3 1761 03990 3398

F
4145r

LE RADOTEUR,

OU

Nouveaux Mélanges de Philosophie, d'Anecdotes curieuses, d'Aventures particulières, auxquels on a ajouté des Pièces Fugitives très-intéressantes, tant en prose qu'en vers, qui n'avoient jamais parus, entr'autres la Critique du Barbier de Séville, &c.

Ouvrage recueilli dans le Porte-feuille de plusieurs Gens de Lettres d'un mérite reconnu, qui ont bien voulu faire part de leurs lumières & de leurs decouvertes ;

Publié & mis en ordre par M. DE C***, Auteur de plusieurs Ouvrages connus.

Non equidem hoc studeo, bullatis ut mihi nugis
Pagina turgescat, dare pondus idonea fuma.
PERS. Sat. V.

TOME SECOND.

22106
27.2.24

A PARIS,

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg S. Germain.

M. DCC. LXXVII.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

PQ
1961
C6R3
t.2

LE RADOTEUR.

ARTICLE PREMIER.

Les Drames dansants.

IL est incontestable que Paris regorge d'esprit : jamais on n'en a tant mis par-tout ; mais aussi faut-il être assez sincère pour convenir qu'il abonde par fois en inepties, et qu'on est souvent étonné de voir faire une fortune exorbitante à des productions qui n'ont pour elles, que le foible mérite de la nouveauté. Il y a cinquante mille personnes qui ne savent que faire depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf. L'oisiveté est, pour eux, un poids mortel ; et comme ils ont besoin du ministère des autres pour s'amuser, il est nécessaire de leur offrir journellement des objets de curiosité, qui les mettent en mouvement. Qu'ils soient bons ou mauvais, le choix est égal, pourvu que la représentation soit nouvelle. Plus de gens jugent par les yeux, que par les oreilles. Nicolet, Audinot, les Parades, attirent constamment plus de monde, que les Spectacles dramatiques et lyriques de la Capitale ; et l'expérience journalière a dé-

montré qu'on réussit mieux en parlant aux organes du corps, qu'à ceux de l'esprit.

C'est d'après ce principe, que le sieur Noverre peut se flatter de devenir le rival de Corneille, de Racine et de Voltaire, en tirant des ténèbres un genre trop oublié jusqu'à présent. La forme de représentation qu'il a introduite doit, avec raison, faire fortune parmi une Nation policée, chez qui l'on trouve plus d'yeux pour voir, que de jugement pour apprécier. En parlant aux sens, l'on doit attirer la foule, puisque, de compte fait, il y a plus de corps agissants, que d'ames intellectuelles.

C'est cette finesse de discernement qui a assuré le succès du Ballet de Médée, et qui doit encourager tous les gens de mérite à concourir pour l'établissement d'un Spectacle si ingénieux, et si propre à former le goût, en intéressant la vue.

Les Grecs, dans leur origine, n'avoient, comme les François, qu'un seul tableau de toutes les danses simples qu'ils exécutoient: c'étoient toujours des entre-chats, des pirouettes, des déploiements, des gargouillades, des minauderies, des sauts périlleux, et, en général, une monotonie qui ramenoit sans cesse, circulairement, les mêmes pas et les mêmes figures. On ne parloit qu'aux yeux, et l'uniformité les fatiguoit; mais la fameuse Pythie déclara, par un Oracle, qu'un bon

Danseur devoit se faire entendre par le seul secours des gestes, comme un excellent Acteur par le moyen de la parole, et un bon Chanteur par les diverses inflexions de la voix.

Les Grecs, qui avoient la vue fine et l'oreille délicate, crurent que les Dieux leur faisoient entendre que la danse devoit être une imitation des passions des hommes, représentée par l'action et les gestes : ils se piquèrent d'émulation, et formèrent des Scènes dont la liaison composa une espèce de Poëme dramatique.

Des danses allégoriques, chez les Athéniens, avoient représenté le mouvement des astres. Après avoir fait danser le Soleil, la Lune et les Etoiles, on leur substitua des actions nationales, telles que le combat de Thésée contre le Minotaure, et les évolutions de ce Héros pour s'échapper du labyrinte de Crète.

Prothée n'étoit qu'un Danseur qui, par l'agilité de ses pas et la force de l'expression, sembloit à chaque moment changer de forme ; et, à son imitation, l'on vit paroître la célèbre *Empuse*, dont l'agilité étoit si grande, qu'à l'instant où on la regardoit, elle disparoissoit comme un fantôme.

Les Romains remplacèrent les Grecs dans leur amour pour les Arts. Sous l'Empire d'Auguste, on vit briller, à Rome, Pilade,

né en Cilicie, et Batylle d'Alexandrie : l'un imagina les Ballets tendres, graves et pathétiques ; l'autre perfectionna le genre vif, gai et léger.

Ces deux hommes célèbres réunirent, pendant quelque temps, leur fortune et leur gloire ; ils bâtirent un Théatre à leurs frais, et, par le seul secours de la symphonie et de la danse, ils jouèrent des Tragédies et des Comédies ; mais, par l'effet d'une rivalité trop commune entre les gens d'art, la jalousie rompit leur union : ils se séparèrent, et le talent, excité par l'émulation, n'y perdit rien. Deux Théatres partagèrent l'admiration de la multitude : on représenta les Amours de Mars et de Vénus, les Travaux d'Hercule, et d'autres Tragédies, avec tant de vérité, qu'un Roi de Pont suivit aisément le fil de l'action, et, dans son transport, demanda instamment à l'Empereur l'Acteur qui avoit joué le rôle principal. Il lui fut accordé, comme un Interprète capable de se faire entendre des Nations barbares.

La fameuse *Timèle* parut sous Dioclétien, et elle excella dans les tableaux de galanterie. Ses attitudes séduisantes plongeoient les hommes dans l'extase, et arrachoient aux femmes des cris involontaires de surprise. Les Compositeurs, dans les temps dont nous parlons, ne se bornoient pas à la simple méchanique de l'art : ils en réunissoient toutes

les connoissances (1). La Poésie ornoit leurs compositions, la Musique les animoit, la Géométrie les régloit, la Philosophie les dirigeoit, la Rhétorique savoit émouvoir ou peindre les passions, la Peinture dessinoit les attitudes, et la Sculpture formoit les figures. Ils représentoient mille sujets tirés de la Fable ou de l'Histoire. Lucien en fait le détail ; et il en conclut qu'un Compositeur Romain devoit être à la fois Poëte, Musicien et Acteur. Ces trois qualités sont ordinairement divisées parmi nous : nos Poëtes sont rarement Musiciens ; nos Musiciens sont aussi rarement Poëtes ; et nos Acteurs, trop communément, ne sont ni l'un ni l'autre.

Avant l'Empire d'Auguste, l'art de la danse n'étoit exercé, à Rome, que par des bouffons venus de la Toscane : on les nommoit *Mimes*, et on les appelloit dans les festins pour divertir les convives par des figures licencieuses. Pilade et Batylle réformèrent cette barbarie. Le dernier étoit esclave de Mécène qui l'affranchit, et qui assura à l'autre la protection d'Auguste. Rome fut enchantée de la magnificence du Spectacle qui s'offrit à ses yeux : le naturel des expressions, la ressemblance des images, l'accord des symphonies firent oublier *Esope* et *Roscius*. On ne parla plus que de mouvements, de figures, d'atti-

(1) V. Lucien, Cahusac.

tudes, de positions et de graces. Ce genre, tout-à-fait nouveau, fut nommé la *Danse italique*, et les Acteurs prirent le nom de *Pantomimes*, qui signifie *tout Comédien.*

Un Danseur nommé *Memphir*, qui étoit Philosophe Pithagoricien (1), expliquoit, par sa danse, toute l'excellence de la Philosophie de Pithagore; et il y mettoit plus d'élégance et plus d'énergie qu'aucun Professeur de Philosophie. Le Pantomime *Plancus* ne vit la représentation de *Glauque* interrompue, que par des pleurs, par des sanglots; et Batylle, en représentant les *Amours de Léda*, causoit, dit un Auteur connu (2), à plusieurs Dames Romaines très-respectables d'ailleurs, des distractions qui passoient les bornes de la sensibilité.

Ces chef-d'œuvres passionnèrent les Romains pour la danse. On disputa, l'on fit des cabales, et la licence orgueilleuse des Pantomimes occasionna des soulèvements et des meurtres dans Rome : des Citoyens de tous les ordres furent massacrés par ces cabales.

Tibère craignit des factions funestes au Trône, et il bannit les Pantomimes; mais ils furent accueillis dans les maisons particulières, et tout devint Pantomime sur le théatre

(1) Athénée.
(2) Juvénal.

de la Société. Les femmes s'en accommodèrent. Caligula rappella ces bouffons, et Néron, après les avoir chassés, les rappella pareillement, pour les associer à ses débauches.

Domitien les bannit à son tour. Rappellés, à sa mort, ils se soutinrent jusqu'au règne de Trajan, qui proscrivit des Spectacles que leur indécence avoit rendus méprisables.

Tous ces faits, attestés par les Auteurs anciens, nous donnent lieu de conclure que la danse est encore dans l'enfance parmi nous. Elle se borne à une douzaine de pas et de figures répétées, dont la froide monotonie permet, tout au plus, d'admirer l'agilité du Danseur, qui sautille en cadence. Jusqu'à présent nous nous sommes contentés de cette médiocrité; et, comme nous prétendons à tout, nous nous sommes flattés de posséder la danse, que nous aimons. Nous avons, à la vérité, des pieds admirables, des jambes brillantes, et des bras séduisants; mais, hélas! la danse nous manque encore, ou, du moins, elle est restée dans son enfance parmi nous. Bonnet, le Père Ménestrier, Thoinot Arbeau, Feuillet, Beauchamp et Cahusac nous ont donné des rudiments de danse; mais c'est à la pratique à nous instruire sur cette matière, en portant l'Art jusqu'au dernier degré de possibilité intéressante.

Un célèbre Artiste a entrepris de déployer à nos yeux les connoissances de son art, et

il a choisi un sujet pathétique, puisé dans la Mythologie la plus ancienne. C'est l'infidélité de *Jason*, qui trahit *Médée*, magicienne, et jalouse jusqu'à l'excès. L'Auteur a mis à contribution l'air, la terre, les enfers; et des tourbillons perpétuels font voir aux Spectateurs plus de cent mille pirouettes en moins de trois quarts d'heure.

Le sujet en lui-même est effrayant, et l'œil, le premier meuble d'Opéra, est prévenu par l'éclat d'un ensemble éblouissant. La galanterie et la terreur se promènent tour-à-tour, avec les nuances qui leur sont propres: la perfidie du Héros fait sourire les coquettes; sa grace prévient les femmes sensibles en sa faveur, et les minaudières prennent des leçons d'agacerie.

L'action paroît divisée en plusieurs Actes; mais elle semble rouler sur trois principaux personnages: le surplus ne sert qu'à la refroidir et à l'embarrasser, en mettant sur la scène un Prince épisodique, dont on ignore le nom, et un pauvre Roi de carreau. Jason représente un Héros fait pour être couronné des mains de l'Amour. Creüse ravit tous les sens, et paroît promener en dansant la ceinture de Vénus. Médée captive les cœurs par ses regards, et par son air de douceur, elle n'annonce nullement qu'elle recèle la plus abominable des ames. Mais l'Inconstance fait changer la scène; la fureur, la trahison et toutes les

passions sont mises en mouvement. Les Dames oublient qu'elles sont tendres ; plusieurs d'entr'elles ne se souviennent plus qu'elles sont mères, et elles voient avec admiration une marâtre qui plonge le poignard dans le cœur de ses propres enfants, et qui établit son triomphe sur leurs membres sanglants et dispersés. Ce Spectacle a paru un peu Anglois à quelques-unes de ces femmes délicates, qui perdent connoissance à la mort d'un serin ; mais les autres ont dévoré avec avidité la vengeance d'une femme jalouse, qui fait sentir sa supériorité à un traître et à un ingrat.

Le malheureux père n'est pas encore assez puni : des invocations infernales le livrent aux furies, aux remords, aux flambeaux, à la fumée, aux tournoiements et aux convulsions, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé d'aveuglement, de sueur et de lassitude.

Si c'est là le commencemenr de l'art, il faut avouer qu'il est encore bien loin de sa perfection. On tombe d'accord que ce Spectacle peut convenir à des sourds et à des Spectateurs qui aiment la diversité des couleurs ; mais par rapport à ceux qui ne cherchent qu'à éprouver les douces commotions de l'ame, il y a lieu de craindre que leur cœur et leur esprit ne soient relancés dans le vuide par des idées affreuses. Cependant l'Opéra n'a jamais vu une plus grande affluence : l'assemblée n'auroit pas été plus nom-

breuse à Londres, dont les Spectacles paroissent si révoltants aux François. Mais les gens de goût, les connoisseurs, tirent un bon augure de cet essai, qui a familiarisé les femmes avec les représentations sanguinaires ; et ils ne doutent pas que ce genre dramatique ne fasse de rapides progrès entre les mains d'habiles Compositeurs, dont l'émulation doit être stimulée par ce premier succès.

Le Ballet de Médée et Jason fera époque dans la Chorégraphie françoise, comme autrefois le Ballet des *Euménides* fit époque à Athènes : celui-ci eut un caractère si expressif, qu'il porta l'effroi dans l'ame de tous les Spectateurs : le grave Aréopage frémit d'horreur et d'épouvante, de vieux guerriers tremblèrent, la multitude se sauva, et les femmes enceintes accouchèrent : on crut voir des Divinités barbares poursuivre et punir les crimes sur la terre. Nous n'en sommes pas encore aujourd'hui à ce haut degré de perfection ; Medée n'a fait fuir ni accoucher personne : il a paru, au contraire, qu'on s'y étouffoit ; et c'est une preuve évidente de notre zèle pour l'encouragement des talents et des nouveautés agréables. Quelle moisson de plaisirs pour nos successeurs, si l'art est porté à son comble, et si l'on peut décemment accoucher d'horreur et de joie dans une petite loge à l'Opéra, au son d'une mélodie enchanteresse !

Les intérêts de l'Opéra se traitent à Paris aussi sérieusement que ceux de la Politique universelle, et l'interruption d'un seul jour de Spectacle fait une sensation plus forte que celle causée par la perte d'une bataille. On dit qu'on aime sa Patrie, et cela est vrai; mais on aime encore plus ses aises et ses plaisirs. Dès que Médée parut, elle effaça le souvenir des plus pathétiques Tragédies. On avoit laissé à la discrétion des Directeurs la permission d'admettre dans leur salle autant de Spectateurs qu'il s'en présenteroit. On n'en refusa pas un seul : au moyen de quoi une enceinte destinée à contenir environ mille personnes, en renfermoit plus de quinze cents amoncelées dans une boîte, dont l'athmosphère dut être bientôt calcinée par le concours nombreux et par les lumières. Les curieux entassés s'efforçoient de monter sur les épaules l'un de l'autre : les flux et les reflux enfonçoient les côtes et brisoient les corps : les bras, les jambes étoient fracassés, et des cris fréquents annonçoient une triste catastrophe; mais la curiosité tenoit bon. On n'emporta, dit-on, que cinq ou six victimes, moins robustes, apparemment, que les autres : le surplus persista à se faire piler, et plus de la moitié se retirèrent brisés, moulus, au point de s'en souvenir encore six mois, et peut-être d'en mourir, ou d'être pour long-temps estropiés. Cet appétit désor-

donné pour les bonnes choses, doit échauffer la verve des Auteurs : il les assure qu'ils n'obligeront point un Public ingrat, quand ils lui présenteront des productions agréables.

La Fable et l'Histoire fourniront une immensité de sujets, dont la variété subjuguera à coup sûr les applaudissements de la Nation. On sauvera l'ennui des paroles, qui souvent déparent un Drame, et fournissent matière à la critique : on n'entendra plus de faux tons, et l'on bravera les rhumes et les maux de gorge qui servent souvent de prétexte à la paresse ou à la volupté. Une partie des Chanteuses pourra être supprimée, et tout se passera en action, en gestes et en figures, dont on prendra des Maîtres : enfin, les François deviendront régénérateurs d'un genre oublié, et ce n'est pas une médiocre gloire.

L'action la plus simple prendra un caractère de dignité, lorsqu'elle sera représentée avec les graces et les agréments dont le sujet la rendra susceptible. La danse est naturelle à l'homme ; et il ne faut pas douter que notre premier père, ainsi que les Patriarches, n'aient dansé. Les Egyptiens, les Grecs et les Romains avoient leurs danses sacrées : les Chrétiens avoient les leurs ; et l'on dansoit jusqu'aux funérailles. David avoit dansé devant l'Arche ; les Prêtres, les vieillards, les jeunes filles ne s'en exemptoient point ; et les

Lacédémoniens, malgré leur austérité, célébroient en dansant les mystères de leurs Dieux : quelquefois ils étoient nuds, et le Conducteur du Ballet étoit couronné de palmes.

Nous n'avons jamais porté si loin l'amour du genre, mais nous avons eu des Ballets de toute espèce ; et l'on a vu, avec édification, danser, à Lisbonne (1), la Canonisation de Saint Charles-Borromée, Archevêque de Milan, sous le Pontificat de Pie IV, et la Béatification de Saint Ignace de Loyola : les Châsses de Saint Vincent et de Saint Antoine de Padoue, portées par les Grands de l'Etat, partagèrent la fête.

Depuis un siècle à-peu-près, nous ne mêlons plus les choses saintes aux amusements profanes ; mais la Mythologie sera pour nous une source inépuisable de beautés. Je crois déjà voir éclorre les Fables de Saturne, la bataille des Titans, la naissance de Vénus, celle de Jupiter, la révolte des Géants, le vol de Prométhée et son supplice ; la formation de l'homme, le déluge de Deucalion, les voyages de Cérès, la double naissance de Bacchus, les amours de tous les Dieux : les Danaïdes poignardant à la fois quarante-neuf maris, et mille autres représentations pittoresques, sans oublier celle de cet Amant

(1) En 1610.

infortuné, qui, de désespoir, se pendit à la fenêtre de sa Maîtresse. On le verroit s'exécuter lui-même en dansant, et danser même encore après s'être pendu : cette scène offriroit un tableau moral aux Amants dépités.

Le succès de Médée prouve que la curiosité feroit disparoître le sentiment d'horreur que des scènes atroces peuvent exciter dans l'ame du beau sexe. Rien ne résiste à l'empire de la mode, et après avoir fait dans la nouveauté quelques simagrées sur la noirceur de la Peinture, on courroit en foule pour en repaître ses yeux.

L'on avoue généralement que le sujet de Médée est vraiment tragique ; mais ce n'est qu'un essai, auquel on donnera sans doute, quelque jour, plus d'étendue. Rien ne seroit si facile que de le figurer en cinq Actes, comme nos Tragédies modernes : il suffiroit de reprendre les choses un peu plus haut, et de rapprocher différentes actions par des liaisons colorées.

Le premier Acte peindroit le repas donné aux Dieux par Tantale, et ce monstre ne leur présentant pour tout mets, que les membres fricassés de son fils Pélops : on y verroit Cérès pressée par la faim, lui dévorer l'épaule, et Jupiter irrité de sa perfidie, ranimer le défunt, et lui fabriquer une épaule d'ivoire, pour remplacer l'autre.

Au

Au second Acte, Ātrée, fils de Pélops à la blanche épaule, courroucé de voir son frère Thieste entretenir un commerce de galanterie avec sa femme, lui feroit manger dans un festin, ses propres enfants; le cœur de ce malheureux père se souleveroit, et le Soleil même reculeroit d'horreur, ainsi la journée en seroit plus longue.

Dans le troisième Acte, on pourroit voir Térée violant Philomèle, et lui arrachant la langue, devenue inutile pour chanter. Prognée, sa sœur, animée du desir de la venger, feroit manger à Térée, son fils Itys, et lorsqu'il seroit suffisamment rassasié, elle lui en apporteroit la tête: le barbare voudroit tuer sa femme, mais il seroit changé en épervier, tandis qu'elle-même seroit métamorphosée en hirondelle, et sa sœur Philomèle en rossignol.

L'Acte suivant pourroit représenter la scène de Médée; mais, pour la rendre plus énergique, la Magicienne élevée sur son char, devroit jeter à son infidèle les membres déchirés et sanglants de ses enfants: elle devroit aussi, après avoir conjuré les éléments, faire tomber sur Creüse et son amant une pluie dévorante, qui mît au moins leurs habillements en cendre. La fiction doit chercher à se rendre vraisemblable.

Enfin le cinquième et dernier Acte retraceroit l'histoire d'Oreste: on le verroit assas-

siner Clitemnestre, sa mère, poignarder Pyrrus, entreprendre d'enlever Hermione, et se livrer à toutes les Furies de l'Enfer. Rendu ensuite à un état plus gracieux, il seroit prêt à être immolé par sa sœur Iphigénie, qui le reconnoîtroit: alors, dans les transports de la tendresse, ils se réuniroient pour massacrer Thoas, et emporteroient la statue de Diane: au moyen de quoi, le Spectateur ne se retireroit qu'avec une ame satisfaite.

Ces tableaux, liés ensemble ou détachés, ne pourroient que produire un effet surprenant. On n'accuseroit plus les François de tuer à la fois le temps, l'ennui et le bon goût. Les femmes pourroient alternativement pleurer et rire, et ce spectacle diversifié feroit oublier Lully, Rameau, et tous les Compositeurs didactiques. Une Symphonie animée, de la façon de nos Orphées Italiens ou Allemands, donneroit une nouvelle vie à ces représentations monotones, et l'on seroit forcé d'élargir les Salles de Spectacles. On ne débiteroit plus les Tragédies, on les joueroit vraiment; et notre siècle obtiendroit la gloire d'être recréateur d'un genre qui a fait l'admiration de la saine antiquité.

La seule difficulté qui puisse nous arrêter, est l'embarras de trouver encore des *Pilades* et des *Batylles;* nous en sommes encore loin: mais le temps et l'expérience sont deux grands maîtres. Nos Danseurs modernes ont

des bras et des jambes, comme les anciens; nos Danseuses n'ont pas moins de souplesse, de beautés et de graces. Par-tout les encouragements leur sont prodigués. Ils possèdent tous l'art éminent de faire des sauts, des gargouillades, des entrechats, des pirouettes, des tenues, des balancés, des efforts, des contorsions: il ne s'agit donc plus que d'établir une ou plusieurs Académies - Pantomimes, pour former des Elèves à la perfection du talent, et pour l'employer à l'exécution des Drames majestueux qui, sans révolter la délicatesse de la Nation la plus éclairée, puissent lui arracher des ris, des larmes, et des transports.

ARTICLE II.

Rescrit de réformation d'un Roi de Bengale.

« APRÈS avoir parlé de l'Opéra, disons un mot des mœurs: ces objets se placent volontiers sur la même ligne dans une tête françoise; et nos Lecteurs étrangers voudront bien nous pardonner l'antithèse ».

« Les Bengaliennes ont un penchant marqué à la volupté; jusqu'à une certaine époque, elles furent les femmes les plus sensibles de l'Asie: elles connurent le luxe, et perdirent toute leur sensibilité. Un sordide inté-

rêt remplaça, dans leur cœur, la plus belle des passions ; et l'Amour, qui ne se plaît qu'au sein de la liberté, ne put survivre à la honte d'être soumis aux desirs avares d'une femme, et aux caprices impérieux d'un fou qui les satisfait ».

« Ce fut sur-tout dans Daca que les funestes effets des plaisirs vénaux se manifestèrent : l'espèce humaine y avoit perdu, de calcul fait, un quart sur la représentation ; et comme les excès attaquent principalement la tête, qui est, selon quelques-uns, le siège de l'ame, l'inconséquence étoit devenue la raison dominante dans cette Capitale. On s'y ruinoit, on s'y enrichissoit, on y agitoit les affaires, et l'on s'y décidoit en dépit du sens-commun. L'esprit, qui suppléoit à tout consistoit dans l'élégance, dans une certitude intrépide, et dans un bavardage impitoyable. Le délabrement des premières familles se masquoit par la fourbe et l'intrigue, et c'étoit encore de l'esprit : ceux des dernières castes, qui, à l'aide du vice, franchissoient leur obscurité, étoient considérés comme des génies supérieurs et admis à la familiarité des Grands ».

« Nous avons rapporté (1) une partie des moyens que le Monarque Bengalien employa pour la restauration des mœurs dans ses Etats, et nous promîmes, en finissant le récit

(1) T. premier, Art. XXI, pag. 145.

de ce que nous lui avions vu faire à cet égard, de donner un jour à venir les dispositions d'un Rescrit concernant la pudeur publique. Nous supprimerons en traduisant, cette foule de titres dont les Asiatiques se décorent : il seroit à souhaiter que tous les Princes s'honorassent du titre de sage, et qu'ils y bornassent leur ambition, quand ils l'ont obtenu ».

Art. premier. Attendu que c'est moins pour subvenir aux besoins de la vie, auxquels le gain du plus modique travail peut suffire, que pour satisfaire un vain orgueil, que beaucoup de femmes font un trafic public de leurs corps, défendons à celles qui sont dans ce cas. de rien recevoir de ceux qui les fréquentent, au-delà de ce qui peut leur fournir le plus étroit nécessaire, que nous évaluons à un demi-taël (dix sols) par chaque jour (1): et les hommes con-

(1) Les maisons de prostitution furent réduites, dans Londres, au nombre de douze sous le règne de Henri VII; et Henri VIII les supprima la trente-septième année de son règne. Cette anecdote est un exemple frappant de la contradiction qui se trouve entre la conduite des hommes et ce qu'ils prescrivent aux autres de faire. Ces maisons étoient situées sur le bord de la Tamise, dans le fauxbourg de Southwark, et elles étoient sous la jurisdiction de l'Evêque de Winchester, On trouve dans des constitutions qui furent faites en 1562, pour le régime des femmes publiques, qu'*aucune ne recevra d'argent pour avoir commerce avec un homme, si ce n'est qu'elle passe la nuit entière avec lui.*

vaincus d'avoir excédé ce prix, seront tenus de payer, sur le champ, le quadruple de l'excédent à l'hôpital où seront élevées les pauvres filles honnêtes; en cas d'impuissance de payer, ils travailleront une semaine entière au profit dudit hôpital.

Art. 2. Comme la paresse est un véhicule de la corruption, voulons que toutes lesdites femmes demeurent dans les lieux que nous leur assignerons, et qu'elles s'y occupent pendant la journée entière, et jusqu'à nuit close, à des ouvrages dont le profit retournera audit hôpital.

Art. 3. Et pour rendre inutiles, autant qu'il est en nous, les fraudes qui pourroient se commettre au préjudice des deux articles ci-dessus, déclarons que toute espèce de luxe sera dorénavant interdit aux femmes publiques. Leur habit sera d'un tissu de fil fond verd, rayé de jaune; leurs meubles ne consisteront qu'en des tapis de jonc, et des coussins remplis de paille, et en des vases de terre : ceux d'une autre nature seront confisqués. Tous les ornements de tête leur sont également interdits, à peine d'être épilées par l'Exécuteur de notre Justice impériale.

Art. 4. Comme l'état de prostitution est le plus vil de tous, et que ce seroit ajouter à l'humiliation de la servitude, même dégrader l'humanité que de la soumettre à l'infamie, voulons que les femmes vivant du libertinage,

ne puissent être servies que par ceux qui auront été flétris par les Loix.

Art. 5. Quoiqu'une des peines attachées au vice dût être la privation de toute ressource, écoutant plus notre miséricorde que notre justice, permettons à celles d'entre les prostituées qui se dégoûteroient de leur état dans l'espace de trois années, de passer au service des éléphants.

Art. 6. Quant à celles qui auront persévéré dans leur turpitude jusqu'à l'âge de quarante ans, voulons qu'il leur soit attaché à chaque oreille, par l'Exécuteur de notre Justice impériale, un symbole de leur impureté (c'est-à-dire la figure d'un bouc) du plus grossier métal, et du poids de quatre onces chacun, et qu'elles ne puissent désormais s'employer qu'aux ouvrages les plus abjects, comme le nettoiement des rues, &c. laissant le salaire de leur travail à la discrétion des Citoyens qui les occuperont.

Art. 7. La publicité rendra la femme qui s'y livre, inhabile à contracter aucune espèce d'engagement ; et nous déclarons privé de tous les avantages de la société quiconque feroit pacte avec elle, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit.

Art. 8. Les femmes entretenues pourront s'habiller et se meubler à leur choix ; mais elles porteront sur l'épaule gauche un large ruban couleur de feuille-morte, de la lon-

gueur d'une demi-coudée, lequel soutiendra une médaille de plomb qui contiendra leur nom, demeure, et le prix de leur entretien.

Art. 9. Celles d'entr'elles qui ont des chars, seront tenues d'en faire réduire les roues à un diamètre de trois pieds, ensorte qu'elles ne puissent accrocher ceux des femmes honnêtes; et leur chevaux auront sur la tête des houppes couleur de feuille-morte, afin qu'il n'y ait point de confusion d'état.

Art. 10. Le tiers du prix de l'entretien desdites femmes, et la moitié de celui de leur char sera, par elles, payé de mois en mois, et d'avance, au profit des pauvres filles honnêtes des lieux où elles résideront.

Art. 11. Aucune desdites femmes ne pourront paroître en public avec leurs amants, et nos jardins, Spectacles et autres assemblées solemnelles leur sont interdits; excepté pourtant les cérémonies funèbres auxquelles leur permettons d'assister pour leur amendement.

Art. 12. Les femmes entretenues qui enfreindroient aucuns des quatre articles cidessus, seront réduites à la condition des femmes publiques, et leurs biens confisqués. Pareil châtiment sera subi par celles dont l'infidélité sera prouvée, sans qu'elles puissent alléguer le caprice ou la fantaisie; et elles n'auront point à se plaindre, puisqu'elles-mêmes se seront dévouées à l'état où la Loi les réduit.

Art. 13. Les pères et mères qui permet-

tront à leurs filles de porter des ornements disproportionnés aux avantages qu'ils peuvent leur procurer, seront d'abord taxés à une triple capitation. Si cette humiliante taxe ne les corrige pas, ils seront admonestés; et après deux avis, ils seront privés de leurs filles, et présumés corrupteurs.

Art. 14. Ceux qui, directement ou indirectement, auront conduit leurs filles au libertinage, dans la vue d'un lucre détestable, seront fouettés de verges pendant huit jours consécutifs, par l'Exécuteur de notre Justice impériale, et porteront toute leur vie une robe jaune parsemée de serpents couleur de feu. Tous parents au troisième degré, coupables du même crime, subiront le même châtiment; et seront telles gens réduits à une perpétuelle mendicité, en punition de leur avarice.

Et pour l'exécution du présent Rescrit, nous avons créé un Département, sous le titre de CONSERVATION DES MŒURS, lequel sera composé d'un Chef et de six Assesseurs dans notre Capitale. Ces sept personnes auront correspondance dans tout notre Empire, et seront choisies entre les Mandarins mariés, vivant actuellement avec leurs femmes, et en ayant des enfants. Leurs informations seront secrètes; mais les peines infligées sur leur rapport, les preuves juridiquement acquises, seront publiques; nul ne

pourra s'y soustraire, et nous nous interdisons le droit d'en absoudre.

« Je passai à Daca cinq ans après la publication de ce Rescrit : je crus être dans Lacédémone, et j'en témoignai ma surprise au principal Emir. Le Prince, me dit-il, ne pouvoit manquer de réussir par les deux moyens dont il a fait usage, l'honneur et la honte : les hommes ne sont pas gratuitement vicieux ; les femmes entendent encore mieux leurs intérêts : en les privant des avantages de la licence, on les a ramenées à l'ordre, et elles nous donnent vingt mille enfants de plus par an. Si je vous racontois, ajouta-t-il, les monstrueux secrets que nous avons découverts : combien de mères fomentoient ou contraignoient même le penchant de leurs filles..... mais cela vous feroit horreur : j'ai sauvé, pour ma part, plus de cinq cents de ces malheureuses et innocentes victimes de la cupidité. Ne croyez pas néanmoins que nous soyons absolument affranchis du libertinage ; on n'opposera jamais une digue assez puissante à l'inclination des sexes ; mais le publicisme est réduit à son véritable point dans tous les rangs : il reste des passions ; mais pour les satisfaire, on prend les mêmes précautions que pour remplir certaines fonctions du corps ; on ferme la porte sur soi ».

ARTICLE III.

Trait de bravoure et de générosité.

« NOUS avons promis d'embrasser dans notre Ouvrage *tout l'être moral de l'homme, depuis ses grandes vertus, jusqu'à ses petits ridicules :* une multitude de faits particuliers devant nécessairement entrer dans la composition de ce tableau, nous serons obligés à ceux qui nous en communiqueront, , pourvu qu'ils soient susceptibles de voir le jour, et que personne n'ait à s'en plaindre : nous souhaitons encore que le choix tombe de préférence, sur des faits qui honorent l'humanité, que nous chérissons par une ancienne habitude, et dans lesquels, au moins, le bien l'emporte sur le mal, comme dans l'anecdote suivante » :

« Feu M. le Comte du Bourg ayant cassé le sieur Boile, Capitaine dans son Régiment, cet Officier en eut tant de ressentiment, qu'il l'attendit dans la cour du Château de Versailles, lui fit mettre l'épée à la main, et se battit contre lui en désespéré. On les sépara. Boile fut mis en prison. Cette affaire devoit lui coûter la vie ; mais se voyant perdu, il écrivit cette lettre au Comte » :

M.

* Après avoir essuyé toute la bravoure et toute la résistance vigoureuse qu'on puisse opposer aux efforts les plus violents d'un désespoir outré, il ne m'est pas permis de présumer ailleurs plus de grandeur d'ame, et de chercher un autre patron que vous, pour solliciter ma grace auprès de Sa Majesté. Je ne vous aurois pas demandé la vie sur le champ de bataille, puisque je la comptois pour rien, ayant été mis hors de Service, et par conséquent hors d'état de la consacrer à mon Roi; et que ne voyant de ressource à mon déshonneur, que la mort, je l'aurois estimée glorieuse de la main du plus généreux de tous les hommes. Mais ne pouvant périr autrement avec honneur, je vous conjure de m'en ménager les tristes restes, que j'emploierai de tout mon cœur à publier sans cesse ma reconnoissance pour vous, mon respect et ma soumission. Dans ces sentiments, j'ai l'honneur de me dire, &c.

« Le Comte du Bourg obtint la grace de cet Officier ».

ARTICLE IV.

Anecdote moderne.

IL est incomparablement plus agréable dans la société, de vivre avec les vraies Duchesses, qu'avec les pécores qui les contrefont. 1°. Les copies sont toujours défectueuses, et ne valent pas les originaux. 2°. Les efforts qu'on fait pour rendre hommage aux femmes titrées coûtent moins à l'amour-propre, que les observations où l'on se met vis-à-vis de celles qui ne font que les copier. Ajoutons qu'au milieu des singeries que beaucoup de bourgeoises font pour se distinguer, on voit presque toujours passer un petit bout de l'oreille, et leur déguisement ne leur sert communément qu'à les chamarrer de ridicule. J'en vis un exemple frappant ces jours derniers, et le souvenir m'administre une comédie au naturel.

Je me trouvois dans un cercle distingué, et l'on spéculoit vaguement sur les Spectacles, les plumes et les modes. Une Financière étoffée fut annoncée et reçue avec politesse. Elle se mit bientôt au fait du courant, et voulut enchérir de minauderies, de ris et bavardage. Elle fut attentive à recueillir les tons, les gestes, les attitudes, les simagrées,

et jusqu'aux grimaces des femmes dont elle étoit environnée. La conversation s'anima, et son zèle l'emporta jusqu'au point de lui faire faire des contorsions puériles, soutenues d'un jargon alambiqué, qu'elle n'entendoit pas elle-même. Un Abbé, homme d'esprit, rioit intérieurement de cette singerie; mais, ne voulant pas en être témoin plus long-temps, il leva le siège pour s'en aller. Notre mijaurée, auprès de qui il étoit, prit cette démarche pour un manque de respect, et lui dit à mi-voix : *mais M. l'Abbé, ce n'est pas à vous à vous en aller le premier.* L'Abbé resta surpris de la remontrance; mais un Officier de ses voisins, qui avoit entendu l'observation, reprit la parole, et dit tout haut : *non, Madame, c'est à moi, car on m'attend; et l'on s'en va librement, quand on a des affaires importantes.* Cette répartie déconcerta la plate bourgeoise, dont la vanité vouloit mettre de la dignité cérémonieuse dans l'entrée et la sortie des appartements. On seroit trop à plaindre, si l'on étoit forcé de rester dans un cercle, jusqu'à ce que les gens titrés qui vous ennuient lèvent le siège, et vous débarrassent eux-mêmes du fardeau de les entendre. Il y en a qui ne finissent jamais, et dont la loquacité vous feroit perdre le boire et le manger. Le Ciel nous en préserve, ainsi que de ces marionnettes qui s'enflent pour jouer les grands rôles !

ARTICLE V.

Pourquoi il n'y a point de loups en Angleterre.

LE Roi Edgard, aux environs de l'an 959, ayant dompté les peuples du pays de Galles, leur demanda pour tribut trois cents têtes de loups tous les ans, et imposa la même peine à certains criminels qui se rédimoient à proportion de la grandeur de leurs crimes, au moyen d'un nombre plus ou moins grand de têtes de loup. C'est depuis ce temps-là, dit-on, qu'il n'y a point de loups en Angleterre: le Roi Edgard ayant ainsi entrepris de les exterminer.

ARTICLE VI.

Comment, quand, et pourquoi les Rois d'Angleterre ont pris le titre de Rois de France.

CHARLES le Bel n'avoit laissé qu'une fille, de sorte qu'Edouard III, Roi d'Angleterre, prétendoit, étant son neveu, lui succéder plutôt que Philippes de Valois, qui n'étoit que son cousin-germain. Celui-ci opposoit la Loi Salique; et Edouard répondoit qu'il ne

s'agissoit pas de mettre la couronne sur la tête d'une fille, mais bien sur celle d'un Prince, qui ne pouvoit être justement privé de l'héritage que lui donnoit la Loi universelle des successions. Edouard fit une ligue avec Robert d'Artois, beau-frère de Philippes de Valois, et principalement avec Jacques Artevelle, lequel, de Brasseur de bière, devint presque Comte de Flandres, et y régnoit en 1339. Edouard s'avança en Picardie; Philippes alla au-devant de lui; les armées furent en présence, et Philippes s'abstint très-sagement de combattre, sachant que l'armée d'Angleterre manquant de pain, ne pouvoit s'empêcher de se disperser, comme elle fit. Mais Artevelle mit en tête à Edouard, pour qu'il pût s'attirer les Flamands, qui avoient juré au Pape, sous peine d'excommunication, , de ne se jamais révolter contre les Rois de France, de prendre publiquement le titre et les armes du Roi de France. Par cette supercherie, les Flamands ne crurent pas encourir l'excommunication, et Edouard à cette occasion prit le titre de Roi de France, que les Rois d'Angleterre ont gardé depuis cette année 1339.

ARTICLE

ARTICLE VII.

Tout ce qui reluit n'est pas or, & tout ce qui est or ne reluit pas.

PLUS nous considérons attentivement les hommes, plus nous les trouvons déraisonnables et injustes dans leurs préjugés ou leurs affections. Les choses solides et utiles n'ont pour eux qu'un foible attrait, tandis que leur ame est vivement emportée vers les objets brillants, qui ne doivent leur existence qu'à la frivolité. Un grand Seigneur fera cent fois plus d'accueil à ceux qui lui apprendront à dissiper sa fortune, qu'aux honnêtes gens qui lui donneront de bons principes pour la conserver, ou même l'augmenter.

Un Garde-chasse, un Maquignon, un Acteur, et sur-tout une Actrice, obtiendront une audience prompte et favorable, préférablement au Géomètre utile, au Négociant nécessaire, à l'Officier plus courageux que riche, et au Jurisconsulte recommandable. Une Chanteuse, une Figurante dont tout le mérite consiste dans la souplesse des nerfs, aura un plus libre accès, pour obtenir une grace, un emploi, qu'une mère de famille respectable, uniquement occupée des soins de son ménage et du soulagement des pauvres;

et nous voyons l'homme titré se familiariser plus volontiers et plus confidemment avec un Cuisinier, un Maître-d'hôtel, un Valet de chambre, qu'avec ceux qui ont des droits à sa confiance, et qui l'honoreroient. Une femme de qualité traite aigrement et avec mépris tous ceux qui ne lui fournissent que des choses utiles, s'il faut les payer comptant; elle s'humanise, au contraire, et badine légèrement avec ceux dont le commerce entretient sa vanité et ses fantaisies, tels que sa Marchande de modes, sa Couturière et son Coëffeur.

Enfin, toutes les opérations de la vie mènent à conclure que l'agréable obtient sans cesse la préférence sur l'utile. Les places, les graces, les pensions, les dignités, les bénéfices, sont souvent accordés à la frivolité qui sait plaire, et rarement à l'utilité qui s'efforce de les mériter; parce que ce qui tient à nos goûts, à nos plaisirs, nous flatte plus que ce qui ne tient qu'à la réflexion et à la reconnoissance.

S'il se faisoit un jour à venir, un renversement dans les idées (ce qui n'est ni impossible, ni peut-être éloigné, comme on le sait), et que nous devinssions assez raisonnables pour ne priser les choses et les personnes, qu'en raison de l'utilité dont elles sont à la société, quelle révolution ce retour sur nous-mêmes ne causeroit-il pas dans

toutes les conditions, dans tous les rangs; et combien l'orgueil, ce père nourricier des hommes, n'éprouveroit-il pas de mortifications! Les grands Peintres, les Sculpteurs habiles, les bons Graveurs, ceux qui priment dans les Sciences et les Arts, seroient toujours exceptés, parce que les génies créateurs honorent une Nation; mais combien de talents inutiles, nuisibles même, mettroient en évidence le peu de valeur personnelle de ceux qui les possèdent!

Si un Prince étoit assez barbare pour bannir de ses Provinces les gens à talents superflus, médiocres ou dangereux, comme autrefois on bannit de Rome et de quelques autres Etats, les Médecins, les Barbiers, et même les Orateurs, que deviendroient ces hommes purement *luxuaires*, qui se font une si haute idée de l'excellence de leurs professions, dont la base n'est pourtant que la dissipation et le plaisir?

Voulez-vous savoir pourquoi mille choses essentielles dans la vie, perdent la considération qui leur est due? Considérez qu'elles sont sans agrément, et qu'elles ne tiennent qu'à la simple utilité. L'usage journalier les a fait insensiblement tomber dans le mépris; et dès-lors il n'est plus à présumer que personne s'occupe, une seule fois en sa vie, de la reconnoissance méritée par leurs services.

Cependant toute espèce d'ingratitude est

choquante; et si, par leur négligence, les hommes s'en rendent coupables envers les objets auxquels ils ont les plus fréquentes obligations, nous devons les éclairer sur leurs devoirs, en réveillant l'attention qu'ils doivent aux propriétés des différentes choses, pour lesquelles ils ne témoignent que du dédain.

Quelques exemples, choisis au hasard, suffiront pour les instruire; et comme la raison seule doit être ici consultée, le Lecteur doit moins y considérer la bassesse ou l'élévation du sujet, que le point de morale qui doit en résulter.

Une des inventions les plus nécessaires dans la société est, sans doute, l'*amadou*, et personne ne s'est avisé, jusqu'à présent, de préconiser l'utilité dont il est. La vilité de son prix l'a fait reléguer dans les cuisines. Les gens du bon air ignorent jusqu'à son existence. On l'emploie par-tout avec succès, et cependant on le tient dans un avilissement perpétuel, sans songer que, par une heureuse alliance avec le feu, ils deviennent les père et mère de la lumière.

Cette production salutaire vient d'une espèce de champignon, dont on sépare la substance caleuse et ligneuse, pour la faire bouillir dans une lessive d'eau nîtrée. Elle a une origine commune avec l'*agaric* de chêne, et produit les mêmes effets pour arrêter l'hémor-

ragie dans les coupures des veines et des artères. Ce n'est qu'en 1750, que cette propriété fut découverte par un Chirurgien de la Châtre, en Berry, nommé Brossard. Depuis ce temps, ce spécifique a acquis plus de considération dans le monde, sous le nom d'*agaric ;* mais sous le simple titre d'*amadou*, il est resté au rang des choses les plus viles, quoique chaque jour on en use avec un succès qui mériteroit de la reconnoissance. C'est un consolateur prompt, sans le secours duquel la pierre et le fusil deviendroient inutiles dans la nuit : c'est lui qui fixe le feu et qui en facilite l'usage. Avant sa découverte, il falloit perdre un temps infini à frotter de vieux bois, à enflammer de vieux linge, ou des feuilles sèches, et à faire des opérations longues, et souvent infructueuses. L'amadou, par sa docilité, s'est rendu le consolateur des malades, des Savants, des Cuisiniers, et de tous ceux qui ont des préparations utiles à faire : c'est donc une ingratitude de notre part, que de le reléguer dans la classe des choses méprisables; et c'est un sujet d'instruction pour les gens officieux, dont le zèle à obliger se jette incessamment à la tête. Ils perdent le mérite de leurs services, parce que les ingrats, dont le nombre abonde, ne leur tiennent aucun compte de leur mérite, plus efficace que brillant.

Les Auteurs sont souvent de ce nombre,

et la preuve en résulte de ce que les anciens Dictionnaires n'ont pas seulement fait mention du mot *amadou*, tandis qu'ils s'appesantissoient sur cent choses moins utiles : ce n'est que depuis très-peu de temps qu'ils se sont déterminés à placer dans leur nomenclature un meuble qu'ils avoient sous les yeux, et qui les a si contamment aidés dans leurs travaux.

Lorsque les choses nous sont utiles, c'est un sentiment d'orgueil déplacé que de les taxer de bassesse, uniquement parce qu'elles sont d'un usage journalier : on doit donc regarder encore comme un trait d'ingratitude, le mépris habituel que l'homme fait d'un baume salutaire que la nature a placé en lui, et qui chaque jour lui rend mille bons offices, sans qu'il y ait jamais fait la plus légère attention.

Il s'agit de la *salive*, qui tient essentiellement à l'humanité, et qu'on croit ne pouvoir nommer qu'avec mépris, et même avec dégoût.

Beaucoup de gens parviennent jusqu'à une vieillesse avancée, sans avoir jamais connu la nature de ce spécifique, si essentiel à leur subsistance. C'est une liqueur aqueuse et salée qui se sépare dans les glandes salivaires, et qui, en se filtrant, tombe dans la bouche. Elle est composée d'eau et d'un esprit salin, volatil et sulphureux. Les glandes où se fait la séparation de la salive, sont les parotides,

les maxillaires, celles du palais, celles qui sont sous la langue, et les amigdales.

La salive sert à mâcher et à détremper les aliments, et à en faire la première digestion. Ses autres usages sont d'humecter la langue, afin d'en rendre le mouvement plus prompt, de lubrifier la gorge et l'œsophage pour faciliter la déglutition, d'empêcher la soif, et de procurer la perception des saveurs, par la dissolution qu'elle fait des sels.

Voilà assurément des avantages dignes d'intéresser notre reconnoissance, puisque sans leur secours, nous n'existerions pas; mais à ces points essentiels, ajoutons l'utilité journalière que nous retirons de la salive; c'est une pharmacie naturelle que nous portons avec nous, et dont nous faisons un usage habituel.

Quelqu'un s'est-il froissé ou écorché, son premier mouvement est d'y porter la bouche, ou de s'imbiber de la liqueur dont il est le fabricateur et le récipient. On a vu nombre de plaies guéries avec ce seul remède, et c'est la médecine universelle des écoliers, des pauvres gens, et des animaux, dont la langue est le premier médecin; enfin il est mille occasions où l'emploi de la salive facilite les opérations relatives à la guérison et à la santé, quand on s'en sert avec patience. Mais la commodité se joint encore ici à l'utilité: dans combien d'occasions emploie-t-on

la salive ? Les Fileuses, les Tisserands, les Filles de journée ont ce geste perpétuel. Les Lecteurs en usent communément, et il n'y a presque point de profession qui ne facilite son travail par l'usage fréquent de ce spécifique. Veut-on fixer quelque chose pour un moment, on trouve chez soi une colle sans appréts; la beauté dédaigneuse s'en sert pour attacher une mouche, pour imbiber une rougeur, pour calmer une démangeaison ; on voit même bien des gens pour qui la salive devient une cause de propreté momentanée.

La plus grande injure qu'on puisse faire à quelqu'un, est de lui cracher au visage; mais c'est l'intention seule qui fait l'insulte, la politesse a proscrit ces libertés ; mais l'amour se plaît au contraire à voltiger sur le vase.

Enfin, la salive est un bénéfice que la nature a accordé à l'humanité pour l'utilité et la commodité : ne la reléguons donc point dans la classe des choses méprisables. Elle est vivifiante, elle est indispensable ; c'est donc par l'effet d'un ingrat aveuglement, que nous osons à peine en prononcer le nom comme celui d'une mal-propreté.

L'urine renferme des propriétés qui ne sont pas moins salutaires; et ses sels, préparés avec art, ont cent fois rendu la santé à des malades désespérés.

Le cloporte, la limace, le limaçon, et autres objets choquants, offrent également des

remèdes utiles ; et l'on en déguise les noms et la nature pour ne point violenter le goût de ceux à qui on les administre. La prévention les feroit rejeter, quoique bienfaisants.

Il est encore un autre sujet de consolation que nous ne distinguons pas des choses communes, et sans le secours duquel notre existence seroit malheureuse. Ce sont les lunettes, inventées par Alexandre Spina, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de Sainte Catherine de Pise, et mort en 1313.

L'abondance de ces meubles, la vilité du prix auquel on les vend, font que leur mérite précieux échappe aux trois quarts et demi de ceux qui s'en servent, et qui leur ont la plus grande obligation ; sans les lunettes, la plupart des hommes cesseroient de vivre au moment que leur vue commenceroit à baisser. Presque tous les Artistes seroient hors d'état de travailler dès l'âge de quarante ou cinquante ans. Les Gens de Lettres, les Gens de Robe, les Théologiens verroient leur carrière bornée au même âge. Il faudroit qu'ils végétassent sans lire et sans travailler. Un vieux Curé, un vieux Chanoine ne pourroient plus dire la Messe ni leur Bréviaire. Les montres, les ouvrages recherchés doubleroient de prix ; et les femmes ainsi que les hommes, incapables de se livrer à aucun genre de travail, n'auroient que la conversation pour objet de dissipation, et l'ennui pour aliment.

Ce sont les lunettes qui prorogent notre jeunesse jusques dans un âge avancé, et qui font réellement le bonheur de notre vie; s'il n'y en avoit dans le monde qu'une demi-douzaine de paires, les Souverains seuls pourroient les avoir, et ils les paieroient plus cher que les diamants les plus estimés; mais elles sont communes, les quais en sont couverts, et l'on jouit de leur utilité, sans penser jamais combien leur privation nous auroit été funeste. Les Anciens n'avoient point cette ressource, et comment pouvoient-ils y remédier, eux qui ont tant écrit? c'est ce qu'on nous a laissé ignorer. Il faut croire qu'ils y suppléoient par d'autres secours; car l'on ne sauroit se persuader que Cicéron, Pline et autres se soient trouvés hors d'état de lire ou d'écrire dès l'âge de cinquante ans ou environ.

Une épingle nous paroît peu de chose, et l'on n'en sent le prix que quand le besoin nous le rappelle. Un Chasseur qui porte un fusil dont la lumière est obstruée, donneroit tout son argent pour en trouver une à sa disposition. Mille autres circonstances en rappellent l'utilité; n'en a-t-on plus affaire, on la foule aux pieds, on la relègue au rang des instruments les plus vils; un clou, un marteau, une vrille éprouvent le même sort, et voient la reconnoissance cesser avec le besoin.

Il est encore une foule d'autres inventions

dont le mérite nous échappe, parce que le fréquent usage nous les rend indifférentes. L'on pourroit citer le cric, la poulie, la grue, le cabestan et autres dont on connoît à peine les Auteurs. Il faut en conclure que, tout de glace pour ce qui est avantageux, nous ne sommes de feu que pour ce qui est brillant et superflu. Un diamant est éblouissant, mais intrinsèquement il n'est bon à rien. Tout ce qui éclate est à-peu-près de même, et devient l'objet de nos passions. C'est une suite de la frivolité de nos têtes ; et nous en étendons l'abus jusqu'à préférer dans la société, un homme brillant et superficiel, à un sujet solide et estimable qui ne présente qu'une enveloppe grossière ou matérielle : c'est un des travers de l'esprit humain ; mais combien n'en avons-nous pas en tout genre ! L'inconséquence et la folie sont ici-bas les principaux ministres de l'opinion, qui est la reine du monde.

ARTICLE VIII.

* *Lettre singulière.*

J'AVOIS conçu, mon charmant papa, l'opinion d'avoir pour mon logis un trou obscur à Saint Victor, au-bas du pays latin.

Mon goût m'y portoit, ma passion l'ordonnoit, mais l'abord du canton m'a paru alarmant. Chacun a sa raison ou son motif bon ou mauvais pour agir. Plus ou moins d'or à Paris contraint l'inclination. Un pouvoir sonnant fait la loi qu'on doit subir pour choisir du blanc, du noir, ou du gris. Un climat trop haut ou trop bas produit, m'a-t-on dit, tantôt un air lourd, froid, mal-sain ; tantôt un air trop vif : je pourvoirai à tout, avant d'avoir pris mon parti pour un oui ou un non. J'approfondirai mon local ; j'irai courant jusqu'aux confins, pour savoir si l'on m'a fait un rapport vrai du Canton Victorin.

J'ai cru qu'un fauxbourg lointain iroit à ma situation. L'on y vit sans façon, à l'abri d'un tas d'oisifs, à coup sûr importuns ; sauvons-nous d'un poison si fatal.

D'abord ma maison paroîtra trop loin aux gros richards, d'accord ; mais j'y vivrai sans bruit, sans fracas, affranchi d'un chaos assommant. Aujourd'hui languissant, quasi moribond, il faut fuir un vain concours d'animaux plats ou suçants.

J'irois, sans fruit, offrir mon tribut aux Grands qui sont toujours dans la dissipation. Ils sont distraits, vains, ou rampants ; laissons donc un tourbillon fatigant pour moi.

Un avorton blanchi sous Mars, iroit, sans profit, offrir à nos brillants Milords la croix d'un soldat appauvri, mal-dispos, qui, sans

condition, n'a plus qu'un bras sous un moignon vacillant. L'on riroit à son minois. Craignons un affront dû aux sots. Un intrus vit au plus mal à la Cour, soit sous un lambris, soit au grand commun. Il s'y voit honni, si l'on n'y craint pas son pouvoir, ou s'il n'a pas l'appui d'un favori puissant.

Pour moi, caduc, sans un liard quasi vaillant, j'aurai, au moins, l'oubli humiliant pour mon lot sûr. Fuyons donc un sol inconnu. Vivons tout bas incognito. Arrosons nos choux dans un coin.

L'amour n'a plus d'attraits piquants pour mon goût. J'ai dit bon soir aux plaisirs bruyants, qui ont pris aussi mon tronc titubant à guignon; ainsi disons *à bon chat bon rat ;* ou plutôt,

Ils sont trop verds et bons pour nos goujats.

Par soumission, soyons un grivois obscur sur la fin d'un long jour. Visons au salut pour moi, pour mon prochain, compromis par mon mauvais ton.

Faisons aussi mon calcul. J'ai pour tout saint frusquin vingt-cinq louis par an, qui n'iront pas jusqu'au bout pour fournir à mon habitation, mon bois, mon chalit, mon bouillon, mon surplus.

Plus, il faut au moins six francs par mois pour du chocolat, du tabac ; du punch, qu'on m'a dit sains pour moi.

Un habit brillant n'a jamais fait mon ambition ; mais, du moins, faut-il l'avoir bon,

chaud ou froid, suivant la saison. L'on iroit mal tout nu. Sans un abord cossu, joli ou important, on languit dans l'inanition. Tout humain, fût-il Platon, Catinat ou Job, qui n'a ni pain, ni vin, ni son gigot sûr, ni appui pour son pot futur, doit mal dormir la nuit. Il maudit son sort au point du jour, si-tôt qu'il paroît sur l'horizon.

Ajoutons-y, pour ma part, ma contribution aux maux du corps. Suivant la saison, j'ai pâti plus ou moins, à partir du front jusqu'au bout du talon. L'on plaint sur son grabat un vrai soldat, qui n'a jamais craint ni fusil, ni canon, quand il a fallu courir aux coups. J'ai suivi un fatal instinct, sans qu'on m'ait jamais vu ni poltron, ni fanfaron. L'on m'intituloit *un bon luron*, *un franc faraud*. La mort baissant sa faulx, a fait chou blanc sur mon casaquin. Un pur hasard m'a fait surgir au port, mais sans biscuit. Par fois l'on vit plus tard qu'on n'avoit cru; voilà mon cas positif. Jamais craintif, jamais soumis au joug, j'ai voulu courir par-tout, pour n'offrir plus à la fin qu'un vagabond plaintif, qui n'a acquis ici-bas ni maison, ni ami, ni patron. Nos bons compagnons sont tous disparus. Où souffriroit-on aujourd'hui l'inaction d'un gaillard ignorant qui n'a jamais appris un mot d'instructif où d'amusant? Bacchus a fait tout mon savoir, l'Amour a fait mon plaisir, Mars m'a instruit pour la narration d'un combat. Oublions qu'ils m'ont connu.

Hardi champion, battant ou battu, j'ai toujours ri, j'ai toujours dit ma chanson. J'aimois à dormir au bruit d'un tambour. Au camp, nous chassions aux Housards. A la garnison, l'on buvoit, on dansoit, on jouoit du violon. Nous lisions, dans nos loisirs, l'Almanach Royal, ou Nostradamus: voilà nos occupations; voilà tout mon savoir.

J'ai combattu vingt ans pour un bon, pour un grand Roi, qui m'a nourri quasi gratis. Vingt-cinq ducats par mois, mon butin, mon droit aux contributions, ont fait ma part. Ils m'ont suffi, je n'ai jamais fait voir mon dos; mais un maudit combat à Rosbacq m'a mis sur cu, sans un sou. Il faut languir, sans pouvoir garnir mon pourpoint.

Quand on vit sur un fonds d'autrui, l'on mord tout bas son licol. L'on dort mal, l'on conçoit un noir souci; alors moins d'un an suffit pour courir à la mort, sans sortir du lit. Mais allons toujours. Bravons tout haut un sort dont tout animal doit garantir son individu. Chassons un pronostic fatal aux bons vivants. Vivons, si nous pouvons, gais jusqu'au bout, sans mourir par la faim, la soif, l'assassinat, ni un noir chagrin. Vivons pour jouir du don qu'on nous a fait d'un bon Roi. *Vivat Ludovicus.*

J'aspirois à vous voir; mais j'ignorois où nous pourrions discourir. Il fait grand froid. Quand on pourra sortir sans manchon, nous

choisirons un jour pour nous unir aux Capucins, au Cours, ou au Faxhall, à Passy. Bon soir, mon voisin. ETIENNE L'ÉVEILLÉ.

A Pantin, ce 8 Avril 1776.

Cette Lettre est singulière, en ce que la lettre *E*, qui est si commune, ne s'y trouve pas.

ARTICLE IX.

* *Moralité.*

UN Grand vante sa force, et fier de son éclat
Il veut se faire craindre : un petit rien l'abat.
Il languit, il s'éteint ; et dans sa dépendance
Du dernier des mortels il brigue l'assistance ;
Il connoît son néant, il redoute la mort,
Et contre un mendiant il troqueroit son sort.
L'homme contre l'orgueil n'est pas assez en garde :
Le seul bien qu'on a fait est une sauve-garde.
N'oublions donc jamais que l'abus du pouvoir
Est un jeu du matin, et le tourment du soir.

ARTICLE

ARTICLE X.

* *Complainte, sur air connu.*

LE titre de *Majesté* est consacré aux Rois, celui d'*Altesse* est attribué aux Princes ; les Cardinaux s'intitulent *Eminence ;* les Evêques s'appellent *Monseigneur ;* les Ambassadeurs sont traités d'*Excellence*, et l'on donne aussi le *Monseigneur* aux personnes constituées dans les hautes places de la Magistrature. Le respect et le besoin ont introduit ces distinctions, la vanité les a adoptées; et elles sont les symboles de la vénération qu'on doit à l'autorité à laquelle on est soumis. Mais par malheur le Vocabulaire ne s'est pas étendu jusqu'à la Puissance intermédiaire, et l'on se trouve embarrassé sur le choix des expressions qu'on doit employer lorsqu'on n'a à implorer que des influences subalternes, telles que *Messieurs les premiers Commis de Bureau*, *Messieurs les premiers Secrétaires*, et autres grands personnages, dans l'antichambre desquels on est forcé de passer humblement et ennuyeusement la moitié de sa journée.

C'est dans le cas précis où je me trouve vis-à-vis du premier Secrétaire d'un Grand, dont je n'ai pas le bonheur d'être connu.

J'ai été nécessité à lui confier des papiers

essentiels à la possession d'un petit domaine que j'ai, et qui constitue mon unique fortune.

Il devoit les examiner, me rendre réponse, et me les remettre. Il n'a fait aucune de ces trois choses; et après des courses inutiles pendant six semaines, un subalterne m'a dit à l'oreille que mes papiers étoient égarés.

J'ai insisté patiemment, sans me rebuter; mais je n'ai obtenu, pour prix de ma patience, que des réponses vagues, sèches, et peu satisfaisantes. J'ai représenté qu'on devoit faire la recherche de mes titres, et que s'ils étoient perdus par celui qui les a reçus, son successeur auroit encore bien plus de peine à les retrouver dans le chaos où ils sont confondus.

Mes instances ont été inutiles. Cependant on me poursuit pour des droits que je ne dois pas, je presse, j'insiste, je perds mon temps; on me regarde, on m'écoute à peine, et l'on m'échappe par un faux-fuyant.

Je ne sais plus de quels termes me servir pour attendrir mon phlegmatique persécuteur qui me laisse faire des frais. Je n'ose l'appeller *Divinité*, ce seroit un blasphême. Il y auroit de la dérision à le traiter de *Majesté ou d'Altesse*; il me feroit honteusement chasser. Le *Monseigneur* est réservé à son Maître. Je ne puis pas l'intituler *votre Grandeur*, il est très-petit, et prendroit mon expression pour une ironie. Votre *Grosseur* seroit encore plus ridicule, quoique plus approchant du vrai.

Votre *Excellence* passeroit pour une fadeur, parce qu'on dit qu'il ne vaut pas grand chose; ainsi je suis dans le plus grand embarras sur le choix des termes qui pourront l'inviter à m'expédier

On m'a conseillé de m'arrêter à ceux de votre *Importance;* mais je crains encore qu'il ne s'en offense, et que le triste rôle qu'on me fait faire depuis un an, ne devienne plus fatigant.

J'avois été tenté de m'adresser au supérieur de mon bourreau; mais on m'a assuré, qu'ayant la confiance plénière, il seroit écouté préférablement à moi: ainsi qué j'en serois pour de nouveaux frais et de nouveaux dégoûts.

Je ne sais donc plus à quel saint me vouer, et mon embarras est d'autant plus grand, qu'un petit Commis du Bureau m'a dit confidemment que mes pauvres papiers avoient été mis en pieces, et dévorés par les chiens de chasse de son supérieur, qui, sur leur vétusté, les avoit cru faisandés.

J'avoue que je suis pénétré de douleur d'avoir acquis un pareil Chartrier; mais au moins il faudroit m'en faire l'aveu, et s'employer à réparer un désastre qui met en compromis le mince patrimoine qui me reste pour vivre.

Je crois encore qu'il est de l'ordre public de défendre à Messieurs les premiers Commis,

à Messieurs les premiers Secrétaires et autres Dépositaires, d'avoir des chiens de chasse déchirants, ou du moins de les laisser fourrager dans les dépôts où reposent des titres précieux aux Particuliers.

Un premier mal en enfante toujours un second. Quand on a tort avec un client, on se croit toujours autorisé à l'éviter ou à le mal recevoir. C'est la position chagrinante où je me trouve à l'égard de mon tyran. Je suis congédié, baffoué, excédé, parce que, dit-on, il a un chien mal élevé, qui a pris mes titres pour du gibier : est-ce ma faute, à moi ? T. P. D.

ARTICLE XI.

*Preface de la Vie de M. B*****, honnête homme à systêmes.*

NOUS nous sommes toujours fermement proposé de n'écrire que pour édifier, dire du bien, ou amuser : c'est la raison qui nous fait choisir, par préférence, l'histoire de M. B*****, persuadés que le sujet fourniroit amplement matière à suivre notre goût, et à satisfaire notre inclination.

Trop de gens se mêlent de déchirer l'humanité en général, et de critiquer les Particuliers sur lesquels on fixe les yeux. Les efforts qu'on a faits, à cet égard, ont été peu fruc-

tueux. Les hommes, malgré les Précepteurs, restent ce qu'ils sont : il est donc inutile de se consumer encore en tentatives qui ne produiroient pas davantage. Il est plus doux d'encourager les hommes par la louange, que de les aigrir et de les rebuter par la satyre. Ainsi, laissant à l'écart des vices toujours combattus, et toujours renaissants, il vaut mieux célébrer des vertus qui, en honorant l'espèce humaine, peuvent servir d'exemple et exciter l'émulation.

Il faut convenir qu'il y a peu de modèles, parce que l'homme a des foiblesses inséparables de son être ; mais il est des mortels plus voisins de la perfection que les autres ; et ce sont ceux-là qu'il faut chercher et préférer, pour les mettre en évidence sur le piédestal. Alors le Public s'édifie, l'Auteur écrit sans trouble, sans remords ; les honnêtes gens lisent sans indisposition, sans dégoût ; le Libraire vend sans inquiétude, et il n'y a que le méchant dont l'ame s'irrite ou s'affadit, et qui rejette l'ouvrage avec humeur. Or, ce n'est pas un grand malheur que de se voir rebuté par ces contempteurs de la société, pour lesquels le fiel et l'absynthe sont des mets analogues. Ils se flattent bien d'éclairer, d'instruire ; mais c'est une erreur : personne n'est dupe du prétexte dont leur malignité s'autorise. Ils révoltent au contraire. Leur feu de bois verd répand plus de fumée que de flam-

me; et l'on voit presque toujours qu'ils ont moins cherché à se rendre utiles, qu'à satisfaire leur goût, leur orgueil ou leur intérêt personnel.

Nous ne nions pas que l'empressement du Public pour certains ouvrages, ne soit un motif déterminant : un livre se débite et hausse de prix en proportion de son obscénité et de son audace : mais le profit passager est plus que compensé par les inquiétudes de l'Auteur qui a intérêt de se cacher, et par le mépris des gens de bien auxquels il faut qu'il se dérobe par son silence.

Nous pensons que les plus fameux Auteurs mêmes n'ont pas acquis, par des chef-d'œuvres, le droit d'écrire des noirceurs, des impiétés, des ordures et des diffamations. Ce sont des taches indélébiles dans le tableau de leur vie : ainsi que doit-on penser de ces satyriques obscurs, qui, sans avoir jamais rien produit d'utile ou d'agréable, lancent, à la faveur des ténèbres, des traits dont l'honneur et la vertu rougissent? Ecartons donc ces pestes publiques, ces Professeurs infames de libertinage, qui sont la terreur des pères et le fléau des enfants : que les gens de bien se réunissent pour les accabler de mépris; qu'on n'achète plus si chers les ouvrages de ce genre, qu'on ne les dévore plus : les Libraires, qui ne sont guidés que par l'avidité du gain, se dégoûteront bientôt de les vendre, les Colporteurs de les préconiser, et

les mauvais Auteurs d'en composer. C'est l'amour et la nécessité de l'argent qui les multiplient; et tant qu'on trouvera du profit à les faire, la société en sera infectée. Oui, l'intérêt fait les livres obscènes ou satyriques; la curiosité et l'amour-propre les achètent, à quelque prix que ce soit, et se rendent les mères-nourrices de la perversité. La vanité s'en mêle, et l'on cherche, par émulation, à les obtenir des premiers : or, c'est une préférence que l'on fait payer cher, et dont souvent on se repent, quand l'enthousiasme et l'illusion sont dissipés.

Le débit des meilleures choses est moins profitable, que celui des choses hardies et licentieuses. Tant qu'il y aura des hommes, la vente des denrées utiles élevera moins de fortunes, que celles des productions dangereuses et des inutilités. C'est une vérité qui n'a pas besoin d'être prouvée.

Plaignons la défectuosité du cœur humain, et cherchons à nous guérir de nos foiblesses, en nous fortifiant par des exemples dignes d'être imités, et capables de nous préserver des écueils qui ont entraîné la ruine de nos semblables.

M. B*****, recommandable par toutes sortes de bonnes qualités, est un homme dont la vie doit instruire, et peut servir aussi de préservatif à tous ceux qui, par une facilité curieuse, se laissent éblouir et emporter par

tous les goûts qu'on leur fait épouser, sous le spécieux prétexte de faire acte de citoyen, et d'élever, par des épreuves, leur esprit à des connoissances nouvelles.

Tous les faiseurs de projets sont adulateurs et insinuants : un homme facile cède aux compliments, et, de bonne foi, il a la simplicité d'observer et d'éprouver ce qu'on lui propose ; mais pendant qu'à force de systêmes et de spéculations, il se flatte de forcer l'admiration publique, il se plonge dans une pauvreté réelle, et ne s'apperçoit de son naufrage que lorsqu'il ne peut plus regagner le port. Ses séducteurs, qui le voient lutter contre les flots, l'abandonnent, en levant les épaules de pitié. C'est le triste tableau que la vie de M. B***** offrira à tout Lecteur attentif.

Notre Héros étoit plein d'esprit, et il avoit reçu une excellente éducation. Son naturel étoit heureux, et sa fortune considérable. Il possédoit des vertus morales et chrétiennes : il faisoit de bonnes œuvres : cependant une crédulité curieuse l'a fait vivre malheureux, et lui a fait trouver la mort dans le sein de l'oubli et de la misère : concluons-en que l'esprit n'est pas toujours un guide sûr, pour empêcher les hommes de faire bien des sottises ; qu'au contraire, c'est souvent un agent propre à les multiplier, et qui nous rend plus blâmables après les avoir commises.

Rendons donc justice aux vertus stériles

de M. B*****, mais blâmons le triste usage qu'il a fait de ses avantages; et, tout en admirant ses bonnes qualités, souhaitons que nos pères ni nos enfants ne lui ressemblent pas.

« Quand la Vie de *M. B* ***** paroîtra, nous ne manquerons pas d'en rendre compte ».

ARTICLE XII.

Lettre sans I.

COMMENT vous portez-vous, ma belle Flore? Mon humeur veut vous gronder un peu, et tout en douceur. C'est le rôle d'un amant désœuvré, auquel on pardonne de murmurer par un excès d'amour.

Vous me mandez des nouvelles étrangères à mon cœur, et vous gardez *le tacet* sur les événements que vous savez m'être les plus chers.

Vos enfants, votre grossesse, vos nerfs, vos langueurs, votre chûte et le rhume, n'ont pas trouvé place dans le compte que vous me rendez de votre état et de vos passe-temps. Vous me supposez, sans doute, un Prophete dont les vues s'étendent à tout, même à la santé d'une malade absente.

Pour vous donner une leçon, apprenez que mon état fâcheux est débarrassé des entraves de l'Art de l'Esculape et de ses Suppôts. L'Ecole de Salerne a perdu son procès

contre ma frêle substance. Un repos favorable, sans le secours de la manne et du séné, m'a rendu mes forces, mon courage et mon goût pour toutes les choses bonnes et agréables.

La table, les cartes et les promenades font l'amusement de ce beau canton, où la nature s'est plu, par préférence, à orner la terre de ses dons. Nous sommes sept hommes avec quatre Dames, c'est assez pour s'amuser. Nous nous couchons de bonne heure, et nous nous levons de même, pour haranguer l'aurore.

Nous chassons peu, et le Gouvernement ne nous occupe pas plus que l'algèbre. Les Savants sont rares dans la contrée, et chacun parle au hasard, selon sa portée et sa force naturelle. Quelques sots emportent la palme.

Nous avons un Pasteur reçu Docteur, et peu Docte. Ses Prônes souvent longs et monotones nous endorment; malhonnêtement nous ronflons tout haut, et nous manquons, malgré nous, à la décence convenable dans un Temple. Est-ce notre faute, ou celle du Prôneur?

Le temps est beau et doux, cependant plus chaud que de coutume en Septembre. Convenez que la campagne dans l'automne, outre l'abondance, offre un charmant spectacle à ses amateurs.

La nature regardée de près, présente à chaque moment des tableaux propres à éton-

ner, et à pénétrer l'ame de respect envers l'Auteur de tous les chef-d'œuvres offerts à notre vue.

Les montagnes, les vallons couronnés de verdure, font un ornement qu'on ne se lasse pas de regarder; et les trésors dont nous sommes comblés annuellement pour notre bonheur, nous prouvent que le hasard n'a pas enfanté l'assemblage pompeux et abondant dont notre vue est frappée.

Heureux les Campagnards, Horace l'a pensé. Un bon Laboureur peut être un homme heureux. L'on dort plus fermement sur l'herbe des champs que sur le duvet de la Cour. Sans reproche, sans remords, l'on rêve agréablement.

Rendons sans cesse hommage aux beautés dont nous sommes entourés; que n'êtes-vous du nombre ? Mon ame avoue, en pensant à vous, que de tous les tableaux répandus sur ce bas atmosphère, la femme est le plus tentant, le plus séducteur, sur-tout quand elle a, à votre exemple, les graces naturelles attachées aux charmes d'un caractère heureux, sage et amusant.

Vous formez le rondeau de mes études. Après un quart-d'heure de lecture, après quelques moments d'écart dans les nues, après quelques propos d'usage ou de morale, ma tête retourne sans cesse à vous avec empressement pour s'arrêter. Elle se sent désolée de ce que mon corps n'est pas à vos ge-

noux, pour partager avec vous les tendres élans dont mon ame est transportée.

Votre santé, votre tendresse et votre présence sont les termes où tendent mes vœux perpétuels. Ma fortune dépend des unes et des autres.

Conservez-les pour me rendre complettement heureux. Mon bonheur se concentre dans le vôtre.

Mandez souvent comment vous passez le temps. Les nouvelles du monde et de la Cour m'affectent peu. Mon attachement sans mesure demande du personnel. Mon zèle et mon amour ne sont affamés que d'apprendre l'état au naturel de votre santé et de votre cœur. Ma volonté vous embrasse en tout et partout, charmante Flore.

Ma lettre renferme un secret, tâchez de le pénétrer.

ARTICLE XIII.

Lettre sans O.

DÈS demain, cher ami, je vais chercher une retraite chez les Capucins. J'ai malheureusement perdu au jeu, l'argent que ma mère m'a remis, afin d'acquitter des dettes criardes. Elle en est furieuse. Ses biens risquent d'être saisis. J'en suis la cause, et je me désespère jusqu'à m'arracher les cheveux. J'ai

déjà parlé au Père Gardien du Marais, qui m'a dit de revenir à la huitaine. Tu riras quand tu me verras une belle barbe et une besace sur les épaules. La jeunesse est sujette à de terribles écarts. Je sais que je figurerai mal avec un habit de bure, des sandales, et les jambes nues, à l'exemple des animaux, mais je suis dans la nécessité malheureuse d'expier mes fredaines. Il faudra vivre sans argent, sans chemise, jeûner, prier se discipliner: cette vie est dure; cependant j'aime mieux être fustigé de ma main que de celle d'un étranger qui ne m'épargnera pas, si je me laisse saisir. Je sens que l'état auquel je me livre a ses risques, mais je ne suis pas maître d'agir à ma fantaisie. Ma pénitence n'est que la suite nécessaire de l'état fâcheux qui m'accable. La Dame chauve m'a tenté, et j'ai été dupé, ainsi qu'un blanc-bec sans expérience, par des femmes intrigantes. Cette ânerie m'affublera d'une livrée grise.

Ne crains pas que j'aille humblement faire la quête, c'est un métier auquel je n'entends rien, et qui est humiliant; j'aspirerai à devenir Père, et je parviendrai aux dignités supérieures. Un Gardien a des privilèges. J'irai dans les campagnes prêcher, dire la Messe, éteindre le feu, et aider les Curés dans leur desserte, cela vaut quelque petite aubaine. Ma vie sera plus utile à la patrie que celle d'un Bernardin et d'un Célestin, qui, richement rentés, passent le temps à table, et

vuident plus de pintes de vin qu'ils ne lisent de livres. Je sais passablement de latin. J'étudierai et même j'irai jusqu'à apprendre un peu d'hébreu. Les jeunes gens l'étudient afin d'expliquer l'Ecriture. Je sens, à la vérité, une rude peine à quitter la jeune Babet. Elle est gentille, fraîche, entendue. Elle aura du bien, et j'ai desiré m'unir à elle par le mariage. Sa tante m'en a flatté, mais il n'y faut plus penser. Cependant le sacrifice est rude. Une charmante maîtresse et une femme fraîche, valent mieux qu'une capuce de laine et un cilice de fer. Ces idées me tuent, quand je pense qu'une cellule est le seul asyle qui me reste, et qu'il faut dire un éternel adieu aux plaisirs du siècle.

Ma mère irritée me prépare une chambre chez les Lazaristes; mais je préfère à ce supplice celui de me précipiter dans la rivière la tête la première. J'ai été tenté de m'arranger avec un Capitaine; mais ma taille est petite, et je suis timide à l'excès. Une épée me fais fuir, et la guerre n'est nullement à ma bienséance. Je préfère d'être Abbé.

Un Sergent à qui j'ai parlé, et qui m'a brutalisé, m'a causé un mal de nerfs qui m'a duré vingt-quatre heures. Un feu de paille me fait mal aux yeux, jugez de l'effet que peuvent causer sur ma machine un fusil et le bruit de l'artillerie. Un déserteur va aux galères, et c'est une vilaine perspective qui m'effraie au simple récit.

J'aime ma liberté et je suis menacé de la perdre. Tâche, par tes amis, de me remettre en grace auprès de ma mère. Elle aime l'argent, mais elle est assez pieuse, et elle a un Prêtre de Saint Sulpice qui la dirige à sa fantaisie. Qu'il lui parle de Dieu, qu'il lui fasse peur du diable; peut-être la ramènera-t-il à des sentiments plus humains. Elle n'est pas curieuse de faire un Capucin dans sa famille. Elle n'a qu'à s'imaginer qu'elle m'a avancé mille écus sur l'héritage qui me reviendra quand elle quittera la terre. Il sera difficile de la déterminer, mais elle a de la vanité, et elle est capable de se laisser prendre par la patience, la fadeur et les caresses. Si elle résiste, je m'enterre définitivement. Je ne me fais déjà plus raser; et n'ayant pas de gîte ni d'espèces, je me prépare d'avance la face pâle d'un pénitent. J'ai déjà l'air d'un échappé d'Assise. Il ne me manque plus que des stigmates, et je serai à peindre. Tu recevras ma figure si tu en es curieux.

Au reste, le métier que j'embrasse est assez avantageux dans la vie présente et la vie future. Un Quêteur de la rue Saint-Jacques m'a assuré qu'il n'y a jamais eu de Capucin dans l'enfer. C'est apparemment parce que dès leur arrivée au Ténare, le feu leur brûle la barbe, et qu'ils deviennent Picpus. Je ne sais s'il faut se fier à lui, mais ce n'est pas sa charlatanerie qui me déterminera. La nécessité seule sera le guide de ma prise d'habit. Il me

faut plus de cinquante écus avant d'être admis chez les Pères, et je ne les ai pas. Cette exigence m'embarrasse, et ne fera pas rire ma digne mère. Fais-lui entendre que ce sera perdre de l'argent, que de payer les frais de ma captivité perpétuelle. Peu-à-peu le temps la calmera. Elle n'a à sacrifier qu'une année de revenu; est-ce se rendre dépensière envers un fils unique qui l'aime tendrement?

Il est vrai qu'il y a deux ans, je lui en fis payer à-peu-près autant au sujet d'une petite Danseuse qui me dérangea la cervelle; mais ne faut-il pas que jeunesse se passe? Le bien des pères appartient, dans le futur, à leurs enfants. Le jeu et les filles présentent à l'expérience des écueils dangereux. J'en suis pleinement la victime, et ma résipiscence sera suivie du plus exact régime de sagesse. J'en atteste le Ciel, la terre et mes camarades. Persuade ma mère et sa suivante de cette vérité. Inculque-la au Directeur de sa sainte ame. Tire de la Capucinière une victime du dépit. Ce sera un bienfait signalé. Ma gratitude ne négligera rien, et travaillera sans cesse à m'acquitter d'un service essentiel à la félicité de ma vie. Je suis, &c.

A Paris, le 15 Avril 1776.

ARTICLE

ARTICLE XIV.

Anecdote.

« RAISIN, fameux Comédien, prétendit que ses camarades ne lui avoient pas rendu juſtice en certaines circonstances. En conséquence, il ne voulut plus monter sur le théatre. Quelques-uns de ses amis, fâchés de ne le plus voir sur la scène, l'engagèrent dans une partie de plaisir, au village de Vaugirard. La compagnie s'y assembla en bon nombre. Lorsqu'il arriva, il se vit saisi, arrêté, traité comme un criminel, interrogé, et son procès lui fut fait sur le champ d'une manière comique. On le condamna à reparoître sur la scène dans le mois. Il exécuta la Sentence, et représenta avec succès jusqu'à sa mort, qui arriva deux ou trois ans après. Son procès fut fait par la société, en vertu d'une commission, au nom du Public. En voici la teneur » :

LE PUBLIC, Empereur des volontés, Grand-Maître du libre arbitre, Souverain des décisions, Censeur impitoyable des mauvaises choses, Dispensateur sévère des approbations et de la renommée, Juge naturel et irrécusable de tout ce qui se dit, s'écrit, et se débite dans ce bas-monde. A TOUS LES PARTICULIERS

NOS OFFICIERS ET NOS SUJETS, SALUT. SAVOIR FAISONS que comme ainsi soit, que ceux qui se sont une fois engagés à notre service, et qui, par leurs rares talents et leurs qualités supérieures dans toutes sortes d'emplois et de professions, ont mérité notre estime et notre approbation, ne puissent les abandonner injustement tant qu'ils sont en état de les exercer, et par le seul effet d'une imagination déréglée, et par-là nous priver du plaisir que nous ressentons à les voir réussir et se signaler par des actions éclatantes. La cessation du travail, la mollesse, la débauche ou le trop grand repos étant d'ailleurs très-préjudiciables à ces esprits, et les jetant dans un relâchement, une négligence, et un oubli d'eux-mêmes qui leur fait perdre, en peu de temps, la réputation qu'ils se sont acquise : A CES CAUSES, ayant appris que Raisin, qui a fait jusqu'à présent les délices de nos Spectacles, également recherché et estimé de tous nos bons Sujets, et particulièrement de ceux qui habitent notre Empire du Théatre, notre Royaume de Parterre, et nos Provinces des hautes et basses loges, avoit tellement oublié ses engagements, ce qu'il doit à lui-même, à la bienséance, et à la justice que nous lui rendons, par l'estime générale que l'on fait de son mérite, et de l'usage qu'il sait faire des talents dont il est avantageusement pourvu ; mais

nous avons été informés également que ledit Raisin s'étoit dégoûté de sa profession, et que, par une défection préjudiciable à nos ordres, à nos divertissements, et à sa propre réputation, il avoit cessé de continuer ses services, et de remplir les devoirs de sa profession; A QUOI étant nécessaire de pourvoir et d'empêcher le cours d'un si grand désordre, nous ordonnons que, dans le jour qui sera par nous indiqué, ledit Raisin sera tenu de comparoître devant nous pour reprendre ses fonctions ordinaires, et continuer à nous donner, avec succès, les plaisirs et les agréments qui lui ont attiré jusqu'à présent une distinction particulière et une considération générale dans toute l'étendue de nos Seigneuries comiques, sinon, et à faute de ce faire, ORDONNONS qu'il sera arrêté et conduit prisonnier dans nos prisons du sens-commun, et gardé à vue par nos Huissiers ordinaires, jusqu'à ce qu'il ait repris l'esprit de son état; ordonnons pareillement qu'il sera oui et interrogé sur les faits qui seront donnés par notre amé et féal Conseiller et Procureur-Général en la présente Commission le Sr. J.... et son procès fait et parfait par nos amés et féaux Conseillers M... Président, J... T... Em... G... H... et P... Commissaires à ce députés, et les instructions faites par Ch... notre Greffier ordinaire; et comme il est du bien de la Justice, et de l'équité naturelle

d'établir des punitions proportionnées à de tels attentats, et de découvrir les complices, fauteurs et adhérents de ces actions criminelles, NOUS ORDONNONS que ledit Raisin, en cas de dénégation des faits, pourra être appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, qu'on ne pourra neanmoins lui donner qu'avec un délicieux vin de Champagne, sûr que cet excellent breuvage fait dire la vérité mieux que l'eau ; et comme ledit Raisin est dépourvu de conseil, nous lui permettons d'en choisir un, entre ceux de ses amis qui ont désapprouvé sa conduite, auquel permettons de fournir audit Raisin, pendant le temps de sa détention, au lieu de tabac, de l'ellébore, de la bétoine, et autres herbes amies du cerveau, capables de dissiper les malignes vapeurs dont il est affligé, et desquelles, avec leur secours, il lui sera facile de se dégager. Mais si ledit Raisin persiste dans son refus, NOUS ORDONNONS qu'il sera condamné aux peines portées par nos Ordonnances contre les déserteurs des plaisirs publics, en lui coupant la parole, retranchant ses mines, et le privant, à perpétuité, de la présence et de la communication avec ses amis ; et au cas que, par un repentir digne de la bonté de son naturel, ledit Raisin se soumette à rentrer dans son devoir, fasse abjuration de ses erreurs, et supprime les bonnes ou méchantes raisons qui ont servi de

prétexte à son injuste défection, PERMETTONS à nosdits Commissaires de lui remettre toutes les peines qu'il a encourues, même de le décharger de la terrible condamnation des sifflets, la plus sensible à ceux de sa profession, et de le rétablir, avec acclamation, dans notre estime et dans celle de tous les gens de bon goût.

Telle est notre souveraine volonté.

Donné à Vaugirard, le 21 Mai 1692.

Signé, PUBLIC.

« Cette Sentence auroit pu s'appliquer à plusieurs successeurs de ce fameux Comédien, à qui leur profession permet de la sensibilité, sans humeur ».

ARTICLE XV.

Mémoire fourni au nécrologe des vivants, par Mademoiselle la P six étoiles.

§. I.

JE naquis à Nancy en 1753, mon père étoit Architecte, et ma mère avoit uniquement aimé son mari jusqu'au moment où le sieur A *six étoiles* en fit la connoissance. Je dois dire, pour la justification de mon sexe, que ce fut mon père qui introduisit A *six étoiles* dans sa maison, et qui, malgré sa femme, l'y

admit bientôt à titre de pensionnaire. Je ne sais pas au juste si mon père étoit bon Architecte; mais il paroît, par sa conduite, qu'il avoit la fureur de juger de tout, et qu'il se piquoit d'avoir les goûts les moins analogues à sa profession. Le sieur A *six étoiles* étoit venu à Nancy avec une troupe de Comédiens; et comme, au défaut de l'excellent, le médiocre a des droits à l'admiration, les suffrages lui furent prodigués. Ce fut à raison de la supériorité de ses talents, que mon père le rechercha : il crut que le plus habile Architecte devoit héberger le meilleur Comédien. Ma mère eut beau faire des remontrances : son mari lui apprit que tous les arts étant frères, il étoit sans conséquence qu'elle logeât sous le même toît avec un Comédien, quoiqu'encore jeune et jolie; et elle le crut, ou fit semblant de le croire.

J'avois alors six ans, ainsi j'ignore une grande partie des détails de ce qui se passa entre l'hôtesse et le pensionnaire : moi, qui caressois tout le monde, je ne pouvois pas me scandaliser aisément; et comme je ne mettois aucune finesse dans des jeux de main ou des pelotades d'usage entre enfants, je ne considérois ma mère et A *six étoiles*, que comme des gens de mon âge.

Mon père, qui ne pensoit pas comme moi, et qui s'étoit assuré de la vérité de certains rapports innocents que je lui avois faits, com-

mença à se repentir de son propre ouvrage, et trouva mauvais que ma mère aimât un homme qu'il l'avoit forcée d'estimer. Sa jalousie s'expliqua en termes énergiques, et le Comédien, qui ne vouloit point ensanglanter la scène, fit à Madame la P *six étoiles* une proposition qu'elle accepta. Ce fut de l'enlever. A *six étoiles*, soutenu de ses petits talents ne doutoit de rien; on l'avoit applaudi à Nancy; il crut, ou du moins se persuada qu'il le seroit à Paris. Nos amants s'y rendirent, et je fus de la partie.

On dit qu'aucune Coutume ne fixe les droits d'une femme qui quitte son époux, pour fuir avec son amant. Cet oubli nous force à juger nous-mêmes, en ce cas, sur l'étendue de nos répétitions. Ma mère usa modérément d'une faculté illimitée : un peu d'argent, quelques hardes, très-peu de ce qu'en Province on appelle bijoux, voilà tout ce qu'elle emporta; et le Sr. A *six étoiles* ne manqua pas de lui dire que c'en étoit trop, puisque la fortune n'attendoit que son début à Paris pour le combler de ses dons.

Le mérite d'A *six étoiles* ne put percer à Paris aussi rapidement qu'il l'avoit imaginé. Il se présenta inutilement aux Directeurs des différents Spectacles de la Foire; les emplois étoient remplis. Les gens de troupe ont le cœur bon, et les Comédiens de campagne sur-tout l'ont sensible à l'excès. La détresse

d'A *six étoiles* les affligeoit, et l'on avisoit tous les jours à la buvette des Grands-Danseurs, aux moyens d'affranchir un camarade des horreurs de la faim. Dans cette vue on proposa à mon papa (c'étoit ainsi que j'appellois A *six étoiles* à Paris) de s'occuper des exercices de la corde lâche ou tendue. Le desir de faire subsister son petit ménage, lui alloit faire embrasser cette dangereuse profession, quand il se ressouvint du pronostic d'une diseuse de bonne aventure, conçu en ces termes : *Tu passeras plusieurs rivières sans te noyer ; la mer ne t'engloutira point ; un boulet de canon pourroit te tuer, si tu allois à la guerre ; mais crains la corde.*

A *six étoiles* ne voulant point que son activité fût soupçonnée, fit part à ma mère de ses réflexions et de ses répugnances : elles furent approuvées. On se mit à bâtir de nouveaux systêmes ; on spécula sur des emplois au Théatre, sur des présents, des pensions ; des besoins actuels troubloient ces flatteuses idées, et l'on en étoit à *qu'allons-nous devenir ?* quand A *six étoiles*, se levant avec précipitation, prononça en homme inspiré : *l'amour y pourvoira.* C'étoit un oracle, mais éloigné ; et personne n'en pénétra le sens.

Madame la P *six étoiles* n'avoit eu qu'une foiblesse en sa vie ; il lui restoit encore des sentiments. Elle aimoit A *six étoiles* pour lui-même, et le lui fit bien connoître. Pendant

plusieurs années, le travail de ma mère et le mien furent nos foibles ressources: elles suffirent à trois personnes qui se chérissoient. Nous n'étions pas même absolument privées de plaisirs, puisque les spectacles des foires et des boulevards nous étoient ouverts.

Vint enfin le moment tant attendu; mon papa eut un emploi de second rôle dans un jeu. Les cinquante francs qu'il en tiroit par mois, ne répandoient pas l'abondance dans la maison, mais ils contribuoient à l'entretien de mon papa, et nous donnoient une considération dans les petits Spectacles, dont nous n'avions point encore joui.

Les honneurs changent les mœurs : j'ai éprouvé combien ce proverbe est vrai. Le premier pas d'A *six étoiles* vers la fortune, fut l'époque de son refroidissement pour ma mère. Elle s'en apperçut et gémit. Je commençois à connoître et à sentir, puisque j'avois douze ans : je la plaignis. Je ne pouvois alors que la plaindre. Mon horoscope étoit encore un mystère pour moi.

Le sort s'étoit déclaré pour A *six étoiles ;* chaque jour lui procuroit de nouveaux avantages. Quelques talents, beaucoup d'assurance : en faut-il tant à Paris pour parvenir au haut de la roue? Le Directeur d'A *six étoiles* lui confie bientôt les premiers rôles, bientôt un Grand se l'attache; les présents, les appointements lui tombent de tout côté; on se

l'arrache, il devient l'homme à la mode; et dans l'excès de sa confiance, il s'écrie : je l'avois bien dit. S'il fût mort dans ce temps-là, on l'eût pris pour un prophète. Le temps a fait voir qu'il s'étoit un peu trompé.

Le bonheur d'A *six étoiles* sembloit devoir mettre fin à nos misères : la reconnoissance de huit ans de services pouvoit suppléer à l'amour ; c'étoit l'opinion de Madame la P *six étoiles*. Au contraire, ce qui arriva d'heureux au Comédien pensa nous plonger dans la plus affreuse infortune. Depuis long-temps nous ne le revoyions que le soir très-tard, et de mauvaise humeur. Il ne répondoit souvent même à nos besoins les plus urgents que par des phrases mal sonnantes. Quel Noviciat pour une fille de quinze ans ! Une plus rude épreuve nous attendoit. Un soir qu'A *six étoiles* étoit rentré assez tard, avec un ami commun de la maison, il lui prit fantaisie d'effectuer un projet que sans doute il rouloit depuis long-temps dans sa tête.

La suite à Dimanche prochain.

ARTICLE XVI.

Lettre sans U.

J'allai hier, mon cher confrère, dans le Marais, chez le moins gras des Financiers de Paris. Le repas étoit excellent. Cinq personnes le partageoient, mon ami, sa femme, sa nièce, son Abbé et moi. La table étoit proprement garnie; et dès les entrées, le Maître de la maison songea à satisfaire le besoin de l'appétit. Il entreprit de manger des petits-pâtés, des cardons, et de tâter à différents mets : sa femme s'y opposa fortement, prétextant différentes craintes, comme le mal d'estomac, la migraine, &c. Le mari desirant n'être point en reste, prit les mêmes attentions à l'égard de sa femme; et par cette complaisance recherchée et tendre, s'ils se garantirent d'accidents, ils s'abstinrent de l'innocent plaisir d'essayer des mets délicats permis même à des malades. Le rôti, les salades, l'entremets, le dessert enfin ont été les objets de semblables soins. Moi, je mangeai en affamé; l'Abbé m'imita, et la nièce en grignotant s'attacha à empiffrer son chat d'Angora. Mais le Maître et la Maîtresse sortirent de table légers et dispos, malgré la faim et l'excellence de la chère destinée charitablement à des Etrangers et à des Parasites.

Je représentai en riant à mes hôtes, combien mal à-propos ils se martyrisoient en se retranchant des choses agréables, et faisant sans relâche le rôle imposant de Médecin : la foiblesse de tempérament, les attentions, les craintes et la tendresse maritale ont été les réponses à mes syllogismes, tendants à obliger des gens honnêtes, estimables ; mais s'aimant avec excès et mal-adresse.

Les hommes profitent rarement des biens possédés à titre de propres. Tel néglige sa femme charmante, et s'abandonne à sa maîtresse méchante et laide. Le Robin n'aime point son métier honorable, et il s'en distrait par des niaiseries. Le Militaire achète de brillants carrosses, et se promène à pied. Telles sont en partie les disparates de la société. Il paroît des règlements relatifs à l'Opéra. Nombre de Partisans zélés en seront mécontents et crieront. J'entends sans cesse dans ce pays-ci parler de liberté, et jamais on n'en profita moins en Librairie et en Spectacles. L'esprit badin rencontre des ambages, et malgré sa circonspection, il est exposé à des recherches incommodes. Il est bon de prendre son parti, et de se consoler en attendant des temps disposés à la gaieté.

Bon soir, mon loyal ami.

Paris, le 26 Avril 1776.

ARTICLE XVII.

* *Réflexions morales.*

AUX craintes du trépas l'esprit humain se livre,
Mais au fonds ce n'est qu'une erreur,
On cesse de souffrir dès qu'on cesse de vivre,
Et l'on n'a qu'une feinte peur.

LE pauvre tremble moins à son heure dernière
Qu'un riche avide de jouir;
Dès qu'il entend la mort frapper à sa chaumière
Il lui va froidement ouvrir.

LE Moine que l'ennui mine dans sa cellule,
Se console de ne plus voir
Son couvent, son Gardien, sa règle, une formule,
Et son fastidieux devoir.

UN vieillard épuisé qui, près du feu, végette
Abandonné de ses amis,
Ne sent plus que son mal, et foiblement regrette
Des jours empoisonnés d'ennuis.

UN dévot dont le cœur est rempli de la grace

Et de l'ardeur d'un saint amour,
Avec un doux espoir voit raccourcir l'espace
Qui conduit au sacré séjour.

UN malade accablé du poids de la souffrance,
Sans espérance de guérir,
Se plaint amèrement de sa triste existence,
Et n'aspire plus qu'à mourir.

L'INFORTUNÉ qui n'a qu'une méchante femme,
Des infirmités, des procès,
Et des fils libertins qui déchirent son ame,
Bénit l'instant de son décès.

LE pauvre débiteur qu'un créancier relance
Sans qu'il ait moyen de payer,
Ne voit plus que la mort pour avoir sa quittance,
Et l'invoque sans s'effrayer.

LES gens abandonnés par l'aveugle fortune,
Et que la misère poursuit,
Pour se débarrasser d'une vie importune
Font des vœux le jour et la nuit.

A de vains préjugés l'orgueil se sacrifie
Pour des rubans, pour des brevets,
Et le Marin jaloux court exposer sa vie
Pour le plus douteux intérêt.

ON craint de petits maux, et l'on brave la poudre,
Ou le sabre d'un ennemi;
Un soldat pour cinq sols court affronter la foudre,
Et meurt sans qu'on parle de lui.

EN amour, en repas, on s'excite, on s'excède,
On s'abandonne à son transport;
Pour prolonger ses jours ce n'est pas un remède,
C'est se dévouer à la mort.

CHACUN a son penchant qu'il se pique de suivre
Dans les travaux ou le plaisir,
Et quand nous paroissons desirer toujours vivre,
Nous ne travaillons qu'à finir.

LA vie est un fardeau dans le fonds, dans la forme,
Pour l'ame, l'esprit et le corps;
Mourir est un desir que rarement on forme,
Mais beaucoup voudroient être morts.

VIVRE est un agrément dans un état sublime;
Mais pour l'indigent ce n'est rien,
Quand la somme des maux sous lesquels on l'opprime
Surpasse la somme du bien.

*VERS adressés à M***, par le Syndic de ses Créanciers.*

QUAND le penchant qui nous domine
Au luxe sait nous entraîner,
Il faudroit du moins se borner
A faire sa propre ruine.

QUAND soi-même on s'est appauvri,
C'est libertinage ou folie;
Mais se jouer du bien d'autrui
C'est honteuse fripponnerie.

FAITES-VOUS alors Capucin:
Il faut être frippon et bête,
Quand on a volé son prochain,
Pour lever encore la tête.

ARTICLE

ARTICLE XVIII.

Suite du Mémoire fourni au nécrologe, par Mademoiselle la P six étoiles.

§. II.

LA nature du lien qui asservissoit ma mère à A *six étoiles* ne lui permettoit pas d'invoquer les loix pour la maintenir dans son état: elle n'en avoit point. Elle ne pouvoit qu'obéir et se taire. Tout le fâcheux de l'éclat eût été pour elle. C'est une réflexion que les femmes devroient faire, avant de s'abandonner à des engagements téméraires, et d'autant moins sûrs, que leur durée dépend uniquement de la volonté d'un seul. Puisse notre exemple intimider celles qui seroient tentées d'imiter Madame la P *six étoiles!* Puisse-t-il les convaincre qu'il est toujours plus certain de rester avec un époux, qui ne peut cesser de l'être, que de suivre un amant, qui sera bientôt plus impérieux qu'un mari, sans en avoir les droits!

L'événement qui succéda à notre infortune, seroit plus capable d'en imposer à de jeunes personnes privées d'expérience, si je n'avois l'attention de les avertir que je dois ce que peut-être elles appelleront mon bon-

heur, à beaucoup de circonstances fortuites, et sur le retour desquelles il ne faut pas compter. Qu'elles considèrent d'ailleurs le péril que j'ai couru ; combien peu s'en est fallu que je ne me visse réduite aux horreurs du noviciat dans le libertinage ; que si je n'ai pas fourni toute la carrière du vice, au moins j'y suis entrée ; et qu'enfin, à cette époque, dont le souvenir me trouble encore aujourd'hui, nous ne nous sommes, ma mère et moi, sauvées de l'indigence, que pour nous couvrir de honte et nous livrer au repentir.

Après une querelle, assez vive pour tenir lieu de souper, A*** *étoiles* nous prit par le bras, et avec quelques propos incongrus, il nous mit à la porte vers une heure après minuit, sans argent, sans hardes; et ce qui paroîtra singulier, nous n'avions point de connoissances. Nous employâmes les prières, les larmes, pour faire surseoir au moins jusqu'au jour, à ce fatal arrêt ; l'ami commun se joignit à nous : tout fut inutile. Il fallut y souscrire, et même sans bruit, pour éviter le scandale.

Nous voilà dans la rue, de nuit, en hiver; et où aller ? que devenir ? Nous marchions sans objet, en grelottant, en gémissant, et toujours prêtes à nous livrer au désespoir. Après plus de deux heures d'une marche incertaine, ma mère se rappelle le nom d'une femme qui lui avoit fait quelques commis-

sions, dans des temps moins malheureux. Nous étions assez proche de sa demeure, mais nous ne connoissions pas au juste son allée. Le danger donne du courage et de la force. J'appelle Madame *Binet*. Ma voix perçante pénètre jusqu'au sixième, et réveille Madame *Binet*. On ouvre une fenêtre à cet étage; c'est elle-même qui demande qui est là-bas? Je réponds; elle reconnoît ma voix; et croyant que ma mère est accouchée, ou imaginant quelqu'autre chose, elle descend deminue, et ouvre sa porte.

Jamais surprise ne fut égale à la sienne, en voyant Madame la P *six étoiles* que les larmes, le froid et l'inanition avoient rendu méconnoissable; nous montons, et deux mots la mirent au fait. Elle comprit d'abord qu'une femme qui se laisse enlever, peut être abandonnée. Elle craignoit de plus grands malheurs, et bientôt elle se mit à rire de ce qu'elle appelloit notre accident. Ma mère, suivant l'usage des malheureux, vouloit raconter l'histoire de son désastre; Madame Binet, en femme prudente, lui ferma la bouche avec quelques débris d'un souper qui vraisemblablement n'avoit pas été préparé uniquement pour notre hôtesse, et remit au lendemain à parler d'affaires.

Vers les dix heures on servit du chocolat, et le premier soin de cette femme fut de s'informer si nous avions de l'argent. Pas un sou.

A cet aveu, les ouvertures de cœur redoublèrent. Après s'être assurée qu'A *six etoiles* ne nous étoit rien, que par conséquent nous étions très-libres ; après m'avoir examinée avec attention, Madame Binet nous dit affectueusement, que deux personnes comme nous (et en me fixant), avec une figure aussi intéressante que la mienne, ne pouvoient manquer; mais, ajouta-t-elle, donnez-moi le temps de me retourner. En attendant, disposez de ma maison (c'étoit une chambre), usez du mien comme du vôtre, et sur-tout point de chagrin, car il nuit à la fortune.

Le lendemain, comme nous étions ma mère et moi, à louer le bon cœur de Madame Binet, cette femme rentra accompagnée d'un garçon de boutique chargé de plusieurs pièces d'étoffes. Forcées de choisir, nous prîmes chacune une robe des plus communes ; et notre hôtesse paya le porteur d'un *je vous verrai ; c'est bon, c'est de l'or en barre ;* mais *ça n'a pas de goût, ça vient de Province ; mais l'appétit viendra.*

Le lendemain un homme d'assez bonne mine, vêtu simplement, mais d'une manière opulente, vint chez Madame Binet sur le midi. Dans le quart d'heure qu'il y resta, sans s'asseoir, j'observai qu'il me considéroit avec intérêt ; et je bornai là mon observation. La Binet lui fit le roman de notre histoire, auquel nous-mêmes ne comprîmes rien ; car en

moins d'un moment, ma mère se trouva la veuve d'un Officier, ruinée par un procès; et moi, une demoiselle sortant du couvent faute de pouvoir continuer d'y payer pension. Cette visite se termina par des offres de services qui exigèrent nos remerciements, et par deux montres enrichies de diamants, qu'on nous contraignit si obligeamment d'accepter, que nous ne pûmes les refuser, à condition cependant de les payer dans un temps qui, suivant Madame Binet, n'étoit pas éloigné. Ce dénouement nous fit prendre le personnage pour un Horloger. C'étoit Monsieur le P.....

Un moment après son départ, Madame *Binet* me fit sortir, sous prétexte d'aller chercher une Coëffeuse. Je n'avois jamais été coëffée, et je dois avouer que je fis cette démarche avec une sorte de plaisir. Je ne savois pas de quoi il seroit question entre Madame *Binet* et ma mère, pendant mon absence; mais en rentrant, je trouvai Madame la P *six étoiles* fort agitée. Notre hôtesse sortit à dessein; ce fut inutilement. Je demeurai dans mon ignorance jusqu'au dîner, qui fut bon, et pendant lequel les vins fins ne furent pas ménagés.

On alloit sortir de table, quand Madame *Binet*, qui me croyoit instruite, me dit que notre dîner, dont je faisois l'éloge, n'étoit rien, en comparaison du souper qui m'attendoit le lendemain près la barrière de.....

Toute pointée que j'étois, la description qu'elle fit de ce souper, éclipsa ma gaieté; et j'allois me livrer aux réflexions, quand Madame *Binet* prit la parole.

Je vois bien, dit-elle, que Madame votre mère n'a rien avancé: cependant il ne faut pas un siècle pour se résoudre à s'enrichir; et souvent qui refuse, muse. Tenez, Mademoiselle, si l'on soupçonnoit seulement que vous eussiez passé quinze jours à Paris, on rabattroit les trois quarts du prix. Vous ne connoissez pas les hommes: de tous les plaisirs qu'ils peuvent éprouver avec nous, celui de nous séduire est le premier. Si vous refusez le souper proposé, on supposera que vous vous faites marchander, et par conséquent que vous avez de l'expérience. En ce cas, je ne réponds plus des avantages.

Pendant ce monologue, je baissois les yeux, je regardois Madame la P *six étoiles*, laquelle regardoit sa montre. Je ne dirai point que je fus conduite au piège comme une innocente: il n'étoit guère possible que j'eusse passé sept à huit ans avec A *six étoiles*, sans avoir acquis un peu de théorie. Je concevois tout le danger; mais j'avois à combattre ma mère qui commençoit à me préférer sa montre, Madame Binet qui étoit puissante en arguments contre la vertu, ma situation, la crainte d'une plus mauvaise; ma vanité qui s'applaudissoit d'un choix distingué, et des-

penchants que j'aurois pu satisfaire plus légitimement, mais qui vouloient enfin être satisfaits.

Mes irrésolutions n'échappoient point à Madame Binet : d'un mot elle les fixa. Deux mille louis vous attendent demain, Mademoiselle ; et si vous tenez ce que votre âge promet, comptez pour rien ces arrhes de l'estime d'un grand Seigneur, qui ne mettra point de bornes à sa générosité. L'alternative fut exprimée en termes moins sublimes : c'étoit de chercher gîte ce soir-là même, de rendre ce qu'on avoit reçu ; et Madame Binet nous assuroit, les larmes aux yeux, qu'elle n'essaieroit jamais d'obliger personne, si nous prenions ce dernier parti ; car, disoit-elle, je me suis trop avancée..... j'ai promis parole d'honneur.....

Je ne parlerai point du souper, où l'on fit ce qu'on put pour être gais, et dans lequel toutes les scènes furent fort triviales. Je n'eus pas besoin de solliciter la générosité de celui qui se croyoit mon amant : en moins d'un mois je plaçai plus de cent mille livres, et l'année n'étoit pas expirée, que je me vis le fonds net de dix-huit mille livres de rentes et quelques bijoux. J'ai borné là ma fortune : et quoique née avec un cœur capable d'aimer, je me suis persuadé, qu'après une première démarche, n'ayant plus de droits à l'estime des hommes, je n'étois plus digne de leur amour.

ARTICLE XIX.

Avis à la belle Jeunesse.

« PLUSIEURS Dames riches et aimables ont autour de Paris des maisons de campagne, où l'on trouve le goût, l'abondance, la liberté et l'amusement. Malheureusement l'inclination du siècle s'est tourné vers les maisons de plaisance, et elles se sont multipliées à l'infini. Chacun s'est piqué d'y rassembler compagnie; et la rivalité a occasionné, en beaucoup d'endroits, une disette d'assistants qui tourne souvent à la monotonie et à l'ennui. La bonne chère seule ne suffit pas toujours pour remplir le vuide de la société.

Les frais inséparables des transplantations, écartent bien des gens qui desirent que la dépense soit compensée par le plaisir. Le jeu, d'un autre côté, effraie nombre de cavaliers, qui craignent d'aller perdre, dans l'obscurité d'une campagne, un argent nécessaire à leur subsistance à Paris pendant six mois. Enfin la cohue, la confusion, l'assemblage d'une multitude de personnes qu'on ne connoît pas, et qu'on rencontre quelquefois, éloignent ceux qui ne vont point à la campagne, pour s'enterrer sous un fastidieux monceau de cartes, et pour entendre les lamentations douloureuses des perdants.

Ces considérations ont frappé une Dame d'esprit ; et comme elle redoute les dégoûts d'une solitude aussi fâcheuse qu'humiliante, elle a cru devoir encourager par quelques avantages, ceux qui, par préférence pour elle, voudront bien avoir la complaisance de lui consacrer quelques semaines dans le séjour agréable qu'elle habite auprès de la Capitale. Elle a donc cru pouvoir hasarder des propositions qui, en leur procurant une vie douce, favoriseront le desir qu'elle a de partager sa fortune avec la bonne compagnie, ou au moins avec les gens réputés tels, si la chose est possible.

L'intérêt personnel est le mobile de toutes les actions (excepté de celles des Gens de Lettres.) Il faut donc attirer les hommes par les appâts les plus séduisants pour leur bourse et leur commodité. C'est sur ce plan réfléchi que la Dame en question fait, aux désœuvrés de Paris, les propositions suivantes »:

1°. Toutes personnes ayant un nom et un état honnête, peuvent se présenter à sa campagne, avec la certitude d'y être bien reçues; mais elles ne pourront faire de soumissions pour plus d'un mois, afin de laisser le champ libre à d'autres.

2°. Les grands Seigneurs n'y sont point invités : ils absorberoient seuls une attention qui doit être partagée; mais on y admettra, par préférence, les gens communément ap-

pellés dans le monde Comtes, Marquis, Barons, Commandeurs ou Chevaliers, ainsi que les Abbés mîtrés, crossés, ou à crosser.

3°. Cependant ceux qui apporteront des habits brodés, galonnés, des dentelles et des bas blancs, occuperont le premier étage, et choisiront, en arrivant, leur appartement. Les autres ne seront qu'au second; mais ils en seront indemnisés par l'agrément de la vue.

4°. On trouvera toutes sortes de facilités pour les chevaux et les équipages. Le Jardinier est chargé d'administrer abondamment les fourrages au prix coûtant.

5°. Pour diminuer les faux-frais que les voyages entraînent, les gens titrés qui joueront au *Vingt et un*, au *Cavagnole*, et à d'autres jeux de hasard, seront remboursés de leur dépense, sur le pied de 15 liv. par jour; ou, à leur choix, on leur remettra le quart de la perte qu'ils affirmeront avoir faite, si c'est la Maîtresse de la maison qui a gagné. (Il faut aller au secours de la Noblesse, qui ordinairement n'est pas riche.)

6°. On ne mettra aucun argent aux cartes, et défenses sont faites aux domestiques de recevoir la moindre chose de ceux qui partent, à quelque titre que ce soit.

7°. Les Officiers retirés et les gens qui n'ont rien à faire, seront préférés aux autres, parce qu'ils sont dans le cas de revenir plus souvent. On prendra néanmoins avec eux des

arrangements, afin qu'ils ne nuisent point aux expectants.

8°. Les garçons seront préférés aux gens mariés, parmi lesquels ceux qui auront trois enfants ne seront point admis; les affaires de leur ménage les occupant trop pour en pouvoir disposer à son gré: et il y aura quatre places pour deux Dames et deux Demoiselles qu'on choisira tous les mois parmi celles qui se feront inscrire. Il leur sera fait le même traitement qu'aux hommes, et on souhaite de les trouver gaies, spirituelles, douces, complaisantes, et peu bavardes.

9°. Les personnes de l'un et l'autre sexe ne seront admis dans la société que depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante. On redoute également les étourderies de la jeunesse, et les contes ennuyeux de la vieillesse.

10°. Les jureurs, les tracassiers, les mauvais joueurs, les insolents, les persiffleurs, les petits-maîtres, les importants et les indiscrets ne seront admis qu'à un seul voyage; et, dès que leurs preuves seront faites, ils seront rayés pour toujours de la liste des affiliés.

11°. Les Chevaliers de Saint Louis, les Robins, les Financiers du bon air seront taxés à six francs par jour, qu'on leur remettra fidèlement et avec discrétion, en or, au moment de leur départ. On y joindra des remerciements et de nouvelles invitations, si on les a trouvés aimables,

12°. Quiconque se sera refusé trois fois aux invitations, demeurera exclus pendant trois ans de toute participation au bénéfice de la société.

13°. On ne disputera point avec aigreur; mais le traité de l'opinion sera libre avec politesse. Les gens contrariants et qui ne se prêteront point au goût général, seront, après le second avertissement, soumis à la réforme définitive. On ne parlera ni de procès, ni de guerre, ni de Religion, ni d'affaires d'Etat; mais la galanterie décente sera autorisée. Les gens libres seront maîtres de former des engagements honnêtes, et les Chevaliers pourront faire ressources en conquérant des veuves qui consentent à payer leurs dettes, et à leur assurer un doux repos pour la fin de leurs jours.

14°. Les rendez-vous, les tête-à-tête nocturnes seront suivis d'une expulsion très-sévère. Les jalousies, les caquets, les rivalités qu'ils enfantent, ne tarderoient pas à porter le désordre dans la société entière. On ne se rassemble à la campagne que pour y mener une vie commune et paisible.

15°. Les Dames seront priées de surveiller exactement leurs femmes de chambre, et de les réduire au régime modeste auquel elles se soumettront elles-mêmes. Les hommes, de leur côté, seront attentifs à ne point marquer des préférences toujours injurieuses.

16°. On exclut du cercle tous ceux qui

ont une passion décidée pour la chasse. Les Chasseurs, dès le matin, font grand bruit avec leurs chiens et leurs fouets, et réveillent impitoyablement les Joueurs qui se sont couchés tard. Leur premier soin est de dévaster l'office. Les pâtés, les jambons, les entremets solides disparoissent sous leur dent meurtrière. A leur retour, ils sont affamés, et n'aspirent qu'à se mettre à table, où ils ne vous entretiennent que des coups qu'ils ont faits ou ratés. Ils dévorent ensuite sans parler, et finissent par s'endormir. C'est un triste ragoût pour des femmes. D'ailleurs ils sont pour la plupart peu prévenants, peu polis et peu instruits : on ne cherche donc point à les attirer dans une maison située en pleine Capitainerie.

17°. Les Commensaux n'amèneront ni chiens, ni chats, ni perroquets : ces animaux ne servent qu'à gâter les meubles, et faire naître des disputes. La Maîtresse de la maison aime la propreté, et craint de voir multiplier chez elle les querelles et les ordures.

18°. Personne ne pourra avoir plus d'un laquais dans la maison, et le Jardinier sera chargé de les bien nourrir, à raison de vingt-cinq sols par jour. Ils n'auront qu'une chopine de vin à chaque repas. Il sera même défendu de leur en vendre davantage, de peur d'accident. Et si quelque domestique s'enivre ou commet quelqu'indécence, le Maître sera

tenu de le renvoyer sur le champ, ou de partir lui-même, pour ne plus reparoître dans la compagnie.

19°. Chaque Particulier sera tenu de se conformer au jeu général de la société. Les pertes immodérées affligent les familles, donnent secrètement de l'humeur, répandent du sombre dans la société, et ne font honneur ni aux perdants, ni aux gagnants, ni enfin à ceux chez qui la scène se passe.

20°. Les grands génies, les Académiciens, et les gens à talents supérieurs seront reçus sur le pied d'Officiers et de Chevaliers; mais on aura soin de ne les admettre que l'un après l'autre, et un seul à la fois. Le concours pourroit faire germer l'envie.

21°. L'affilié incommodé pourra se faire servir dans sa chambre; et si la maladie devient sérieuse, il trouvera des secours dans le pays, en attendant qu'il puisse se faire transporter.

22°. Ceux qui s'engageront pour un mois, auront un jour libre dans la semaine, et un carrosse pour les amener à Paris, à l'effet d'y pourvoir à leur santé ou à leurs plaisirs.

23°. Deux Colporteurs abonnés fournissent exactement tous les Journaux, les Affiches, les Gazettes, les Nouvelles, et les Romans du jour. Ces différents écrits seront déposés dans le sallon de compagnie, et destinés au service commun.

24°. Si quelqu'un affectionne quelque mets particulier, il lui suffira d'ordonner à son domestique de le dire au Cuisinier, à qui il sera recommandé d'avoir de la complaisance, et chacun pourra envoyer chercher le matin à l'office, du thé, du café, du chocolat. Les tempéraments délicats pourront demander un bouillon, des œufs frais, ou autres restaurants solides ou liquides.

25°. Le régime ordinaire sera de se lever à telle heure qu'il plaira. Chacun s'occupera paisiblement dans sa chambre, suivant son inclination. Il sera cependant permis de visiter, sans bruit, ses voisins ou voisines, lorsqu'ils voudront bien le permettre. A deux heures, on se rassemblera en habit décent, pour partager un dîner abondant. Le ton de la société sera plus grave que badin, et plus circonspect que gai. On n'y admettra ni pointes, ni railleries. Le bon esprit seul fera les frais de la conversation.

26°. Sur les quatre heures, on quittera la table, et une petite demi-heure, ou environ, après avoir pris le café, on se mettra autour d'une table de Cavagnole ou de Vingt et un, pour y attendre, en s'amusant, les faveurs ou les revers de la fortune. Cet exercice doit durer jusqu'à la fin du jour : alors on le suspend pour respirer. On va jusqu'au bout d'une allée du jardin, en racontant ses triomphes ou ses désastres. La scène est em-

bellie par des plaintes, des reproches, et quelques picoteries, après lesquelles on vient reprendre ses places, et la partie de jeu recommence avec la même ferveur.

27°. Vers les dix heures, on servira un souper en ambigu : il sera sérieux et fort court. Tandis que la moitié de la compagnie sera à table, l'autre restera dans le sallon, et causera à voix basse. Dès que les Dames ne feront plus rien, on reprendra le jeu jusqu'à trois ou quatre heures du matin. La tête, alors échauffée, sera plus fatiguée que le corps. On se complimentera, on maudira sa fortune, et chacun se retirera chez soi. Les mécontents auront peine à s'endormir, et feront de tristes rêves; les favorisés se féliciteront, et se jetteront en souriant dans les bras du sommeil, pour se tranquilliser jusqu'à midi.

28°. Les femmes auront seules le privilège de dormir jusqu'à deux heures, de n'être jamais prêtes, et de se faire attendre.

La suite à Dimanche prochain.

ARTICLE

ARTICLE XX.

Observations sur l'Avis contenu en l'Art. XIX.

EN publiant l'Avis qui précède, nous avons omis quelques circonstances qui ne peuvent manquer d'intéresser les personnes dont les besoins se forment de la totalité des objets de luxe et de commodité : tels sont une Chapelle, des bains, &c. &c. Tout ce qui peut satisfaire le goût et même la délicatesse se trouve réuni dans la maison dont nous avons parlé : l'air y est pur, le vin bon, l'eau saine, le Cuisinier habile, et les domestiques, jusqu'aux femmes de chambre, sont forcés d'être honnêtes.

D'après tous ces détails, on ne peut douter que le plan de vie proposé par la Dame en question, aux gens de mérite qui voudront en faire l'essai, ne soit délicieux. La compagnie ne pourra être composée que de douze personnes, et lorsque ce nombre sera complet, on ne pourra plus y être reçu ; mais à mesure qu'il y aura des places vacantes, on fera avertir les premiers inscrits, pour venir remplacer les absents.

On desire sur-tout n'admettre que des gens sûrs, fidèles et discrets. On redoute en particulier, ces esprits frivoles, qui, en sortant

d'une maison, s'empressent d'aller publier ce qu'on a fait, ce qu'on a dit, et le nom de ceux qui y étoient. Quoique la conduite qu'on se propose de tenir soit au-dessus de tout reproche, on veut qu'une sage réserve couvre les amusements, et que les rétributions manuelles accordées aux assistants, restent dans l'ombre du mystère. Ces remises n'ont rien que d'honnête et d'utile; et ce ne sont que des droits de présence, tels qu'on en distribue dans les compagnies les plus respectables et dans les Académies : cependant de mauvais plaisants en feroient l'objet de leurs railleries, et voudroient y faire trouver de la honte. La critique, sans raisonner, ne ménage rien.

La Fondatrice a réfléchi et supputé que cet établissement n'ajouteroit pas dix mille livres à sa dépense ordinaire, et que dix mille livres, quand on est opulent, sont une somme médiocre, pour acheter la bonne compagnie, dans un temps où elle est plus rare qu'on ne le pense. Elle auroit, par préférence, convoqué ses parents; mais par malheur, ils sont ennuyeux, grands parleurs, et souverainement intéressés; et comme l'usage de vivre avec ses amis est banni, et qu'on est réduit à donner son bien à manger indifféremment à tous ceux qui se présentent, elle a cru, avec raison, qu'il valoit encore mieux choisir ses connoissances, que de les prendre au hasard.

Malgré les précautions que cette Dame semble prendre, et malgré son intention bienfaisante, nous craignons qu'elle ne fasse encore des ingrats, et qu'il ne se glisse dans l'association bien des imbécilles, ou des gens infatués de leur propre mérite; ce qui revient au même.

Le Bureau d'adresse pour se faire connoître, est chez Mademoiselle NUGE, *Marchande de Modes, rue Saint-Honoré, près des Quinze-Vingts, qui donnera les renseignements nécessaires.*

N. B. *Nous donnerons à la fin du second volume un carton pour réparer l'erreur de la lettre sans U, page 75, qui a été imprimée sur une copie informe.*

ARTICLE XXI.

Mémoires de l'Abbé de Vatteville, pour servir à l'histoire des vœux inconsidérés.

Omnia inconsulti impetûs cœpta, initiis valida spatio languescunt. Tacit.

§. I.

SI les Anciens n'ont point imaginé de Muse qui présidât particulièrement à la Morale,

c'est qu'ils la considéroient comme intimement liée à l'Histoire, qui se trouvoit déjà soumise à l'inspiration de Clio. Ils étoient persuadés, et avec saison, que le tableau de la vie commune des hommes, en offrant le détail de leurs vertus et de leurs défauts, des succès et des revers qu'ils avoient éprouvés, et des moyens dont ils s'étoient servis, formoit le seul corps complet de morale où nous puissions trouver des règles certaines de conduite.

Nous croyons donc remplir le but principal de notre Ouvrage, en publiant l'histoire abrégée du fameux Abbé de Vatteville, telle que nous l'a transmise notre ancien ami, qui avoit vécu dans sa familiarité depuis son retour de Turquie, et qui tenoit de sa propre bouche les particularités dont elle est composée.

Les malheurs où se trouva plongé notre Héros, furent l'effet d'une vocation téméraire à la vie cénobitique. L'erreur qu'il se fit à lui-même, devint la source d'une foule d'égarements qui l'entraînèrent, presqu'involontairement, dans la scélératesse. C'est par-là que l'histoire de ce célèbre aventurier a droit d'étonner, d'intéresser et d'instruire. Elle justifie pleinement la nécessité de la maxime philosophique *nosce te ipsum*, connois-toi toi même.

L'Abbé de Vatteville avoit pris naissance

dans le sein d'une famille des plus nobles et des plus distinguées de la Franche-Comté, en 1618.

Le Baron de Vatteville, son frère, Chevalier de la Toison d'Or, s'étoit déjà rendu célèbre en France, par une querelle de préséance où il s'étoit engagé à Londres contre le Comte d'Estrades. Le dernier étoit alors Ambassadeur du Roi Très-Chrétien; Vatteville y représentoit le Roi d'Espagne. Le cérémonial occasionna entr'eux ce débat, et il fut suivi de violences dont la Grandeur de Louis XIV se sentit offensée. Ce Prince demanda hautement réparation de l'insulte faite à son Représentant; et ce fut à cette époque, que Philippe IV déclara à toutes les Cours de l'Europe, qu'il entendoit que les Ambassadeurs d'Espagne cédassent le pas aux Ambassadeurs de France. Cette décision a fait une règle invariable.

L'Abbé de Vatteville fut élevé conformément à son état. Un caractère bouillant fit bientôt étinceler en lui le germe des passions; mais, parvenu à l'âge de dix-sept ans, il chercha à se subjuguer lui-même par des actes vertueux.

Il assista fortuitement à un Sermon, où le Prédicateur fit un tableau si véhément, si pathétique des peines de l'enfer, que le jeune Abbé, habitué à ne rien saisir modérément, eut la tête frappée de la peinture, et se déter-

mina à prévenir, par la plus rigoureuse pénitence, les maux qu'on lui avoit fait envisager. Dans la ferveur de son zèle, il s'alla jeter dans un Couvent de Capucins, et il se flatta d'y trouver un asyle assuré contre les passions qui le tyrannisoient.

L'éloignement des objets tentateurs rendit sa vie plus paisible : cependant les visites fréquentes qu'il recevoit, l'alarmèrent. Il se crut encore trop voisin des mondanités, auxquelles il avoit résolu de se soustraire; et pour mettre une barrière impénétrable entre la société et lui, il pensa que le plus sûr étoit de se renfermer dans la solitude des Chartreux.

Il obtint facilement la permission de s'y concentrer; et pendant trois ou quatre ans, il supporta, avec résignation, sa prison volontaire. Il se rendit même édifiant. Mais il avoit pris les chaleurs de sa tête pour les inspirations de son cœur: il portoit toujours en lui les mêmes principes de l'inconstance. Son naturel, inquiet et ardent, se révolta dans la retraite. Son imagination impétueuse se ralluma au souvenir des plaisirs qu'il avoit quittés; et la sensibilité de sa constitution fit succéder le dégoût et l'ennui à l'amour apparent de la vie retirée.

Les agréments du monde qu'il connoissoit, les avantages dont il pouvoit y jouir, venoient sans cesse assiéger son esprit; et

ses occupations n'étoient pas assez intéressantes pour fixer une imagination vagabonde. Il chercha à se persuader, et ne tarda pas à se convaincre qu'il ne trouveroit pas plus d'obstacles à son salut, dans le commerce des hommes, que dans un cloître : et, après bien des combats intérieurs, il se détermina à s'évader des Chartreux, et à prendre dans les troupes du Roi d'Espagne, son Souverain, quelqu'emploi qui pût le faire subsister *incognito*, et sous un nom supposé.

Pour y parvenir, il falloit escalader les murs, et se dérober à la vigilance des Religieux, toujours très-attentifs à observer les Profès suspects, qui se sont voués, pour la vie, au partage de leurs chaînes.

Vatteville se flatta d'échapper à leur surveillance, et il travailla à se précautionner. Il écrivit, dans le plus grand secret, à un de ses parents, son intime ami, qui demeuroit à vingt-cinq lieues du Monastère. Il le conjura, avec instance, de lui faire trouver, à certain jour indiqué, dès l'aurore, dans un petit bois à deux cents pas des murs de la Chartreuse, deux chevaux, un valet fidèle, un habit, et une perruque d'Abbé.

L'homme, par amour pour la liberté, se prête volontiers à briser les fers de ses semblables. Ainsi son ami ne fit point de difficulté pour lui faciliter les moyens de rompre les liens de sa captivité.

Le Religieux, de son côté, présuma assez de la bonne volonté de son parent, pour faire ses dispositions. Il amassa dans son petit jardin, assez de bois, de pierres et d'immondices, pour faire un talus qui pût le conduire jusqu'au haut du mur ; mais un domestique de la maison, qui étoit entré chez lui, avoit remarqué cette espèce de degré, et s'étoit cru obligé d'en instruire le Prieur.

Ce bon Religieux s'étoit bien apperçu que, depuis quelque temps, il y avoit du relâchement dans la conduite du jeune Chartreux, et il n'étoit pas sans inquiétude sur son compte. Ses soupçons le firent aller dès le lendemain à la cellule du Néophyte ; et comme c'étoit précisément le jour du rendez-vous, il le trouva au moment où il se préparoit effectivement à escalader le mur.

Le Prieur débuta par un Sermon, où il employa toute la force de son éloquence, et toute l'onction de sa charité paternelle. Le jeune homme demeura insensible aux fleurs de la Rhétorique chrétienne. Il persista à dire qu'il vouloit absolument sortir, ajoutant que la Maison ne seroit pour lui qu'un séjour de réprobation éternelle.

Alors le Prieur se crut autorisé à le retenir de force. Il le saisit et l'arrêta par sa robe à l'instant où il s'élançoit sur l'éminence qui devoit lui servir d'escalier. L'impétueux Vatteville le repousse avec vigueur ; mais le

Prieur insiste pour le retenir. Il appelle de toutes ses forces au secours : personne ne paroît : la Communauté entière étoit à l'Office. Vatteville dit au Prieur, d'un ton absolu, qu'il eût à le lâcher, ou qu'il auroit bientôt lieu de s'en repentir : le vieux Religieux persiste obstinément à l'arrêter. Le fugitif alors s'arme d'un grand coûteau, l'en frappe cinq ou six fois, et l'étend mort à ses pieds.

Emu de ceste scène sanglante, le meurtrier n'en devient que plus ardent à s'échapper. Il franchit la muraille, et gagne le petit bois où il devoit trouver son escorte. En effet, le domestique et les chevaux l'y attendoient.

Il changea promptement d'habits ; et, travesti en Abbé, il s'éloigna du Couvent avec toute la diligence possible. A sept ou huit lieues de là, il fit repaître ses chevaux, puis continua sa marche rapidement jusqu'à ce qu'étant rendus de fatigue, il fût forcé de s'arrêter dans un petit cabaret de village, où un nouvel évènement l'attendoit.

Il n'y avoit dans ce cabaret qu'une chambre étroite, garnie de deux mauvais lits : Vatteville s'en assure, et paie d'avance une longe de veau, seul mets qu'on pût lui offrir dans un endroit écarté. On la met à la broche, et on lui porte du pain et du vin dans le bouge qui lui étoit destiné.

Un quart-d'heure après, survint dans l'hô-

tellerie un Officier harcelé de fatigue, et dévoré par la faim. Il demanda un logement. On lui répondit qu'il n'y avoit qu'une seule chambre, occupée déjà par un Abbé, et que s'il vouloit lui demander un des deux lits qui y étoient, il pourroit peut-être l'obtenir. L'Officier se débotte, et monte lui-même présenter sa supplique à l'Abbé dans les termes les plus polis. Mais Vatteville le refusa nettement, sous prétexte qu'il ne pouvoit dormir, dès qu'il y avoit quelqu'un dans sa chambre.

L'Officier fut sur le point de se mettre en colère et d'user de violence : cependant il se contint, de crainte que les gens de la maison ne prissent le parti de leur premier hôte. Il sortit donc en murmurant, et en se plaignant hautement de l'impolitesse de l'Abbé, qui le réduisoit à passer la nuit sur la paille.

Rentré fort mal-satisfait, dans la cuisine, il demanda quelque chose à manger, et on lui répondit qu'il n'y avoit rien ; mais que l'Abbé ne pouvoit certainement pas manger à lui seul la longe de veau dont il s'étoit emparé. L'Officier engagea donc le Maître du logis à aller civilement lui en faire la proposition. L'Abbé, toujours intraitable, fit réponse qu'il avoit une faim désordonnée, et qu'il comptoit manger entièrement le morceau qu'il s'étoit approprié. Le pauvre Militaire, plus mécontent encore, se trouva ré-

duit à ne manger que du pain; et il desira de trouver l'occasion de se venger de la mauvaise chair qu'on lui faisoit faire.

L'Abbé, de son côté, qui avoit un appétit dévorant, et qui, depuis plusieurs années, n'avoit point mangé de viande, fit un souper qui lui parut délicieux, et il dormit en proportion.

Le lendemain matin, l'Officier et lui se rencontrèrent dans la cour. N'est-il pas vrai, Monsieur, lui dit l'Abbé, que vous me trouvâtes hier fort extraordinaire? Oui, répondit aigrement l'Officier, et, de plus, très-malhonnête. Plût à Dieu! repliqua Vatteville, qu'il vous prît fantaisie de vous en venger. Oh! reprit notre Militaire, on est bien embarrassé pour tirer satisfaction de vous autres Prêtres. Qu'à cela ne tienne, riposta chaudement l'Abbé; mon collet ne tient à rien: j'ai là mon valet qui a deux pistolets et une épée; si vous n'êtes pas content, montons à cheval, et à cinq cents pas d'ici, vous aurez le choix des armes.

Le défi fut accepté sur le champ. Ils montent tous deux à cheval, et mettent le pistolet à la main. L'Abbé, plus heureux, tue l'Officier; et, sans s'arrêter, il gagne la maison de son parent, qu'il étonne par le récit de deux homicides dont, depuis deux jours, il s'étoit déjà rendu coupable. Ce parent, pour le soustraire aux recherches, lui donna

un habit de Cavalier, et de l'argent pour se rendre en Espagne. Il y joignit des lettres de recommandation, à l'effet de lui procurer quelqu'emploi à Madrid. La Franche-Comté étoit alors soumise à la domination du Roi d'Espagne; ainsi il étoit essentiel que l'Abbé restât inconnu. Semblable à un jeune Coursier échappé, Vatteville ne tarda pas à se livrer à l'activité d'un tempérament fougueux. Ses chaînes étoient rompues, et le torrent du libertinage l'entraînoit, sans qu'il fît d'efforts pour y résister. Il concevoit à peine comment il avoit pu être Capucin et Chartreux. Il s'abandonna sur sa route à une dissolution outrée, sans dédaigner même les servantes de cabaret qui s'offroient sur son passage. Arrivé à Perpignan, il y séjourna quelques jours, qui ne furent employés qu'à séduire la fille de son hôte, sous la promesse de l'épouser incessamment, et de lui faire partager une haute fortune. De là il passa à Madrid, où nous le suivrons dans la prochaine feuille.

ARTICLE XXII.

Idées détachées d'un quart de Philosophe.

I.

DEUX lignes d'un Arrêt du Conseil retranchent plus de luxe, que les spéculations volumineuses des Philosophes.

II.

Le Citoyen qui dépense vingt mille livres par année pour faire vivre les gens utiles qui travaillent, n'est pas moins précieux à la chose publique, que le dévot qui dépense annuellement la même somme pour nourrir des mendiants inutiles.

III.

Les riches trop ménagers sont la gangrene d'un Etat.

IV.

La sensibilité est momentanée chez les hommes d'une certaine classe. On en voit qui s'habituent à tout, même à payer.

V.

La Loi suppose les hommes méchants, et agit sur ce pied à leur égard : autrement elle ne prononceroit pas, contre le débiteur de cent livres, une condamnation qui double la somme, qu'il étoit déjà dans l'impuissance de payer.

VI.

Il y a des inconnus qu'on aime, ou qu'on hait par un subit enthousiasme. Quand l'ivresse qui en faisoit dire du bien est passée, on en dit du mal en proportion. Alors on leur refuse jusqu'au mérite de leurs bonnes qualités réelles. C'est l'amour-propre et l'étourderie qui se venge avec usure. Les gens en place et les Auteurs ont à redouter cette injustice.

VII.

Le mal qu'on dit pour détruire la réputation d'un Médecin, d'un Jurisconsulte, d'un homme en place ou d'un Auteur, ne signifie, pour l'ordinaire, que ces mots : *je ne l'aime pas*, ou *il ne pense pas comme moi*. C'est tout ce qu'on en doit conclure.

VIII.

S'il n'y avoit à Paris qu'un seul mendiant, il seroit bientôt un des plus riches de la Ville : malheureusement il y en a cinquante mille qui disent tous la même chose.

IX.

Il ne devroit y avoir de pauvres que les vieillards et les infirmes ; et la Patrie doit à ceux-là une subsistance. La mendicité ne devroit être le partage que des infâmes.

X.

Les prisons et les hôpitaux renferment pêle-mêle l'indigence honnête, la sottise et la scélératesse. Ces trois états ne sont-ils point distingués aux yeux des gens puissants ?

XI.

L'intérêt éclaire les hommes : plus souvent il les aveugle.

XII.

Il ne faut jamais injurier les anciens amis de sa mère, de peur d'insulter son propre père.

XIII.

Un Seigneur bête, orgueilleux et dévot, ne vouloit jamais prononcer le nom du Sau-

veur, qu'en ajoutant l'article *de*. Il le nommoit *de Jesus*.

XIV.

Une célèbre Actrice de la Comédie s'offensa d'un propos innocent : une femme lui dit qu'elle rendoit bien les choses, mais qu'elle les prenoit mal.

XV.

On a souvent dit, mais inutilement, que bien des gens se font des créanciers pour s'assurer qu'ils ne seront point isolés dans leur vieillesse.

XVI.

On voit tant de jeunes gens fats, ridicules, vicieux et mal élevés, que ce devroit être une consolation pour ceux qui sont sans postérité; mais la vanité leur persuade qu'ils auroient mieux fait que les autres.

XVII.

On a dit anciennement de quelques Financiers, qu'ils avoient le ventre d'or, le cu de plomb, la tête de fer, et le cœur d'acier. Aujourd'hui on pourroit dire de plusieurs, qu'ils ont le ventre de duvet, le cu de liege, la tête de plumes, et le cœur d'amadou.

XVIII.

Les riches sont la graisse qui facilite le mouvement des ressorts d'un Etat : les gueux sont le feu qui voudroit la faire fondre.

XIX.

Un homme ne sait pas se modérer au jeu,

à la chasse, en amour; mais il exige que son cheval et son chien aient la vertu de se posséder.

XX.

Un glorieux n'est, dans la société, qu'un ballon dont on peut se jouer en le repoussant du pied et du poing.

XXI.

Soyez fat, audacieux, débauché, insolent, escroc, noyé de dettes, frippon même, si vous voulez; vous trouverez encore des gens pour vous vanter et vous complimenter, si vous amusez le Public. Nous ne citons point d'exemples.

XXII.

Plus vous sacrifierez de femmes, plus elles se persuaderont que vos talents méritent d'être courus, et plus vous obtiendrez d'elles.

XXIII.

Quand un homme est assis au-dessous de nous, on ne lui dit rien, ou on le caresse. S'il se met à côté, on le regarde et on le mesure. Mais s'il se met au-dessus, on se sent blessé, et l'on voudroit le tirer par les pieds pour le faire descendre.

XXIV.

Bien des gens voudroient qu'on supprimât le cérémonial extrinsèque du Baptême, parce que les graces et les places ne se distribuent que par compères et comères.

ARTICLE

ARTICLE XXIII.

Mémoires de l'Abbé de Vatteville, pour servir à l'histoire des vœux inconsidérés.

§. II & *dernier.*

ARRIVÉ à Madrid, l'Abbé de Vatteville prit le nom de Chevalier de Hautecourt, suivant la convention faite avec son parent, et il se mit à solliciter un emploi. Mais une aventure fâcheuse vint déconcerter ses projets. Il eut querelle nuitamment avec un Cavalier qu'il ne connoissoit pas : ils se battirent dans la rue, au clair de lune, et le Chevalier jeta son adversaire sur le carreau.

Par malheur pour lui, le Cavalier tué étoit le fils d'un Grand d'Espagne, qui, ce jour-là, n'avoit voulu être suivi par aucun de ses gens. Ce combat excita la plus grande rumeur. On fit de rigoureuses perquisitions, et le Chevalier de Hautecourt se vit forcé de s'esquiver de Madrid pendant la nuit. Il se retira *incognito* dans une petite ville où il y avoit une abbaye de filles. L'Abbesse étoit parente de ce cousin qui avoit favorisé l'évasion de Vatteville, et il avoit obtenu des lettres de recommandation auprès d'elle. Il lui conta son aventure dans le plus grand se-

cret, et lui représenta combien il étoit important pour lui de rester éloigné de la Capitale, jusqu'à ce que les soupçons sur son compte fussent dissipés, et que la famille du mort eût suspendu le cours de ses perquisitions.

L'Abbesse lui fit la réception la plus obligeante, et lui promit de le garder auprès d'elle, jusqu'à ce qu'il pût retourner en sûreté à Madrid.

Le Chevalier de Hautecourt portoit avec lui tous les caractères propres à séduire. Sa taille étoit grande et bien prise. Il avoit de l'esprit, du jargon, et le ton et les manières d'un homme de qualité. Les Religieuses prenoient plaisir à sa conversation, et il avoit pris également un goût décidé pour leur société. Il y avoit entr'autres, dans le Couvent une jeune None, gaie, jolie, fille de qualité, et qui, malgré sa répugnance, avoit pris le voile, uniquement par déférence à la volonté impérieuse de ses parents.

La voir, l'aimer, s'attacher à lui plaire, y parvenir, tout cela fut l'affaire d'un court espace de temps pour Hautecourt. Leur intelligence mutuelle les conduisit bientôt à s'entretenir, sans être séparés par une grille : leur commerce devint intime; et loin de s'ennuyer d'un séjour de plus de trois mois dans cette maison, le Chevalier craignoit plus qu'il ne desiroit son renvoi à Madrid, quand un nouvel orage vint gronder sur sa tête.

Une Religieuse, piquée des préférences qu'il accordoit sur elle à sa compagne, fit éclater sa jalousie, et se promit de les immoler à sa vengeance. Les yeux d'une rivale sont toujours ouverts et dangereux. Elle observa si bien nos deux amants, qu'elle surprit une lettre dans laquelle on s'expliquoit très-naïvement sur sa passion; et, déguisant le motif qui la guidoit, elle la remit aussi-tôt à l'Abbesse.

Celle-ci fut outrée de dépit. Elle envoya chercher le Chevalier, l'accabla de reproches, et sans faire un éclat scandaleux, elle le força à se retirer dès le jour même. Elle lui conseilla de passer à Naples, et, par un sentiment de générosité, elle voulut bien encore lui donner quelqu'argent pour faire son voyage. Hautecourt avoua ses torts. Il parut confus d'avoir si mal usé des bontés qu'on lui avoit témoignées: il joua enfin le repentir sur les droits de l'hospitalité violée; et après cette comédie, il prit congé, et partit.

Mais, avant son départ, il avoit trouvé le moyen de communiquer secrètement son embarras à la Religieuse avec laquelle il s'étoit familiarisé. Il lui proposa de l'emmener avec lui, et de l'épouser, si elle consentoit à s'échapper, dès le soir même, du Couvent. Ils avoient déjà projeté cette fuite; et elle lui fit savoir qu'elle acceptoit ses propositions, et qu'en conséquence elle avoit déjà

fait ses préparatifs. La None changea d'habits, escalada la muraille au-bas de laquelle le Chevalier la reçut, et ils se rendirent en diligence à Madrid. Ils s'y tinrent quelques jours soigneusement cachés, et partirent pour Lisbonne, sans être découverts.

Nos deux fugitifs se trouvèrent fort embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre. Ils résolurent de s'expatrier, et de passer sous quelque domination où leur conduite irrégulière ne fût point susceptible de recherche : ainsi le Chevalier fit ses arrangements avec le Capitaine d'un vaisseau qui alloit partir pour Smyrne. Il vendit son cheval, se défit du peu qui lui restoit, acheta quelques marchandises, et persuada au Capitaine qu'il alloit prendre un établissement auprès du Consul François qui étoit son parent. Ce Capitaine avoit vu la jeune personne, et l'avoit trouvée très-jolie : il crut donc ou feignit de croire le prétendu mari. Le vaisseau mit à la voile, et les deux transfuges s'applaudirent fort de se voir échappés aux dangers qui les menaçoient.

Le Chevalier n'avoit pas eu de peine à persuader à sa maîtresse qu'il n'y avoit plus de sûreté pour eux parmi les Chrétiens, et que leur unique ressource étoit, en cherchant leur sûreté, de s'abandonner aux coups de la fortune.

Le Capitaine démêla aisément qu'il ne

transportoit pas des gens du commun, et il leur témoigna toutes sortes d'égards pendant le voyage. Il s'étoit passionné pour la jeune passagère ; mais il voyoit aussi qu'elle aimoit trop son favori pour se prêter à d'autres arrangements : il se borna donc à lui témoigner des attentions et des complaisances.

Le changement de vent retint le vaisseau long-temps dans le trajet. Se trouvant sur les côtes de la Morée, ils furent contraints d'y relâcher, et d'y séjourner plus de trois semaines. L'ex-Religieuse étoit grosse, et fort incommodée; mais l'air du pays lui rendit la santé. Enfin ils arrivèrent à Smyrne. Le Capitaine du vaisseau y resta deux mois, et leur fit faire connoissance avec tous ses amis. Sur le point de partir, il les pria d'accepter quelqu'argent, et se contenta de la promesse qu'ils lui firent de le lui rendre lorsqu'ils se trouveroient en situation de le faire commodément. Après son départ, ses amis s'empressèrent, à sa considération, pour faire obtenir au Chevalier de Hautecourt, un emploi en Turquie, avec lequel il pût subsister honnêtement. Pendant qu'on faisoit des démarches à ce sujet, la femme supposée de Hautecourt tomba malade. La fièvre devint si violente, qu'au bout de cinq ou six jours elle mourut, et le laissa dans la dernière désolation.

La ville de Smyrne, après cette perte, lui

devint insupportable ; et il quitta le plutôt qu'il put ce triste séjour, pour aller à Constantinople solliciter un emploi dans les troupes du Grand-Seigneur.

Il obtint des Lettres de créance et des protections qui lui procurèrent bientôt les moyens de subsister décemment. Il s'étoit attaché particulièrement à l'Aga de sa troupe : son assiduité, sa vigilance et ses manières lui valurent bientôt des distinctions marquées de la part de cet Officier. L'Aga l'invita à faire profession du Mahométisme, et tout occupé de sa fortune, Hautecourt ne se fit pas long-temps prier. Il se prêta à toutes les cérémonies, en désavouant au fond du cœur ce qu'il paroissoit embrasser ouvertement ; et il arbora le turban, qui gênoit moins sa continence que le froc.

L'Aga, enchanté de l'avoir attiré à sa loi, vantoit hautement la valeur, l'esprit et les qualités de son prosélyte. Il ne négligea aucune occasion de le préconiser à la Cour et à l'Armée. Ces éloges facilitèrent son avancement, et en peu d'années il se trouva élevé à un poste très-considérable. Alors il acheta et entretint une demi-douzaine de filles, et se livra à un genre de vie aussi commode que délicieux ; mais la fortune inconstante s'ennuya de le favoriser.

Depuis dix-sept ou dix-huit ans, il vivoit fort à l'aise, et jouissoit d'un crédit distingué,

lorsque l'Aga, son patron, qui étoit devenu l'un des plus considérables Visirs particuliers, vint à mourir. Ce Visir s'étoit vivement brouillé avec un autre, qui occupoit le premier rang dans la faveur du Grand-Visir. Vatteville préjugea, de cette mésintelligence, qu'il alloit se trouver exposé aux ressentiments d'un ennemi redoutable, qui épancheroit les effets de sa haine sur toutes les créatures de son compétiteur défunt. Il se crut plus particulièrement menacé qu'un autre, parce qu'il avoit personnellement contribué aux désagréments que cet Officier avoit reçus à la Cour, où l'ambition sait rarement pardonner.

Le Chevalier de Hautecourt, inquiet sur l'évènement, employa l'entremise de quelques amis communs, pour se réconcilier avec un ennemi dont il redoutoit la puissance; mais les tentatives qu'on fit pour les rapprocher, restèrent sans effet. Il se mit donc à réfléchir sur sa situation actuelle, et, intimidé par la crainte d'un avenir fâcheux, il forma la résolution de retourner dans sa patrie, à quelque prix que ce fût. Si, d'un côté, il desiroit et se proposoit d'y mener une vie douce et paisible; de l'autre, il voyoit en perspective une foule nombreuse d'obstacles à écarter. Il falloit premièrement, après avoir fait une abjuration solemnelle, engager le Pape à lui donner un Bref, qui, en le rele-

vant de ses vœux, le dispensât de rentrer dans un Couvent, et lui permît de posséder des Bénéfices capables d'assurer son existence.

Il falloit secondement déterminer le Roi d'Espagne à lui faire grace de la vie de trois hommes qu'il avoit tués, et à lui accorder, avec la permission de vivre dans ses Etats, des Bénéfices qui le dédommageassent du sacrifice, forcé il est vrai, qu'il faisoit de ses revenus en Turquie. La Porte lui donnoit annuellement dix-huit mille livres qui le faisoient subsister dans l'aisance.

Loin de s'alarmer à la vue de tant de difficultés, il s'arma de roideur. Il commença par écrire au Pape une lettre, dans laquelle il lui marquoit que, touché d'un sincère remords de conscience, il vouloit rentrer dans son pays, et mourir plein de componction dans le sein du Christianisme. Dans cette lettre, il faisoit humblement l'aveu de ses fautes, de ses déguisements et de ses aventures. Loin de chercher à se justifier, il s'annonçoit pour le plus criminel des hommes, et se soumettoit, sans réserve, à une pénitence publique, telle qu'il plairoit au Saint Père la lui infliger. Il imploroit la miséricorde du Père des Fidèles, et attendoit, avec résignation, les secours spirituels propres à le retirer de l'abîme profond où il étoit plongé.

Il écrivit aussi une lettre de soumission au-

Roi d'Espagne, et une autre à l'Empereur, pour supplier ces deux Puissances de lui accorder sa grace, et de s'intéresser conjointement pour lui auprès du Saint Père, à l'effet de lui faire obtenir les faveurs qu'il imploroit avec humiliation.

Son rôle jusques-là n'avoit rien que d'intéressant; mais il le noircit par une perfidie caractérisée, qui ne peut être excusée que par ces Casuistes dangereux qui prétendent qu'on est dispensé des règles de l'honneur et de la bonne foi à l'égard de ceux qu'ils appellent Infidèles, et qui ne sont souvent que les observateurs très-exacts d'un culte erroné.

L'Empire d'Allemagne étoit alors en guerre avec l'Empire Ottoman, et les armées étoient rassemblées en Hongrie. Vatteville écrivit au Général Allemand qu'en reconnoissance des faveurs qu'il lui faisoit espérer, il lui promettoit qu'à l'instant où il seroit remis en grace, il engageroit quatre mille hommes soumis à son commandement, dans une embuscade concertée, et qu'il les livreroit tous, pour être, sans aucun risque, faits prisonniers. Il indiqua même le lieu et les moyens pour consommer cette basse trahison contre ses bienfaicteurs.

Ces lettres furent portées par un Renégat Allemand qui étoit entré au service de Vatteville. Les armées étoient presqu'en présence: ainsi la réponse du Général fut prompte. Il se rendit garant de la grace, et y joignit les pro-

messes les plus séduisantes. Il annonça qu'il dépêchoit à l'instant un Courier à la Cour Impériale, que le Roi d'Espagne et le Pape seroient bientôt prévenus; enfin qu'il se faisoit fort de recevoir dans peu de jours des réponses de Vienne et de Madrid qui applaniroient toutes les difficultés de la négociation. Effectivement l'Empereur sollicita la grace de Vatteville, avec tant d'empressement, à Rome et en Espagne, qu'il obtint pleinement son pardon. L'assurance en fut promptement portée au Général, qui en fit part à l'impatient Vatteville, et l'avertit de se disposer à tenir sa promesse, en lui livrant les Turcs qu'il devoit conduire dans l'embuscade.

Peu de jours après, l'entreprise fut exécutée: le corps de quatre mille Turcs fut enlevé, et on les emmena prisonniers sans coup férir.

Le Chevalier de Hautecourt, que nous n'appellerons plus que l'Abbé de Vatteville, ne craignit plus alors de se montrer dans l'armée allemande. On le chargea de patentes et de lettres de recommandation, sous la sauvegarde desquelles il se rendit en Franche-Comté, sa patrie, vers le temps de la bataille de Saint-Godard, en 1664.

Le Roi d'Espagne donna d'abord à Vatteville un Bénéfice de trois mille livres, et lui conféra ensuite l'Abbaye de Baume-les-Moines, de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèse

de Besançon, et qui valoit alors plus de dix-huit mille livres de rente. L'Abbé s'y retira, et s'occupa du soin de réparer les scandales qu'il avoit causés par ses homicides et son apostasie. Il avoit conservé un grand goût pour la chasse, et il s'y exerçoit beaucoup, sur-tout contre les animaux malfaisants, dont il purgeoit le canton. Il aimoit la table et la bonne chair, et cependant il répandoit abondamment les aumônes par le ministère des Curés de son voisinage. Il pensionnoit deux Chirurgiens pour avoir soin des pauvres malades de ses Paroisses, et leur faisoit administrer des remèdes gratuits. Il entretenoit également deux Maîtres d'école, et mettoit en apprentissage les enfants des deux sexes que les parents n'avoient pas le moyen de pourvoir. Il faisoit une pension à un Avocat pour accorder avec lui les procès entre Gentilshommes, et pour arranger les contestations qui survenoient entre les paysans. Son naturel étoit fier, peu endurant; et s'il rencontroit quelques malfaiteurs, il leur faisoit sur le champ donner la bastonnade, comme il l'avoit vu pratiquer en Turquie. D'ailleurs c'étoit un voisin juste, doux et bienfaisant. Il racontoit volontiers ses aventures; et comme sa vie avoit été fort diversifiée, on prenoit plaisir à l'entendre.

L'Abbé de Vatteville avoit beaucoup voyagé, et joignoit la mémoire à l'esprit. Enfin cet homme singulier mourut en 1702,

dans son Abbaye de Baume, âgé de quatre-vingt-quatre ans : ainsi il survécut trente-huit années à son retour dans le lieu de sa naissance. Il témoigna jusqu'à la fin une confiance infinie dans la Miséricorde divine, et il espéroit obtenir le pardon de ses égarements, en faveur du sincère repentir qu'il en avoit. Depuis son séjour à Baume, il édifioit par l'exemple, et sa générosité alloit au-devant de l'indigence : aussi fut-il plaint et regretté généralement à sa mort.

Une indiscrétion de jeunesse fut la cause de ses crimes. Ayant pris le fanatisme pour la vertu, il se lia par des vœux téméraires, puisqu'il ne se connoissoit point encore lui-même : et l'effervescence du sang, que la retraite augmente, devint la source de tous les désordres auxquels on l'a vu se livrer.

La fureur d'entrer dans le Cloître est la petite vérole de l'esprit, a dit ingénieusement *Segrais*. Cette maladie prend ordinairement entre quinze et dix-huit ans, époque de la sensibilité du cœur ; et si quelques-uns ne l'ont que volante, d'autres en sont marqués ou défigurés même toute leur vie. Les parents se rendent bien coupables, quand ils l'inoculent à leurs enfants, et l'humanité entière doit des actions de graces aux Législateurs qui mettent un frein à l'inconséquence et à l'abus du pouvoir domestique dont l'usage n'est encore que trop fréquent.

ARTICLE XXIV.

Paradoxes.

LE simple déjeûner d'un Bourgeois de Paris ou de Londres réunit les productions des extrêmités de la terre, et offre le tableau des communications de commerce que le luxe entretient parmi les hommes. Un Parisien ou un Anglois se fait servir, sans y penser, du thé qui vient de la Chine, et du café provenant de l'Arabie. L'un ou l'autre se prépare avec l'eau du pays dans un vase d'argent du Potosi; on y ajoute du sucre qui croît en Amérique, et on le prend dans de la porcelaine du Japon, en s'essuyant avec des serviettes des Indes ou de Perse. Ainsi les quatre parties du monde concourent à un repas, dont la valeur n'excède souvent pas quatre sous.

Il faudroit être bien rigide partisan de l'ancienne frugalité pour censurer une dépense aussi médiocre, et qui procure tant d'agréments. Cependant un calculateur pourroit trouver que l'achat et l'entretien des cafetières d'argent, des tasses de porcelaine, et du linge de Perse, triplent la tasse de café, s'ils ne la quadruplent pas.

Ne pourroit-on pas dire que le luxe ruine

les Particuliers, et enrichit les Souverains ? Si c'est là un problême, nous sommes persuadés que quelqu'un voudra bien prendre la peine de nous en adresser la résolution.

Il est du devoir des femmes de ne rien négliger pour plaire. Voilà la thèse générale. Une dissertation qui détermineroit les moyens honnêtes et certains pour y parvenir, seroit un ouvrage utile, nécessaire même : car nous voyons tous les jours que ce qui rend une femme aimable aux yeux de son amant, est précisément ce qui lui attire le mépris du reste de la société.

Si les plumes, et toutes les futilités que les femmes appellent leurs ornements, sont des moyens de plaire, ne se trouvera-t-il pas telle femme que toute la fortune de son mari ou de son amant ne pourra rendre aimable ?

Les cheveux, les hanches, les croupes postiches sont d'un usage absurde, car ils ne peuvent servir qu'à exciter les desirs d'un Public qu'une femme seroit bien fâchée d'être soupçonnée de satisfaire. Vient un moment qu'on pourroit comparer au Jugement universel, et où l'on ne paroît que ce qu'on est. C'est alors qu'il faudroit être belle, et malheureusement l'art est impraticable. N'est-ce pas là pourquoi le mari, et même l'amant sont les moins amoureux de tous les hommes?

Un Empereur de la Chine, de la famille de Tung, disoit que s'il y avoit dans son Empire une femme qui ne s'occupât point, et un homme qui ne labourât pas, certainement quelqu'un de ses Sujets souffroit le froid ou la faim. Plein de cette idée extravagante, qu'il appelloit une raison, il fit détruire un grand nombre de Monastères de Bonzes.

ARTICLE XXV.

* *Certificat que peu de gens seront en état de donner.*

Sur la fin de ma dernière maladie, l'Amour, mon ancien domestique, entra chez moi le matin, et il me déclara que se sentant sur le retour, il vouloit se reposer, et qu'il me prioit de lui donner son congé, avec un certificat de ses bons services, au cas qu'il lui prît fantaisie de se replacer dans une condition plus tranquille et plus lucrative. Je lui représentai que je l'avois toujours traité avec douceur, qu'il n'avoit pas laissé que d'avoir des profits avec moi, et qu'il avoit toujours joui d'une liberté honnête. Il convint que j'étois un très-bon Maître, et que j'avois eu pour lui des ménagements dont il avoit eu à se louer ; mais il me prétexta son âge, sa santé, et l'envie qu'il avoit de revoir son pays natal et sa famille. Je compris que quelqu'un d'opulent me l'avoit débauché ; et après diffé-

rentes représentations amicales et utiles, je lui fis son compte, et lui délivrai un certificat conçu en ces termes :

Je, soussigné, reconnois que le nommé Amour (1), natif de Cythère, m'a servi pendant quarante ans avec zèle et intelligence, sans m'avoir jamais rien endommagé, détourné ni emporté. Son service est léger et agréable; mais il est bon de surveiller sa conduite pour retenir son caractère naturellement porté à l'inconstance. Il n'est ni joueur, ni sujet au vin; mais son génie entreprenant le porte à la coquetterie, et il aime les femmes à l'excès. Si on le rend trop familier, il devient un maître impérieux, et il prend de l'humeur quand on le gronde. Au fonds il est prévenant, adroit, industrieux, quelquefois indiscret, et souvent aussi curieux que jaloux de préférence. Il aime à commander aux autres domestiques, et met, si l'on n'y prend garde, le trouble dans la maison. Il faut, autant qu'on peut, l'empêcher de voir mauvaise compagnie, entr'autres son cousin *Soupçon*, et sa cousine *Crapula*. Enfin, s'il est bien guidé, l'on peut en tirer bon parti, et je n'ai qu'à me louer de ses bons offices, que je regrette. En foi de quoi j'ai signé,

A Paris, ce 22 Mai 1776.

FRANÇOIS RANCIO.

(1) Il y a Paris beaucoup de domestiques qui portent le même nom.

ARTICLE

ARTICLE XXVI.

Le temps présent.

A vous, laudator temporis acti.

JE n'écris contre personne, et je vous écris pour tout le monde, sans désigner qui que ce soit. Je desire que les hommes se reconnoissent et se corrigent de bavarder, mais c'est souhaiter un avantage impossible. L'amour-propre est trop industrieux à méconnoître les tableaux où l'on peut trouver sa ressemblance. On les applique aux traits de son voisin, et l'on trouve le miroir infidèle pour soi-même. Il n'importe, j'aime trop mes semblables pour ne pas leur représenter encore que les routes qu'ils pratiquent pour connoître le bonheur, ne cessent de les écarter de leur but. Le premier principe pour être heureux est de croire l'être en effet; et cette persuasion, presqu'impraticable en physique, est plus facile en morale, quand on ne s'exagère pas sans cesse le sentiment de ses maux réels ou fictifs.

Pour remplir le vuide des conversations indifférentes, on s'informe d'abord de la santé, de l'état de la famille, du temps qu'il fait, et l'on tombe sur les lieux communs que fournissent les nouvelles. Alors quelle abondance

moisson de spéculations et de mensonges. Chacun a son auteur à citer, et les assistants sont aussi instruits l'un que l'autre. On s'échauffe, on se dément, on parie, et l'on s'est époumonné pour ne frapper l'air que de vains éclats.

Mais le refrein favori est de s'écrier que tout est perdu, que tout va de travers, que le monde se pervertit de jour en jour, que le Royaume est sur son déclin, et depuis la vendeuse d'herbes jusqu'à la Duchesse, l'on entend le même écho se répéter continuellement. Chacun se croit l'Etat, et décide du mérite des opérations générales relativement à son petit intérêt particulier.

Quel plaisir prenons-nous donc à redire infatigablement les mêmes sornettes? Pleut-il, fait-il beau, l'on reprend, suivant la saison, les propos de l'année et de la journée précédente sur les productions, sur les denrées, sur la cherté des vivres, sur les réformations à faire; et, sans examen, sans jugement, on s'aventure, on décide, et l'on se fortifie dans sa plaintive habitude. Soyons donc plus sincères, et tâchons une fois de raisonner pour nous guérir d'un préjugé puérile inspiré par nos plates Gouvernantes. Les hommes sont mêlangés de bons et de mauvais, suivant la nature et l'éducation. C'est ce qui s'est toujours vu et ce qui se verra éternellement à Paris, à Constantinople, et

par-tout ailleurs. Ne rabachons donc plus perpétuellement le vieil axiôme de nos pères, qui disoient sottement, comme nous, que leur siècle étoit le pire de tous, et que le monde iroit toujours en empirant. C'est un refrein aussi trompeur, qu'usé et ridicule, malgré l'assertion d'Horace, qui l'avoit entendu dire à son bonhomme de père.

Il en est de même des choses que des hommes. Les saisons gardent constamment un cours uniforme, à quelques nuances près. Une année est sèche, l'autre humide et pluvieuse; la suivante est chaude, celle d'après abonde en frimats, et l'on crie que l'ordre de la machine universelle se détruit, que tout est confondu : quoi ! ne faut-il pas que le temps, comme les autres corps, ait ses révolutions? En parcourant le cercle, en combinant ce qu'il falloit à chacun, l'on trouve qu'au bout de dix ans, la terre a éprouvé à-peu-près la somme des révolutions qui lui étoient nécessaires. Il n'y a que les imbécilles qui croient que le monde est fait pour eux seuls.

Chaque année quelque denrée devient plus rare, et elle augmente constamment de prix au détriment d'un autre, qui s'en dédommage l'année d'après; mais ces possesseurs de bled, de vin, de foin, vous diront toujours que l'année est désastreuse, qu'il a gelé, que la qualité des récoltes n'est pas bonne; eh !

pourquoi? C'est que ces sortes de gens, occupés uniquement de leur intérêt, se croient l'Etat, ils craignent de voir diminuer leur revenu; et, pour vous survendre, ils sèment l'alarme, et on les croit, parce que l'homme est, de sa nature, un animal plaintif et peureux. Pleut-il quatre jours? on murmure: fait-il sec quatre autres jours? on se plaint, et c'est toujours le même bavardage inutile. Mais les choses en vont-elles moins leur train ordinaire? Supputez au bout de dix ans ce que vous avez payé, ce que vous vous êtes fait payer vous-même, ce que vous avez acheté, ce que vous avez vendu, et si vous avez été raisonnable, vous trouverez à-peu-près votre juste niveau. Vous ne deviez pas profiter seul des variations du temps; le bled a été plus cher, le vin a baissé de prix; le foin a haussé, les fruits, les légumes ont baissé, et ainsi alternativement. Observez encore que ce ne sont point les nécessités qui ruinent; ce sont les fantaisies et les goûts dépravés. Les sages vivent, et les fous se rapprochent de la misère, quel que soit le prix des vivres.

Nous ne faisons pas ces supputations, et nous nous plaignons par nature et par habitude. Le Financier s'enrichit en se plaignant, le Commerçant fait sa fortune en se plaignant, l'Artisan établit sa famille en se plaignant, le Courtisan se fait donner de grands emplois en se plaignant, le Militaire obtient

des dignités, des pensions en se plaignant, le Magistrat reçoit des places en se plaignant, l'Abbé parvient à de gros Bénéfices en se plaignant ; enfin tout le monde se plaint, même en gagnant, et chacun croit qu'il devroit fixer sur lui privativement les regards et les graces du Gouvernement. Ouvrez donc les yeux, gens injustes, et concluez que c'est uniquement votre faute, si vous vous rendez et si vous vous croyez malheureux. Plus vous obtenez, plus vous vous plaignez de ne pas avoir davantage, comme si vous effaciez les autres en vertus et en mérite.

Une juste mesure pour rendre les hommes moins plaintifs, seroit qu'ils eussent le bon esprit de considérer sans cesse le point d'où ils sont partis. Ce Militaire qui est entré dans le monde avec cinq cents livres de rente, s'il étoit équitable, se trouveroit heureux d'en avoir dix mille. Cet Abbé qui n'a eu que cent pistoles de légitime, s'applaudiroit de se voir vingt mille livres de rente. Ce Gentilhomme né sous une masure, se contenteroit d'habiter un hôtel. Ce Commis, autrefois à quatre cents livres d'appointements, riroit de se voir un bel équipage : les autres trouveroient les mêmes raisons de satisfaction ; mais l'on perd la tête, et l'on croit que la fortune n'a fait que son devoir en nous enrichissant ; ainsi quelqu'opulence qu'on étale, on augmente toujours la multitude des plaignants.

On a eu raison de dire que la société se traite comme une partie de jeu. Tout le monde se plaint de perdre, personne ne se vante de gagner, et la perte excède toujours le gain des trois quarts. On murmure, on ment, et l'on voudroit seul maîtriser la fortune.

Si l'on n'ose se plaindre pour soi, on se plaint pour le compte des autres, et l'on croit afficher l'ame sensible; mais ne vaudroit-il pas mieux consoler et soulager les pauvres, que de les attrister encore en légitimant leurs plaintes ? Chacun voudroit être content, et personne n'a en soi-même ce qu'il faut pour l'être réellement. L'amour personnel sera toujours destructif du bonheur. L'on veut qu'il vienne nous chercher, quoique nous soyons incapables d'en jouir, et l'on exige qu'il n'en coûte rien.

Celui qui aime à voyager, desire les plus beaux chemins d'un bout du Royaume à l'autre. Il veut qu'ils soient gardés par une Maréchaussée nombreuse et surveillante. Il exige que les auberges soient propres et commodes. Celui qui ne quitte pas la Ville, veut que les rues soient bien nettes, bien larges, bien gardées et bien pavées. On leur dit ce que vous demandez est juste, mais donnez chacun cent francs par an pour l'entretien de ces commodités: oh! non, vous répondront-ils; il faut nécessairement les faire, mais

faites-les payer aux autres. Je ne voyage point, dit l'un: fasse les chemins qui pourra; je voyage toujours, répond l'autre, et je ne veux pas contribuer aux dépenses de la Ville; ainsi, tout en se plaignant, on ne cherche qu'à faire tomber le fardeau sur son voisin, comme si, en matières publiques, tous les Citoyens n'étoient pas solidaires. Ne nous faites plus illusion, grands Seigneurs, grands Philosophes, votre vraie patrie, c'est votre seule personne; et la boussole de vos actions ou de vos écrits, c'est votre intérêt particulier.

La représentation à laquelle nous nous sommes assujettis a peut-être introduit ce relâchement; cependant, quoi qu'on en puisse dire, il faut convenir que nous avons encore dans tous les Etats, des Citoyens qui meublent utilement et agréablement la société. Ils honorent même l'humanité qui doit les chérir. Appréciez vos contemporains sans passion, sans prévention, ne trouverez-vous pas parmi eux des faits et des personnes dignes des plus grands éloges ? Un jeune Prince unit une sagesse bienfaisante à une application prématurée. Quel autre promit davantage de meilleure heure ? Des Ministres dont la probité n'est pas suspecte, cherchent de tous côtés des éclaircissements pour réaliser leurs bonnes intentions, et ne pas se tromper sur les moyens de rendre le peuple

heureux. Un franc Gentilhomme, un Militaire habile et expérimenté, un Citoyen courageux, éprouvé par l'infortune, et qui n'est gâté ni par les faveurs, ni par les intrigues de la Cour, en un mot un Général qui connoît tous les détails du service étranger et national, est à la tête de l'Administration la plus essentielle au bonheur et à la gloire du Royaume. Un choix si juste, si peu brigué, n'annonce-t-il pas la réformation d'une foule d'abus dont nous nous plaignons depuis plusieurs siècles? Mais nous sommes si légers, si inconséquents, que nos criailleries ne feront que changer d'objet. Nous ne cessons de déclamer contre les abus; et dès qu'on y touche pour les réformer, ceux qui les commettoient, leurs parents, leurs amis, leurs voisins, et tous les intéressés à la possession, élèvent leurs voix, jurent, plaisantent, désapprouvent, et étouffent d'avance l'idée du bien qu'on veut faire. Ils critiquent indiscrettement ce qu'on a fait, ce que l'on fait, et ce qu'on fera, sans en savoir un mot: ainsi la témérité, l'intempérance de la langue, et la sotte présomption ne cesseront jamais de fatiguer les oreilles, d'affliger la raison, et de maintenir les abus dans un degré à-peu-près égal. Trop de gens sont intéressés à ce qu'ils subsistent, et ces gens font des prosélites ignorants.

Les compagnies, dit-on avec humeur,

sont composées de gens médiocres, et l'on y compte peu de sujets distingués qui y répandent un lustre égal à celui qu'on y voyoit anciennement. Vieux discours de gens qui ne savent ni ne veulent estimer leurs contemporains. Lorsque dans tous les temps on a rassemblé au hasard ou au scrutin trente hommes du même état, il s'en est toujours trouvé quatre supérieurs, douze ordinaires, et quatorze très-communs. C'est ce qu'on a remarqué par-tout, sous Louis XIV comme à présent, à Paris comme à Londres, et c'est ce qui arrivera toujours en dépit des frondeurs. Les Académies, les Compagnies sont ce qu'elles ont été, parce que les hommes et les génies sont successivement les mêmes. Plus de deux cents Académiciens ont vécu sous Louis XIV; l'on en compte au plus quinze dont les noms ont survécu. Les autres n'ont été cités ni par leur âge, ni par la postérité. C'est une vérité sans replique; mais pourquoi désapprouve-t-on tous les choix qui se font? C'est que chacun veut s'arroger le droit de choisir lui-même, et qu'il critique hautement, si-tôt qu'on n'a pas préféré celui pour qui il faisoit des vœux. L'improbation est communément la fille de la présomption.

Malgré le déchaînement auquel nous nous livrons contre les hommes de notre siècle, il est cependant des vérités auxquelles les Zoïles même ne peuvent pas s'opposer. Il

faut qu'ils conviennent, malgré eux, que les connoissances, l'éducation et l'usage de vivre ensemble, paroissent avoir déraciné la grossièreté et les vices honteux qui salissent nos anciennes annales. Il nous reste encore des défauts et des foiblesses ; mais pourquoi sommes-nous hommes, et pourquoi sont-ils inséparables de notre nature ? Mais n'est-ce pas avoir beaucoup gagné, que d'avoir banni l'habitude de ces attentats monstrueux qui ont si long-temps déshonoré notre être et nos fastes? Vainement on déclame contre nos mœurs, elles n'ont jamais été plus douces et plus officieuses. Est-ce aux dépens des qualités du cœur que nous avons fait cette acquisition séduisante ? Non, n'en croyons rien, et si nous rapprochons de nous les divers temps de notre Monarchie, nous ne perdrons rien à la comparaison. La masse des vices et des bonnes qualités a été dans tous les siècles, d'une mesure à peu de chose près uniforme. Les périodes de l'âge ont sans cesse produit les mêmes passions, les mêmes effets; enfin l'humanité n'a jamais perdu et ne perdra jamais ses droits : mais il faut avouer que l'art et la politesse nous ont appris à masquer nos vices, et à déguiser nos mauvaises inclinations. Tel ne rougit pas des mouvements intimes de son cœur, qui est alarmé d'un ridicule, et qui cherche à le prévenir. Nous nous parons d'une écorce éblouissante, et le vernis

brillant est devenu à la mode jusques dans les plus petites choses. Un homme violent, licentieux, paroît un homme déplacé dans le commerce. On exige qu'il se cache pour laisser agir son caractère bouillant ou humoriste. Un jeune homme apprenoit autrefois à boire dès l'âge de dix-huit ans. Il comptoit ses exploits par le nombre de bouteilles qu'il avoit vuidées, et des rivaux qu'il avoit renversés ou enterrés. Son ton auprès des femmes étoit rude, embarrassé, souvent audacieux, et quelquefois galant sans graces ; aujourd'hui dès quinze ans l'on n'est que suffisant et petit-maître. Cette maladie cesse plutôt ou plus tard, quelquefois l'on n'en guérit jamais, mais le ton doux, complaisant et poli est de l'essence de cet état ; un sujet manièré est préférable à un brutal : ainsi les hommes n'y perdent rien, les femmes y gagnent, et la société n'a point à se plaindre essentiellement du changement de costume. On pourroit faire les mêmes observations sur les différentes réformes qui se sont introduites dans les mœurs. Un usage succède à un autre. Il a aussi ses dangers, et il faut qu'il y en ait, parce qu'on abuse de tout ; mais si les derniers inconvénients sont moindres dans la forme ou dans le fond que ceux que l'on remplace, la société en profite, et les choses n'en vont que mieux, sans que les hommes intrinsèquement en deviennent meilleurs.

Sur la multitude immense des hommes qui ont vécu, on nous en cite peut-être cinq cents qui peuvent servir de modèle, les uns dans un genre, les autres dans un autre. Eh! ne fermons point obstinément les yeux sur ce qui nous environne! Examinons sans prévention, sans jalousie, ceux avec qui nous vivons : n'y découvrons-nous pas des Ministres désintéresés, laborieux, et des Guerriers habiles? Ne voyons-nous pas des Magistrats intègres, des Citoyens bienfaisants, des ames charitables, des amis solides, des génies étendus, des Financiers accessibles et compatissants, des femmes raisonnables et vertueuses? La jalousie de notre siècle peut-elle nous aveugler sur leur mérite, et devons-nous ne trouver beau que ce que nous ne voyons que dans une perspective éloignée où l'œil s'égare? Serions-nous assez sots pour penser que tout le Peuple Grec, Romain ou Gaulois réunissoit l'universalité des grandes qualités, et ne produisoit que des hommes parfaits? Aurions-nous la petitesse de croire que la portion de mérite que nous accordons à nos contemporains est autant de défalqué sur la part que nous réclamons chacun pour nous? Ah! bannissons un système aussi inique : convenons de bonne foi qu'il est encore des hommes, et des hommes qui auroient fait honneur à l'antiquité. L'on seroit sans doute étonné, si l'on voyoit au bout de chaque

année le recueil des grandes et bonnes actions qui se sont opérées autour de nous dans le particulier. La modestie les cache, et l'orgueil ou l'ingratitude les taît. Mais il n'est pas moins sûr que l'on verroit éclorre une foule de traits d'amitié, d'actes de charité et de grandeur d'ame, de services généreusement rendus, et d'opérations secourables. Le nombre en égaleroit au moins celui des perfidies, des traits déshonorants et des anecdotes scandaleuses. J'excepte de la recherche la lie du peuple, et je n'envisage que les Citoyens bien élevés au détriment de qui l'on fait sonner bien haut le mal, tandis qu'on garde un profond silence sur le bien qu'ils opèrent. A-t-on fait une belle action, l'on n'a fait que son devoir; à peine est-elle relevée: trop heureux pour l'auteur si ceux qui ne sont pas capables de l'imiter, n'empoisonnent pas ses motifs, et ne le tournent pas en ridicule. Oui, si les hommes anciens jouissent d'une réputation meilleure que la nôtre, ce n'est pas qu'ils aient valu mieux, mais c'est que nous nous obstinons à faire valoir les morts aux dépens des vivants. C'est une manie qui n'est pas nouvelle, et qui n'en est pas moins injuste. Sully, Colbert, Corneille, Racine, Despréaux, Molière, que nous déifions aujourd'hui, ont éprouvé des critiques, des outrages, des disgraces et des humiliations; les hommes célèbres sont exposés à cette barbarie. On mar-

tyrise leur personne, et l'on encense leurs cendres : à l'exemple de nos Prédécesseurs, nous laisserons à nos neveux le soin d'être plus judicieux que nous, et de venger la mémoire des hommes distingués qu'on insulte aujourd'hui.

Philosophes ténébreux, Spéculateurs obscurs, pourquoi vous attachez-vous à nous peindre en laid la société que vous ne connoissez qu'imparfaitement ? Ne vaut-il pas mieux apprendre à ses semblables à s'estimer et à s'aimer, qu'à se mépriser et à s'affliger ? Adoucissez vos pinceaux, et excitez-nous au bien par les exemples et l'émulation.

Nous avons nos travers, on en convient. La frivolité nous domine, nous sommes légers dans la conduite, inconsidérés dans le propos, nous sacrifions tout au luxe : qu'en résulte-t-il ? que l'espèce change de main, circule, et que les hommes vivent ensemble. Les avares sont plus rares ; et ne seroit-ce pas un malheur qu'il y en eût beaucoup ? Or, le genre de vie qui répand, qui communique à plus de sujets, n'est-il pas préférable à la parcimonie, à la férocité de nos Prédécesseurs, qui, tyrans de leurs vassaux, ennemis de leurs voisins, et souvent de l'Etat, ne songeoient qu'à porter la désolation et la guerre par-tout où ils portoient leurs pas ? L'orgueil et l'avarice étoient seuls leurs guides. Ils apprenoient à se faire craindre ;

nous ne mettons notre gloire qu'à nous faire aimer. Le massacre, l'incendie, la tyrannie leur offroient des objets de triomphe ; aujourd'hui quelques inconstances, quelques parjures en amour, quelques indiscrétions, sont les crimes à la mode ; et les deux sexes sont mutuellement quittes au bout de l'année. Ouvrez nos fastes sous le bon Henri IV, vous frémirez d'horreur. Vous trouverez dans l'Etoile plus d'atrocités punies à la Grève dans une seule semaine, qu'on n'en voit actuellement pendant le cours d'une année entière. L'or, l'argent, les richesses sont augmentés de deux tiers. La répartition n'en est pas égale ; mais l'espèce roule, et plus de gens y participent. La Finance se soutient, le Commerce s'étend, l'Artisan vit, et plusieurs font fortune ; l'un perd cette année, l'autre gagne ; celui-ci s'élève, celui-là baisse ; mais par rapport au Corps général de l'Etat, la balance au bout de dix ans revient à son niveau. Les paresseux, les ignorants, les débauchés, les téméraires accusent l'Administration de leur misère. Ce sont des menteurs, des charges de l'Etat, qui se seroient rendus malheureux et méprisables par toute la terre.

Ne bavardons point, mais raisonnons, et disons, malgré les improbateurs éternels, et les orateurs de café, que les hommes n'ont jamais plus visé à être heureux par la multiplicité des commodités, et qu'ils ne se sont jamais rendus par leur urbanité plus dignes

de l'être. A la vérité, la voie qu'ils prennent pour y parvenir est souvent un obstacle qui s'oppose à leur félicité. Ils veulent vivre ; et pour le faire agréablement, il faut dépenser beaucoup : or, cette obligation entraîne nécessairement l'amour de l'intérêt ; et cet amour désordonné, dont l'affection augmente journellement, est le principe le plus destructif de toute espèce de bonheur. Nous commettons, pour dépenser, une partie des crimes que nos pères se permettoient pour amasser. Mais, tout bien considéré, si nous sommes frippons, nous le sommes avec plus de politesse, d'art et d'humanité.

C'est la cupidité qui cause tous les maux, que nous ne cessons d'exagérer ; c'est elle seule qui est la mère des infidélités, des intrigues, du divorce, et du désordre général. Dans un pays où l'on se distingue par le luxe, chacun veut dépenser plus qu'il ne peut, il faut donc chercher des ressources ; et faute de mieux, on les puise dans l'industrie, dans la bassesse, dans la trahison, dans les alliances inégales, et dans d'autres sources impures. Le sentiment d'honneur s'émousse, et l'on se gangrène l'un l'autre. Cherchons donc sous un Monarque judicieux et ennemi d'un vain faste, un remède à la passion folle qui nous aveugle et nous opprime. Alors nous serons encore le peuple le plus favorisé des dons du Ciel et de la terre.

ARTICLE

ARTICLE XXVII.

Avoir des enfants, les élever : examen de ces deux devoirs.

LA dissolution de l'union conjugale s'opère par la mort de l'un des deux époux : c'est le seul cas où quelques Peuples l'admettent ; et ils ne manquent pas assurément de bonnes et suffisantes raisons, pour faire voir que rien autre chose n'est capable de rompre le nœud spirituel qui enchaîne matériellement le mari et la femme. Aussi depuis long-temps, ce point n'est-il presque plus controversé parmi ceux dont les lumières naturelles sont soumises aux raisonnements théologiques. Mais en nous conformant de croyance et de pratique aux usages prescrits par notre Mère Eglise, cela n'empêche pas qu'entre Politiques, on n'agite par fois certaines questions qui ont un rapport égal aux deux disciplines, et cela uniquement pour exercer l'esprit ; ce qui l'aiguise merveilleusement, lorsque de part et d'autre on n'emploie que de bons et solides raisonnements, et cette urbanité dont les Savants ne devroient jamais s'écarter, s'il est vrai, comme ils le disent, qu'ils ne disputent que pour s'instruire, et non pour s'injurier.

C'étoit ainsi que nous raisonnions souvent,

mon vieil ami et moi, sur des objets pareillement soumis à la Police ecclésiastique et à la Police civile ; mais comme nous nous serions bien gardés tous deux de sortir de notre sphère, en risquant de tomber dans l'hérésie, nous ne considérions ces objets que par le côté auquel ils appartiennent à la Politique : estimant que tout homme, en qualité d'être pensant, peut opiner sur ces matières. Cette méthode écartoit de nos disputes, tous ces arguments que les diverses sectes qui se sont introduites dans le Christianisme emploient, et qu'elles appellent invincibles, à raison de la divinité de la source où elles les puisent : quoiqu'au fond ces arguments ne puissent former qu'une démonstration de l'abus que les hommes peuvent faire des meilleures choses : car n'est-ce pas le dernier période de l'abus, que des hérétiques de toutes les couleurs aillent prendre dans les Livres saints, comme dans un arsenal bannal, des armes contre la vérité, tandis que cette vérité est, et ne peut être qu'une (1) ?

(1) Je me souviens d'un excellent sermon que prêcha sur ce sujet M. Hare, à Patney, près de Londres, et dont le texte étoit pris de l'Epître aux Hébreux, ch. XIII, vers. XVII : *Obedite præpositis vestris.* Il disoit dans ses principes, que quoique l'on regardât l'Ecriture-Sainte comme une règle de foi, et comme le Juge des controverses, chaque parti la consultoit, non pas pour y chercher la vé-

Raisonnant donc un jour sur le mariage, je crois, lui dis-je, qu'il est avantageux aux Princes Catholiques qu'on ait rendu l'union conjugale indissoluble dans leurs Etats. C'en fut assez pour engager la dispute; et bon gré, mal gré, il fallut la soutenir. Mon ami, me dit le vieillard, vous n'êtes pas dans ce sentiment sans une solide raison : exposez-la, je vous prie.

C'est qu'il me paroît, lui dis-je, que l'union des sexes n'a pas pour unique objet la seule procréation des individus, qui doivent entretenir la grande chaîne des successions; ce qui pourroit, en rigueur, n'exiger qu'une association momentanée; mais encore l'obligation étroite de veiller sur l'être et sur la conservation et l'accroissement du bien-être de ces

---

rité, mais pour tâcher de défendre ses sentiments. C'est à cette conduite, disoit il, que l'on doit attribuer les divisions parmi les Chrétiens Je pense là-dessus comme l'honnête Doyen de Worcester, et j'estime que ce procédé répugne absolument à la probité. L'erreur, accompagnée d'une profonde ignorance, pourroit peut-être le justifier; mais de quoi s'avise un ignorant, de vouloir expliquer et allégoriser un Livre où il ne doit chercher que des règles de bonne conduite, et s'en rapporter sur ce qu'il n'entend pas, à ceux qui sont préposés pour l'éclairer. J'ai toujours cru que ce qui est essentiellement utile à l'homme est clairement expliqué dans l'Ecriture, et qu'il faut laisser aux Docteurs le soin de s'accorder sur le reste.

individus. Si dans l'espèce humaine, comme il arrive dans celles qui lui sont inférieures, l'union ne duroit qu'autant qu'il est nécessaire pour engendrer, ou même que jusqu'à ce que les nouveaux individus pussent se passer des premiers secours, tels que l'allaitement; si enfin elle ne s'étendoit que jusqu'à la puberté, il faudroit alors que des soins, étrangers aux soins paternels, fussent toujours prêts à suppléer à ceux-ci. Il conviendroit, en ce cas, qu'il subsistât dans la société un arrangement, un ordre, un établissement qui représentât l'état de famille, qui en eût le pouvoir, les facultés, et qui, dans toutes les circonstances, pût pourvoir aux besoins de tous genres dont les enfants sont susceptibles. Or, un tel ordre ne peut subsister, que dans une société où les biens seroient communs dans toute l'étendue de la communauté, où la Patrie seroit regardée comme la mère commune et le Gouvernement résultant de la Loi nationale, comme le père commun. Mais l'antiquité n'offre qu'un modèle de ce genre, qui mérite quelqu'attention; et les frères Herneutes, qui vivent de la sorte dans le voisinage d'Amsterdam, ne feroient pas, ce me semble, un argument en faveur de la possibilité qu'il y auroit qu'une Nation en adoptât le régime.

Cette association, je le dirai en passant, est un peu nombreuse, et régie par un Chef

assisté des Anciens. Elle admet des personnes de toutes les sectes, pourvu qu'elles se conforment aux usages reçus parmi les frères: on ne vous demande pas de quelle opinion vous êtes ; mais, avant de vous recevoir, l'Ancien auquel vous vous êtes adressé, demande un ou plusieurs jours pour se décider à vous incorporer. Ce temps, si vous l'en croyez, est destiné à implorer les lumières d'en-haut, pour apprendre à quoi le Ciel vous destine ; mais il n'est exigé, en effet, que pour s'assurer de la fortune, des talents et de la conduite ultérieure du Néophyte: si l'enquête est favorable, il est admis. L'occupation des Herneutes se divise en deux portions : *travailler et prier*. Si un Prosélite ne vouloit pas, par malice, s'assujettir à ces deux devoirs, il seroit exclu. S'il s'y livre, autant qu'il est en son pouvoir, son sort est assuré. Malade, infirme, on a de lui tous les soins imaginables, et il n'emporte pas au tombeau l'affligeante idée de laisser une femme et des enfants malheureux. Au reste, ces frères jouissent d'un état assez doux, puisqu'ils sont exempts de toute inquiétude pour l'avenir, et qu'il leur suffit de remplir les deux devoirs, dont il semble que nul homme n'est dispensé, de travailler et de prier, pour ne manquer jamais. Leurs mariages, qui se font sous l'autorité des Anciens, se dissolvent aussi, de leur avis. La grande raison, tirée

de la nécessité d'élever ensemble sa postérité, n'a donc pas lieu chez eux, puisque les père et mère n'y sont obligés qu'à donner l'être et les premiers soins; les enfants passant sous la conduite des Anciens, dès qu'ils sont en âge d'entendre les premiers éléments de l'éducation.

Je pense d'ailleurs, que l'exemple de Lacédémone ne pourroit pas faire une autorité, contre la raison qui fonde l'indissolubilité du mariage sur la nécessité d'élever ses enfants, puisque cet exemple, comme celui des Herneutes, n'étant tiré que d'une association peu nombreuse, ne peut valoir à l'égard d'un Peuple immense répandu en une infinité de Villes, de Bourgades, et semé à des distances souvent longues, dans la vaste étendue des campagnes.

La raison qui impose aux hommes de donner l'être à leurs semblables, toutes les fois qu'ils n'ont pas d'empêchement légitime, reprit mon vieil ami, est une raison transcendante et motivée sur le principe inaltérable de la nécessité d'entretenir un monde, qui, s'il n'est pas éternel, a du moins une durée dont Dieu seul sait les bornes. Une nécessité, une Loi, dont l'effet avoit un objet aussi important, n'a dû dépendre, dans son exécution, ni de la volonté particulière de chaque individu, ni des Loix positives, relatives aux divers points du globe. Elle n'a

dû être soumise à l'hypothèse, ni au raisonnement, sur lequel deux hommes à peine sont d'accord. La nécessité ne donne rien au hasard : dès qu'un acte y est assujetti, tout ce qui doit le réaliser est déterminé, et la durée des rouages et des ressorts égale le temps où ils doivent agir, fut-ce l'immensité.

La nécessité de se reproduire est imposée aux individus, comme la pesanteur aux corps graves. Si la chûte de ceux-ci vers un centre commun, s'accélère en raison inverse du carré des intervalles, l'attraction, ou, si l'on veut, l'impulsion qui pousse les sexes l'un vers l'autre, acquiert ou perd continuellement de sa force, en raison de l'éloignement de l'être, ou de la proximité du néant, ou encore en proportion des humeurs et des qualités propres ou répugnantes dont l'individu est affecté.

Si le décret de l'union des sexes s'étend au-delà du but physique de la procréation, cela peut être; mais je ne le vois point dans l'ordre naturel. Pour le remplir, ce décret, les desirs sont donnés à l'homme, et pareillement au ciron; desirs irrésistibles, dont le pouvoir et l'accomplissement ne sont point distingués. Et observez, je vous prie, que la sage nature a combiné la vigueur de l'impulsion avec la facilité des moyens d'y satisfaire; ensorte que les obstacles qui naissent à la satisfaction de ces desirs, ne viennent

jamais de sa part, et qu'elle a augmenté le sentiment dans l'un des sexes, à ce point qu'il surmonte les craintes de dangers communs et de douleurs certaines.

L'union des sexes, le décret qui les y soumet, a donné lieu au mariage, quoiqu'originellement elle en fût indépendante. Cette cérémonie sainte ne constitue pas l'union; elle la rend légitime aux yeux de Dieu et des hommes; mais dans l'ordre physique, elle n'ajoute rien au décret de la nature, qui a tout prévu, tout arrangé, indépendamment d'aucune Loi positive.

D'après ce que je viens d'exposer, ne vous semble-t-il pas qu'il n'est point juste de dire que le mariage a pour objet la procréation des enfants? Cela ne peut être; car la procréation a l'antériorité sur le mariage; car elle en est, physiquement, parlant indépendante. Il légitime, il sanctifie la procréation, mais il n'en fait point le ressort constitutif. Comme nous l'avons vu, la procréation est une nécessité établie sur une combinaison qu'au total aucun accident naturel ne peut altérer.

Trouverons-nous les mêmes caractères dans la seconde branche de votre raisonnement, qui a pour objet la nécessité où sont les pères et mères d'élever ensemble leur postérité?

Cette obligation, bien examinée, semble résulter de l'état social, ou plutôt encore du soin particulier que chaque individu est forcé

de donner à ses propres intérêts et à sa propre fortune dans la société civile. Les hommes se sont réunis pour se secourir mutuellement; mais cette convention, dans la pratique, ne s'étend guère au-delà d'une défense commune, générale même, qui n'a pour motif l'intérêt des Membres particuliers de la société, que comme compris dans l'intérêt total de la société. La protection des Loix a quelque chose de plus personnel: il suffit, pour les mettre en action, qu'un Citoyen les réclame; mais l'une et l'autre défense, des armes et des Loix, sont purement conservatoires, et, quel que soit le résultat de la protection, la fortune du protégé n'en reçoit aucun accroissement.

Il suit de-là, que chaque Membre de la société étant astreint, par son régime, au soin de ses propres intérêts, chacun aussi, à son égard, a dû être chargé du soin de sa postérité. Tout autre arrangement détruiroit la propriété, et les familles opulentes seroient bientôt surchargées par les descendants de celles qui ne le sont pas, ou de celles que des raisons secrettes mettroient dans le cas d'abandonner leur postérité, avant qu'elle pût se passer des secours immédiats.

Voilà, je crois, ce qu'on peut dire de plus raisonnable en faveur de l'indissolubilité du mariage, considéré comme une association politique, qui a le double but d'avoir une

postérité et de l'élever. Mais prenons garde que cette obligation d'élever sa postérité, née dans l'ordre politique, pourroit bien n'être que locale, puisqu'elle suit d'un principe positif, et qu'il est très-possible qu'elle soit sujette à une infinité d'exceptions, qui la distinguent de la première obligation, qui consiste à se donner une postérité, et dont l'aveugle, mais intelligente nature a fait un décret irréfragable, fondés sur deux mobiles imperturbables, qui sont la *nécessité* et le *plaisir* dont l'attrait corrige la fatalité. C'est ce que nous examinâmes un autre jour.

ARTICLE XXVIII.

Mémorie, Conte traduit de l'Esclavon.

BON-SENS, premier Roi de *Bonhommie*, avoit épousé, par des considérations d'Etat, la Princesse *Ignarie*, fille de *Butorus-le-Gros*, Souverain de la *Platerie majeure*. La Princesse avoit eu en dot des domaines très-étendus, mais si incultes et si stériles, qu'ils étoient plus onéreux qu'utiles à leurs possesseurs. Cependant la Reine *Ignarie* avoit tous les goûts, toutes les fantaisies imaginables. Elle avoit aussi les qualités et les travers qui contrastoient. On la voyoit avare et prodigue, sérieuse et gaie, patiente et emportée, affec-

tueuse ou inabordable, selon son caprice ou le temps qu'il faisoit. *Bon-sens* aimoit la paix générale et domestique. Il bornoit ses desirs à avoir de la postérité, et ses vœux furent bientôt comblés. La Reine accoucha d'une Princesse parfaite, comme elles le sont toutes, et on lui donna le nom de *Raisonnie*, parce que les Courtisans lui trouvèrent, dès en naissant, l'air de la réflexion. La jeune Princesse eut pour Nourrice la femme d'un Docteur nommé *Lecturie*, et l'on confia son éducation à une Dame de la Cour nommée la Palatine de *Mémorie*. Cette Dame s'étoit rendue respectable par des connoissances infinies. Sa vivacité l'égaroit quelquefois, mais elle revenoit toujours à elle-même; et, par des notions sûres, elle effaçoit les esprits frêles qui l'environnoient. Elle excelloit sur-tout dans la connoissance du monde et de ses usages. Elle distinguoit les choses, les hommes et leur caractère. Enfin, dans les circonstances épineuses, elle consultoit une vieille sous-Gouvernante qu'elle s'étoit associée, et qu'on nommoit *Expérience*. *Mémorie* étoit veuve d'un Sénateur recommandable, nommé *le Judicieux*. Il avoit vieilli dans les Tribunaux, et avoit laissé en mourant neuf filles totalement dénuées de fortune, mais appananagées de toutes les graces et de tous les talents propres à concilier l'admiration et les cœurs. *Mémorie* vivoit avec elles dans la plus tendre

harmonie. Elles faisoient l'ornement de la Cour, et elles s'empressoient de prodiguer à la Princesse *Raisonnie* les attentions et les charmes qui devoient embellir l'heureux naturel qu'elle promettoit.

Une douzaine d'années s'écoulèrent sans que rien altérât la bonne intelligence qui régnoit à la Cour de *Bonhommie*. Alors le discernement de la Princesse se déployoit, et les préférences qu'elle accordoit aux filles de *Mémorie* répandirent l'alarme dans ces ames oisives qui regardent les faveurs de la Cour comme leur domaine exclusif.

L'on commença par répandre des murmures et des bruits sourds sur la conduite des filles de *Mémorie*. Leurs mœurs étoient régulières, et elles s'observoient avec décence ; mais rien n'échappe à la malignité de la calomnie, quand elle aiguise ses traits dans le palais des Rois. Les neufs sœurs furent attaquées et mises en pièces. L'on fit contr'elles des chansons, des satyres, et on les compara aux plus infames prostituées. Leurs goûts décidés pour l'Etude, la Peinture, la Musique, la Danse, et les découvertes sublimes, furent regardés comme une pédanterie hypocrite, destinée à couvrir des désordres atroces. On les accusa de séduire la jeunesse pour l'égarer, pour la plonger dans la débauche, et pour la ruiner. Enfin, il n'est pas de noirceur qu'on n'imaginât pour en faire des monstres odieux. *Mé-*

morie ne négligea rien pour justifier sa famille ; elle prouva démonstrativement que depuis l'établissement de ses filles à la Cour, les mœurs avoient été plus épurées, et que les esprits éclairés avoient acquis une élévation inconnue jusqu'alors. Elle démontra que la société étant devenue plus douce, plus polie ; la débauche effrénée étoit tombée dans le mépris, et qu'on avoit appris à cacher la grossièreté du vice ; ses représentations furent inutiles. *Ignarie* avoit été séduite, et elle s'étoit mise à la tête de la cabale, qui avoit juré la proscription des neuf sœurs. Le Roi *Bon-sens* faisoit tous ses efforts pour dissiper une ligue dont il prévoyoit le danger ; mais sa bonne volonté restoit infructueuse, ses principaux Officiers, ses Bonzes, ses Magistrats étoient frappés de la contagion, et il ne pouvoit lutter seul contre le déchaînement général. *Mémorie* et ses enfants furent publiquement insultés, outragés ; et l'on proposa de les chasser du Royaume, comme d'infames perturbatrices, sans même leur laisser la moindre chose pour subsister.

Bon-sens, touché de cette fureur épidémique, proposa de leur assigner une retraite loin de la Capitale, où elles pussent vivre en paix et dans l'aisance ; mais *Ignarie* s'emporta, fulmina, menaça, et, par son autorité formidable, elle soumit toutes les voix à la sienne. Il fut décidé que *Mémorie* et ses filles sorti-

roient dans vingt-quatre heures des Etats de *Bonhommie*, sous peine d'être honteusement fustigées, flétries et enfermées. Leurs biens furent confisqués au profit du Fisc, et dès le jour même, on les conduisit aux portes de la Ville, avec défenses rigoureuses d'y r'entrer.

Voilà donc une famille malheureuse, errante, et dénuée de tout; l'honneur étoit le seul bien qui leur restât, et il étoit exposé à la rage des brigands. Leurs pas étoient arrosés de larmes, et la foiblesse à chaque instant les conduisoit à la défaillance.

Elles avoient à peine fait dix lieues, qu'une bande de Tartares qui les rencontra demeura saisie à leur aspect. Frappés de leur beauté, ils furent tentés de les caresser, et même de les violenter; mais *Mémorie* leur parla d'un ton de dignité qui leur en imposa, malgré leur barbarie. Leur brutalité se convertit en respect, et ils proposèrent à la troupe éplorée de l'escorter jusqu'à une Communauté de filles qui se trouvoit à une lieue de distance.

La proposition fut acceptée. Nos Voyageuses furent présentées à la Supérieure, qui, dès le premier mot, fit éclater un transport de joie en embrassant *Mémorie*, et en lui rappellant que c'étoit à son seul crédit qu'elle étoit redevable de la supériorité qu'elle exerçoit dans une Communauté aussi nombreuse qu'opulente.

La joie devint générale. On s'attendrit ensuite, les pleurs coulèrent en abondance, et les nouvelles Hôtesses furent logées et traitées admirablement dans la maison.

Pendant qu'elles étoient livrées aux coups du sort, *Raisonnie* faisoit retentir l'air de ses gémissements. Elle s'étoit inutilement tourmentée pour détourner les coups dont ses amies étoient menacées, la digue qu'elle avoit opposée au débordement du torrent, n'avoit pas été assez forte, et elle n'avoit pu, dans son désespoir amer, qu'envoyer des secours à des infortunées qu'elle ne pouvoit ni retenir ni suivre.

Ses Messagers trouvèrent la famille rassemblée dans l'hospice, où la Supérieure déployoit en leur faveur toute la générosité de son ame. On leur remit, de la part de leur Bienfaictrice, de l'argent, des bijoux, des parures ; mais ce qui les flatta le plus, ce fut des instruments de Musique et de Mathématiques.

Dès le lendemain au matin, il fallut se séparer, et les sanglots reprirent leur cours. Il y eut des épanchements de cœur mutuels, et l'on s'arracha l'une à l'autre, en se jurant une reconnoissance éternelle.

La caravanne étoit composée de *Mémorie*, de ses neuf filles, d'*Expériencie*, et de trois suivantes, qui, dans leur disgrace, avoient eu le courage de se consacrer à elles pour

la vie. La Supérieure leur amie leur avoit fait préparer un charriot et des vivres ; pour les conduire jusqu'à une grande Ville, où elles devoient trouver de nouveaux secours.

Elles y arrivèrent sur le soir, et la populace, qui les connoissoit de nom, les eut bientôt environnées. On les traita avec des égards, mais on ne leur offrit rien, et elles se virent forcées de quêter un asyle dans une Communauté de Faquirs, qui occupoient au nombre de six, une maison édifiée pour loger trois cents reclus. *Mémorie* et sa suite redoutoient le séjour des auberges ; ce Guide sage craignoit les funestes rencontres, l'insolence des mœurs, la licence des propos ; et la nombreuse cohorte qu'elle conduisoit, la forçoit à n'habiter que de vastes logis.

Les habitants de la Province, moins passionnés que les gens de la Cour, se déterminèrent, par réflexion, à leur faire des offres de service. Les Faquirs de la maison leur donnèrent un repas délicat : on les mit dans des appartements commodes ; mais lorsqu'on se fut retiré, quelques jeunes Etudiants, frappés de leur figure agréable, voulurent s'introduire dans leur chambre pour les surprendre. *Mémorie* avoit si prudemment pourvu à tout, que les tentatives restèrent inutiles ; et les Faquirs indiscrets devinrent l'objet de la risée publique, qui les chansonna.

La suite à Dimanche prochain.

ARTICLE

ARTICLE XXIX.

Suite de Mémorie, Conte.

LE lendemain on se remit en marche dans des Palanquins de louage, et nos exilées reprirent une partie de la gaieté qui leur étoit naturelle. La journée fut longue et difficile. L'on approchoit des confins du Royamme, et il n'y avoit sur la route aucune ville où l'on pût s'arrêter pour y prendre du repos. Après quelques informations, l'on apprit qu'on n'étoit pas éloigné du château de *Betiza* appartenant à la Princesse *Stultitie*. La conductrice envoya deux de ses femmes pour se faire connoître à elle, et lui demander un hospice. La Princesse étoit une femme hautaine et dédaigneuse jusqu'à la stupidité. Ses appartements étoient obscurcis et infectés par la vapeur d'un encens mêlé de *bétoine*, qui la faisoient sans cesse éternuer. Après quelques convulsions, elle fit réponse qu'elle ne compromettroit ni sa dignité, ni sa personne, en accueillant chez elle des inconnues bannies de la Cour, et qui sans doute portoient la peine d'une proscription méritée.

Son Iman plus sensible, lui représenta qu'au moins la compagnie pouvoit être décemment hébergée chez un de ses Fermiers,

et elle y consentit, pourvu qu'elle l'ignorât, et que le séjour ne fût que de quelques heures.

Mémorie fut aussi affligée qu'étonnée d'une impolitesse puérile, et elle amena ses compagnes dans la maison d'un Laboureur, qui vint les recevoir avec simplicité, mais cordialement. La chair qu'il leur fit étoit succincte. Des légumes et du laitage composèrent leur souper, mais elles s'étoient habituées à la sobriété. *Mémorie* et ses filles avoient pour régime de ne manger ni trop, ni trop peu. Elles avoient un bon tempérament, qui n'étoit jamais altéré par la diète ni les indigestions. Elles passèrent la nuit dans une grange sur de la paille fraîche; et n'étant nullement délicates, elles se trouvèrent le lendemain au matin en état de continuer leur voyage.

Le bon Fermier leur donna une grande voiture, où, pressées et au milieu des cahots, elles parvinrent, au bout de trois heures en tirant vers le nord, dans les Etats de l'Impératrice *Spiritalie*.

Alors elles respirèrent, et furent étonnées de l'affabilité que chacun s'empressoit de leur témoigner.

Le Gouverneur du pays les logea dans son Palais, et il dépêcha un Exprès à sa Souveraine pour lui faire part de leur heureuse arrivée.

Le Clergé, la Noblesse, les Magistrats,

les gros Négociants s'empressèrent de les visiter, de les recevoir, et l'on se fit un honneur de les prévenir par toutes sortes de distinctions.

La ville s'appelloit *Studie*, et le Gouverneur *Gustula* les installa dans une Académie qu'on venoit de fonder depuis peu. Leur commerce fut recherché, et par le déploiement de leurs talents, elles rendirent des services signalés aux Astronomes, aux Marins, aux Collèges, et à tous ceux qui avoient de l'inclination pour les Sciences.

Les ordres de la Cour ne tardèrent pas à arriver. Ils portoient que *Mémorie* et sa famille fussent conduites dans la Capitale, dans des voitures commodes, et avec le train le plus honorable. La Princesse vouloit qu'on leur rendît sur la route des honneurs signalés, et qu'on leur préparât les fêtes les plus galantes, dont le résultat pût les attacher au pays.

Ces ordres furent exécutés avec ponctualité. Nos bannies arrivèrent en pompe dans la ville de *Nouvellie*, aux acclamations d'un peuple immense qui s'étouffoit pour les considérer.

Deux jours après, elles reçurent un Envoyé du grand Roi de *Curiolie*, qui, sur le bruit de leur disgrace, leur envoyoit proposer de venir s'établir dans ses Etats, et leur promettoit les récompenses les plus magni-

fiques, si elles vouloient former avec lui une association habituelle. Ce Prince nommé *Grandtout*, vouloit les naturaliser dans sa Patrie, mais les graces de *Spiritalie* les avoient prévenues, et elles s'excusèrent poliment en disant qu'elles étoient engagées, mais qu'elles espéroient que leur Souveraine d'adoption leur permettroit d'entreprendre un voyage exprès pour présenter en personne leurs respects et leur reconnoissance à un Monarque favori de Mars et protecteur des Arts. L'Envoyé fut mortifié de la réponse qu'on le chargeoit de rendre à un Maître qui ne néglige rien d'honorable et d'utile.

Spiritalie fut enchantée de la préférence qu'on lui avoit accordée, et elle n'oublia rien pour la mériter de plus en plus. Elle fit bâtir un *Musæum* où la mère et ses neuf filles eurent chacune un appartement complet. Elle y joignit un observatoire, une bibliothèque, des laboratoires et de superbes jardins. Les meubles répondirent à la magnificence de l'Edifice, et chacune des habitantes eut une forte pension assignée pour fournir à sa subsistance et à ses amusements.

La paix, l'ordre, l'étude s'établirent dans cette maison. L'Impératrice venoit souvent s'y instruire et se délasser. La Cour suivoit son exemple. Chacun y trouvoit une sage amie. La jeunesse s'y formoit à la vertu, à la politesse, et la Nation entière en recueilloit

des fruits utiles pour son commerce, ses mœurs et sa gloire.

Mais tandis que tout refleurissoit dans *Nouvellie*, le Royaume de *Bonhomnie* étoit affligé des plus tristes fléaux. La Princesse *Raisonnie* regrettoit sans cesse sa chère *Mémorie* et sa suite. Elle soupiroit et passoit les nuits à lui peindre ses douleurs; mais chacune de ses lettres étoit interceptée par les ordres de la Reine qui l'avoit environnée de surveillantes sévères. La Princesse étoit tombée en langueur, et se desséchoit de jour en jour. Le Roi étoit également attaqué d'un marasme qui annonçoit sa destruction prochaine, et les chagrins intérieurs causés par la zizanie, produisoient ces révolutions. *Bonsens* avoit projeté de marier sa fille au Prince *Sophos*, son neveu, fils de *Phlegma*, Roi d'*Ordinancie*. La Reine fulminoit contre ce mariage, et destinoit la main de la Princesse au Prince *Faquinet*, son parent, fils et successeur du Souverain de *Butordie*.

La jeune Princesse avoit conçu une aversion invincible pour ce dernier Prince aussi vicieux que stupide, tandis qu'elle avoit totalement livré son cœur aux charmes de *Sophos*, qui réunissoit les talents et les graces. Les Princesses sensées aiment mieux les maris qui les amusent, que les maris qui les ennuient; cependant une si juste préférence irritoit *Ignarie*, et lui fournissoit matière à

tourmenter son époux et sa fille. Elle traitoit *Sophos* avec une malhonnêteté outrageante, mais *Faquinet* n'en devenoit que plus desagréable. Les aversions, les contrariétés alloient en augmentant, et la Cour n'étoit plus qu'un séjour de guerre, de brigues et de contradiction. *Simpotis*, la ville capitale, n'étoit pas moins agitée de troubles.

Mémorie avoit laissé et pleuré, en partant, un oncle qu'elle chérissoit, et qui l'avoit élevé avec soin. C'étoit un vieillard vénérable, qui, depuis plus de cinquante ans, s'étoit consacré à la retraite et à l'étude. On l'appelloit *Saitomni*, et la ville entière alloit le consulter dans tous les besoins physiques ou moraux. Il étoit d'un accès facile, humain, charitable, mais sans être bigot; il supportoit impatiemment les injures.

L'éloignement injuste de sa famille l'avoit pénétré de la plus vive douleur; et concentré obscurément dans le chagrin, il ne se montroit plus en public. La maladie du Roi et de la Princesse parut si sérieuse, qu'on se trouva forcé de recourir à ses lumières; et l'on vint le chercher avec autant d'empressement que d'apparat.

Il demanda à avoir une conversation particulière avec les deux malades; et après les avoir entretenus en secret, il crut avoir trouvé l'occasion de servir sa patrie, en se vengeant des esprits turbulents qui avoient

méchamment sacrifié sa famille. Les aigreurs, la division étoient les causes qui annonçoient l'anéantissement prochain de la Maison royale ; notre Docteur jugea donc qu'il falloit les faire cesser à quelque prix que ce fut, et que le plus prompt remède seroit le meilleur.

Il chercha à calmer par des lénitifs, l'esprit des deux infirmes, et il promit de revenir les voir dès le soir même, après avoir encore plus mûrement réfléchi sur les causes et l'effet de leur maladie.

Il revint en effet ; et après avoir exigé qu'on le laissât seul avec eux, il tira une clef de sa poche, et la présentant au Roi : prenez, Sire, lui dit-il, ce gage de mon affection respectueuse. C'est la clef d'une fontaine inconnue que j'ai dans mon jardin. Envoyez-y tous les jours prendre de l'eau, et n'en buvez point d'autre, sous peine d'un prompt trépas. Ne faites part de cette boisson qu'à la Princesse votre fille et au Prince *Sophos*. Abstenez-vous scrupuleusement de toute autre liqueur, et souvenez-vous que votre vie dépend du secret inviolable que vous garderez sur mon ordonnance.

Le Roi et la Princesse jurèrent d'être fidèles à la confidence, et le Docteur leur promit une prompte et parfaite guérison de corps et d'esprit.

Saitomni étoit Astronome, Algébriste, Méchanicien, Encyclopédiste, et particu-

lièrement initié dans les mystères de la Chymie. Il amalgama ensemble les drogues dont il connoissoit l'effet. Il en composa, après la coction, une vingtaine de masses solides; et pendant la nuit, muni d'une cruche, comme s'il eût voulu puiser de l'eau, il alla sans bruit déposer ces corps massifs, de distance en distance, dans la rivière et dans les fontaines qui arrosoient la ville.

Le lendemain le Roi envoya chercher l'eau qui lui étoit destinée ; les autres habitants s'abreuvèrent de leur boisson ordinaire, et l'évènement justifia bientôt la force du spécifique.

En moins de vingt-quatre heures, tous les Citoyens perdirent la mémoire, et il ne resta d'être intelligent dans la ville, que le Roi, sa fille, son futur gendre, *Saitomni*, et quelques amateurs du vin qui avoient renoncé à l'habitude de boire de l'eau.

Alors le désordre devint extrême. En moins de vingt-quatre heures, toutes les cervelles se trouvèrent démontées, et pas un Citoyen ne se souvint de ce qu'il étoit, de ce qu'il avoit dit ou fait, ni de ce qu'il avoit appris jusqu'alors. On se trouva abandonné à son inclination naturelle, et chacun agit machinalement par la seule impulsion de ses sens. Les maris en s'éveillant cédèrent à l'attrait qui les attiroit vers leur moitié; mais leurs femmes ne voyant en eux que des ob-

jets qui leur déplaisoient, ne se rappellèrent pas la loi du devoir, et s'armèrent de défenses. Les querelles s'engendrèrent, et le jour étoit à peine levé, que la moitié de la ville s'étoit déjà battue, et presqu'assommée sans ressource, puisque les Médecins et Chirurgiens étoient hors d'état d'administrer les secours de leur Art, dont ils ne connoissoient plus un mot.

Chacun, après s'être levé, suivit l'instinct qui le guidoit, sans distinction d'autorité, de caractère, de dignité et de fonctions. Tous les rangs étoient devenus égaux. L'ignorance de la valeur des choses rendoit aussi les fortunes égales, et l'on avoit oublié jusqu'au mot de propriété. Il n'y avoit plus ni mari et femme, ni Maître et valet, ni Roi et Sujets; la force corporelle pouvoit seule donner de la supériorité. Les filles, les femmes sans pudeur, les hommes sans principes, sans décence, se confondoient dans un honteux mélange, et le plus foible étoit immolé à la fureur du plus fort et du plus méchant. Les Seigneurs, amateurs désordonnés des chevaux, allèrent à l'écurie panser leur monture. Les uns devinrent Palfreniers, d'autres Cochers, Coureurs ou Postillons, et les Chasseurs immodérés se firent Valets de chiens. Les libertins furent mis en pièces dans les rues par les rivaux qui leur disputoient leur proie, et les femmes communes succombèrent

sous les fonctions avilissantes auxquelles elles se trouvèrent forcément assujetties.

Les Magistrats avoient pris des habits de soldats, et les Généraux s'étoient déguisés en femmes. Les Petits-maîtres s'étoient travestis en coquettes, et les Petites-maîtresses en faquins. Les vases de nuit servoient de vases de jour, et la mal-propreté devint extrême. Les filles parurent masculines, les garçons féminins, et les Porte-faix Théologiens, Jurisconsultes ou Médecins. L'Archimandrite prit séance sur sa chaise percée, croyant monter sur son Tribunal, et il fit cent obscénités devant son prétendu auditoire. Les pères, les enfants, les époux se méconnoissoient, et les Loix se virent violées par les crimes les plus atroces. Les Emirs vouloient faire des maisons, des souliers, des outils, des ragoûts, tandis que les paysans mollement couchés, dormoient la grasse matinée, et entreprenoient de faire des Livres, des Opéra ou des Concerts. Les Charbonniers aspiroient à se montrer Architectes, Peintres et Sculpteurs. Les Marquises tricotoient, balayoient, récuroient, pendant que les paysannes jouoient, et faisoient du point d'Angleterre. Les jeunes se faisoient servir par les vieux, et les assommoient de coups. On ne différencioit plus les personnes, les états, les goûts, ni les couleurs, et jamais on n'avoit vu une si triste Anarchie.

Les Domestiques curieux ouvrirent tous les tiroirs, et s'emparèrent impunément de l'or, de l'argent et des pierreries qu'une propension naturelle leur faisoit convoitiser. L'idée de voleur étoit effacée de la tête, ainsi l'on se seroit plaint inutilement. Les archers et le bourreau se croyoient des Barons. L'on n'articuloit que des sons informes ; et toute idée de bienséance ou de retenue étant absolument éclipsée, les Pontifes, les Présidents alloient tout nuds, tandis que leurs Valets, en simare, et magnifiquement vêtus, caressoient à leurs yeux leurs femmes qui n'avoient ni la force, ni l'intention de s'en défendre.

Mais ce qui consomma la ruine du pays, ce fut le défaut de vivres. Il n'y avoit de marché ni pour acheter, ni pour vendre. Les provisions de la campagne avoient été promptement dévastées ; et au bout de deux jours, rien n'affluoit plus dans la ville. On se regardoit avec des yeux égarés ; le besoin se faisoit sentir, et l'on s'égorgeoit sans que personne y pût remédier. L'on voyoit donc les habitants succomber successivement de misère dans les rues, et le mal s'accroissoit encore par l'infection que les cadavres exhaloient dans les airs.

Bon-sens, accablé de son désastre, ne sortoit point de son Palais. Il étoit forcé de prendre pour Ministres de ses volontés une troupe d'ivrognes, qui, n'ayant pas bu d'eau,

avoient conservé un reste d'entendement, mais ces Administrateurs ne profitoient de leur élévation, que pour boire et pour s'enrichir. Le Roi s'adressa donc à *Saitomni*, et le conjura, dans les termes les plus forts, de le secourir dans ses calamités, et de prévenir l'anéantissement de son Royaume.

Saitomni ne lui cacha pas que la cessation de ses malheurs dépendoit du retour de *Mémorie*, qu'on avoit indignement outragée, mais qui étoit assez fidelle pour pardonner les injures qu'on lui avoit faites, à la moindre satisfaction.

Bon-sens jouissoit alors de toute la liberté de sa personne. La Reine *Ignarie*, dans son délire, s'étoit crue blanchisseuse, et comme elle n'aimoit pas son mari, armée d'un bâton, elle avoit voulu lui mettre un bast, pour porter son linge à la rivière. Le lendemain, elle se fit batelière, s'enivra d'eau-de-vie, et voulant traverser l'eau dans une nacelle, elle se noya avec tous ceux qui avoient eu la folie de se confier à elle.

Le Prince *Faquinet* n'avoit pas eu un sort plus heureux. Il s'étoit cru Couvreur, et il avoit entrepris de porter une girouette au haut du dôme d'une Mosquée, mais malheureusement pour lui, le pied lui avoit glissé, et il étoit tombé de cent cinquante pieds de haut. Des affamés avoient dévoré son corps, et la Princesse *Raisonnie* avoit parue peu sensible à cet accident.

Le Roi écrivit à *Mémorie* pour lui faire part des infortunes de son règne. Après des excuses infinies, il employa les supplications pour l'engager à revenir rétablir, par sa présence, la tranquillité et le bonheur dans ses Etats dévastés. Pour rendre leur union durable et indissoluble, il lui proposa de l'épouser. La Princesse *Raisonnie* joignit ses sollicitations à celles de son père. Elle marqua à son ancienne Gouvernante que sa félicité dépendoit de la complaisance qu'une tendre amie voudroit bien lui marquer en cette occasion, et qu'elle seroit la première à profiter d'une faveur qui intéressoit tout le Royaume. En un mot, elle n'oublia aucune des tournures et des expressions que les gens de Cour savent si bien saisir pour exprimer la reconnoissance des bienfaits qu'ils attendent.

Sophos et *Saitomni* se joignirent au père et à la fille pour fléchir la sensible *Mémorie*, et l'on dépêcha l'un des ivrognes de la ville, faute de pouvoir trouver un autre messager, pour apporter la réponse.

Mémorie fut touchée de la triste peinture que lui faisoit *Bon-sens*. Son ame attendrie ne put résister aux instances vives qu'on lui faisoit. Elle manda que dans quatre jours, elle retourneroit dans sa Capitale, mais qu'elle vouloit employer ce délai à faire agréer son retour à *Spiritalie* sa bienfaictrice.

Le Courier revint en diligence rendre compte, en balbutiant, de l'heureux succès de son voyage, et il se fit donner *pour boire.*

Mémorie alla faire part de ses résolutions à son Impératrice. La Princesse fut alarmée, attristée, et témoigna une répugnance invincible à se séparer d'un Phœnix qui répandoit la gloire dans ses Etats.

Mémorie insista, et lui dit que le juste retour d'un Souverain étoit un hommage glorieux qui attestoit sa vertu; qu'elle se devoit à son Prince naturel lorsqu'il la réclamoit, et qu'elle ne vouloit point avoir à se reprocher d'être le bourreau de sa patrie, en désobéissant à son Roi légitime qui la justifioit après une erreur involontaire. Ces raisons touchèrent *Spiritalie.* Elle consentit au départ de sa bien-aimée, mais à condition qu'elle laisseroit dans son pays deux de ses filles dont elle prendroit soin, et qu'elles se visiteroient annuellement les unes et les autres pendant un mois.

Mémorie consentit à l'arrangement, et elle partit deux jours après avec sept de ses filles, emportant ensemble moins de bagage qu'une bourgeoise frivole qui va passer deux jours à la campagne.

La séparation des sœurs mortifia la famille; mais l'on promit de se voir, de s'écrire, de s'aimer toujours, et l'on emporta l'assurance que les deux qui restoient seroient toujours magnifiquement traitées.

Spiritalie fournit des voitures excellentes à *Mémorie*, qui, sans s'arrêter en route, arriva, et n'éprouva aucune incommodité.

Dès que leur approche fut annoncée, *Bon-sens* vola au-devant de la compagnie les bras ouverts, et leur sauta au cou à toutes. *Raisonnie et Sophos* suivirent son exemple. Leurs cœurs s'épanchèrent, l'on versa des larmes de joie, et l'on convint d'oublier le passé, en cherchant à le réparer.

Saitomni assura que la mortalité commençoit à diminuer, et qu'elle cesseroit bientôt totalement. Il avoua en secret à sa nièce qu'il avoit causé le désastre, mais, que pour en affoiblir la barbarie, il avoit fait répandre dans son canton une grande quantité de denrées qu'il avoit achetées. Il ajouta que, pour mettre un terme à la vengeance, il avoit ôté des eaux les masses pestiférées qu'il y avoit mises, et qu'il leur en avoit substitué d'autres dont le composé salutaire ne tarderoit pas à rétablir les têtes dans leur état naturel.

En effet, au bout de douze heures, l'on vit un changement total. Les Docteurs se remirent à parler et à disputer. Les femmes minaudèrent, les merveilleux persifflèrent, bavardèrent; les Auteurs se déchirèrent, les méchants calomnièrent, et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Bon-sens, transporté de joie, ne savoit quel accueil faire à *Mémorie*. Son Empire étoit devenu un désert. Cependant il la pressa

tant de partager sa Couronne, qu'elle ne put s'y refuser. Elle aimoit son caractère, ses bonnes qualités, et se faisoit une gloire de concourir avec lui au rétablissement d'un Royaume qui avoit été florissant.

Les nôces se célébrèrent avec autant de pompe qu'on pût en employer dans le malheureux état où étoient les choses. Les Peuples, qui n'étoient plus que des squelettes, firent des illuminations et des feux d'artifices ; mais le peu qu'ils exécutèrent fut le pur tribut des cœurs offerts à un Roi adoré. Chacun reprit ses fonctions, et l'espérance commença à renaître. *Bon-sens et Mémorie*, tout occupés du bien de leurs Sujets, donnèrent l'exemple du travail et de l'application, mais la disette des Sujets étoit un obstacle à leurs efforts généreux. Ils résolurent d'écrire à différents Souverains, et de les prier de leur envoyer des Colonies d'hommes et de femmes pour repeupler leurs domaines, et pour remettre en valeur des terres naturellement fertiles. Le Roi de *Curiolie* accepta la proposition, à condition qu'on lui enverroit, en échange, deux des filles de *Mémorie* qui résideroient à sa Cour, et qui auroient de temps en temps la liberté d'aller visiter leur mère, qu'elles ne devoient pas perdre long-temps de vue. Le marché fut accepté et exécuté.

La suite à Dimanche prochain.

ARTICLE

ARTICLE XXX.

Suite de Mémorie, Conte.

LE Roi *Pensatout* en obtint aussi une à pareil prix, et il exigea que ses sœurs vinssent souvent la voir pour se concerter avec elle sur des opérations utiles que son vaste génie projetoit dans des climats glacés.

Deux autres Souverains en exigèrent encore chacun une, en échange des peuplades qu'ils envoyèrent dans la *Bonhommie*, et par ces communications salutaires, le Royaume prit une face nouvelle, et commença à s'enrichir des trésors de l'abondance.

Les Manufactures furent rétablies, les Arts reprirent faveur. L'industrie fit circuler l'or, et l'émulation anima le commerce. *Bon-sens* et *Mémorie* firent des établissements utiles, en Collèges, en Académies, et en fondations de Prix pour les hautes Sciences. Le bonheur général devint la récompense de ces nobles entreprises.

Leur premier soin fut de faire une ligue offensive et défensive avec les plus grandes Maisons de l'Europe, et d'affermir par ce moyen l'autorité de leur regne. Rien n'échappa à leur attention. La Reine envoya des présents considérables à la Supérieure du Cou-

vent, qui l'avoit obligeamment reçue dans sa disgrace, et elle fonda chez elle un hospice pour les Pélerins.

Elle s'informa aussi du destin de *Stupidie*, qui, sous un faux prétexte, l'avoit indignement rebutée lors de son passage. Elle apprit que cette ridicule Princesse avoit voulu, dans le temps de son égarement, faire elle-même sa cuisine; qu'elle avoit mis le feu à son château de *Betiza*, et qu'au lieu de jeter de l'eau sur l'incendie, elle y avoit fait porter du bois, au moyen de quoi la maison, les meubles, et la Maîtresse même avoient été entièrement consumés. *Mémorie* la plaignit, et elle fit l'acquisition de l'emplacement pour y établir un haras, un manège et un hippodrome.

La bonne conduite et le régime soutenu rétablirent peu-à-peu le Royaume dans sa splendeur primitive, les mœurs acquirent de la décence, la politesse se fortifia, et la délicatesse du goût ramena les fêtes sur l'aîle des plaisirs.

L'on s'occupa alors à conclure le mariage du Prince *Sophos* avec *Raisonnie*, seule héritière du Tróne. Ils s'étoient toujours constamment aimés, et soupiroient après l'heureux moment qui devoit les unir ensemble.

La cérémonie fut faite avec autant d'éclat que d'intelligence. Les Peuples partagèrent la joie d'un événement qui assuroit leur féli-

cité ; et depuis l'heureux jour de cette union fortunée, ils ne cessent de faire des vœux pour que *Bon-sens*, *Mémorie*, *Sophos*, et *Raisonnie* restent éternellement inséparables.

ARTICLE XXXI.

Avoir des enfants, les élever : distinction de ces deux devoirs, fondée sur la nature des objets.

§. II.

OUI, sans doute, mon ami, il y a une grande différence entre ces deux obligations : se donner une postérité, et l'élever. Tous les hommes ont, au moins, le desir de remplir la première ; et vous, qui êtes encore à la fleur de l'âge, vous sentez actuellement qu'il n'est souvent de meilleur remède, pour se guérir de ce penchant, que d'y succomber. Il n'eût pas été juste que le desir de satisfaire à la seconde obligation, ait eu tant de transcendance : trop d'accidents imprévus, et non moins insurmontables, peuvent s'opposer à sa satisfaction. Dans l'ordre politique, l'indigence réelle, la détention, l'hérésie, l'infamie, et tous les cas qui autorisent ou contraignent la législation à se substituer aux parents naturels, sont autant de raisons qui

combattent l'universalité de votre principe. Mais un obstacle tout puissant, qui ne peut ni se prévoir, ni se surmonter, et qui ne peut être accéléré ni retardé par aucun pouvoir humain, c'est la mort, cet accident naturel, qui vous enlève, en un moment, le père ou la mère de dix jeunes enfants, et quelquefois l'un et l'autre.

Or, vous m'avouerez qu'il n'étoit pas décrété que ceux-là éleveroient leur postérité, mais bien qu'ils se la donnassent seulement. En général, la nature n'entreprend que ce qu'elle peut faire. Elle forme les germes, elle les développe; elle fait naître et croître l'arbre, la plante, sans s'embarrasser qui greffera, qui taillera, qui arrosera : on diroit, à la voir agir, qu'elle ne donne aucune préférence au fruit cultivé, sur le fruit sauvage. Soyez bien convaincu, au reste, que si l'obligation d'élever étoit aussi indispensable que celle de procréer, dans le système naturel, tout auroit été prévu et arrangé de manière à ne point démentir une nécessité qui perd ce nom dès qu'elle peut être troublée dans son cours.

Pour pourvoir aux besoins des enfants, la nature a donné, même à ces peuples que nous appellons sauvages, parce qu'ils mangent leurs ennemis, au lieu que nous les enterrons; elle a donné, dis-je, à tous les hommes un amour, distinct si l'on veut, qui

les porte à prendre soin de leur postérité, et à la défendre, au péril même de leur propre vie. Tous les animaux ont plus ou moins de cette tendresse, mais elle est altérée ou détruite en eux tous par des accidents, qui ont plus ou moins d'efficacité, selon la disposition où se trouvent les individus qui les éprouvent.

Il faut s'en rapporter à cet amour paternel, a cet instinct du sang, et en rester là. S'il vient à faillir, que faire ? y suppléer. Aucune loi ne le fera naître.

L'obligation d'élever sa postérité, et de l'élever entre soi mari et femme, ne semble donc point former un argument contre la rupture du nœud conjugal, puisqu'entr'autres accidents, la mort peut en affranchir. Aussi les Législateurs de tous les Peuples anciens, n'ont-ils point été arrêtés par cette considération. Ils ont cru, sans doute, que cette obligation, que quelques-uns ont regardée comme une loi des sociétés, ne pouvoit balancer une obligation plus indispensable, qui est de séparer ce qui ne peut rester uni. Il est probable que Moïse, et ensuite les Chefs fameux des plus célèbres Législations, ne se sont portés à dissoudre des unions mal-assorties, qu'après avoir examiné avec toute la perspicacité dont ils étoient capables; et la nature du nœud qu'ils alloient permettre de délier en certains cas, et l'effet qui suivroit de cette rupture. Et d'abord, il n'a pas dû

échapper à leur expérience que la dissolution du nœud conjugal ne seroit que rarement et très-rarement demandée par les chefs d'une nombreuse famille, qui, si elle suppose de vastes desirs dans les auteurs, annonce des satisfactions équivalentes; qui, sans exclure expressément l'amour, indique la naissance d'un sentiment plus durable, ne fût-ce que l'habitude qui rend supportables les plus hideux objets; qui enfin, par les sollicitudes qu'elle a jusqu'ici exigées, a dû affoiblir les passions qui rendent inconstant, ternir l'éclat de la beauté qui attire le corrupteur, et bannir cette oisive et fatigante inutilité, qui est le plus puissant véhicule de la corruption.

Passant ensuite à l'examen du cas où des époux féconds demanderoient à être séparés, ils ont dû considérer si la nécessité de la dissolution résultoit de la conduite réciproque des époux, ou si elle n'étoit qu'une sauvegarde accordée à un innocent contre l'injustice d'un coupable. Dans le premier cas, point de doute que l'éducation de jeunes Citoyens ne doive être enlevée à des parents absolument corrompus : ils en feroient des monstres qui leur ressembleroient. Dans le second, tous les soins sont confiés à celui qui est capable, aux yeux de la loi, de s'en bien acquitter. Et si une simple antipathie provoquoit la désunion du mari et de la femme, qui empêcheroit alors le partage égal des en-

fants et des biens, ou les compensations? Admettons encore que chaque époux passe à de nouveaux engagements, tous ces cas ne sortent point de celui d'un second mariage après la viduité.

Ce n'est pas cependant que la loi qui oblige un homme et une femme qui ont eu ensemble des enfants, à les élever, ne soit une loi très-sage, une loi conservatrice de la société; aussi mon but n'est-il point d'en affoiblir l'utilité ni la sainteté, mais seulement de vous faire voir que l'obligation qu'elle impose est sujette à des accidents qui peuvent ou l'altérer, ou la faire cesser.

Puisque d'ailleurs la nature interrompt elle-même et assez souvent cette loi à l'égard de ceux qui précisément peut-être seroient le plus disposés à l'effectuer, pourquoi une Souveraineté ne pourroit-elle pas à son tour en abréger la fatale durée, par rapport à ceux qui n'ont ni la volonté, ni la puissance de la mettre à exécution? Tous les anciens Législateurs, plusieurs Peuples qui figurent aujourd'hui en Europe, ont admis le divorce, sans que leur Police en ait reçu aucun trouble. Au contraire, son admission n'a pu être regardée que comme l'exécution de la première et de la plus respectable de toutes les loix sociales, qui ne veut pas qu'un contrat subsiste au-delà de la renonciation formelle des Parties intéressées, qui n'oblige pas l'une envers

l'autre, qui s'est affranchie de son engagement, qui doit protection au foible contre le fort, qui, en un mot, ne se borne pas dans son objet à punir le crime, mais à le prévenir.

Vous vous rappellez, mon ami, continua le vieillard, que nous sommes convenus plusieurs fois qu'aucun Législateur n'avoit promulgué des Loix en faveur du vice, considéré comme vice. J'en pourrois donc conclure qu'ils visoient au bien en adoptant le divorce. Ils le regardoient comme un moyen de mœurs; et quand ils ne se seroient pas expliqués sur leurs motifs, comme ils l'ont fait, pourroit-on s'empêcher de le regarder comme le plus puissant contre-poids qu'on puisse opposer au déréglement et à ses suites, puisqu'il doit être l'équivalent de la crainte?

Malgré ces avantages du divorce, dans l'ordre politique, il est aisé de concevoir que des raisons d'un ordre supérieur ont pu déterminer à le supprimer ou à ne point l'admettre. Plus une Religion est pure, plus elle s'occupe du point important d'une félicité future, et moins elle accorde aux hommes de ces libertés dont, pour leur malheur, ils ne sont que trop enclins à abuser. Ce qu'il y a de fâcheux pour l'humanité, c'est que des systemes religieux qui n'ont pas d'aussi solides motifs de crédibilité, n'imposent pas un joug plus léger aux Peuples qui y sont soumis. J'ai été touché plusieurs fois dans mes

voyages, de l'opiniâtre résistance que des imposteurs apportoient au nom de leurs idoles, aux volontés sages de certains Princes qui sembloient n'avoir besoin que d'être éclairés par la révélation, pour être de très-pieux personnages. L'aveugle vénération des Peuples enhardissoit la témérité, et faisoit évanouir les meilleures résolutions prises par le Souverain. Je vis pourtant un de ces derniers qui me fit comprendre que quiconque a le pouvoir et veut fortement, peut beaucoup de choses. Je veux vous en rapporter le fait, afin que vous le notiez, pour votre usage et celui de vos petits-enfants. Rien, selon moi, n'est plus utile aux jeunes gens que de pareilles anecdotes: cela fait qu'ils ne sont point stupéfaits en voyant des usages différents des leurs dans les pays lointains.

Allez près de Cachemire, en tirant au nord, il y avoit alors un Etat d'une très-médiocre étendue, mais qui avoit été bien peuplé, me dit-on. Quand j'y arrivai, le désordre y étoit à son comble. Chaque mari avoit plusieurs maîtresses, et chaque femme plusieurs amants. Le libertinage étoit devenu une mode, et l'on étoit parvenu à ce point de dépravation que le scandale étoit nécessaire pour sortir de l'obscurité. Ce train de vie causoit de foibles dissentions parmi les gens de bon accord; mais les femmes jalouses ou contraintes empoisonnoient leurs maris;

ceux-ci ne manquoient ni de force, ni d'adresse pour se défaire de leurs moitiés. La population étoit en souffrance, et la culture des terres, vraie source des richesses, souffroit par conséquent. Pour arrêter les progrès du crime, la Justice s'évertuoit, et je vis, en entrant dans la ville, six femmes enterrées vives et quatre hommes empalés. Cette sévérité, très-juste d'ailleurs, ne réparoit pas les pertes, et la génération actuelle ne promettoit point d'en dédommager; car les enfants des Maisons puissantes étoient abandonnés à des esclaves qu'on payoit mal, et ceux du peuple, à la Providence.

Le Roi vit la source du mal, et il voulut la tarir. Le moyen, il l'avoit apperçu. Il assemble son Conseil, et mande les Chefs des Pagodes. Le culte de ceux-ci tenoit apparemment de celui de l'ancienne Cybelle, et ils étoient eunuques et sorciers: c'est pourquoi le Prince crut devoir se servir de figures pour les amener à son but. Il leur dit donc: voilà deux liqueurs qu'il vous faut mêler ensemble pour en obtenir une troisième qui me manque, et dont j'ai absolument besoin. C'étoit de l'huile et de l'eau. Ils firent l'impossible pour les unir: ils exorcisèrent à part et l'eau et l'huile, mais ce n'étoit pas le diable qui empêchoit l'union. Il falloit quelque chose qui sympathisât aux deux liquides pour les rendre miscibles. Les sorciers qui n'étoient

pas Chymistes, ne purent le deviner. Le Prince leur ordonna ensuite d'unir le feu et l'eau. Ils jetèrent un peu de celle-ci sur l'autre, qui n'en devint que plus violent un moment après. Ils le submergèrent, et il s'éteignit. Alors le Roi leur dit : tout ceci est le symbole de trente mille familles de mon Royaume. J'ignore le détail de toutes les causes qui agissent; mais je sais que l'antipathie ou la haine éloigne trente mille hommes de leurs femmes, et trente mille femmes de leurs maris. Ces trente mille femmes et leurs époux vont porter annuellement le trouble, et la stérilité qui leur est attachée, dans plus de soixante mille ménages, qui, par ce moyen, deviennent stériles aussi; vous êtes eunuques, et vous sacrifiez chaque mois cinq hommes tous entiers à la nouvelle lune; deux Princes, mes voisins, viennent de me déclarer la guerre. Comment ajuster ces circonstances? Je n'en sais rien, dit le Daïra; mais que Wistnou soit exalté qui ordonne toutes ces choses : je le consulterai. J'ai consulté la raison, reprit le Prince : elle m'enseigne à ne point tenter l'union de ce qui ne peut être uni, à ne point essayer d'allier le feu avec l'eau; et elle m'ordonne de séparer ce qui ne peut demeurer ensemble.

ARTICLE XXXII.

Idées détachées.

UN homme vous conte une histoire arrivée il y a cinquante ans, sans en omettre la plus légère circonstance, mais il oublie qu'il vous l'a déjà contée cent fois, et notamment la veille.

Quoiqu'on s'avoue trompé tous les jours par la perfidie des bruits populaires et des nouvelles courantes, on les quête, on les accrédite, souvent même en disant qu'on n'en croit rien ; mais de-là ces ridicules, ces réputations qui ne s'effacent plus, et auxquels on a contribué soi-même, sans scrupule et sans remords.

Le miroir d'une femme est le premier moteur et le confident de sa vanité bien ou mal placée. Nombre de ces orgueilleuses devroit ne se mirer que dans un pot de chambre.

L'effronterie, loin de pallier la honte, ne sert qu'à l'augmenter. La modestie pare les vertus, et sied jusqu'au déshonneur.

L'on parle sans cesse de remords dévorants

comme d'un supplice redoutable aux méchants : mais le scélérat décidé n'en est pas susceptible. Aussi le voit-on souvent plus gai et plus hardi qu'un honnête homme.

Chaque famille a ses paresseux et ses libertins, qui se croient appellés à vivre sans rien faire, sur le bien de leurs parents riches et laborieux. On les prendroit quelquefois pour des créanciers qui exigent leur patrimoine avec audace.

Lequel vaut le mieux, pour une femme d'esprit, d'avoir de son mari, un enfant laid, bête et maussade, ou d'en avoir un joli et spirituel, de la façon d'un autre? L'on pourroit balancer à décider; mais l'on se consoleroit, si cela étoit fait.

Un homme, dit-on, a beaucoup d'esprit; mais il se ruine, il se déshonore, et finit par se faire interdire. Est-ce avoir de l'esprit? Non. Il vaut mieux être constamment bête. L'esprit qu'on a pour soi vaut mieux que celui qu'on a pour les autres.

Quelquefois à force de persuader à une femme qu'elle est sage, on lui apprend à cesser de l'être.

Si les défauts brouilloient les hommes, il

n'y en a pas deux qui vécussent ensemble pendant huit jours.

L'amitié nous flatte, l'estime nous honore; mais c'est la confiance qui nous attache.

Un homme vain et complimenteur n'est qu'un vent-coulis.

Un sot par art, est encore plus insupportable qu'un sot par nature.

La pièce la plus coûteuse à garnir dans les grandes maisons est le privé.

Le moyen le plus sûr pour se faire généralement aimer, est de s'oublier soi-même pour faire valoir les autres. Leur vanité satisfaite croit, par reconnoissance, devoir flatter la vôtre.

Les cocus, autrefois moins nombreux, se croyoient obligés d'être modestes, ce n'étoit pas la secte dominante. Mais ils sont si prodigieusement augmentés en nombre et en force, qu'ils ont pris le ton supérieur, et font taire les autres. Peut-être dans un siècle ou deux, y aura-t-il de la honte à ne pas être dans leur confraternité. Tout se perfectionne ou se détériore.

L'on dit communément que les paroles ne puent pas ; mais souvent, en vous parlant, bien des gens vous apprennent le contraire.

La tyrannie et l'exigence des bienfaiteurs engendrent souvent ce qu'ils nomment *ingratitude*. Celui qui prête cent louis, s'arroge trop souvent le droit de gronder et d'injurier. C'est vendre cher ses services.

L'on a vu, sous le même règne, Fontenelle et le Grand-Thomas, l'arracheur de dents. Ils se croyoient tout autant d'esprit l'un que l'autre; et le dernier, comme plus ignorant, décidoit de tout plus absolument que le premier. C'est le même esprit qui s'évalue et qui apprécie les autres.

La société se traite comme une partie de jeu. Tout le monde se plaint de perdre, personne ne se vante de gagner, et la perte excède toujours le gain de plus de moitié. Les perdants murmurent, les gagnants mentent, et sont toujours fâchés de n'avoir pas gagné assez, suivant leur mérite.

Les domestiques de la Cour racontent dans Paris, avec complaisance et emphase, qu'ils ont vu pisser le chien du Roi; que ce Prince a ri en les voyant; que son pot à l'eau s'est cassé; qu'il a changé de chemise; que la sous-

Gouvernante a eu la migraine ; que la Nourrice a contrarié le Médecin, &c. Souvent avec ces propos, un ennuyeux bien galonné se croit amusant et aimable. Il dédaigne des auditeurs qui se moquent de sa platitude.

La turpitude des orgueilleux, c'est de faire leur cour d'un ton bas et rampant aux distributeurs des graces, sauf à en dire des horreurs, si-tôt qu'ils n'en espèrent plus rien. Cette abjection est commune.

Un homme important croit qu'on lui manque, si on ne marque pas de l'admiration pour les lieux communs qu'il débite pesamment.

En matière de réputation, l'on compte les voix ; et par malheur, l'on dépend trop des sots, qui sont les plus nombreux et les plus décidants.

Il est peu de Seigneur qui n'ait dans sa famille des anecdotes glorieuses et humiliantes ; mais ordinairement l'on s'étudie à lui cacher les dernières, et l'on exagère les autres.

Si bien des femmes en étoient crues, le Royaume risqueroit de se voir peuplé de sots et de gens ruinés.

ARTICLE

ARTICLE XXXIII.

Harangue du Premier-Président du Harlay à Louis XIV, après la paix de 1697.

SIRE,

Votre justice a commencé la guerre, votre valeur l'a faite, votre clémence l'a finie. Il n'a tenu qu'à Votre Majesté de vaincre davantage; vous pouviez, Sire, tout ce que vous avez voulu; mais vous voulez toujours ce qui vous paroît le plus juste. Votre pouvoir est bienfaisant, et vous vous êtes contenté de châtier vos ennemis, sans les détruire. Le Conquérant borne sa puissance, quand il pousse trop loin ceux qu'il a vaincus: lorsqu'il les soumet et leur pardonne, il montre qu'il est digne de les commander. Ce Prince qui vouloit faire périr les Troyens, ne méritoit d'être Roi que des Grecs. La vertu ne veut point détruire entièrement les passions que la nature a données à quelqu'usage; il lui suffit de les mettre à la raison.

Que les anciens Conquérants aient pris tant de fois le surnom des Nations qu'ils avoient détruites, Sire, vous méritez mieux le titre de celles que vous avez conservées.

Votre partage, Sire, est assez beau; il

étoit temps que votre valeur fît place à votre vertu. Toutes les belles actions ne se font pas les armes à la main. Si, par la manière de finir la guerre, on peut juger de la durée de la paix, quelle sera la paix ? Sire, vous avez vaincu pour long-temps, il n'y a plus de Puissance qui ose la troubler. Vous nous l'avez donnée par les mains de la victoire; si elle finit la guerre, elle ne finit pas votre gloire. La guerre n'a pu qu'élever V. M. au-dessus des Héros, la paix l'approchera de la Divinité.

Vos trésors croîtront tous les jours par d'innocents moyens; et vous ferez comme le soleil, qui n'attire des exhalaisons de la terre, que pour les rendre par de douces rosées.

Les Beaux-Arts seront cultivés, les Lettres seront favorisées. Votre autorité tirera l'Eglise de ces exemptions chimériques. Vous comblerez de grace la Noblesse Françoise, si vaillante quand vous la commandez, qu'il paroît bien que vous avez la vertu d'inspirer du courage. Les Loix reprendront leur vigueur, les Magistrats leurs dignités; et votre premier Parlement, dont nous avons l'honneur de vous porter les vœux, et que l'on ne vous a pas toujours fait voir dans un aussi beau jour que sa fidélité mérite, se confirmera, Sire, dans votre estime.

ARTICLE XXXIV.

Lettre du Duc de Vendôme au Roi. A Gand, le 12 Juillet 1708, dix heures du matin.

SIRE,

J'arrive ici dans ce moment, et ayant fait heureusement l'arrière-garde, je viens de terminer une action dont Mgr. le Duc de Bourgogne, à qui rien n'a échappé, vous rend compte, et qui lui a fait autant d'honneur par les preuves de la valeur qu'il a données, que de confusion à MM..... Je ne veux point charger leur intention que je crois bonne; mais je ne dois pas taire à V. M. avec quels travers ils ont pensé, ni avec quelle roideur ils ont résisté à mes avis tous contraires à ce qui s'est passé, soit pour attaquer, soit pour se retirer, et que j'ai soutenus jusqu'à porter mon zèle au-delà des bornes du respect que je dois à la présence de Messeigneurs les Princes; comme je me trouve inutile au service de V. M. avec des gens qui ne défèrent ni à mon rang, ni à mon expérience, et qui me priment dans les occasions essentielles, je la supplie très-humblement de trouver bon que je me retire, et de

vouloir épargner à un ancien Général de vos armées la honte de n'y être plus en sa place, et d'en occuper une qui ne me fait que le triste témoin du peu de succès de vos armes, sur lequel le Public ne me feroit grace ni justice. Après la confiance dont V. M. m'avoit honoré depuis si long-temps, et que je ne dois jamais commettre pour sa gloire, ni même pour la mienne, si j'ose me compter pour quelque chose, j'attendrai les ordres de V. M. avec la soumission fidelle et respectueuse que je vous dois, Sire, &c.

ARTICLE XXXV.

Lettre de Madame la Duchesse du Maine à M. de Vendôme, sur la victoire qu'il a remportée en Espagne, au mois de Décembre 1710.

S'IL m'étoit aussi facile de faire une belle lettre, comme il vous est aisé de rétablir les Rois, je vous dirois, Monsieur, les plus belles choses du monde sur la grande nouvelle que nous venons d'apprendre ; mais il s'en faut bien que je n'aie cette heureuse facilité. Je me souviens d'ailleurs fort à propos, du proverbe qui dit, à grands Seigneurs peu de paroles; c'est pourquoi je vous dirai plus laconiquement que personne, que vous

êtes l'homme du monde le plus comblé de gloire, le plus aimable, le plus aimé de tous les honnêtes gens, et de votre famille entre tous ceux qui la composent. Faites-moi l'amitié de croire, Monsieur, que personne ne surpasse ma sensibilité pour vous.

ARTICLE XXXVI.

**Epître à mes oreilles.*

JE vous perds, mes pauvres oreilles,
Et j'en conçois du désespoir;
Ma tête se teindra de noir
Si je n'entends plus les merveilles
Dont assez souvent le débit
Amuse et repaît mon esprit.
Une nombreuse compagnie,
Le mêlange des sons, le bruit
Me rend confus, m'abasourdit
Par sa vague cacophonie,
Et pour le malheur de ma vie
Quand un cercle se réunit,
Soit qu'on se livre à la folie,
Ou soit qu'on lise un bon écrit,
Et que la raison me convie
A recueillir ce que l'on dit
Je reste là tout interdit,
Comme une lugubre momie.

Si je vois une Tragédie,
Si je lis un tendre récit,
Mon ame encore s'extasie,
Et de plus mon œil s'obscurcit.
Auprès d'une femme jolie
Mon cœur pétille et s'attendrit,
Je ne pèche que par l'ouie.
J'en conclus que quand on vieillit
L'oreille seule s'endurcit.
Mais le moment qui me déroute,
C'est quand on me parle tout bas:
J'avance la tête, j'écoute,
Je souris, et je n'entends pas.
Au lieu d'une juste réponse,
Il m'échappe un non pour un oui;
Je crois que tout homme aujourd'hui
N'articule ni ne prononce,
Et ma perplexité m'annonce
Pour éviter le pot-pourri,
Qu'il est prudent que je renonce
A savoir les secrets d'autrui
Si je ne suis seul avec lui.
Toute voix me semble affoiblie;
Je lui trouve trop de douceur,
Et j'aime à croire qu'un causeur
Dans la bouche a de la bouillie;
J'entends même assez foiblement
Ceux dont la voix est la plus haute,
Ainsi sûrement c'est ma faute
Si je n'entends pas clairement.
C'est à tort qu'on se dissimule

Une naissante infirmité :
Celui qui nous parle, articule
Avec la même netteté ;
Et si nous cessons de l'entendre,
Il faut bonnement nous en prendre
A notre propre surdité.
Pourquoi rejeter sur les autres
Des torts qui ne sont que les nôtres?
Il vaut mieux compter avec soi,
Pour être sourd de bonne foi.
A quoi sert un vain tortillage
Pour cacher ce qui saute aux yeux,
Les *quiproquo*, le verbiage
Que font naître les sourds honteux
Donnent matière à rire d'eux,
Et provoquent le badinage
De ces jeunes avantageux
Dont l'insipide persifflage
Prête du ridicule à ceux
Dont le malheur est le partage.
A moins d'habiter un désert,
Un sourd est facile à connoître,
Mais sans honte on peut le paroître,
Ce n'est qu'un agrément qu'on perd;
Ayons donc le courage d'être
Sourd à visage découvert.
Quand ces disgraces nous surviennent,
Plutôt que d'en rougir, il faut
Prier ceux qui nous entretiennent
De vouloir bien parler plus haut,
Par humanité, par décence

Ils auront la condescendance
D'aider et de plaindre un défaut
Dont une maligne influence
Pourroit les affliger bientôt.
Quand à chaque instant l'on répète
Quoi ? qui ? que dites-vous ? hen ? hen ?
C'est signe que l'affaire est faite
Et qu'il faut se mettre en retraite
Pour du bienheureux Saint Ouen
Implorer l'aide et la recette.
L'on est forcé de convenir
Que l'accident n'est pas commode ;
Mais ce n'est pas pour son plaisir,
Ni pour introduire une mode
Qu'on entreprend de s'assourdir,
Et quand l'atteinte veut venir
Il faut bien qu'on s'en accommode.
Le bon parti, c'est de songer
A tout ce qui peut nous distraire,
En s'accoutumant à se taire.
L'on doit sur-tout se corriger
De la fureur d'interroger
Sur des points dont l'on n'a que faire.
C'est la seule façon de plaire
Et de vivre en société,
Où l'on passe la dureté
Quand elle n'est qu'auriculaire
Et ne tient point au caractère.
Un sourd est triste et sérieux,
Il est taciturne, morose ;
Il craint que de lui l'on ne cause ;

Et s'il se montre curieux,
Il est à coup sûr ennuyeux :
Alors on l'évite, on le glose,
Et l'on donneroit quelque chose
Pour qu'il obtînt l'art merveilleux
D'entendre du geste et des yeux.
Le monde n'est pas son partage;
Mais il est au mieux quand il dort,
Et l'on peut faire du tapage
Sans lui causer le moindre tort.
Si l'on veut le faire comprendre
Le poulmon doit faire un effort;
Il se pique de vous entendre
Et crie encor deux fois plus fort :
Par degrés la clameur augmente
Au point que la société
Se sent le timpan molesté
Et se retire mécontente
D'avoir acquis la surdité
Que cause une scène bruyante,
Où l'un dispute et l'autre chante.
Le ton de conversation,
Quand un sourd parle ou qu'il écoute,
Exige de l'attention
Pour ne point le mettre en déroute;
Mais la surdité qu'on redoute
A quelquefois aussi son bon.
Souvent à Paris, en visite
On dit des riens ou l'on débite
Des mensonges, des lieux communs :
Là, vous voyez un parasite

Qui vient vous faire des emprunts;
Ailleurs une langue maudite
Vous tient des discours importuns;
Le pédant avec complaisance
Vous étale son ignorance,
Et le petit-maître effronté
Déploie sa fatuité.
L'on dispute avec véhémence,
On crie, on parle avec licence,
L'on critique avec âcreté,
Et trop fréquemment l'impudence
Avec un air de vanité
En impose à la vérité,
Quand le Public, avec murmures,
Relève quelqu'iniquité,
Ou qu'il débite des injures
Contre ceux qui l'ont maltraité.
Enfin de propos misérables
Quand on est vexé chaque jour,
Dans ces moments désagréables
N'est-il pas heureux d'être sourd?
Ce tribut de notre foiblesse
S'acquitte plutôt ou plus tard;
La nature sur un vieillard
En prélève de toute espèce,
Et le dégarnit pièce à pièce
Pour le préparer au départ.
Mais quoiqu'on se porte à merveille,
D'un rien l'ouie est affecté:
Mortels vivants sans charité,
Autant vous en pend à l'oreille.

La privation de nos sens
Est une triste pénitence
Que souvent Apollon dispense
A ses fidèles partisans
Pour prix d'une étude assidue:
Homère, Milton et Fingal,
Par un sort à-peu-près égal,
Ont été privés de la vue,
Lamotte aussi l'avoit perdue;
Fontenelle avoit le timpan
Impénétrable à la cohue;
Et le baccanal de la rue
Lui paroissoit indifférent.
Si je possédois son talent
Je me consolerois peut-être
De partager son accident;
Mais mon esprit trop indigent
Aura-t-il le courage d'être
Le consolateur obligeant
Des chagrins secrets de son maître?
Je me placerai dans un coin
Pour y plaindre mon sort funeste,
Et pour un mot ni pour un geste
Je ne prendrai point de tintouin.
Mon air soucieux et modeste
Pourra me mériter le soin
Du nombre d'amis qui me reste;
Et que je rencontre au besoin;
Par la plus heureuse aventure
Une infatigable lecture
A toujours rempli mon loisir:

Par habitude et par nature
Je m'en faisois un vrai plaisir;
Or, c'est une recette sûre
Pour m'aider à me soutenir:
Quand l'ennui viendra m'assaillir,
Si le dégoût, l'inquiétude
M'accablent en société,
Si des yeux j'ai la faculté,
Je chercherai la solitude
Où j'irai lire en liberté:
Les Muses viendront par bonté
Adoucir ma sollicitude;
Et par le secours de l'étude
Je retrouverai la gaieté
Que j'avois en propriété.

ARTICLE XXXVII.

Lettre écrite par Saurin, à Madame Voisin, Chancelière, sur son affaire contre Jean-Baptiste Rousseau, 1710.

MADAME, quoique j'aie le malheur de n'être connu à la Cour que par les affreuses idées qu'en a données de moi un cruel ennemi, j'ose me jeter à vos pieds, et j'implore votre justice contre la protection même que vous avez accordée à mon accusateur. Il en fait ici un cruel abus contre moi : elle prévient les Juges. Que ne peut point contre un homme de ma sorte, la protection d'une personne de votre rang, qui joint encore à cette élévation les plus grandes lumières, et la plus haute réputation de piété? Et quel regret, Madame, n'auriez-vous pas, si vous reconnoissiez par la suite que cette puissante protection a servi à opprimer un innocent? J'ose le dire avec la confiance et le courage que donne à un homme de bien le témoignage de sa conscience, on vous expose à ce danger. Il ne s'agit pas ici de justifier M. Rousseau, il s'agit de me rendre coupable, et de me perdre. Je laisse, Madame, à votre sagesse et à votre piété à juger si vous me connoissez assez pour ne pas douter que je ne sois

un scélérat que vous pouvez, sans scrupule, accabler sous le poids des plus vives sollicitations. Nous sommes sous les yeux de Dieu, le souverain Juge, devant qui toute la grandeur humaine se dissipe; pesez donc en sa présence ce que j'ai l'honneur de vous représenter. Si vous examinez les démarches où vous ont engagée les artifices et les feintes larmes de celui qui me persécute, j'ose attendre, Madame, d'un cœur comme le vôtre, droit, grand, et généreux, plein de bonté et de Religion, que vous réparerez le mal qu'ils m'ont fait, ou que vous suspendrez à l'avenir votre protection dans l'incertitude où vous devez être à mon égard. Un jour, Madame, vous en serez davantage éclaircie, vous serez indignée de la surprise que l'on vous a faite, et vous plaindrez l'infortune d'un Philosophe, d'un Géomètre, dont le caractère de l'esprit a toujours été éloigné du goût de la Poésie, qui se voit en prison pour des vers infames contre ses plus particuliers amis, et contre lui-même, accusé d'en être l'Auteur par celui même à qui toute la terre les attribue, Poëte satyrique de profession, et de notoriété publique mon accusateur. Mon respect pour la considération qu'il a surprise auprès de vous, ne me permet pas d'en dire davantage. Je suis, avec tous les sentiments d'une profonde vénération, Madame, &c.

ARTICLE XXXVIII.

Harangue du Parlement de Grenoble à M. le Maréchal de Villars, en 1708.

LE silence que notre Compagnie a gardé jusqu'ici à votre égard, lui a fait une véritable peine; son penchant naturel à honorer le mérite la pressoit de vous rendre quelqu'honneur particulier; la crainte de faire une démarche dont la nouveauté et les conséquences pouvoient blesser la dignité dont elle est honorée, mais dont elle n'est que simple dépositaire, la tenoit en réserve; le cœur, sans doute, a aidé l'esprit à se défaire de ses premiers préjugés. Une crainte, qui d'abord a paru raisonnable, considérée de près, n'a plus paru qu'un simple scrupule trop délicat; et on s'est sagement déterminé à croire que les règles ordinaires n'étoient pas faites pour un homme que tant d'actions éclatantes et utiles à l'Etat ont mis au-dessus des autres. Nous venons donc, députés d'une Compagnie qui fait consister toute sa gloire dans la justice de ses sentiments, vous assurer de la haute estime qu'elle a pour vous. Elle ne doute pas que vous ne fassiez, dans un pays qui est regardé comme votre patrie, les

mêmes miracles que vous avez faits ailleurs. Ce sentiment commence à se manifester dans l'esprit des peuples : ils craignoient, avant votre arrivée, un ennemi voisin, et puissamment armé; vous êtes venu, ils ne craignent plus : quelles paroles pourroient exprimer ce qu'un pareil sentiment renferme en lui de glorieux pour vous ! Vous ne le devez ni au Cordon, ni au rang de Duc, ni au Bâton de Maréchal, ni à tous les honneurs dont vous êtes comblé; vous ne le devez qu'à vous-même.

On donnera le 14 du présent mois de Juillet 1776, deux Feuilles ensemble.

ARTICLE

ARTICLE XXXIX.

TROP D'ESPRIT NUIT,

Déclamation prononcée en latin au College de Sapience, le 28 Mai dernier, par un Ecolier de Troisième.

INTRODUCTION.

NOUS vivons dans un siècle badin où le ridicule tient lieu de raison, et le prestige de réalité. Quelques Nations même sont devenues si frivoles, qu'elles rapportent tout à la spiritualité; ensorte qu'on y croit avoir fait l'éloge le plus complet d'un homme, quand on a dit de lui qu'il a de l'*esprit*. Les femmes, chez ces peuples, sont encore plus flattées de cette qualification, qui devient un titre pour être caressées, préconisées, encensées dans les cercles, et souvent un passe-port à l'abri duquel elles se livrent aux paradoxes, et se permettent impunément tous les écarts où peut les entraîner une imagination bizarrement exaltée.

Avoir de l'*esprit* aujourd'hui, n'est quelquefois que l'art de dire et de faire gaiement sottises sur sottises. Des écervelés se sont fait un nom dans ce genre : on les regarde

avec curiosité, et même avec une espèce de plaisir. On les cite ; et plus on les fait valoir, plus on aiguillonne la fougue qui les singularise : jusqu'à ce qu'enfin, victimes de leur cerveau désordonné, ils se précipitent dans les écueils que masquoit leur vanité, et forcent leurs admirateurs à les plaindre tout bas.

Ce désordre fréquent est une suite de la légèreté avec laquelle nous jugeons les hommes, sans les connoître autrement que par une écorce luisante. Un Auteur nous a-t-il amusés ? nous a-t-il fait rire ? dès l'instant même nous nous passionnons pour lui : un sentiment momentané de reconnoissance nous fait desirer de le voir, de l'entendre : nous nous peignons sa figure, sa forme, son caractère ; et, d'après les idées que nous nous en sommes faites au hasard, nous lui érigeons un trophée, grand ou petit, et nous concourons de toutes nos forces à l'établissement de sa réputation.

Vainement crieroit-on à la multitude, modérez votre prévention : cet homme qui vous séduit n'est qu'un perfide ami, un mauvais père, un fils ingrat, un mari dénaturé, un Citoyen dangereux. Eh ! qu'importe, dira quelqu'un, il m'amuse, et je le trouve charmant ; je ne lui vois, dans ma solitude, que des qualités flatteuses, et j'aime à supposer qu'il réunit tous les talents de la société : s'il fait des noirceurs, je le lirai, sans chercher à en faire mon ami.

Voilà ce qu'on entend dire tous les jours, et ce qui encourage les impudents à vouloir conquérir de l'esprit aux dépens des facultés de leur ame. Si nous nous piquions d'être plus délicats et plus circonspects, nous couperions racine à ces travers qui déshonorent notre discernement et notre goût. Nous n'éleverions pas indiscrettement des statues éphémères, que nous sommes contraints de briser nous-mêmes, et dont le souvenir humilie intérieurement notre jugement précipité. Quoi! n'aurons-nous jamais la force de réprimer la passion et la curiosité qui nous emportent? Faut-il que des hommes restent enfants jusqu'à la fin de leurs jours, et la réflexion ne leur ouvrira-t-elle jamais les yeux sur leurs propres intérêts? Jugeons les hommes sur ce qu'ils font, et ne les évaluons pas vaguement sur ce qu'ils disent ou sur ce qu'ils écrivent, dans l'intention de se faire un nom qui les tire de la foule.

§. I. Lorsque vous cherchez un ami, ce présent du Ciel si rare et si précieux, devez-vous considérer s'il fait des vers, s'il écrit bien en prose, s'il abonde en saillies? Non. Craignez au contraire, si vous le rencontrez tel, que ses talents ne se tournent contre vous? Etudiez les mœurs d'un homme que vous êtes disposé à aimer; sondez les replis de son cœur, suivez ses démarches, pénétrez son caractère: alors vous pourrez faire un bon choix. Les

trois quarts des maux qui altèrent la société, naissent de ce que les humains, et principalement les Grands, préfèrent toujours l'agréable à l'essentiel dans les personnages qu'ils s'attachent. S'ils sont trompés, ils jettent les hauts cris, et leur vanité les empêche de convenir qu'ils ne doivent leur erreur qu'à leur propre imprudence et à leur étourderie. Que doivent-ils attendre, s'ils prennent un Secrétaire ou un Intendant de la main d'une maîtresse ou d'un aventurier, ou de ceux qui ont intérêt de les tromper? La plupart des gens qui sollicitent, n'ont d'objet que de placer leur protégé, quel qu'en puisse être le résultat. L'homme en place vise à sa ruine par un mauvais choix; en vain il s'épuise en reproches, quand il est éclairé sur l'abus de sa confiance; le Public lui donne tout haut le tort qu'il devroit se donner lui-même, en rougissant de sa légèreté.

Si, entraîné par une grace particulière, dans le sentier étroit de la dévotion, vous aspirez à acquérir l'esprit de retraite, si vous tendez à l'état de perfection, irez-vous prendre pour guide le Directeur le plus fleuri, le plus répandu, le plus éblouissant? Non, sans doute. Vous choisirez le plus recueilli, afin qu'il puisse s'occuper entièrement des besoins de votre ame, en la fortifiant par ses préceptes et son exemple. Il en est de même en fait des liaisons: on doit moins s'attacher à

la célébrité qu'au mérite réel. Les paroles ébranlent ; mais c'est le poids des actions qui doit décider. Cependant combien voyons-nous de gens qui ne sont déterminés dans leur choix, que par un faux air, que par des prétentions sans fondement, que par des mots dont ceux-là même qui les emploient ne connoissent pas la valeur ! S'agit-il de se procurer un conseil, un ami, un confident? Ils croient avoir tout prévu, en vous disant M. un tel a de l'*esprit*. Vainement leur diroit-on, mais l'objet de votre confiance est un dissipateur, un libertin sans principes, et qui ne sait pas se gouverner lui-même. Inutile remontrance; son nom est fameux, et parle pour lui. Il faut, sur sa réputation, se l'attacher à quelque prix que ce soit. Ainsi, par curiosité, par mode, et sur la foi d'autrui, on s'engage sans penser que le premier *esprit* et le plus recommandable, est celui de l'état qu'on professe, et que c'est le seul que l'on doive desirer dans sa recherche pour s'en faire un utile appui.

Pour rentrer dans des termes raisonnables, il suffiroit de songer que le désordre des idées entraîne presque toujours le désordre des affaires. Que de gens d'*esprit* sont de mauvaises têtes pour eux, et pour ceux qui leur accordent trop de confiance ! L'*esprit* est comme la fortune : il suscite des envieux, des observateurs, et bientôt des ennemis. L'uni-

que moyen, quand on en a, est de le voiler par la modestie : il faut enfin savoir le ménager, sans débauche, sans prodigalité, et sans avarice.

La trempe des *esprits* est aussi variée que les traits des visages : les uns ne doutent de rien, et vont toujours en avant; d'autres doutent de tout, et restent sans cesse en arrière. Dans la manutention des affaires, chacun suit l'impulsion de son caractère. Il faut donc, dans le choix d'un ami ou d'un guide, consulter son jugement et sa conduite, plutôt que ses paroles et sa célébrité. Les gens avides d'une grande réputation, sont en général peu soigneux de ménager les autres, et de se contraindre pour eux. Ils se préfèrent à leurs amis, et se sacrifient tout entiers à l'idole qui les passionne. Cependant il en est de sensibles; mais avant que de former des liaisons intimes avec eux, c'est leur cœur, c'est leur régime qu'il faut consulter, si l'on veut s'honorer par leur commerce. Dès qu'un Ecrivain, quelque fameux qu'il soit, est sans règle, sans mœurs, sa société habituelle décrédite dans le monde ceux qui font route avec lui. Ses ouvrages, toujours suspects, ne paroissent qu'un pénible mensonge pour séduire le Public; et l'on s'en défie, lors même qu'il rend hommage à la vertu.

Il faut en convenir, le rôle de l'amitié est, en ce cas, très-embarrassant. Justifiez-

vous votre ami? on croit que vous pensez et que vous vivez comme lui. Gardez-vous le silence sur son compte ? on vous accuse de tiédeur et d'ingratitude.

On compare, avec raison, l'*esprit* à un flambeau destiné à éclairer notre globe. Mais ce qui est vrai en général, cesse de l'être en particulier. Ce beau feu, chez quelques-uns, ne rend que des lueurs sombres, opaques, obscurcies encore par une épaisse fumée : il ne pétille dans d'autres têtes, trop foibles pour le contenir, qu'en exhalant des étincelles et des flammes qui embrasent tout ce qui les environne. L'esprit alors n'est plus un flambeau, ce n'est qu'une vapeur grossière et pestilentielle ; ou un météore, un feu follet qui égare les voyageurs : souvent même il ressemble à un fer à double tranchant, également dangereux à celui qui le porte et à celui qui en est atteint.

Ne cessera-t-on donc jamais de confondre la chaleur de l'imagination et l'abus de l'*esprit*, avec l'*esprit* lui-même ? Presque tous les grands scélérats ont eu ce feu que nous appellons de l'*esprit ;* mais ils ont fait constamment leur malheur ou celui des autres. C'est abuser des termes, que de nommer *esprit* un délire qui conduit son maître au gibet ou à l'hôpital. L'*esprit* ne peut commettre de grands crimes, à faire des atrocités, à voler ses Concitoyens, à se ruiner, à

se déshonorer, à affliger sa famille, et à marquer tous les instants de sa vie par de nouvelles noirceurs. Les gens de la campagne, qui n'ont que du bon-sens, caractérisent un pareil régime du nom de *bêtise*. C'est qu'ils jugent de l'*esprit* par la fin qui en résulte. Pour nous, habitants des Villes, amateurs plus raffinés, plus délicats dans l'expression, nous nous contentons de dire : un tel s'est ruiné comme un sot, tel a mangé son bien comme un imbécille, tel autre enfin s'est stupidement déshonoré comme une buse, et il demande l'aumône : oh ! ce sont des étourdis ; mais on ne peut s'empêcher de dire qu'ils ont beaucoup d'*esprit*. Non, répondrai-je, ils n'en ont pas, puisqu'ils n'ont point vu les pièges qu'on leur tendoit, et qu'ils n'ont pas prévenu les infortunes qui les menaçoient. Cent mille gens, qu'ils méprisoient, ont eu plus d'*esprit* qu'eux.

Le vrai lot de l'*esprit* n'est pas d'égarer, mais de bien guider celui qui le possède. On conviendra de la conséquence ; mais on ne cessera pas d'appliquer à tout propos ce mot d'*esprit* dont on a fait un terme générique et un signe de ralliement, pour faire valoir dans les cercles, celui qui est porté sur les aîles de la cabale.

Combien de gens ne craignent point d'être réputés pour peu sûrs dans le commerce de la vie, pour user d'adresse dans le jeu, pour

manquer de fidélité dans les engagements, et qui redoutent, comme le plus grand malheur, de passer pour n'avoir point d'*esprit!* C'est pour éviter ce danger, que les bavards nous ennuient, que les ignorants veulent parler et juger, que les sots tâchent de raisonner, et que les nouvellistes inventent et débitent des mensonges. Loin d'y gagner, ils y perdent; mais la société n'en est pas moins fatiguée de leur assommant verbiage. Plus ils ont parlé, plus ils croient avoir montré d'*esprit*. Leur émulation tourne, il est vrai, à leur honte; mais ils ne la sentent pas, et elle ne fait que le supplice de ceux qui les entendent.

Quand nous voulons définir l'*esprit*, tâchons, au moins, de mettre le jugement de la partie. Assurons-nous qu'on n'est qu'improprement homme d'*esprit*, quand celui dont on est pourvu manque des qualités essentielles aux bienséances et au bonheur de la vie. Nous voulons tous avoir de l'*esprit*, et pour autoriser cette prétention, nous le prodiguons, sans choix, au premier venu, pour l'inviter à nous rendre la pareille. Pour réprimer cette ardeur enthousiaste de l'*esprit*, rappellons-nous qu'on formeroit la plus volumineuse bibliothèque, si l'on pouvoit rassembler les traits épars de tous les maux que ce qu'on appelle *esprit* a causés dans le monde. La compilation des faits odieux répandus dans l'histoire de quelques Nations, et qui sont

l'ouvrage de l'*esprit*, suffiroit seule pour inspirer une juste indignation contr'une qualité qui n'est que dangereuse, lorsque le jugement n'en règle point les effets.

§. II. Observons d'abord que les Grecs, anciens et modernes, les Romains, et nombre d'autres Peuples, cessèrent d'avoir de l'ame, dès qu'ils rapportèrent tout à l'*esprit*. Leurs mœurs se corrompirent, et leurs corps devinrent foibles: ils ne firent plus assaut que de délicatesse, de crimes et de luxe. L'ostentation frivole remplaça les vertus mâles; et les maîtres du monde, subjugués par des peuples sans *esprit*, tombèrent dans un avilissement honteux. La force du corps réduisit en servitude les prétentions de l'*esprit*: et c'est vraisemblablement ce qui arrivera toujours.

Mais que de calamités l'*esprit* n'a-t-il pas enfantées dans l'ordre de la Religion! Un Docteur au cerveau exalté se pique d'avoir de l'*esprit*; et, au gré de son enthousiasme, il imagine un système, ou établit une distinction nouvelle, dont son orgueil aveuglé se sent satisfait. Quelques gens abusés le prônent, et déjà il s'applaudit d'avoir trouvé des sectateurs. Mais une sage prévoyance le condamne à se taire: alors il crie qu'on le persécute. Dix mille ignorants se passionnent en sa faveur, sans savoir pourquoi, et les voilà prêts à sacrifier leur vie et leur fortune pour le soutien d'une opinion qui leur est abso-

lument inconnue. Ils vous diront seulement, si vous leur demandez la cause de leur mouvement, que leur Apôtre est un homme d'*esprit ;* et cette croyance est alimentée par quelques fourbes intéressés à stimuler les erreurs de la multitude. Les têtes chaudes fomentent le zèle et la rumeur. La saine politique prend l'alarme : elle ne peut pas regarder d'un œil indifférent des conventicules propres à troubler la tranquillité des Etats. Aussi-tôt on entend s'élever de tous côtés les clameurs indiscrettes de la liberté et de la tolérance. On veut être impunément novateur, parce qu'on se persuade être homme d'*esprit ;* et les remèdes qu'on oppose aux progrès de l'erreur ne font qu'en multiplier les prosélytes. Ils s'encouragent pour courir à la prétendue couronne du martyre, qui n'est due qu'à la vérité ; et avec tout leur *esprit*, ils ne s'apperçoivent pas qu'ils sont les dupes de la vanité de quelques fourbes qui rient tout bas de leur sot entêtement.

Parcourons la liste des Hérésiarques, nous n'y découvrirons presque que des gens aussi grossiers qu'ignorants ; mais qui, entraînés par la pétulance de leur caractère, ou par leur penchant à la fourberie, ont trouvé, à force d'impudence, le secret de se faire des partisans ou plus fourbes, ou plus fous, ou plus stupides qu'eux. Les Eonites, les Hussites, les Quakers, et une foule d'autres nous en fournissent la preuve.

C'est par des voies aussi obscures que l'*esprit* d'Arius, de Manès, de Mahomet, de Luther, et de tant d'autres imposteurs, a coûté la fortune et la vie à des millions d'hommes: c'est par ces révolutions de l'*esprit* humain que la face du globe a été dix fois renouvellée. Sans l'*esprit*, sans ses subtilités, sans l'orgueil qu'il nourrit, les Musulmans auroient trouvé à combattre dans la Grèce plus de Guerriers intrépides, que de lâches Métaphysiciens. L'*esprit* de nos aïeux, dans le temps des Croisades, étoit borné et crédule: ils ne faisoient ni Drames, ni Ballets dramatiques; mais ils étoient nobles et courageux. S'ils pensoient moins subtilement que nous dans le cabinet, ils savoient mourir de meilleure grace sur la brèche. Saint Louis et ses preux Chevaliers faisoient de mauvais vers, et de beaux coups de massue. Du Guesclin, la Hire, Bayard, Crillon ne connoissoient de pointe que celle de l'épée.

Mais, sans nous écarter dans des siècles reculés, fixons nos regards sur les maux que l'*esprit* a occasionnés dans l'enceinte d'une Capitale célèbre, où, depuis quelques années, les Orateurs semblent avoir établi le principal siège de la guerre. C'est là qu'on voit briller les efforts de ce fantôme que nous nommons *esprit*, et auquel nous élevons des autels pour le prix des maux qu'il nous fait.

Les athlètes les plus vigoureux se sont

exercés sur ce champ de bataille, et ont porté les coups les plus signalés pour s'y distinguer. Les combats, il est vrai, n'y vont pas à mort; mais et les vainqueurs et les vaincus y risquent quelquefois leur fortune et même leur réputation. Les troupes auxiliaires y sont fort chères, et l'artillerie, quoique composée d'une matière très-légère et à vil prix, porte cependant et de fort loin des coups ruineux et meurtriers.

Que de combattants n'a-t-on pas vus ne survivre, que pour sentir journellement la douloureuse impression des blessures qu'ils y ont reçues! Ici, c'est un homme distingué, coupable d'une indiscrétion, qu'on tâche de revêtir des livrées de la basse fripponnerie; là, c'est un assaut d'ennemis acharnés qui se bafouent, s'assomment et se flétrissent mutuellement. Insensibles à leurs propres plaies, ils ne s'occupent que de celles qu'ils peuvent faire. Souvent un rire moqueur ajoute aux outrages dont ils s'accablent; comme l'orgueil est la passion qui les anime, il les aveugle bientôt: alors point d'excès dont ils ne soient capables; et les gens désœuvrés sourient en voyant chaque matin la liste des blessés et des vaincus dans le combat de la veille.

Dans cette lice formidable les épisodes se multiplient, l'*esprit* s'extravase, et toutes ses facultés sont mises en mouvement. Les incidents se succèdent; on se recherche mutuel-

lement depuis l'enfance, et dans la descendance même la plus reculée: les reproches amers, les invectives ne sont plus épargnées; et l'on se croiroit plus volontiers spectateur d'un inventaire tumultueux, que d'une conférence réglée dans l'Aréopage.

Et quel est le vrai moteur de ce désordre? n'est-ce pas l'*esprit?* Un des champions se signale par des coups éclatants: toutes les figures de la Rhétorique deviennent entre ses mains adroites, des canons meurtriers; le ridicule sur-tout est son arme favorite; il en crible la foule d'adversaires qui s'opposent à ses efforts. Le Public bat des mains, comme dans un cirque, et il se passionne pour le combattant, qui lui arrache des ris immodérés. Il ne voit plus en lui qu'un athlète qui ne peut succomber, parce qu'il est amusant. Dès-lors il le préconise avec ivresse, il en fait son héros, le couronne de lauriers. La fureur de ses ennemis redouble; mais les armes qu'ils tournent contre lui s'émoussent, et viennent se briser contre le bouclier de la plaisanterie, quelles qu'en soient la forme et la trempe.

Elevé sur le pavois, au bruit des acclamations, le vainqueur est appellé le vrai Chevalier de l'*esprit;* mais l'admiration s'épuise, comme tous les sentiments vifs. Quand l'agitation est rallentie, l'on revient à un sens plus rassis, et la Justice à son tour prononce froidement ses décrets raisonnés. Elle écarte les

productions parasites, elle oublie le badinage qui a déridé son front ; et, toute entière à son objet, elle impose gravement silence aux sarçasmes, à la satyre et au vaudeville. De tant de déclamations, le jugement seul subsiste ; et c'est un monument durable dont on n'a pas toujours à se glorifier. L'un des contendants a l'oreille emportée, l'autre perd un œil, celui-là la tête ; tous sont couverts de blessures sanglantes.

Il faut convenir que voilà bien de l'*esprit* perdu pour le compte de ceux qui n'ont payé que pour se faire immoler. Quelques grains de bon-sens auroient été plus profitables : mais aussi le peuple n'auroit point eu le spectacle, qu'il aime passionnément, quand il ne lui coûte rien.

En vérité, les Turcs, que nous osons nommer barbares, ont plus d'*esprit* que nous, quoiqu'ils n'excellent ni dans le genre larmoyant, ni dans la philosophie. Ils n'ont point de Patrons qui s'épuisent à faire de l'*esprit* pour les diffamer et les ruiner. Ils n'impriment point pour se déshonorer publiquement. Ils ne rendent point l'univers témoin et confident de leurs déportements. Ils ne paient ni l'aigreur ni les subtilités de leurs seconds. Ils ne souffrent pas que des contendants sortent de l'arêne chargés des lambeaux déchirés de leur chair par leurs propres mains. Des démêlés scandaleux portés à un Tribunal asiatique sont

bientôt conduits à leur terme. Sans éclat, sans explications corrosives et mensongères, un sévère Cadi pèse flegmatiquement les probabilités. Il condamne l'un ou l'autre, et souvent tous les litigants à une ample correction. La Sentence s'exécute sur le champ, sans débourser, et le lendemain on n'en parle plus. La populace ne se passionne pas pour ou contre le Jugement, et n'ose en faire la parodie.

Convenons, au moins, que ces barbares ont du jugement, et que nous nous tourmentons beaucoup pour n'avoir que de l'*esprit*. Nous nous mettons à la torture, nous nous évertuons pour éblouir les sots; nous prêtons du corps aux chimères, nous élevons des édifices en l'air, et le résultat de nos spéculations enfantines est d'enrichir les Imprimeurs et les suppôts de Thémis. Nous nous enflons violemment les joues pour faire des bulles de savon; et, soyons-en certains, nos factums ne seront un jour, pour la postérité, que les fastes avilissants de la sottise humaine.

§. 3. O *esprit*, *esprit !* sous combien de formes tu te reproduis, pour nous égarer, nous fasciner la vue et usurper le triomphe !

Un Seigneur recommandable par des succès en plus d'un genre, revêtu des premières dignités militaires, voit l'hiver de ses ans affligé par un orage inattendu; l'*esprit*, en venant à son secours, a ouvert la caverne d'Eole, et tous les vents se sont déchaînés contre

contre lui. On lui reproche jusqu'à sa sensibilité habituelle. Le phlegme philosophique auroit peut-être dit : attendons ; pesons les considérations résultantes ici des situations, des liaisons, du crédit, prévenons les ruses dangereuses d'une guerre effrayante. Mais l'*esprit*, plus impétueux, veut toujours aller en avant : il se crée des injures pour avoir la gloire de les repousser ouvertement : on s'abandonne à ce fougueux pilote sur une mer couverte d'écueils et agitée des plus violentes bourasques. Les nuages se gonflent et s'obscurcissent : l'*esprit*, cet architecte de la Tour de Babel, plonge tout l'équipage dans une confusion où les plus adroits ont peine à se reconnoître. Les vents varient, l'obscurité augmente, et la chiourme entière se voit menacée d'un orage funeste.

N'est-ce pas là le cas de s'écrier : *esprit ! tu perdis Troye !* Ton prestige nous engage dans des défilés, sans prévoir jusqu'à quel terme tu nous conduiras, ni comment nous en sortirons ? Ce sont tes subterfuges qui offusquent la vérité et qui partagent les opinions. Ce sont tes pointes malignes qui enfantent les dissentions, les sarcasmes et les calomnies. C'est enfin ta perfidie qui nous précipite dans un chaos dont le flambeau même de l'équité ne peut pénétrer les horreurs.

Attendrons-nous une plus longue expérience encore pour nous appercevoir que tu

n'agis que pour notre désolation ? Insensibles aux maux que tu nous causes, ne cesserons-nous de courir après tes fatales illusions ? Sectateurs indiscrets de l'*esprit !* on vous admire aujourd'hui : demain l'on vous plaindra. Encore un jour, et vous ne serez plus que l'objet d'un blâme universel. Vos propres armes vous éblouissent ; elles vous tueront.

Les opérations de l'esprit se succèdent avec rapidité ; un évènement est bientôt remplacé par un autre. Un homme en place et chargé d'un sérieux ministère chez une nation spéculatrice, se trouve aux prises avec les subalternes qui l'entourent. Les Etats sont subordonnés ; l'ordre l'exige : mais l'*esprit* se croit libre. Il ne veut admettre de distinction ni dans les rangs, ni dans les qualités ; il n'en connoît que dans les fortunes ; et il emploie tous ses efforts à les faire disparoître. En conséquence, il allume ses fourneaux, fabrique des armes qu'il garantit à toute épreuve. La fureur, les vengeances sont les génies qui l'inspirent. Son audace brise tous les liens des conditions, et, sans évaluer les égards, il fond sur son adversaire avec un emportement que le sens-froid ne peut qu'appeller un délire et une arrogance impardonnable.

L'on met à contribution la terre, l'air et le feu, pour faire passer l'enthousiasme dont on est animé dans l'ame du public, réduit à craindre les suites de l'embrasement. On enmale dans un style perpétuellement figuré

les comparaisons, les métaphores, les prosopopées, et l'on renouvelle toutes les images des anciens Rhéteurs. Au milieu de ces secousses, l'éloquence, simple grimace, semble défigurée : au lieu de fleurs agréables, elle se voit environnée d'écueils et de gouffres, Le raisonnement, à son tour, n'envisage qu'en frémissant les épines dont sa route est hérissée. Thémis elle-même est alarmée du choc des combattants; elle n'ose lever son voile, et craint qu'on ne lui en jette un second sur les yeux. Les spectateurs voyant le combat d'un œil différent, ils se partagent, ils se disputent. Mais la scène change, et tous se réunissent pour convenir que les assaillants seront long-temps à cicatriser leurs plaies, et à se remettre de l'épuisement où leur ardeur inconsidérée les a réduits.

Heureux Imprimeurs! vous riez de ces débats qui fertilisent vos domaines. Quelle abondante moisson pour vous, lorsque dans l'espoir de demeurer les maîtres du champ de bataille, des accusés combattent pour s'ériger en accusateurs! Quelle riche aubaine, quand ils multiplient les litigants, et font figurer dans leurs querelles tous ceux qui ont un rapport direct ou même éloigné avec eux! C'est ainsi que de téméraires entreprises deviennent le fondement de la fortune du Typographe, et font l'amusement de cette foule d'oisifs dont regorgent les grandes Villes.

§. 4. *Esprit*, don fatal, au lieu d'allumer parmi nous les flambeaux de la discorde, que ne t'opposes-tu au bouillonnement de notre sang, aux accès de notre humeur, et aux fougues impétueuses d'une imagination sans frein ! Pourquoi ne nous laisses-tu sentir nos maux que lorsque nos forces ont été infructueusement prodiguées ? C'est que l'orgueil dont tu nous enivres, t'offusque toi-même, et qu'il se rend ton conseil et ton maître. Rempli de présomption, tu hasardes de voyager seul, et sans le secours du jugement, tu n'es qu'une paille légère que le vent promène à son gré dans le vague de l'air.

Il y a cent sortes d'*esprit*, mais il n'en est qu'une bonne, produite par l'heureux assemblage du jugement et de l'imagination. Nous sommes tous avides de cette sorte d'esprit; et cependant pour l'acquérir nous nous livrons à la poursuite des apparences et des chimères. Dans quelle inconséquence notre insatiable curiosité nous jette-t-elle ! Nous courons après les nouveautés, chaque jour il s'en présente, et nous sommes toujours plus empressés de les saisir, sans nous appercevoir qu'elles ne sont propres qu'à amuser un peuple futile et désœuvré, et que le frivole *esprit* ne les enfante que pour les montrer aux sots, qui les regardent comme un moyen de se venger de ceux qui ont plus d'esprit qu'eux, et les replonger ensuite dans un oubli éternel.

Un homme célèbre par son esprit et par ses talents, sait mettre à profit des circonstances critiques, et, jaloux de son ascendant, il déploie des connoissances embellies du vernis d'une mâle éloquence. On le porte presqu'en naissant jusqu'à son apogée, et l'on élève jusqu'aux nues le zèle agissant qui semble doubler ses forces. Mais sa liberté courageuse excite des plaintes : on croit que sa plume, imbibée d'absynthe, lance des traits envenimés, qu'il est dangereux de l'avoir en tête. Dès-lors on cherche à combattre le sentiment d'admiration que sa chaleur avoit excité. On aime rarement ceux qu'on craint. Il avoit peu de rivaux, mais il ne manquoit pas d'envieux, et avoit fait des mécontents. On ne le cite plus que comme un hardi déclamateur, qui dépave la route qu'ont tenue ses prédécesseurs. Les querelles particulières se multiplient, s'étendent, et l'*esprit* berce la zisanie dès son berceau.

Mais les temps changent, la sérénité ramène des jours desirés par la justice, et le cri général se déchaîne contre celui qu'on accuse d'être novateur, intolérant, destructeur de toute harmonie. A ce bruit, notre lion assoupi se réveille ; et oubliant que l'irritation d'une plaie peut la rendre mortelle, donne un libre essor à la fougue de ses idées, et veut subjuguer, à force ouverte, des suffrages qu'il pouvoit, sans doute, conquérir

par la douceur et l'accession aux loix d'une paisible association.

Ce moyen violent brise les liens d'une union desirable; les esprits chauds s'électrisent mutuellement; on croit voir un ennemi commun, un tyran qui veut conquérir. Les cœurs ulcérés, les esprits prévenus se réunissent tous contre lui, pour l'écarter d'un sanctuaire où son imagination ardente a porté l'embrasement.

Cependant il parvient à être écouté, et la réflexion ramène la décence dans les différents partis. Mais l'impression des premiers coups étoit trop récente; et Thémis elle-même scelle à regret l'instrument qui arrache à ses autels un homme destiné à les couvrir de fleurs et de fruits.

Ne pourroit-on pas hasarder que moins d'esprit eût mieux servi son maître? Les étincelles, les éclats du sien ont enflammé toutes les têtes. Le tourbillon sulfureux s'est propagé..... Heureusement le Parnasse a profité de la perte qu'a faite le Sénat. On lit avec plaisir celui qu'on regrette de ne plus entendre.

Cependant sa réputation l'a fait survivre en quelque sorte à lui-même. Une femme aussi illustre qu'intrépide, agitée de dépit, s'est rendue l'écho d'une voix étouffée; elle a bravé, pour lui prouver sa confiance, et les préjugés et la délicatesse de son sexe. En éprouvant la disgrace de succomber, elle

n'en a pas moins offert à l'Europe étonnée le modèle d'un rare sacrifice à l'*esprit* : action qui sera plus citée qu'imitée, les exercices publics et violents n'étant pas du ressort des femmes, et le pouvoir de leur éloquence n'étant pas à redouter dans l'enceinte de l'Aréopage.

§. 5. Cette épidémie de l'*esprit* s'inocule journellement, et varie ses spectacles. Il y a quelques années qu'un Barbier Andaloux s'étoit fait annoncer dans la Capitale des François, comme un personnage d'importance : on l'attendit long-temps avec une impatiente curiosité. C'étoit, disoit-on, un intriguant, hardi, léger et plein d'*esprit*. Nombre d'incidents l'arrêterent dans sa route, et persuadé qu'il est l'homme de la plus aimable compagnie, on rit par anticipation. Il arrive enfin ; et l'*esprit* s'apprête à le juger. On remarqua d'abord que, loin de soutenir sa gravité nationale, il étoit aussi causeur qu'un Frater de Pézenas : et bientôt on lui reprocha d'être proverbial, gauche, de n'avoir qu'un rire forcé, et d'être platement bouffon. Un novice auroit resserré sa trousse, et seroit disparu ; mais il étoit confiant, et sans s'effrayer d'un mauvais succès, il raccourcit sa goilille, se rapproche du costume françois, et par adresse ou par magie, conjure une foule d'esprits, qu'il oppose aux génies malfaisants qui l'avoient sifflé et persiffié à son débotté. On

l'écoute, il s'insinue; on se fait à son langage; il parvient enfin à faire convenir qu'il est bon à voir quelquefois, et qu'il a un topique propre à dérider le front.

Cette opération fine n'a rien que de licite assurément; mais l'esprit toujours volatil, sait-il s'arrêter à propos, et n'outre-t-il pas jusqu'aux actions louables ? Notre Barbier, présomptueux comme ses camarades, peu satisfait de sa fortune inopinée, se livre à la plaisanterie, se parodie lui-même sur un ton bouffon. Certainement le Public avoit eu tort à la fin ou au commencement : le Barbier, piqué qu'on ait osé le critiquer, savonne ridiculement et avec une eau stiptique, ceux qui ont été choqué de ses grimaces. Parce qu'il à fait rire, il veut prouver, en détail, qu'il a produit un juste effet. Eh ! cher Barbier, on vous a couru, on a ri en vous voyant, sans chercher le pourquoi. Cela suffit. Ainsi plus d'examen. Inutilement vous décomposez, vous analysez vos traits, vos agréments. Voulez-vous que sans exception tout le monde ait pour vous les yeux de votre mère ?

Ainsi l'esprit va toujours au-delà de son but. Il est peu de savant aujourd'hui, mais le nombre des gens d'*esprit* est immense. Ce sont les troupes légères du Parnasse, toujours prêtes à vous sabrer, à vous dépouiller. Ils sont continuellement sur pied, pénètrent par-tout, s'escriment à outrance, et souvent se char-

gent les uns les autres par amusement, par esprit de parti ou par une rivalité dont la vanité seule est le principe.

De ces observateurs, les uns ont l'*esprit* d'analyse, tandis que d'autres se piquent de l'esprit de composition. Quelques privilégiés acquièrent le titre d'*homme d'esprit*, à force de débiter des pointes, des quolibets ; en mettant la langue à contribution ; en hasardant tout, jusqu'à s'affilier à ces petites sociétés, dont fourmillent les grandes Villes, et pour lesquelles tous les titres de la Littérature sont des sobriquets. Dans ces antres retirés qu'Apollon n'éclaire jamais, et où l'on joue à l'Académie, comme les enfants jouent à la Chapelle, la cabale fabrique les traits que l'impuissance doit lancer sur le mérite. Ce sont les chenits où s'élèvent les roquets qui doivent japper après le dogue. Pour entretenir la subordination et l'émulation, une Sybille au teint pâle, aux gros os décharnés, préside aux Comités : elle flatte ou corrige au gré de son inepte caprice ; et les termes dont la pécore se sert, la manière barbare dont elle les prononce, font rougir la stupidité même qu'elle vient d'honorer de ses applaudissements.

Parmi ces chercheuses avides d'*esprit*, on en voit qui, à force d'en vouloir montrer, défigurent leurs ouvrages. Leur plume se rend si fine, qu'on ne peut plus les lire, et qu'il faut les deviner ou les laisser là ; et

comme on ne les entend pas, leur obscurité même devient la base de leur réputation.

O vous, dont toutes les prétentions visent à l'*esprit*, daignerez-vous m'en croire? Ne courez pas après : attendez-le. Son impulsion vous avertira de sa présence. Quand vous le posséderez, ménagez-le ; chaque action, chaque ouvrage n'en peut porter qu'une certaine dose : et si elle excède, on en est suffoqué. D'ailleurs, imitez les sages Agriculteurs. Après une utile récolte ils mettent une partie de leur terre en jachère, et la laissent reposer. Ils attendent que de nouveaux sucs s'y rassemblent, et répandent de bons engrais, jusqu'au moment favorable de la faire fructifier. Agissez de même à l'égard de votre esprit ; suspendez-en les travaux, ne les forcez pas à produire des fruits trop hâtifs. Si vous voulez l'employer utilement, laissez-y amasser des sels créateurs. En exigeant qu'il rende au gré de votre fantaisie, en l'excitant sans relâche, vous énervez ses facultés ; et alors, bien-loin de remplir vos espérances, il ne vous offre que de stériles récoltes.

Ce n'est pas le nombre, mais la qualité des Ouvrages qui place un Auteur au Temple de Mémoire. Si donc vous desirez que vos productions aient de la chair et de l'embonpoint, n'en donnez que tous les neuf ans, suivant le précepte d'Horace. Vous trouvez sans doute ce terme bien long ; l'étude et la gloire, il faut en convenir, sont des mets

liquides et peu nourrissants : et voilà précisément pour quoi tant de gens d'*esprit* harcèlent le leur, pour en multiplier le produit, au hasard même de se répéter ou de copier les autres ; ou, s'ils sont à l'abri des atteintes de la nécessité, ils se livrent à une ivresse passagère, dans laquelle ils troquent le bien réel du repos, contre l'espoir incertain d'un grain d'encens.

§. 6. On peut dire en général de l'*esprit* qu'il ressemble à l'argent. Comme lui, il a ses avares, ses prodigues, ses martyrs, et beaucoup de sectateurs avides qui s'intriguent pour en dérober, ou pour en emprunter à ceux qui passent pour en avoir. Il s'en fait une dépense si excessive dans le commerce de la vie, qu'il faut bien s'en procurer à quelque prix et par quelque moyen que ce soit : on court seulement le risque qu'il ne soit pas bien assorti ; car, quoiqu'il ne soit intrinsèquement qu'un, jamais Prothée ne se métamorphosa sous des formes et des nuances si variées. Chaque état, chaque âge, et ensuite chaque créature a le sien propre qui ne s'accorde ordinairement avec celui des autres qu'en un point, qui est le mal. L'*esprit* des Politiques fait la guerre ou la paix, selon les avantages qu'il y trouve. L'*esprit* des Docteurs enfante des distinctions, des exceptions, et quelquefois des hérésies, qui deviennent la source des haines et du carnage. L'*esprit* des Philosophes est de tout asservir à leurs opi-

nions, et d'assigner le poids et la valeur aux pensées et aux paroles. L'*esprit* des Gens d'Eglise est d'hypothéquer leur domaine temporel sur l'espoir des béatitudes célestes; et celui des Moines de relâcher les liens de leur dépendance, en se faisant promouvoir aux Ordres. L'*esprit* des Militaires est de faire sentir qu'on s'oblige soi-même en les obligeant. L'*esprit* des Courtisans est de se plier à tout, pour tout obtenir: celui des Courtisannes leur ressemble de près. L'*esprit* des Financiers est d'augmenter le poids de leur considération par le luxe. L'*esprit* des Médecins est de paroître très-occupés, afin de faire honorer leurs moments à plus haut prix. L'*esprit* des Orateurs s'applique à marier l'honneur avec l'utilité pécuniaire, et celui des Procureurs à troubler l'eau pour rendre la pêche plus fructueuse. L'*esprit* des femmes, en général, est de tout voir, sans payer; de tout avoir, sans rien acheter; d'exiger de tous, et de ne se géner pour personne: celui des coquettes, en particulier, vise à plaire; et celui des importantes à gouverner, à conquérir sans peine des honneurs, des bijoux et des richesses. En un mot, l'*esprit* se divise à l'infini, et descend jusqu'au plus bas étage. L'Artisan le plus méchanique se pique d'en avoir; et, voulant que ses enfants en soient abondamment pourvus, il permet, il exige même qu'ils négligent d'utiles professions, pour cultiver l'*esprit*. Mais que d'inconvénients ne résultent

pas de cette manie ! L'écolier est un cheval sans frein, incapable désormais de s'appliquer au travail des mains, et qui dissipe bientôt le fruit des sueurs de ses parents. Réduit à n'avoir que de l'*esprit*, la plus stérile des ressources, quel parti embrassera-t-il? Peut-être il se déshonorera. Les lieux suspects, les prisons, les atteliers de Chirurgie, les hôpitaux sont les tristes retraites des victimes de l'*esprit*. C'est cet indiscret qui brouille les familles, engendre les procès; c'est lui qui imagine les noirceurs et les intrigues, qui rend entreprenant auprès des femmes, qui divise les sociétés, qui allume le flambeau de la discorde dans les Cloîtres, dans les Spectacles, dans les cercles, et dans la Littérature.

Défions-nous donc de ce dangereux reptile, toujours ardent à nous séduire. Enchaînons-le, et prévenons les effets d'une liberté dont il n'abuse que trop souvent. Qu'il soit banni sur-tout des Cours et des Temples de la Justice, lui qui ne cherche qu'à fasciner la tête des Juges et à faire triompher le mensonge sur les débris de la probité. Que le Sénateur, jaloux de son intégrité, supprime avec soin ces immenses productions, archives de l'artifice, et raye avec discernement tout ce qui n'appartient qu'à l'*esprit*. Ne conservant que ce qui est essentiel au fait contesté, il trouvera bientôt sa matière simplifiée et réduite à des termes connus. Alors il ne ris-

quera pas de s'aventurer dans les pièges tendus à sa raison, en lui offrant des fleurs pour l'entéter. Ecartons également cet insidieux magicien de nos lectures, de nos représentations théatrales, quand il veut seul y donner le ton, et étouffer la belle nature. Lorsque l'*esprit* abonde par-tout, il n'y en a nulle part. L'à-propos seul le fait sentir. S'il est emphatique, il devient ridicule; s'il est brillanté et trop soutenu, il est fatigant. Son vrai mérite est de montrer les personnes et les choses telles qu'elles sont, sans surcharge étrangère: autrement l'*esprit* n'est qu'un instrument fragile et préparé avec art, pour dénaturer les idées simples et naturelles souvent en contraction avec le cœur, dont il tâche de pervertir les mouvements et de gâter les inclinations naturelles. Ne le prenons donc pas pour guide. Il ne cherche qu'à se rendre notre maître; mais ce n'est qu'un libertin, souvent scandaleux, dont la justice et la raison veulent que nous fassions un esclave.

« Pour justifier ces réflexions sur le danger » de l'*esprit*, il suffit de considérer que dans le » nombre des hommes qui réussissent, les trois » quarts, au moins, n'ont que peu ou point » de ce qu'on appelle *esprit*; quelques-uns » d'entr'eux n'offrent même qu'un extérieur » ignorant ou stupide. Mais chaque *esprit* a » sa marche: celui de Cour se hasarde, celui » d'intrigue se perd dans les nues. L'*esprit* du » monde rend dissipé et incapable d'affaires,

» L'*esprit* de galanterie devient ruineux : l'*es-*
» *prit* poétique mène rarement à la fortune,
» &c. &c. Il n'y a donc que le seul *esprit* de
» calcul, guidé par le bon-sens, et assaisonné
» d'une éducation convenable, qui puisse
» procurer une félicité solide, s'il en est une
» telle en ce bas univers ».

ARTICLE XL.

Lettre d'un Capucin au Radoteur.

Vous exigez, mon ami, quelques détails sur les mœurs d'un Peuple chez lequel le sort m'a transplanté, il y a environ vingt ans. Je veux bien vous satisfaire, mais n'attendez rien de neuf; car je pense, Dieu me pardonne, que presque toutes les Nations se ressemblent, ou se ressembleront dans peu.

Si l'on en croit les Historiens de celle-ci, leurs ancêtres étoient des gens graves, attentifs, sobres, courageux, vigilants. Leurs descendants ne leur ressemblent guère, sans que, pour cela, on soit autorisé à suspecter la fidélité de leurs femmes. Un changement si marqué doit son origine à un naufrage. Un jeune François qui avoit fait fortune rue Quinquampoix, fut jeté sur ces bords, et, dans un séjour de trois mois, il renouvella la face de la Nation.

Depuis cette époque, le plaisir est devenu dans cette isle le premier mobile de la vie.

Une femme opulente ne s'éveille vers midi, que pour s'occuper de la manière dont elle s'amusera pendant la soirée. Peut-être y a-t-elle pensé six jours d'avance. Un objet la préoccupe. Il s'agit de savoir où il y a Spectacle, Bal, du moins une nombreuse assemblée, où elle puisse voir, et sur-tout être vue : si les avis sont incertains, si le choix l'embarrasse, elle ne dîne point, prend de l'humeur, et forme la triste résolution de passer la journée chez elle. L'ennui succède à cette décision. Pour le varier, elle écrit à ses amies, multiplie les messages, dans l'espoir de se procurer compagnie. Ses filles, témoins de son inquiétude, la partagent. Elles n'admirent cependant pas sans jalousie, la liberté indéfinie dont jouit leur mère, qui peut, à son gré, faire tout ce qu'elle veut, et même ne rien faire; et la plus jeune demande à ses sœurs, quand serons-nous mariées? Voilà le fruit de l'exemple.

Ne pensez-vous pas, comme moi, que la meilleure institution seroit celle où l'on apprendroit aux jeunes Demoiselles à aimer leurs maisons, à y rester, et à s'y occuper utilement ? C'est la politique de la Chine, et de quelques pays bien policés, dont nous sommes voisins, dont nous imitons les vernis ; mais dont nous n'imiterons jamais la conduite.

Je suis, mon ami, &c.

HOMONCALIOPOLIS, le, &c.

ARTICLE

ARTICLE XLI.

Effet nécessaire.

JAVOTTE n'avoit pas atteint sa douzième année, qu'elle s'ennuyoit déjà d'habiter un rez-de-chaussée commun à son père, à sa mère, à ses frères, et que partageoient une vache, un porc, et quelques volailles, dans un hameau de la Champagne. Elle s'y déplaisoit, sur-tout depuis qu'on lui avoit interdit la compagnie de jeunes pâtres de son âge ou environ, avec lesquels elle jouoit à *cligne-musette*, aux *quatre-coins*, au *gage-touché*, et plus ordinairement au *maître d'école*. Sa mère étoit inflexible sur ce dernier jeu, parce qu'elle étoit persuadée que c'étoit en y jouant, que Javotte avoit laissé une fois égarer sa vache, et qu'elle avoit appris d'ailleurs que l'extrême ignorance de la fillette la rendoit la fable du canton.

La mère de Javotte comptoit avec ostentation seize quartiers d'une roture sans tache, et même sans foiblesse du côté des femmes; et c'étoit un dragon d'honneur, quoiqu'elle ne sût pas lire dans la *civilité*. La sévérité de ses principes ne lui permettoit pas d'être sans inquiétude sur le compte de sa fille. Elle craignoit qu'après avoir égaré sa vache,

comme il étoit déjà arrivé, elle ne la perdît enfin, et ne perdît quelqu'autre chose encore avec. Dans ce penser elle l'observoit; mais Javotte, qui, pendant huit ans qu'elle avoit été à l'instruction, n'avoit pu apprendre à connoître ses lettres, savoit parfaitement la géographie de la commune, lui donnoit le change, et mettoit sa prudence en défaut.

Cependant un jour que cette défiante mère étoit à la quête de sa fille, après avoir franchi maintes buttes, enjambé plusieurs ruisseaux, descendu quelques collines, et traversé bien des halliers, elle vit sa vache que personne ne gardoit. Cette première découverte éventa la retraite de Javotte, qu'elle apperçut à cent pas, dans un fond environné de brossailles; et la morveuse sembloit avoir oublié qu'il fût des vaches dans le monde, pour s'occuper de la contemplation du Ciel.

Javotte, par des sentiers détournés, s'étoit rendue dans ce lieu écarté, attirée par le chant discord de plusieurs pâtres. On savoit sa passion pour le jeu de l'école; et dès son arrivée, ils lui avoient proposé le défi de lire dans la Croix-de-Par-Dieu. L'ignorance profonde de l'écolière lui faisant confondre toutes les lettres de l'alphabet, elle avoit eu à essuyer les corrections de quatre polissons qui avoient alternativement vaqué à son éducation. C'est ainsi, du moins, que dans la suite on raconta cette histoire.

Au moment où parut sa mère, Javotte attendoit la punition d'une nouvelle faute qu'elle venoit de commettre, et déjà le vacher, qui s'étoit débarrassé du livre, entamoit la correction : un cri aigu que jeta la bonne femme, fit plus d'effet que l'aspect du loup. Chacun se sauva où il put. Javotte, que la crainte et la honte agitoient, ne revint au hameau qu'à nuit close.

On peut juger comment elle fut reçue par une femme du caractère de sa mère, et sur quel ton le hasard qu'elle avoit fait courir à la vache, &c. &c. &c. lui fut reproché. La péroraison du plus véhément sermon, fut vingt soufflets distribués avec tant de rapidité, que celle qui les donnoit n'avoit pas le temps d'étendre la main; ce qui en rendoit souvent la dénomination incertaine pour toute autre que Javotte.

Plus offensée qu'humiliée par la scène qui venoit de se passer, la fillette se retira dans le coin du bouge où étoit son lit. Je ne sais si elle se déshabilla; mais elle se fourra, en sanglotant, sous sa couverture, et non dans ses draps, comme elle l'a voulu persuader depuis, attendu qu'elle n'en avoit pas. Soit orgueil ou ressentiment, elle ne soupa point, et dormit mal : de sorte qu'elle passa la nuit à réfléchir sur cette fatalité qui ne permet pas aux malheureux humains de goûter des plaisirs sans mêlange. Elle se rappella à ce propos

ce qu'elle avoit entendu dire à M. le Curé sur les vicissitudes de la vie; mais à force de raisonnements, elle particularisa la thèse ; et forcée, par l'expérience, de convenir qu'il n'y avoit point de bonheur parfait dans la Champagne, elle se flatta de le rencontrer à Paris.

Cette idée la préoccupoit trop, pour différer de s'y rendre. N'importe comment, ni par où, elle arrive enfin au terme de ses desirs, non sans avoir éprouvé combien les maîtresses d'auberge ont peu d'égards pour les voyageuses qui n'ont point d'argent. Ces disgraces préliminaires étoient effacées par l'espoir d'un meilleur sort. Cependant plus de quinze jours s'écoulèrent sans que le sien s'améliorât; elle commençoit à désespérer d'aucun changement favorable, lorsque le hasard et la faim la conduisirent chez une cuisinière qui la fit adopter par ses Maîtres, en qualité de laveuse de vaisselle.

Javotte atteignoit sa seizième année. L'exiguité de sa taille n'étoit point compensée par la régularité, ni par la délicatesse de ses traits, et moins encore par la douceur de sa peau. Son sexe seul décidoit que c'étoit une fille. Mais Javotte suppléoit à tous les attraits par une complaisance sans borne.

Dans son hameau, elle avoit suivi le seul instinct, aussi éloigné du libertinage, qu'une contrainte outrée l'est de la raison. Aussi ne trouvant dans Paris rien qui ressemblât aux

pâtres de Champagne, elle avoit vêcu de la manière la plus réservée et la plus recueillie, depuis qu'elle en étoit partie. Ce n'est pas que l'usage d'aliments plus succulents que ceux dont elle avoit l'habitude, et les moments d'oisiveté que lui donnoit son service, ne lui rappellassent les *gages-touchés*, la *cligne-musette*, et plus distinctement le *maître d'école* : quoique ce souvenir fût altéré par celui des soufflets qu'elle avoit reçus, il lui laissoit de flatteuses impressions; mais des laquais de cinq pieds six pouces, dont les habits suberbes ou bizarres arrachoient également son respect, ne lui paroissoient pas des gens avec lesquels elle pût s'impatroniser. Quand elle venoit à comparer non seulement les anciens compagnons de ses jeux, mais même M. le Maire de son village, c'est-à-dire, le mortel le plus élevé qu'elle eût jamais connu, avec MM. les valets qu'elle avoit devant les yeux, elle ne pouvoit pas comprendre que tous les humains eussent une origine commune. Alors, absorbée par la splendeur des livrées, elle réprimoit violemment son amour-propre, et tâchoit de se persuader qu'elle trouveroit sa félicité dans l'honneur de servir ceux qui en étoient revêtus.

Quoiqu'en général l'insolente vanité, le dédain stupide caractérisent le laquais, qui évalue son importance sur le nom de son Maître, il ne laisse pas de s'en trouver qui

conservent encore quelques traces du souvenir de leur état, le dernier de la société. Ce qu'il y a de répugnant à ramper aux pieds d'une soubrette qu'il faut appeller Mademoiselle ; ce qu'il en coûte au sommeil pour expliquer de tendres sentiments à une cuisinière dont le service dure tout le jour, et se prolonge bien avant dans la nuit; ces motifs, et peut-être bien d'autres parmi lesquels on pourroit compter l'espérance de séduire, méritèrent à Javotte les regards d'un laquais.

Il seroit difficile de décider quel fut le sentiment qui l'emporta dans l'ame de la laveuse, lorsqu'elle vit se détruire l'intervalle qui la séparoit de ces hommes qu'elle n'osoit considérer qu'avec une jalouse admiration. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle crut ne pouvoir donner trop d'étendue à la reconnoissance que méritoient les distinctions flatteuses dont l'honoroit Monsieur *Saint-Jean*.

Javotte n'étoit point encore corrompue à son départ de Champagne ; elle avoit seulement remporté de ses premières liaisons un germe de corruption, qui, placé dans un terrein qui lui étoit propre, n'avoit besoin que d'être cultivé pour devenir fécond. Les familiarités de Saint-Jean la mirent bientôt au fait de son espèce ; et l'illusion une fois détruite, elle se convainquit qu'une même boue a formé les pâtres et les valets; que pour les uns et pour les autres, une fille est toujours

une fille; et son corps et sa raison s'accroissant et se fortifiant par l'âge, elle s'habitua à croire qu'il n'y avoit point entr'eux de différences spécifiques.

La Champenoise avoit, comme nous l'avons observé, un fonds inépuisable de douceur. D'abord ce fut l'attrait du plaisir, dont le voile de l'ignorance lui cachoit les inconvénients, qui la rendit docile dans les jeux de l'enfance : seule de son sexe avec les pâtres, elle étoit dupe dans tous les jeux, et tous les traits malins de la petite troupe se réunissoient sur elle. A *Colin-Maillard*, on affectoit de l'attraper de façon qu'elle n'avoit pas besoin de se nommer pour être découverte ; au *maître d'école*, on lui présentoit un *V* renversé, qu'elle prenoit pour un *A*, afin d'avoir droit de la punir; enfin au *cheval-fondu*, c'étoit toujours elle qui portoit les autres; et aux *quatre-coins*, elle demeuroit constamment le pot-de-chambre. Dans la suite, l'orgueil s'empara du cœur de Javotte, et devint le principe d'une complaisance qui désoloit les plus élégantes soubrettes.

L'oubli des maximes tient nécessairement à des prospérités continues. Javotte ne se ressouvenoit seulement pas des petites tracasseries qu'elle avoit essuyées au village, ni des beaux Sermons de son Curé sur la proximité du plaisir et de la peine : elle voguoit à pleines voiles sur un océan de délices, quand un vent

contraire la força de caler. Elle avoit souvent entendu dire qu'il ne faut qu'un coup de mal-adroit pour tuer un homme, sans faire attention que ce proverbe avoit deux faces, et pouvoit s'appliquer à l'édification comme à la destruction. La pauvrette en fut convaincue, et des signes trop certains donnèrent naissance à des réflexions trop tardives.

Cet accident, aussi imprévu que funeste, lui faisoit envisager, d'un seul coup-d'œil, la perte de son emploi, et la difficulté d'en retrouver un autre. D'ailleurs la jalouse envie n'alloit pas s'épargner sur un événement dont les plus savantes recherches n'auroient pu déméler l'auteur, même à l'aide des conjectures de Javotte. Dans ces circonstances critiques, il ne s'agissoit pas moins que d'éviter la honte, d'échapper au naufrage les débris de l'honneur, et de mettre à couvert ses intérêts.

Parmi les compétiteurs et les successeurs de *Saint-Jean*, étoit un nommé la *Fleur*. Aucune particularité ne le distinguoit des autres; mais le choix motivé de Javotte le désigna. Depuis peu le Maître de la *Fleur* étoit mort, et lui avoit légué 500 livres, soit qu'il fût content de ses services, soit que le valet eût profité du bénéfice du moment.

L'élection faite, il n'étoit plus question que de persuader à l'élu les raisons de la préférence qui lui étoit accordée. Javotte bâtit un

système sur des dates incertaines, sur des sensations effacées. L'habitude de mentir ne garantit point la *Fleur* de prêter sa croyance à un tissu de mensonges où les vraisemblances mêmes n'étoient pas ménagées. Il consentit d'épouser.

Sûre que sa réputation alloit être régénérée, la future porta ses vues sur des objets qui ne lui étoient pas moins chers. Elle n'avoit pu résister aux atteintes du luxe qui l'environnoit : elle en avoit l'avant-goût. Ce n'est pas que par le passé elle eût allié l'intérêt au plaisir : les petits présents qu'elle avoit reçus de *Saint-Jean*, et de tous ceux qu'elle avoit daigné lui associer, étoient d'autant plus flatteurs, qu'ils étoient le fruit de la volonté libre, et non de l'exigence ; et si le valet de chambre Phlipot avoit fait pour elle la dépense d'un mantelet, c'est qu'il avoit pris trop sérieusement le desir vague qu'elle avoit témoigné d'en avoir un.

Mais il falloit bien justifier auprès de sa famille et du Public, sa brusque désertion de l'état de fille; il falloit inviter à la cérémonie la foule dédaigneuse des Suzettes, des Lisons, et, triomphant à leurs yeux, leur faire sentir l'injustice de leurs anciens mépris, et réduire la médisance à se taire.

La Fleur qui avoit consenti à se marier, se seroit bien gardé de ne pas consentir à tout. Au surplus, les arrangements de Ja-

votte n'avoient rien qui lui répugnât. Il n'avoit pas été laquais impunément. Le jour de la nôce il parut aussi brillant qu'un Commis : aux plumes qui sont, de droit, attachées à sa condition, il avoit joint, de sa grace, une épée, que l'imagination de Javotte s'étoit épuisée à rendre galante.

Pour elle, l'élégance de son ajustement l'eût fait prendre pour une bourgeoise richement dotée, et le *frou frou* de la soie qu'elle n'avoit jamais portée, lui causoit tant de ravissement, que l'agitation continuelle où elle se tenoit pour l'entretenir, l'auroit volontiers fait prendre pour la vivacité personnifiée.

Tant de jouissances si pures, n'étoient ni le fruit de l'intrigue, ni le produit des gains honteux que les valets sont dans l'usage de faire avec leurs Maîtres. Les cinq cents livres léguées à la *Fleur*, dont le vrai nom étoit M. Trotin, suffirent, par l'économie des conjoints, à s'habiller et à se nourrir : il est vrai que ce ne fut que pour vingt-quatre heures seulement.

C'est un beau jour que celui auquel on se marie ! Ainsi fut celui où nos époux s'unirent. Le lendemain fut un peu nébuleux ; mais sur le soir un souper, rendu par les convives de la veille, en rétablit la sérénité. Le surlendemain fut très-orageux. Trotin, au désespoir, vouloit s'aller noyer, et par adoucissement se faire soldat. Sa femme,

désolée par toutes ces résolutions, en prit une qui lui parut moins cruelle, quoiqu'elle ne lui dût pas être moins fatale. Ce fut de mettre à prix ce que jusques-là elle avoit accordé si libéralement : commerce peu sûr, qui prive une femme du choix, l'expose aux plus outrageants caprices, et souvent aux plus grands dangers. Javotte ne tarda pas à les éprouver tous : elle y succomba, en accusant sa destinée d'un malheur qui étoit l'effet nécessaire de sa conduite.

ARTICLE XLII.

Le Jugement et l'Esprit.

L'ESPRIT dans l'origine avec le Jugement
Ne devoient occuper qu'un même appartement :
Tous deux ils s'étoient nécessaires,
Et devoient vivre comme frères.
Mais l'Esprit est léger, railleur, malicieux,
Libertin et capricieux :
Il abusoit de sa souplesse
Pour ridiculiser sans cesse
Son paisible voisin, qu'il trouvoit ennuyeux ;
Mais qui, sage et judicieux,
N'avoit pas toujours la foiblesse
D'approuver les écarts et de fermer les yeux
Sur les travers de la jeunesse
D'un compagnon si vicieux.

Ma foi, dit l'Esprit, je vous laisse,
Et je vais vivre en d'autres lieux :
Je vois que mon humeur vous blesse.
Vous êtes trop silencieux ;
Et vous me paroissez si pédant et si vieux,
Qu'en vivant avec vous je mourrois de tristesse.

Avant de prendre un tel parti,
Répond doucement notre sage,

Avez-vous, par hasard, tant soit peu réfléchi
Sur les risques qu'on court, en quittant un ami
Dont l'infatigable courage
S'emploie à tempérer l'usage
Et les excès fougueux d'un naturel hardi?
J'ai tout vu, tout pesé, replique le volage;
La liberté fait mon partage,
Et le recueillement vous rend appesanti.
Nous faisons trop mauvais ménage
Pour me soumettre encor à demeurer ici.
Que m'importe votre morale,
Et vos ennuyeuses leçons?
Mon humeur vive et joviale
Se rembrunit à vos sermons:
J'aimerois cent fois mieux entendre des chansons.

Sans se contraindre davantage
Il s'en va, comme un étourdi,
Et dès le lendemain il se met en voyage
Sans emporter d'autre bagage
Que sa présomption dont il est bien fourni.
Dès le premier soir il s'égare,
Il court, il se tourmente, il se met sur les dents:
Précipité dans une marre,
Il se trouve réduit à coucher dans les champs.
Il est suffoqué d'un catarre,
Et craint par vanité d'apprendre des passants
Les moyens d'obvier aux maux qu'il se prépare:

La lassitude enfin l'accable pour long-temps.
Sans appui, sans secours, sans connoître la carte,
Il trouve à chaque pas des obstacles nouveaux.
Aveugle, sans bâton, il va, revient, s'écarte,
Et ne fait qu'augmenter la somme de ses maux.
Avant qu'il se fasse connoître
On le repousse avec dédain;
Les domestiques ou le Maître
Négligent d'appaiser sa faim,
Et chez les hôteliers n'osant presque paroître,
A peine trouve-t-il un asyle et du pain.
Pour justifier son caprice
L'amour-propre et l'espoir lui servent d'aliment.
Il accuse inutilement
L'univers entier d'injustice:
On le laisse gémir et peindre son tourment.
Autant en emporte le vent.
Loin de faire un aveu sincère
De sa fuite et de son erreur,
Il ose en accuser son modeste confrère
Dont, dit-il, l'humeur trop sévère
Est la cause de son malheur.
Mais en chargeant son bienfaicteur,
C'est vainement qu'il exagère;
La raison ne veut pas partager sa douleur.

L'orgueil et le besoin raniment son courage:
Il va dans les châteaux, il se montre au village:
Il se rend souple, insinuant,

Officieux et complaisant.
Par les agréments du langage
Et par un dehors important
Et les graces du badinage,
Il plaît, on le trouve amusant.
Mais bientôt il devient mordant,
On fait un si bas personnage,
Qu'on le renvoie avec outrage.
Lui, sans paroître embarrassé,
Il se pavane, il court le monde,
Et se voit toujours menacé
De vivre et mourir enfoncé
Dans une misère profonde.
Ainsi ce n'est plus qu'un vaurien
Qui dans sa course vagabonde
Décide et ne doute de rien,
Et dégrade les mœurs qu'il fronde.

Le Jugement dans sa maison
Voit peut nombreuse compagnie;
Mais il veut qu'elle soit choisie,
Et qu'on n'y connoisse qu'un ton.
Il pense et jamais ne s'ennuie,
Et passe doucement la vie
Sans trouble et sans ambition.
La chaude imagination
Est sa plus mortelle ennemie,
Et sans cesse il la rectifie
Pour la remettre à l'unisson,
Et faire régner l'harmonie.
Il médite avec la raison,

Sans témoigner la moindre envie
De rejoindre son compagnon,
Dont les défauts et la folie
De ses jours ont fait le poison.

Ces deux commençaux mis ensemble
Pour s'aider et se soutenir,
Auront peine à se réunir
Si le hasard ne les rassemble.
L'un des deux veut toujours courir;
L'autre veut être sédentaire:
Le dernier aime à réfléchir,
Et l'autre a la tête légère.

Pour le bonheur du genre humain
Constamment la raison s'efforce
De faire ceser leur divorce:
On la laisse prêcher et s'épuiser en vain.
Pour venger ses autels d'un injuste dédain,
Elle a fait graver sur l'écorce
Et veut inscrire sur l'airain
Que l'Esprit seul n'est qu'une amorce
Dont le feu vif et libertin,
S'il n'est pas réprimé, ne fait que du chagrin.

ARTICLE

ARTICLE XLIII.

Seconde Lettre du Capucin.

LE plaisir est le roi du monde entier; c'est une vérité que tout démontre, jusqu'aux actions les plus atroces des hommes, et aux plus méchants ouvrages des Auteurs. Le Papegot de votre Colisée, où tant de gens visent, et où si peu atteignent, en est l'image. Mais, mon ami, si le plaisir est roi ailleurs, c'est ici un despote, un tyran. Homonculiopolis est sans doute sa Capitale, et le siège de son empire. Les habitants de cette Ville sont partagés en deux classes : les uns s'amusent ; les autres enragent de n'en pas faire autant. Si la nécessité ne contraignoit pas les plus pauvres à travailler, il y en a peu qui s'y portassent volontairement, et l'on manqueroit bientôt des secours les plus essentiels à la vie.

Parmi nous, la fainéantise se suce avec le lait, et semble être un des éléments de l'éducation. Dès l'âge le plus tendre, les enfants respirent le plaisir. Excités par l'exemple de tout ce qui les environne, ils contractent le goût de la paresse, de la dissipation; ils saisissent l'habitude de l'inutilité, de la promenade, de tous les objets récréatifs, et deviennent insensiblement les ennemis irréconciliables de toute occupation sérieuse.

La mode de s'occuper constamment de rien, a répandu dans la vie un vuide et une lâcheté qui tendent au dépérissement de la Nation. Chacun se tourmente, s'agite ; on ne manque pas de prétextes à ses divers mouvements ; mais l'observation suffit pour s'assurer que le but unique est le plaisir, et qu'on veut se le procurer au meilleur marché possible. Dans cette vue, les habitants des villages abandonnent leurs foyers paternels, pour meubler la Capitale d'une foule innombrable d'inutiles. Dès qu'un jeune homme n'est ni rachitique, ni contrefait, son cousin ou son ami l'y attire pour être laquais; sorte d'esclave *à temps*, mieux traité que l'esclave proprement dit, mais dont le sort est aussi moins assuré. Comme le présent est l'unique objet des hommes, l'espoir d'être bien nourri, bien vêtu, de gagner de l'argent sans travailler, détermine le jeune villageois. Il est en effet plus heureux que tous les paysans de son canton : il copie les grands airs, court les filles, vole son Maître pour en entretenir une ; il arbore le plumet, les galons ; et, ce qu'il prise le plus, il est impunément insolent. De tous ces avantages, il résulte que voilà un homme perdu pour l'Etat, et dont la débauche entraîne la perte de beaucoup d'autres. Ces émigrations multipliées ne laissent dans les campagnes que des sujets foibles ou maléficiés, tandis que ceux des Capitales s'énervent par le luxe. Ainsi l'espèce, écrê-

mée par la guerre, par la domesticité, et par les suites d'un célibat trop étendu, s'affoiblit, se dénature, et le Corps de la Nation s'enlaidit.

L'appât du plaisir n'agit pas moins sur un sexe destiné par la nature à la vie la plus sédentaire, et dont la foiblesse est confiée à la tutèle interminable d'un père ou d'un mari. Dès qu'une jeune fille de la campagne a vu les femmes de chambre d'un château voisin, lestement mises et pomponnées, rire, danser, batifoler, et se faire cajoler, elle perd le goût de son état, et la rusticité de sa famille lui devient à charge. Des relations indiscrettes lui persuadent qu'elle n'a qu'à se rendre dans la Capitale, pour jouir de la fortune et des plaisirs. Si elle est jolie, les valets l'encouragent, des exemples vrais ou faux fomentent son caprice; déjà elle méprise ses parents, et les travaux auxquels ils sont assujettis ; et elle n'aura plus de repos, qu'elle n'ait réalisé ses projets.

C'est la perspective du plaisir et de l'indépendance qui attire journellement dans la Capitale ces nombreuses caravanes d'habitantes des champs. Les intrigantes en détournent quelques-unes, les ouvrières en occupent quelques autres: les seules protégées entrent en service : toutes cèdent bientôt à l'attrait du plaisir, et visent à l'intérêt. Mais les hasards de la fortune sont rarement d'accord avec les prétentions : on jouit à compte, et

sans prévoir; l'âge fuit, ou les accidents surviennent : un gouffre de misère s'entr'ouvre. La débauche est voisine des plaisirs illicites. Une fille peut lutter quelque temps; mais enfin le besoin la réduit à grossir le nombre de ces sirenes dont nos carrefours sont infectés, et qui, sous l'apparence des voluptés faciles, font circuler la corruption parmi la jeunesse dans les dernières classes de l'Etat.

Je suis, &c.

A Homonculiopolis, ce, &c.

ARTICLE XLIV.

Lettre à un Académicien.

LE principal avantage d'une Langue vivante, sur celles qui ne le sont plus, vient sans doute, Monsieur, de la liberté qu'ont ceux qui la parlent et l'écrivent, d'en augmenter le nombre des mots, et d'apporter des changements dans la prononciation de quelques-uns d'entr'eux.

Une idée nouvelle (et le cas est rare), une découverte, une invention exigent souvent des termes nouveaux pour les exprimer. Je pense même qu'il y auroit une sévérité malentendue à rejeter, sans discussion, des synonymes, des diminutifs, des composés, de nouvelles acceptions, qui peuvent egalement servir à la clarté, à l'élégance et à la brièveté du discours.

Les innovations, de quelqu'espèce qu'elles soient, doivent être l'effet de la nécessité, et jamais du caprice. A l'égard de la Langue en particulier, il faut qu'elles soient heureuses, c'est-à-dire, utiles et jugées telles par les Maîtres de l'Art, pour être admises. L'arbitraire défigure tout, corrompt tout : s'il s'introduit dans la prononciation des mots consacrés par l'usage, il arrivera bientôt que des Nationaux auront besoin d'interprete pour converser ensemble, et se trouveront entr'eux aussi étrangers que le fut *Casaubon* en Sorbonne, lorsqu'au sortir d'une thèse, il dit : *Je n'ai jamais oui tant de Latin sans l'entendre.*

Peu s'en est fallu dernièrement que je n'éprouvasse un pareil ennui. Il arriva ici une compagnie assez nombreuse de François. Vous savez comment nos chers compatriotes voyagent. Après s'être informés des races de chevaux et de chiens particulières au pays, et avoir vu le Port, l'Hôtel de Ville et la Ménagerie, ils voulurent égayer leur dîner par la présence de quelques Savants qu'ils firent inviter.

La compagnie en question étoit composée d'hommes et de femmes tous fort aimables, tous gens de la première qualité, ainsi que l'indiquoient leur suite et leur air. Outre l'écorce de tous les talents agréables, les Cavaliers possédoient à fond la science de tous les goûts nouveaux, dessinoient parfaitement un ajustement, traçoient d'une main habile sur

le canevas, brodoient au tambour, faisoient le filet le plus régulier, affectoient de s'entendre bien en équitation, et connoissoient toutes les finesses de l'art de Triptolême. Les Dames, que leur délicatesse éloigne des exercices violents ou sérieux, sembloient avoir tourné toute leur application à l'Astronomie, à la Géométrie; la Physique expérimentale sur-tout avoit excité leur curiosité; elles y étoient *expertes*. Les moins instruites d'entr'elles avoient un Cabinet d'Histoire Naturelle ou tenoient au moins un Bureau de Littérature ou de Philosophie.

Voilà ce qu'en gros je pus recueillir d'une conversation assez longue, de laquelle je perdis sans doute les endroits les plus intéressants. Je vous avoue que l'idée que je m'étois faite du plaisir dont j'allois jouir avec des personnes si bien instruites, et qui sortoient pour ainsi dire de Paris, fut cruellement altéré par les difficultés que j'éprouvai pour les comprendre. J'en accusois mon ignorance, et j'attendois impatiemment qu'il fût mis sur le tapis quelque conversation sur des objets moins relevés, afin de discerner la cause de mon peu d'intelligence. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter.

Un Cavalier s'étant levé de table avec difficulté, une Dame lui dit : Comte, je *crai* que vous boitez. --- Je sens une douleur horrible. Ce fou de *Gevalier* a si fort pressé son *geval* contre le mien, qu'ils se sont *engevêtrés*.

J'ai le genou tout froissé. A propos, dit une autre Dame à un jeune homme déjà décoré des dignités militaires, avez-vous *agevé* la garniture de ma *polonèse* lilas? --- Vous seriez servie, Madame; mais le fil m'a manqué, j'usai *yer* le dernier *égeveau*. --- Cela est perfide; il falloit en *ageter*.... Je gage, vous vous ennuyez, Mesdames, dit bientôt un troisième. Allons voir la Comédie Flamande. Il y fait trop chaud, reprit vivement une Dame. --- Eh bien! allons promener sur la *Grand'-digue*. Oh pour çà, non, repliqua la Marquise, il y *fet* trop *fret*, et je n'irai point y *ramasser* des fluxions. Elle fit en même temps une pirouette, et s'écria en se jetant sur un fauteuil: je me suis donné un coup épouvantable dans la *geville* du pied.

Je n'ose approuver ni condamner cette prononciation, dans la crainte que l'usage, dont vous avez fait le tyran de votre célèbre Dictionnaire, ne fût pas pour moi. Je me rappelle que Malherbe, Vaugelas, le Grammairien Corneille, et tous les Pères de notre Langue, lorsqu'ils doutoient d'un mot, ou de la manière de le prononcer, observoient quel étoit l'usage de la Cour, et l'adoptoient assez ordinairement. Vous marchez, sans doute, à cet égard, sur les traces de vos Prédécesseurs, et la prononciation qui me choque, faute d'habitude, est la bonne. C'est de quoi je vous prie de m'éclaircir. Non, qu'à mon âge je veuille m'aller remettre aux élé-

ments de la Grammaire. Vous ne manqueriez pas de me dire qu'autant vaudroit que *j'aille* me *neïer*, que d'entreprendre un cours d'étude qu'il me seroit impossible de *parachever*; et vous auriez raison.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE RADOTEUR.

Amsterdam, le 26 Juillet 1776.

ARTICLE XLV.

De la Société.

§. I.

IL ne s'agit point ici de rechercher comment s'est formée la Société. L'amour unit sans doute les premiers humains : l'intérêt et la crainte eurent bientôt accru les associations. Au reste, ce qui arriva dans des temps dont l'éloignement nous dérobe la connoissance, ne doit avoir aucune part à notre curiosité. La haute antiquité est le pays des chimères, d'où les plus attentifs ne rapportent à la fin que des probabilités. Mais la société, telle qu'elle subsiste sous nos yeux, présente des réalités, dont il nous importe d'être instruits; et parce que nous devons, à notre tour, représenter sur cette scène vaste et mobile, elle est de tous les objets le plus digne de notre étude.

Il n'appartient qu'aux Souverains d'agir par

leurs représentants. Eux seuls ont le droit d'emprunter le savoir d'autrui : et la politique n'a que trop souvent modelé leur éducation sur l'usage ou l'abus de ce pouvoir exclusif. Si nous retranchions de l'institution des Princes ce qui concerne leurs amusements, leur puissance et la dignité du rôle auquel ils sont destinés, nous rabattrions beaucoup de l'idée d'excellence que semblent offrir leurs Instituteurs, qui n'ont besoin que de s'abandonner à la pente naturelle de l'homme vers le plaisir et la domination. Ces Instituteurs ne sont cependant pas absolument blâmables : il est impossible d'enseigner ce qu'on ne sait pas. Pour bien instruire dans le grand art de régner, il faut avoir l'usage du Trône, et toutes les qualités qui en rendent digne. Les autres Maîtres peuvent former le corps et orner l'esprit ; mais l'ame et le génie du Monarque devroient être l'ouvrage de son Prédécesseur.

Le commun des hommes se trouve dans une position bien différente de celle où sont placés les Maîtres du monde. Non seulement les fautes de ceux-ci ne leur sont pas toujours personnellement préjudiciables, mais ils ont encore la ressource de les imputer à leurs agents : chaque particulier, au contraire, répond pour soi ; les fautes qu'il commet sont les siennes propres. N'agissant que pour lui, il devient repréhensible dès qu'il s'écarte de son but, et la malignité ne lui fait aucune grace sur ses fausses démarches, parce qu'elle

suppose, avec assez de raison, que toute son attention est fixée sur l'exécution de ses desseins, qu'il n'a conçus, sans doute, qu'après en avoir prévu toutes les difficultés, et les avoir applanies par un choix de moyens judicieux, et propres à cet objet.

La critique et la satyre perdroient trop à considérer les hommes tels qu'ils sont, au moment où ils deviennent l'objet de leurs traits. Le mérite de la découverte des fautes que les autres commettent, consiste principalement dans la comparaison de notre sagacité, avec l'ineptie que nous censurons. Qu'un aveugle se heurte à une pierre, qu'il n'a pu prévoir être placée sur son passage, il n'y a rien là à gagner pour la vanité de ceux qui voient; et le ridicule qu'ils voudroient attacher à cette erreur, retomberoit à-plomb sur eux-mêmes. Or, cet aveugle est l'image fidelle de presque tous les hommes, à leur début dans le monde; et pour relever leurs fausses démarches, avec quelque satisfaction, notre amour-propre suppose officieusement qu'ils avoient toutes les connoissances nécessaires pour éviter le piège dans lequel ils sont tombés.

Attribuer à l'incapacité ce qui n'est que le défaut d'expérience, est une injustice familière à notre espèce. Il seroit trop pénible de discuter les motifs de la conduite irrégulière qui nous frappe, et trop douloureux de nous convaincre qu'en pareille situation nous eus-

sions agi comme celui que nous reprenons ; et fiers d'avoir vécu, quoique souvent sans fruit, nous affectons de blâmer des hommes sans jugement, tandis qu'il ne s'agit que de plaindre des enfants privés d'usage. Nos décisions seroient plus justes, si nous voulions nous rappeller que les hommes ne savent que ce qu'ils ont appris.

A peine les hommes sont-ils sortis des mains de leurs pédagogues, et ont-ils parcouru quelques points dans l'immensité de la société, qu'ils croient la connoître toute entière. Les François entr'autres sont de tous les peuples le plus confiant. Un très-petit nombre de sages parmi eux, savent douter de beaucoup de choses ; le reste ne doute de rien, et confondent la timidité avec l'impéritie. Cette habitude de décider hardiment, lorsque la foiblesse de l'âge ne permet que d'écouter, est le résultat d'une éducation superficielle qui inspire nécessairement la présomption, la suffisance, et le ton tranchant, dont la témérité, l'inconséquence et la fatuité sont les suites naturelles. L'adolescent, qui ignore le peu de principes dont jusqu'ici on a pu se rendre certain, borne ses soins à prendre des leçons de l'exemple ; et par cette méthode, à laquelle pourtant il est obligé de recourir, il ne tarde pas à perdre ce qu'il avoit apporté de bonnes qualités en entrant dans le monde.

Tout l'esprit imaginable ne peut suppléer

à l'éducation : autrement une expérience continuelle ne nous apprendroit pas que les plus lourdes fautes, et souvent les plus grands crimes, sont l'ouvrage des gens qui ont le plus d'esprit. L'esprit, l'imagination, le génie sont incapables de nous conduire dans le monde, lorsque nous sommes dénués de principes fixes. Eux seuls peuvent déterminer les moments où nous devons agir, ceux dans lesquels notre action doit changer de direction, se rallentir ou cesser, et régler d'une manière invariable, les procédés dont nous devons user envers nos semblables, qui ne sont pas toujours nos égaux, mais que les circonstances et les situations rapprochent ou éloignent de nous, en vertu de la loi des besoins.

Tous les Ecrivains qui ont traité de la vie civile, ont senti et blâmé le vice d'une éducation qui enseigne des mots, et rarement des choses; qui nous appesantit sur les mœurs des Romains et des Grecs, et nous laisse ignorer les mœurs actuelles. Les déclamations de ces Auteurs, leurs raisons, souvent très-bonnes, n'ont produit aucun effet. Les personnes formées ne lisent guère ces sortes d'ouvrages, à moins qu'ils ne contiennent d'ailleurs des choses absolument étrangères à l'objet principal. C'est à ce mélange de matières hétérogènes que l'Emile dut sa célébrité, plus encore qu'à la magie du style, dont bien des Lecteurs ne jugent que sur

l'opinion d'autrui, et pour se donner un air connoisseur. Si l'on retranchoit du livre en question, tous les traits de Philosophie, tous les endroits où l'Auteur s'est livré aux accès de son génie impétueux, et tous ces morceaux admirables, mais qui ne peuvent ni ne doivent entrer dans l'éducation, ne pourroit-on pas douter de ses succès, quoiqu'il contînt encore d'excellentes règles sur le régime de la jeunesse ?

Les jeunes gens ne lisent point : ils n'ont point de livres. D'un autre côté, il suffiroit qu'ils soupçonnassent un ouvrage de renfermer des préceptes, pour être pénétrés d'ennui en le voyant. Ils sont si rebattus du ton maussade de la plupart des Auteurs moraux, et sont si peu accoutumés à l'étude des choses raisonnables et utiles, qu'un livre ne peut prétendre à les amuser, s'il ne les pervertit.

ARTICLE XLVI.

Troisième Lettre du Capucin.

PLUS j'y pense, mon ami, et plus je me persuade que nos grands Seigneurs se croient nés exclusivement et uniquement pour le plaisir. Rien n'est si plaisant que de voir avec quel empressement ils le cherchent de tous côtés. Il ne seroit pas difficile d'en trouver parmi eux qui ont fait plus de chemin que

tous les Couriers ordinaires de Pékin, de Rome, ou de Madrid. Ils raisonnent, décident, font l'amour, et répondent à tout en courant; et ne trouvant nulle part le plaisir dont ils sont si avides, ils se tourmentent et changent de place sans cesse, dans l'espoir de le saisir. Les infirmités, l'âge, la caducité même ne ralentissent point l'ardeur de leurs recherches; leur dernier mouvement est un rayon d'espérance.

Dix mille Officiers, dix mille papas, un plus grand nombre de rentiers, ne songent en se levant, qu'à savoir où ils iront dans l'après-midi porter leur désœuvrement. S'il y a un spectacle gratuit, tel que l'entrée libre dans les appartements du Prince, l'exposition des chef-d'œuvres des Artistes, des Séances publiques, des funérailles ou des exécutions, vous les y voyez en affluence. Le Marchand même, au lieu de s'enfermer le soir pour faire ses comptes, comme à Amsterdam, à Cadix ou à Paris, se croit obligé d'aller augmenter la foule du rempart. Le Mandarin y va rafraîchir sa tête qui n'est point échauffée; le Douanier y va étaler sa parure; les femmes de tout état s'y rendent pour fuir l'ennui de leurs maisons; et les plus simples ouvrières, sous prétexte de se délasser de leurs fatigues, vont y quêter des *connoissances*.

Il semble, en vérité, que les pères et mères craignent les reproches de leur postérité, par les soins qu'ils prennent de dégoûter leurs

enfants de la vie sédentaire, et de former un peuple coureur, évaporé, qui, à coup sûr, sera incapable d'aucune application. Encore une génération, et la seule faculté qui restera à ce peuple sera de marcher.

Semblable aux Athéniens, cette Nation ne veut que des denrées, des Spectacles et des nouvelles. Elle emploie tous ses efforts pour se procurer ces derniers objets, et se repose sur je ne sais quel hasard du soin de lui fournir le premier. Plusieurs milliers d'habitants ici n'ont qu'une subsistance fondée sur les circonstances du moment.

Cependant un étranger qui aborde chez les Homoncules, croit voir une Nation où chacun a sa fortune faite. Là, ce sont dix mille ouvriers en chaperon et en tablier, qui écoutent les plates parades des Saltimbanques, et se chatouillent pour se faire rire : ici, c'est une affluence qui sort, en s'étouffant, des loges de plusieurs bateleurs, et de tous ces petits spectacles ridicules où l'on ne s'égaie qu'aux dépens des mœurs et de la pureté de la Langue. Pères, mères, enfants, valets et Maîtres, tous y vont bâiller après la joie. Les cafés regorgent de monde, les tavernes sont remplies, et l'on croit se trouver au milieu d'une foire de Sibarites.

Ces apparences d'un bonheur inutilement poursuivi, ne peuvent couvrir le besoin réel : il perce, et l'on entend s'élever du sein du tumulte le murmure et les plaintes sur la du-

reté du temps, sur les impôts, sur la disette que masquent mal l'or et le tabis. Mais en joue-t-on moins gros jeu ? Réforme-t-on le luxe des tables, des chars, des fêtes ? Non. Tout en se plaignant, les choses vont leur train ordinaire ; et les propos plaintifs semblent n'aboutir qu'à une émulation de faste et de dépense, que l'exemple du Prince n'a pu encore réprimer.

La pente au plaisir s'étant trouvée à-peu-près la même dans les diverses conditions, elle s'est convertie en une épidémie nationale. L'éloignement pour le travail, inspiré dès l'enfance, fortifié dans un âge plus avancé par l'exemple, a acquis la consistance d'une aversion caractérisée. Le travail contraint a bientôt produit tous les mauvais effets de l'oisiveté absolue. La jeunesse de l'un et de l'autre sexe se dérange ; l'ouvrier s'énerve, le Marchand se relâche, l'homme riche se ruine, le Seigneur s'endette, les fils de famille deviennent libertins, les domestiques frippons : et de cette subversion des devoirs, naissent les banqueroutes, les divorces, les histoires scandaleuses, les désordres, et souvent les crimes de tous les genres. Une société d'hommes qui croient n'exister que pour le plaisir, en choisissant les moyens qui peuvent le procurer, préféreront toujours les moins pénibles, sans s'embarrasser s'ils sont les plus odieux. Je suis, &c.

A Homonçuliopolis, ce, &c.

ARTICLE

ARTICLE XLVII.

Des Petites-Affiches.

LES gens qui aiment la vérité desireroient la trouver par-tout, jusques dans les *Petites-Affiches*. L'empressement que le Public a marqué pour ces Feuilles, en prouvant leur utilité, fait honneur à celui qui en est l'Auteur. Peut-être qu'elles acquéreroient un nouveau degré de perfection, si l'on pouvoit insérer, dans chaque ordinaire, une liste des garçons et des filles à marier dans les différents quartiers de Paris, avec une indication de leur naissance, de leur dot, de leurs talents, et des conditions expresses ou tacites qu'ils souhaitent apposer à leurs engagements.

Il est d'autres traités moins cérémonieux, dont on pourroit aussi donner la notice au Public; par-là on égayeroit les Lecteurs, et on éviteroit aux Amateurs bien des pas souvent inutiles.

De même qu'on annonce qu'une maison à vendre ou à louer, est actuellement occupée par tel Marchand ou autre, à raison d'un certain prix, &c. ne seroit-il pas bon qu'on indiquât dans cet article que l'objet étoit ci-devant tenu par le Comte de..... qui le tenoit du Chevalier de..... &c. moyennant tant

par mois ou par année? Les familles croient fermement que les *Petits-Ménages* leur sont plus nuisibles que le publicisme même. Or, ces notices, en les éclairant, les garantiroient de tous jugements téméraires, et seroient d'une vraie utilité au commerce en mettant à portée de combiner les revenus avec les dépenses, outre l'honneur qui en résulteroit pour ceux qui les font.

Enfin, quel inconvénient trouveroit-on à ajouter dans ces Feuilles les jolies Femmes-de-chambre, les Maîtres-d'hôtel, et les habiles Cuisiniers à placer? Cette attention épargneroit bien des recherches; et des domestiques fidèles sont aussi bons à découvrir, que des chevaux et de la volatille.

Sans avoir étendu jusques-là sa compétence, il faut convenir cependant que de tous les Périodistes, l'Auteur des *Petites-Affiches* est celui qui nous apprend le plus de choses. On est seulement fâché qu'un aussi galant homme devienne l'instrument de tous les mensonges qu'une partie du Public se plaît à débiter à l'autre. A la vérité, il n'est pas garant de l'exactitude des faits qu'il est prié d'annoncer; mais il n'en est pas moins désagréable pour un Ecrivain délicat, de prêter son ministère à tous ceux qui veulent tendre des pièges à la bonne foi et à la crédulité de leurs Concitoyens. Nous voyons avec peine, que le Journal le plus instructif, est en même

temps celui qui renferme le plus d'erreurs, et sur les objets les plus importants.

On lit en tête : *Belle Terre, bien bâtie, produisant vingt mille livres de rente.* Ce début excite la curiosité et même la crainte d'être prévenu. On prend la poste, et l'on se transporte à grands frais sur les lieux : et qu'y voit-on en arrivant? un pays aride, une situation déplorable, un vieux château délabré, des fermes en piteux état, des masures, un parc dévasté, et pas un appartement habitable. Les meubles dont on avoit embelli l'Annonce, sont des tapisseries représentant le massacre des Innocents et faites du temps d'Hérode, des lits à piliers et de grands fauteuils rongés de vers. Piqué d'être pris pour dupe, on maudit le Propriétaire qui nous a fait faire cent cinquante lieues et dépenser notre argent, pour voir son habitation dégoûtante; et puisqu'il a cherché à nous surprendre, qu'il nous a surpris en effet par un faux exposé, ne devroit-il pas être condamné à nous dédommager?

Si du logement on passe au produit de la Terre, c'est encore pis. Il paroît que le Propriétaire a mis en ligne de compte ses choux, ses pigeons, ses lapins, les grenouilles et les écrevisses de ses marres; on calcule qu'il faudroit dépenser 40,000 livres pour se loger, et que cette acquisition ne rendroit pas 8000 livres de net; on voit, en un mot, qu'on

est pris pour dupe: le Maître de la Terre le sait bien, mais il en rit. Il ne lui en coûte rien, et le curieux en est pour ses frais.

Un Particulier de Paris cherche depuis trois ans une belle maison de campagne aux environs de cette Capitale. Chaque semaine, il lit sur les Annonces : *jolie maison*, *belle maison*, et il y court avec empressement. Son Architecte qui l'accompagne ne voit, dans ces *belles* et *jolies maisons*, que des guinguettes, dont les murs ont trois pouces d'épaisseur, des greniers lambrissés, des planchers de lattes et de plâtre, des cabanes couvertes d'ardoises, où se trouvent six escaliers pour trois chambres; des jardins pomponnés, sans couvert et sans utilité. A la vue de ces objets ridicules, il paie le Jardinier démonstrateur, et remonte dans sa voiture, en regrettant ses peines et son argent. Dans ces circonstances, on a besoin de beaucoup de phlegme pour ne pas murmurer contre les *Petites-Affiches ;* et peut-être se trouve-t-il des gens assez peu tolérants pour souhaiter alors qu'il n'y en eût point.

La même infidélité se soutient dans des choses moins importantes. Il n'est point de rosse qui n'acquiere le titre de *bel et bon* cheval, dès qu'elle a passé sous la Presse des *Petites-Affiches*. Tel Particulier a dépensé plus de cent pistoles en *fiacres*, pour aller voir de ces *beaux et bons* chevaux. Un en-

tr'autres étoit immobile : quelqu'un en voulut faire honte au propriétaire, qui répondit : qu'on étoit maître de penser comme on voudroit ; mais qu'à son égard, il le trouvoit *beau et bon*. En ce cas, que ne le gardoit-il, sans chercher à tromper personne ?

Il seroit injuste, absurde même, de mettre sur le compte de l'Auteur des *Petites-Affiches* ces subtilités avilissantes ; mais il seroit à désirer qu'on trouvât un moyen de rendre le Public plus scrupuleux, et qui, en donnant aux Annonces le degré de certitude convenable, donnât à l'ouvrage tout le mérite dont il est susceptible ; celui d'être vrai. Or, il ne s'agit que de détruire l'intérêt personnel, le plus grand ennemi de la vérité ; et, comme on sait, rien n'est plus facile.

ARTICLE XLVIII.

De la Société.

§. II.

IL est à présumer que nous naissons tous avec les vices et les qualités, les défauts et les perfections dérivés de la nature ; ensorte qu'il ne resteroit presque rien à faire à l'éducation, si nous rentrions tous dans l'ordre naturel. Les Sauvages, c'est-à-dire, ceux

d'entre les hommes qui vivent de la manière la plus rapprochée de l'état primitif, ont une philosophie, une morale et une politique si abrégées, que l'institution, chez eux, est renfermée dans un très-petit nombre de documents conservés par la tradition orale, et que l'exemple et le plus foible usage transmettent d'âge en âge, sans peine de la part des Maîtres, et sans application de celle des écoliers.

L'agilité qui suppose un certain degré de vigueur, l'adresse à tirer de l'arc, l'intrépidité nécessaire pour attaquer l'ennemi, la ruse pour s'en défendre, s'il est supérieur; ou pour le décevoir; la puissance de se reproduire, et l'art de captiver une femelle errante, mais affranchie des entraves de l'ambition et des convenances, et jouissant d'une liberté absolue dans son choix, toutes ces qualités se puisent dans la nature; et nous voyons les animaux les plus éloignés de la perfection humaine, en être suffisamment doués, relativement à la somme de leurs besoins.

Tout change dans l'ordre social. L'agilité, la vigueur y seroient quelquefois des qualités dangereuses. Dans cet ordre, tout ce qui ne sert pas, nuit, parce que les hommes n'y agissent presque jamais directement par eux, ni pour eux. Ce n'est pas celui qui tue la perdrix qui la mange, mais le Casanier qui n'oseroit manier un fusil. Si l'on excepte du numé-

raire immense qui compose les Sociétés, ceux qui se dévouent aux travaux de la guerre, le courage sera une qualité oisive pour le reste. Il ne serviroit qu'à troubler l'harmonie au sein des Cités, où la législation garantit de l'attaque, et prend sur elle la vengeance des injures et de l'usurpation. La souplesse trouve bien son emploi dans les Sociétés; mais alors elle change d'objet. C'est moins entre les corps qu'entre les esprits que le combat se passe. Il n'est point question ici d'enlever la chevelure de son ennemi : il s'agit de pénétrer, de traverser les desseins d'un compétiteur, de rompre ses mesures, de lui rendre les circonstances défavorables, de capter la bienveillance de ceux dont dépend l'objet envié; en un mot, de déprimer, et le concurrent, et tous ceux qui concourent avec lui, afin d'obtenir la préférence, et de s'assurer la possession exclusive de la chose desirée.

L'homme est également soumis à l'empire des desirs dans l'état social et dans l'état naturel; les desirs sont seulement moins tumultueux, moins surabondants, moins vifs dans le dernier. La vie agreste est laborieuse, précaire : le soin de l'adoucir est donné au hasard. Un Sauvage est souvent exposé à faire quarante ou cinquante lieues, sans trouver à repaître : le remède à cet inconvénient terrible, est de se bien serrer le ventre : il est privé de l'achat, de l'échange, et enfin du dernier

moyen de subsistance, qui est l'aumône : ensorte que si sa course est infructueuse, il ne lui reste, pour toute ressource, que la patience et l'infatigabilité. Loin de fomenter les desirs, cette situation les amortit.

Dans l'état civil, au contraire, l'oisiveté à laquelle plusieurs sont livrés, et le repos fixe qui suit un travail déterminé pour la classe des travailleurs, laissent aux uns et aux autres le temps nécessaire pour restituer à la nature ce qu'elle a perdu par l'action volontaire ou forcée. Dans cette situation tranquille, il est impossible que l'imagination n'agisse; car elle est fille du repos et de la sécurité, et ses prestiges n'ont pas moins de part à la naissance des desirs, que ce qu'on appelle tempérament.

Si nous avions assez d'empire sur nous-mêmes, pour ne céder qu'à l'impulsion des sens, agités par les seuls besoins, et sans aucune participation de la fantaisie, notre espece seroit encore dans la même vigueur où les premiers siècles du monde l'ont vue. La satisfaction des desirs n'étoit point alors une affaire que l'on comprît au nombre de celles qui sont importantes : elle n'y a été ajoutée que comme une suite immédiate de la mollesse et du luxe. Une cause d'énervement en entraîne bientôt une autre. L'homme, dégradé par un repos qu'il croit lui être propre, et qui lui est insupportable, a cherché à oc-

cuper son oisiveté, et, sans réfléchir que des plaisirs ne sont plaisirs que parce qu'ils succèdent immédiatement à des besoins, il a sacrifié à la volupté la moitié de la durée de sa vie, pour qu'elle amusât son ennui pendant l'autre moitié. Elle ne tient pas toujours parole.

Lisez l'Histoire : les premiers voluptueux ont été les premiers ambitieux. Quel qu'ait été le motif apparent de celui qui s'est d'abord érigé en Chef, son vrai but a été que les autres travaillassent pour lui. Mais bientôt, par un juste retour, son oisiveté lui est devenue onéreuse. Il s'est vu dans la nécessité de se créer des plaisirs, et d'anéantir ainsi une partie de l'espace, pour ne point passer l'autre dans une inertie plus redoutable que la mort.

De tous les travaux dont l'homme est capable, le plus redoutable est l'ennui ; le plus dangereux est le plaisir. Considéré même comme besoin, et partant utile, le plaisir ne laisse pas d'être épuisant : s'il devient luxe, il anéantit bientôt. C'est là comment on peut rendre raison du dépérissement de l'espèce humaine dans les sociétés formées : dépérissement qui se nuance et se diversifie par de sensibles graduations dans les différentes conditions qui les composent. Si l'on avoit conservé les statues des hommes dans les différents âges, on verroit que leurs Chefs seroient

les plus fluets. On les reconnoîtroit aux caractères d'infirmités qui leur seroient propres. C'est l'effet des desirs et du pouvoir de les satisfaire, puis d'en créer de nouveaux, de les éteindre encore, et ainsi à l'infini, jusqu'à ce que les organes affaissés, ne laissent plus subsister que les images et le regret de ne pouvoir plus atteindre à la réalité.

ARTICLE XLIX.

Quatrième Lettre du Capucin.

MON ami, l'usage du plaisir s'est tourné en habitude chez les Homoncules, et leurs sollicitudes, pour s'en procurer, sont devenues pour eux des peines réelles. Le plaisir, après avoir fait le malheur d'une multitude innombrable de Particuliers, a attaqué l'universalité de la Nation : ses funestes influences se font principalement sentir par la disette absolue où elle se trouve de grands hommes. Le mal perce de tous côtés : on entrevoit ce qu'il faudroit faire pour le guérir ; mais il manque de gens propres à la défendre, et plus encore de capables de l'éclairer.

On se rappelle un temps où le vœu général désignoit les successeurs aux premières places dans nos fertiles contrées : heureux les Peuples qui peuvent encore s'accorder ainsi

dans leur choix. Chez nous, lorsqu'il s'agit de remplir un poste important, chacun se contente de voter en faveur du sujet qu'il connoît, et dont il espère obtenir le plus de graces. Qu'il soit question d'élever un homme capable de commander ou de combattre, de gouverner en chef ou en sous-ordre, de représenter dans les Ambassades, de travailler dans les Académies, dans les Bureaux, le commun accord, l'unanimite ne désigne personne : le premier coup-d'œil, si sûr quand il est réuni, et si flatteur pour le Candidat, est absolument éteint; et quand il se ranimeroit, il manqueroit d'objets dignes de le fixer. Il y a déjà long-temps que le cri universel ne préconise plus personne : l'approbation et l'acclamation unanimes ont disparu au moment où la source des grands hommes s'est tarie.

Pour se dédommager de leur épuisement, les Homoncules lancent des sarcasmes, des épigrammes et des quolibets contre les gens en place et contre ceux qui y aspirent : c'est, vous le savez, la dernière ressource des hommes uniquement occupés de niaiseries.

Dans l'apathie où nous a jetés l'amour, ou plutôt la fureur du plaisir, personne ne s'obstine à apprendre, à remplir son état; et l'impuissance au travail fait germer l'ignorance, le plus funeste des fléaux, ainsi qu'on l'a éprouvé autrefois en France, où cinq cents

mille hommes qui ne savoient pas lire, s'égorgeoient pour des absurdités métaphysiques que personne n'entend. Ici l'application et l'étude suivie paroissent des ridicules; tout s'opère en badinant, et la censure de la mauvaise conduite ne consiste que dans un bon mot, qui est repoussé par un autre; et tout est dit.

C'est à cet *indifférentisme*, plus dangereux sans doute que des vices éclatants, qu'il faut attribuer les revers que les Homoncules ont éprouvés dans leurs dernières guerres contre des Nations plus foibles qu'eux, et les désordres qui se sont introduits dans leurs finances; car les circonstances qui les ont rendus jadis et riches et puissants, n'ont que peu ou point changé. Mais aussi-tôt qu'on en est venu à n'ambitionner les postes élevés que pour soi, jamais pour le bien de la Patrie, ce n'a plus été que la brigue et la faveur qui ont distribué les places, et la chose publique est devenue ce qu'elle a pu. Sûr d'obtenir des rubans, des pensions, des Gouvernements, sans perdre rien de ses aises et de ses divertissements, le Militaire a trouvé plus d'agréments à passer sa vie dans les Spectacles et la volupté, que dans des Camps où tous les plaisirs ont une teinte de la rudesse de son art.

On diroit, en vérité, que la conduite de tous les Particuliers est calquée sur un seul modèle dans le pays où je vis. Magistrats,

Gens de finance, tous les Citoyens, en un mot, travaillés du démon de la cupidité, courent après le plaisir, la fortune et les dignités, et se plaignent de n'en être pas favorisés dans le sein du luxe et de l'indolence. Il semble qu'ils ont admis pour principe qu'il faut se ruiner et se déshonorer, pour avancer et s'enrichir.

La jeunesse, pervertie par ses modèles, s'habitue à la paresse, et se familiarise avec les plaisirs, et ses connoissances se bornent au repos et à la dépense. Ne doit-on pas craindre que la Nation entière ne tombe dans le dépérissement, dans le mépris, et définitivement dans une ruine absolue? L'exemple d'un Prince sage dans l'âge des erreurs, et appliqué dans la saison des dissipations, n'a pu encore nous ouvrir les yeux et réformer nos mœurs. Que sera l'ouvrage du temps à cet égard? Je n'en sais rien. Les mœurs sont plus faciles à donner qu'à changer.

Je suis, &c.

D'Homonculiopolis, ce, &c.

ARTICLE L.

De la Société.

§. III.

PAR une compensation assez injuste, il arrive que c'est précisément là où il y a plus de desirs et de plus vifs, que les moyens de les satisfaire sont, je ne dis pas plus rares, mais plus difficiles dans l'usage. Ils trouvent un obstacle perpétuel dans le régime des loix positives qui prescrivent à leur satisfaction des formalités, dont la véhémence de leur nature et leurs dispositions à la variété ne peuvent s'accommoder. Cependant les loix concernant la pudeur publique ne sont pas moins respectables, que celles qui défendent le meurtre, et la violation des unes et des autres rend également coupable, quoique les peines qu'elles prononcent soient diversifiées ou tempérées plus par foiblesse que par clémence. Toute loi prohibitive impose : il n'importe que la punition suive ou non. C'est une observation sur laquelle on ne peut trop attacher l'attention des jeunes gens; et soit dans les Monarchies, soit dans les Républiques, il est essentiel de les rappeller constamment à la théorie et à la pratique de l'ancien adage *fais ce que tu dois*, parce que le

régime légal, quoiqu'il semble contrarier les penchants, n'en est pas moins le vœu présumé de l'universalité de la société : ensorte que les atteintes que lui porte une conduite irrégulière, sont une offense faite à la volonté générale.

La témérité qui porte à la satisfaction illégale des desirs, a sa source dans l'éducation. Mais comment la réformer à cet égard ? elle en dit trop sur les plaisirs, et se taît sur leur usage. Il seroit peut-être plus aisé de la refondre entièrement, que de la corriger. A l'éducation, se joint l'exemple des personnes qu'on a droit d'imiter ; la morale ne survient qu'après les fautes souvent répétées. Alors elle est inutile. La détermination a ses autorités dont elle ne se départira pas, et le disciple conclura toujours, et avec assez de raison, que les Loix sont vaines, que la vertu n'est que de pure spéculation, puisque ses Instituteurs lui ont prescrit des modeles, et qu'il a vu pratiquer des choses qui y sont si diamétralement opposées.

Est-ce paresse dans les Maîtres, est-ce disette d'idées qui nous fait recourir aux pensées des Anciens ? Au moins peut-on raisonnablement douter qu'à l'exception de quelques maximes universelles, il soit possible de puiser dans les Poëtes et les Philosophes de ces siècles reculés, des règles de conduite assorties aux mœurs du dix-huitième siècle. Ces Ouvrages, dans lesquels toute la richesse des

Langues d'Athènes et de Rome est déployée, ne semblent pas avoir été faits pour la première instruction, et vraisemblablement Aristote ne commença pas celle d'Alexandre par la lecture d'Homère : encore cette conduite ne seroit-elle pas une autorité ; car Alexandre ne fut pas honnête homme.

Les Poëtes, qui ont été les premiers Théologiens chez toutes les Nations, les Historiens Grecs et Romains qui, venant après les Poëtes, ont été obligés d'adopter leurs principes, ne sont propres qu'à orner l'esprit. Les exemples de grandeur d'ame que les uns et les autres donnent, les leçons de vertu qu'on y trouve, sont trop rapprochés des monuments de foiblesse et de la description des vices dont leurs Héros étoient tachés, et soit qu'il faille en accuser la débilité de nos mœurs, soit que nous soyons parvenus à découvrir dans la morale des règles inconnues à nos pères, il est certain que la ressemblance avec tel Héros de l'antiquité, formeroit un monstre que la société se hâteroit de rejeter de son sein.

On raconte d'un Professeur, qu'il fit violemment fustiger un Ecolier le matin, pour n'avoir point appris une leçon, et qu'il le chassa le soir, pour l'avoir mise en pratique avec sa fille. Il faut convenir que dans les vastes contrées où règne encore l'idolâtrie, les Instituteurs sont plus conséquents que nous.

nous. Ce sont des fables qu'ils enseignent dans leurs écoles; mais comme ce sont aussi ces mêmes fables qu'ils prêchent dans leurs Temples, l'homme n'a point à combattre deux opinions, et se procure aisément des règles invariables de conduite, qui, du moins, le rendent vertueux à la mode du pays. La grande difficulté parmi nous, vient de ce que la pratique d'une austère vertu exigeroit que nous oubliassions tout ce que nous avons appris d'abord.

On pourroit peut-être exiger des Instituteurs la précaution d'avertir continuellement leurs Eleves, en leur disant: ceci est pour le cœur; ceci est pour l'esprit. Mais cette attention seroit inutile. De deux propositions, celle qui flatte les sens est profondément sentie par l'Ecolier; celle qui les contrarie n'imprime aucunement, sans des dispositions rares, et sur lesquelles on ne doit pas compter. Il paroît donc qu'il seroit plus simple de former d'abord le cœur, et d'orner ensuite l'esprit.

D'ailleurs, est-il bien sûr qu'on parvienne à donner ce qu'on appelle de l'esprit, et l'expérience n'apprend-elle pas combien les tentatives à cet égard ont été inutiles par rapport à certains sujets. Nous naissons avec la dose d'esprit dont nous sommes susceptibles: l'augmenter ne semble pas au pouvoir des hommes; ils n'ont pas plus le pouvoir de le

suppléer, quand il manque absolument. Il y a des Savants stupides. La Morale, au contraire, n'étant qu'une Science (celle des mœurs) il est peu d'êtres raisonnables dans l'impuissance de l'apprendre : mais il faut la leur enseigner ; car, on ne peut trop le répéter, nous ne savons que ce que nous avons appris.

Sans recourir à des maximes philosophiques et anciennes, mais souvent trop générales, et toujours démenties par l'usage ou l'abus, ne vaudroit-il pas mieux expliquer à la jeunesse les Loix et leur objet, en observant de leur spécifier les raisons qui ont déterminé leurs Auteurs à les promulguer, quoiqu'elles semblent impliquer avec la nature et ses penchants ? Mais pour le faire avec succès, il semble qu'il faudroit passer jusqu'aux résultats des Loix positives, et faire voir que si l'instinct naturel peut suffire à la conservation des individus dans l'état de nature, les Loix qui imposent à cet instinct et le dirigent, quoiqu'en apparence en sens contraire, operent son bonheur dans l'état social. Le bonheur, en effet, ne peut être que la suite de l'ordre, et il est altéré, cet ordre, toutes les fois qu'une volonté s'élève contre ce qu'on regarde comme la volonté universelle.

Il est vrai, comme nous l'avons dit, que les desirs restent, qu'ils s'augmentent et acquièrent plus de force dans le centre des

Cités, que dans des déserts ; mais on n'en peut conclure la liberté illimitée de les satisfaire, en usant du droit naturel, qui ne prescrit que le bonheur ; sans des restrictions inutiles sous ce droit, puisque ce même droit devenant égal, il s'ensuivroit la guerre la plus cruelle entre les hommes : guerre qui, sans procurer la satisfaction qui en seroit le motif, n'opéreroit qu'une prochaine destruction de l'espèce. La conséquence tirée de la conduite des Nations sauvages, n'est pas plus favorable ; car l'éloignement dans lequel vivent les individus, sous les débris de la Loi de nature, exclut le désordre parmi eux. Où il n'y a point de Loi, d'ailleurs il n'y a point de violation de la Loi, et il y a autant de philosophie que de sainteté dans la maxime *Non Lex, non peccata.* C'est une une observation sur laquelle on ne peut trop fixer l'attention des élèves. Ce n'est qu'en s'instruisant de ses devoirs, qu'on apprend à les remplir.

Qu'un Sauvage, repu de sa chasse, éprouve cette douce émotion des sens que nous nommons Amour, s'il apperçoit une femelle, il la poursuit, l'atteint et la soumet : l'unique scrupule qui pourroit l'arrêter, seroit sa nubilité ; mais outre qu'elle est annoncée par les caractères variés de l'âge, l'expérience nous apprend que tant que dure l'absence des signes qui la décèlent, les brutes même

opposent une résistance opiniâtre à des unions qui seroient stériles. Les femmes de certaines Nations, qui se font avorter jusqu'à un âge déterminé, n'agissent qu'en conséquence d'une dépravation résultante de leur ancienne civilisation, ou bien la Loi qui les contraint à cette action barbare et atroce, est fondée sur un vice physique et local que nous ignorons. Il n'y a que les femmes nourries dans l'état civil, qui fassent exception à la règle générale, par laquelle la jouissance est bornée aux temps de la fecondité.

ARTICLE LI.

Cinquième Lettre du Capucin.

UN songeur profond, échappé à la frivolité générale, prétend avoir découvert la source de nos désordres, et posséder le secret d'y remédier. Mais, mon ami, je crois qu'il sera forcé de l'abandonner, pour éviter le ridicule dont on tâche de le couvrir; car, chez nous, le ridicule supplée et répond à toutes les objections, et par malheur il marche presque de pair avec l'infamie.

Parmi nos vieillards, il s'en trouve dont la fibre endurcie n'a pu encore se ployer à l'usage, et qui ont des intervalles assez raisonnables. Le cas est rare, mais il n'est pas sans

exemple. Un d'eux s'avisa dernièrement de trouver mauvais qu'une enfant de quinze ans tînt des propos équivoques, qu'elle eût de la morgue avec des gens pour qui elle devoit avoir du respect, et qu'elle conservât dans les cercles un maintien déplacé. La mère rougit, mais ce fut de fureur. Elle justifia brusquement sa fille, et toutes les femmes secouèrent leurs plumes et leurs grelots en signe d'approbation. Le vieillard, piqué de la manière dont on recevoit sa correction, voulut la justifier. Un long éclat de rire l'interrompit; il fit un geste, d'indignation sans doute, ou pour appuyer ses raisons, et l'on entendit sonner une multitude de grelots que des égrillards lui avoient attachés. Alors les ris redoublèrent. On avoit voulu le rendre ridicule; on conclud qu'il l'étoit. Dès le lendemain, il remit sa place à la Cour. Il s'en éloigna avec toute sa famille, et il fit bien à ce qu'on assure, attendu que le ridicule, comme le péché originel, est transmissible à l'infini.

Vous voyez qu'ici le rôle de malade est moins dangereux à remplir, que celui de Médecin; cependant un homme a l'intrépidité de s'en charger aujourd'hui. On le soupçonne, il est vrai, d'être entiché d'un peu de philosophie. Mais qu'importe? Si sa méthode est sûre, ne peut-on pas l'employer, et le bannir après?

Il paroît qu'occupé des causes du dépéris-

sement où le gros de la Nation est tombé, il les réduit, après une analyse exacte, à la délicatesse et à la paresse. Il observe qu'il seroit difficile de trouver un autre agent de notre ruine; car, dit-il, un plus grand numéraire d'hommes a vêcu sur le même sol et sous le même climat. Il s'objecte lui-même le surhaussement de l'impôt et du prix des vivres, qui en est la suite. Mais il répond que nous sommes entourés d'Etats de tout genre, où les mêmes variations sont survenues, sans qu'il s'y rencontre un aussi grand nombre de malheureux et de frippons. Il cite là-dessus l'exemple de votre Europe. Si, ajoute-t-il parlant au Peuple, le gain d'un jour entier est nécessaire à votre subsistance pendant ce jour même, et que vous en perdiez la moitié en inutilités, sans doute, vous mourrez de faim bientôt, ou vous suppléerez à vos besoins par des moyens honteux.

Il convient que l'homme est né paresseux; mais n'est-ce pas une raison de plus d'éloigner de lui tout ce qui peut fomenter son penchant? A ce propos, il fait une dissertation sur l'aumône, dont il réduit l'usage à certains cas singuliers, et vous jugez bien qu'en qualité de Capucin, je ne puis être de son sentiment. J'inclinerois plutôt à croire vrai ce qu'il dit des Spectacles.

Homonculiopolis renferme cinq ou six Spectacles ordinaires. Le vœu de la Nation

les porteroit bientôt au double ; et il ne tiendroit pas à elle que non seulement chaque Prince, mais encore les Nourrices de chacun de nos Princes eussent le leur en particulier. De toutes parts on réclame une liberté indéfinie à cet égard. Il n'est point de société bourgeoise qui ne veuille avoir son Crispin et son Géronte. Les Artisans mêmes se livrent, avec enthousiasme, à l'exercice théatrale, et ont leurs Auteurs qui leur *dramifient* tous les petits évènements de leurs coteries, et jusqu'à leurs maladies, leurs excès, et les supplices dont on les punit.

Si l'on en croit notre songeur, les Spectacles n'ont rien d'absolument dangereux pour les Grands, ni même pour ceux des dernières classes que l'opulence met à leur niveau, parce que la situation ordinaire de ces personnes les rapprochant davantage des situations théatrales, leur ame en est moins ébranlée. Mais peut-on se refuser de croire que l'illusion n'ait un triple effet sur l'ame du Plébeïen. Se persuadera-t-on qu'il n'apprend point à fourber avec les valets de Comédie, à séduire avec les Marquis ? La finesse des caractères, les nuances ridicules, les contre-vérités, tout le but moral d'une Pièce enfin, lorsqu'elle en a un, n'est point ce qui le frappe : il ne saisit que les faits de conduite, et quoique l'hypocrite, le traître ou l'ingrat soient démasqués au dénouement, il se promettra de sa dextérité un meilleur succès.

L'effet sera plus sûr encore sur une jeune fille du Peuple : elle y aprendra les principes de l'agacerie, jusqu'à quel point on résiste, le terme où l'on doit se rendre; elle s'y instruira des moyens de désespérer un Amant, de mettre sa folie à contribution, de le faire se porter aux plus fâcheuses extrémités envers ceux qui voudroient y mettre obstacle. Plus flattée qu'étonnée de voir qu'il est possible à ses pareilles de sortir de la fange, de changer une vie laborieuse contre l'oisiveté et les plaisirs, elle s'appliquera à connoître les ressorts qui produisent ces grands changements, et s'assurera bientôt qu'il n'est question que de se prêter au manège, et de mettre un prix à son cœur. Si dans les mêmes circonstances où elle a vu Isabelle, un homme lui dit qu'elle est aimable; qu'il soit foible et opulent, Anette se tiendra sous les armes, et il sera sa dupe : s'il y a combat de finesse, Anette sera trompée et perdue. Dix mille de ses pareilles se sont réduites à la plus affreuse et à la plus honteuse misère, en voulant sortir de la médiocrité : une seule a conduit l'intrigue avec succès; mais le succès d'une seule uffit pour la contagion de l'exemple.

Peu s'en est fallu que ces raisons n'aient porté à réfléchir quelques-uns des Anciens; mais la crainte d'une sédition a remis tous les esprits à l'unisson; et l'on a décidé à l'unanimité, que le raisonneur étoit un fou, et

un fou dangereux, perturbateur du repos et des plaisirs publics.

Désespéré du mauvais succès de sa morale, il a recouru au calcul : si l'Artisan, a-t-il dit, gagne vingt sous, et qu'il en dépense douze au Spectacle, il doit manquer du nécessaire. C'est bien pire encore, s'il y mène une amie..... Quelle dépense ! quelle perte de temps ! Et vous vous étonnez d'être infectés de bandits et de filoux ? On convint qu'il y en avoit beaucoup, mais qu'il étoit impossible de porter atteinte à la liberté des Spectacles.

Remarquez, mon ami, qu'un Peuple corrompu parle sans cesse de la liberté ; c'est un joujou que l'oppression lui laisse, et dont il se sert, comme les enfants se servent de leurs hochets, quand ils s'ennuient, ou qu'ils ressentent des douleurs.

Les homoncules étant inflexibles sur l'article des Bateleurs, quoique néanmoins ils n'en dissimulassent point les inconvénients, le Réformateur voulut profiter de la foible émotion que ses discours avoient produit. Il a proposé un systême, qui consiste à faire tourner les petits Spectacles au profit des mœurs. Les scènes que donnent les Baladins et les Bouffons, doivent, selon lui, offrir des sujets de morale capables de former le cœur et l'esprit de la jeunesse, en lui inspirant la vertu, l'urbanité, l'amour du travail

et l'horreur de la fainéantise : elles doivent être prises dans les évènements les plus communs de la vie, qui se passent au sein des familles qui composent le dernier ordre de Citoyens : les représentations gratuites ou autres, doivent se faire aux heures précises qui sont accordées aux manouvriers pour leur repos, et le droit d'entrée doit en être fixée à deux ou trois sous au plus, afin de ménager également le temps et l'argent. L'ouvrier qui, dans un jour de travail, ne portera point les marques de son état, en sera exclu, &c. &c.

Ce point de vue pourroit avoir son utilité ; il est seulement à craindre que la populace ne renonce bientôt à l'amour de treteaux, si l'on y débite des leçons sérieuses et instructives. Ainsi le projet demeureroit sans effet, du moins quant à l'instruction, mais il rendroit une multitude au travail, et ce seroit toujours quelque chose.

Il faut convenir, au reste, que l'amour des Spectacles entretient parmi nous la mollesse, la dissipation, et contribue au libertinage. Si, tandis que les Grands se livrent à l'intrigue, que les gens opulents prennent des charges uniquement pour avoir un titre, et croupir dans l'oisiveté, le reste de la Nation se fait Comédien, que deviendra donc le commerce du monde ? Qui s'adonnera à la culture des biens-fonds et des Arts ? Car la

manie gagne jusques dans les villages. Déjà nous avons pris l'habitude de nous lever tard, d'employer le moins d'heures qu'il est possible a nos affaires, et l'après-midi entière à des frivolités : c'est une méthode que les ouvriers même adoptent insensiblement. Nous nous récrions sur la paresse et sur la cherté qu'ils mettent à la main-d'œuvre, sur leur rapacité, leur luxe, leur inconduite, et nous leur en avons donné l'exemple en tout genre. C'est se plaindre des maux qu'on s'est fait soi-même. Quand la tête est dans l'inertie, le reste du corps est en langueur ; et il est à craindre qu'avant un siècle, une Nation grande et courageuse ne se trouve abâtardie et asservie. Si les choses continuent sur le pied où elles sont, il ne nous restera que des contorsions et des mines, et tous les Citoyens joueront des *Impromptu*, comme en Italie.

Je suis, mon ami, &c.

D'Homonculiopolis, le &c.

ARTICLE LII.

Des Petits-Ménages.

« A PROPOS de ce que nous avons dit des *Petits-Ménages*, dans un article précédent, voici quelques observations qui nous ont été faites ».

La disparité frappante qui se trouve entre différents Peuples, quoique souvent voisins, sembleroit exiger que chacun d'eux eût sa morale particulière; car, à l'exception d'un petit nombre de principes généraux, les hommes ne varient pas moins sur les détails de conduite, que sur les manières de s'habiller et de se saluer.

C'est par une conséquence de la variété des caractères, qu'un usage dangereux pour les uns, n'est qu'une irrégularité dans l'ordre civil pour les autres. Les *Petits-Ménages* dont les familles en France craignent, avec tant de raison, les suites fâcheuses, ne sont susceptibles ici (en Hollande) de presqu'aucun danger. C'est qu'ils sont renfermés dans leur objet.

Chez un Peuple enthousiaste tout peut devenir dangereux: on ne devroit point s'étonner de voir que la vérité et la vertu y produisissent les plus grands désordres. L'usage

et l'abus sont séparés par un si mince intervalle, qu'on ne prend point la peine de le considérer. Des hommes phlegmatiques, au contraire, savent que l'excessif, en tout genre, réduit bientôt aux privations absolues : ils économisent donc non seulement les objets de jouissance, mais encore les moyens qui les leur procurent.

Nous ne sommes capables que d'un certain degré d'admiration, au-delà duquel l'esprit rétrograde. Aussi remarque-t-on que les Peuples parmi lesquels le mariage est élevé à la plus éminente dignité par la Religion qu'ils professent, sont précisément ceux qui ont pour le mariage le plus d'indifférence et même le plus de mépris. L'amour entre pour bien moins qu'on ne pense dans les unions permanentes; et n'étant que le résultat d'un violent desir de jouir, il ne peut guère survivre à la satisfaction de ce desir, et a besoin d'être suppléé par l'estime. Mais doit-on présumer que l'estime naîtra de la contrainte, lors sur-tout que le poids de celle-ci s'aggrave par l'idée de sa perpétuité? Ce seroit mal connoître les hommes.

Dans un pays où l'on se marie sans choix, où le mariage n'est qu'un marché d'intérêt, fondé sur de pures convenances d'état, où l'éducation des femmes est plus propre à les rendre aimables qu'estimables, la satiété, de simples dégoûts suffisent pour rompre toute

union. Il s'élève alors dans le cœur de l'homme un sentiment plus triste encore que celui de l'indifférence ; il court au-devant de tous les objets qu'il croit capables de remplir un vuide qui lui est à charge ; et dans son erreur, il choisit souvent ceux qui y sont le moins propres, sauf à faire de nouveaux essais. Au fond, il ne s'agit que de satisfaire un besoin, ou, si l'on veut, une passion ; mais l'homme inconsidéré s'imagine qu'il est question de son bonheur : et voilà la source de l'illusion et des sacrifices ruineux, exigés ou offerts tandis qu'elle dure. Entraîné par le penchant, séduit par le manège, n'étant retenu d'ailleurs ni par les liens de l'amour, ni par ceux de l'estime, ni même par la tendresse paternelle, il seroit bien plus étonnant de voir un homme mettre de l'économie et de la décence dans la recherche des plaisirs, qu'il ne l'est d'en trouver qui hasardent tout pour se les procurer. On ne diroit peut-être rien de trop, en avançant qu'outre l'attrait de la volupté, des motifs de vengeance entrent dans leur conduite. Dans des circonstances semblables, ce qu'on appelle *Petits-Ménages* peut et doit produire les plus funestes effets à l'égard des familles, et même de la société en général : car alors ce ne sont plus des unions simplement illicites, c'est un libertinage scandaleux, qui trouble la tranquillité des Particuliers, en variant d'objets, et qui surcharge le corps poli-

tique d'une multitude d'individus isolés, auxquels il ne peut donner assez de soin pour les rendre utiles, et qui maudiroient les auteurs de leur existence, s'ils parvenoient à les connoître.

Parmi une Nation grave, les *Petits-Ménages* ne sont frappés que du seul vice de l'illégitimité; peut-être même sont-ils utiles, et que c'est la crainte d'un plus grand mal qui en établit la tolérance. D'ailleurs ils ne sont nuisibles ni aux Particuliers, ni à l'Etat civil, et le surplus des inconvénients ressortit au for intérieur.

Sous certains climats les signes de la fécondité se décèlent de bonne heure chez les femmes; mais aussi ils s'absentent plutôt. Si, d'un autre côté, la beauté des femmes y passe plus vîte, si le genre d'éducation qu'elles ont reçue les porte à la gravité, à s'occuper uniquement de l'économie domestique, à dédaigner bientôt les plaisirs de l'amour; si, en un mot, la population qui résulte des unions légitimes, n'est pas suffisante pour fournir à l'entretien de la Nation, il paroît que, dans tous ces cas, la prohibition absolue des *Petits-Ménages* nuiroit plus qu'elle ne serviroit. Une femme n'a point eu d'enfants, ou cesse de bonne heure d'en avoir; cependant elle est estimable par ses mœurs, par son intelligence; elle a augmenté les richesses dans la famille où elle est entrée; elle a enfin rempli

tous les devoirs d'une femme excellente : si les loix du pays autorisent le divorce ou la répudiation, doit-on s'en servir à son égard ? Ou bien, doit-on s'imposer un célibat souvent impraticable, ou enfin s'abandonner au désordre ?

Le milieu entre ces différents maux, c'est de subtituer une seconde femme à la première ; parti qu'on a pris en quelques lieux. Cette seconde femme n'est jamais prise dans les familles auxquelles cette condition pourroit porter atteinte : elle vit sans faste, non dans la société, mais sur ses limites. Elle s'occupe, allaite sans honte les enfants certains d'un homme qui n'est pas son mari, mais qui n'est point non plus son amant à titre onéreux. Ces enfants reçoivent ensuite une éducation et des avantages proportionnés à la fortune de leur père, sans que les familles en murmurent. L'Etat, qui n'a à craindre que de la part des gens sans ressources, les regardent comme des Citoyens, et les traite sur ce pied-là. Ils n'ont point la légitimité, qui, au fond, n'est qu'une qualité métaphysique ; mais leur naissance n'a point été scandaleuse, et leur existence n'a été à charge qu'à leurs parents : ce qui est dans l'ordre.

ARTICLE

ARTICLE LIII.

Réflexions sur la Commodité.

L'ON nous reproche sans cesse, et avec raison (*c'eſt un François qui parle*), l'instabilité de nos mœurs et de nos usages : nous sommes, en effet, de la tête aux pieds, le peuple le plus variable qui soit sous le Ciel. Cependant il est à présumer que nos Censeurs useroient de quelqu'indulgence à notre égard, s'ils daignoient se rappeller qu'à la Cour d'Alexandre tout le monde haussoit une épaule, et penchoit la tête. On ne considère pas assez attentivement, d'ailleurs, que le cercle de nos goûts est la source où les Artistes et les Ouvriers puisent annuellement ce qui est nécessaire à leur subsistance. Si les modes ne varioient pas, si l'on s'en tenoit constamment aux premiers meubles dont on a fait l'acquisition, si le caprice ne donnoit pas de l'émulation à la richesse, de l'activité et de l'industrie à la pauvreté ; comment quatre cents mille Marchands et Ouvriers qui vivent dans Paris, éleveroient-ils leurs familles et paieroient-ils les impositions ? A qui les gens opulents loueroient-ils leurs maisons ? A qui les cultivateurs vendroient-ils leurs denrées ? Ce sont des considérations sur lesquelles on n'arrête pas; car,

pourvu qu'on déclame, on s'embarrasse peu de réfléchir. Le bavardage est chez les hommes un aliment de première nécessité. C'est une mode qui ne passera jamais, parce que par-tout où il y a des humains, il s'y trouve aussi des sots, des ignorants et des automates.

Il faut convenir, au reste, que parmi les usages qui varient, s'il s'en trouve quelquefois de bons, qu'on perd de vue et qui reprennent faveur après, les mauvais sont ceux dont le règne est le plus long, et dont le retour est le plus fréquent.

Un article bien ridicule de nos différents costumes est d'être sans cesse armés au milieu de nos villes, et de retracer une image de la guerre lorsqu'on est en pleine paix. Les vieillards et les enfants portent une épée qui gêne leur démarche, et les expose à faire des chûtes souvent dangereuses. Financiers, Commis, Valets de chambre, Cuisiniers, Poëtes, Barbiers, &c. tous s'affublent d'une longue épée qui leur tracasse les jambes; et pourquoi? On va à l'Eglise, dans les Tribunaux (1), au Spectacle, à table, et jusqu'à la garde-robe avec son épée au côté : enfin c'est la compagne inséparable d'une multitude de

(1) On n'entre que désarmé dans le Palais, à Bordeaux.

gens pour qui elle ne seroit dans l'occasion qu'un instrument de honte.

Par quelle inconcevable obstination est-on donc réfractaire aux Ordonnances que la sagesse de nos Rois a si souvent promulguées pour établir une police dans ce genre de contravention? Il n'y a sûrement qu'un orgueil mal-entendu qui soit capable de perpétuer cet abus; d'autant plus pitoyable chez un peuple amateur des commodités les plus recherchées, qu'on ne se donne une incommodité de plus, que dans l'espoir de se voir confondu avec des personnes d'un ordre supérieur: vanité qui coûte souvent cher, et qui n'empêche jamais les gens qui ont de bons yeux d'appercevoir le petit bout de l'oreille qui passe.

Les Grecs et les Romains, dont nous avons adopté un grand nombre d'usages, ne portoient des armes qu'en temps de guerre. Le port-d'armes ne s'introduisit dans la Chrétienté qu'aux temps barbares de la Chevalerie, où l'on marchoit à pied avec des éperons aux talons, et où l'on se faisoit gloire d'assister aux plus augustes et aux plus saintes cérémonies avec tout l'attirail d'un Spadassin. Le plus bas peuple voulut imiter la Noblesse, et peu-à-peu l'œil se familiarisa avec cette grotesque mascarade, qui n'étoit qu'un reste de la férocité des Francs.

Les Turcs, plus sages que nous, ne s'ar-

ment que pour aller à la guerre. Londres, Amsterdam, et quantité de villes fameuses, n'ont point l'air d'un camp; et Paris est presque la seule cité célèbre où la Noblesse devroit renoncer à porter l'épée, pour n'avoir rien de commun avec la vile canaille qui a usurpé le droit de se présenter par-tout avec l'arme destinée à caractériser la Noblesse. Cet exemple auroit plus d'effet que tous les Réglements.

Nombre de gens raisonnables se sont montrés sensibles à cette profanation, et en conséquence ils ont renoncé à l'ornement d'une épée, qui, sans leur conférer la moindre distinction, leur fatiguoit les reins et les jambes. Cette abdication devroit devenir générale: et alors on pourroit dire que la mode est bonne à quelque chose. En effet, un homme de condition peut se passer d'une épée: son nom et son train l'annoncent assez; et au défaut de ces choses, son air, sa démarche, toutes ses manières en un mot doivent dire qui il est. Les Gens d'Eglise, ceux de Robe, n'en portent pas, sans que leur dignité s'en trouve avilie.

Un Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, ou de tel autre, est désigné par un cordon qui annonce son état, sans que son jarret soit martyrisé.

Un jeune Gentilhomme, s'il sert, peut porter son uniforme en tout, ou en partie. S'il

n'est rien, qu'a-t-il besoin de distinction? D'ailleurs, ne peut-on donner une marque à la Noblesse pour conserver le respect qui lui est dû, et qu'elle se doit à elle-même? Le plumet suffiroit : il n'a rien de gênant. Mais on l'a laissé avilir : il ne s'agit que de le restituer dans sa vraie signification.

Un Commis, astreint à son Bureau, n'a pas besoin d'une arme meurtrière pour écrire et pour calculer. Un Auteur, un Compositeur, un Acteur, un Maître de chant ou de danse, un Artiste, un Symphoniste, un Architecte, un Banquier, un Agent-de-change, un Marchand, sont dans le même cas. Une épée les embarrasse gratuitement. Ceux qui mettent les ordres supérieurs à exécution, ceux qui veillent aux barrières ont plus besoin d'un sabre pour leur défense, que d'une épée qui n'est pour eux qu'un vain ornement.

A l'égard des Maîtres-d'hôtel, Cuisiniers, Rôtisseurs et autres gens de la même espèce, qu'on n'appelle Officiers que parce qu'il a plu appeller office ou boutique, une partie séparée de nos cuisines, une épée leur est plus qu'inutile, et l'on devroit les engager de gré ou de force à ne porter qu'un petit panier, une broche ou une lardoire, ou tel autre instrument qui indiquât clairement leur état. Ils ne feroient plus illusion, et seroient dans le costume qui leur est propre.

Il ne seroit pas moins essentiel, dans une

grande ville, de ne laisser porter les armes aux soldats que dans le temps où ils sont de service. Il arriveroit beaucoup moins d'accidents occasionnés par le vin, l'étourderie, la colère, et toutes les passions qui peuvent agiter un peuple vif et grossier.

Plusieurs personnes connues ont déjà déposé leurs armes, et si ce bon exemple étoit imité par de grands Seigneurs, et quelques personnages de considération, il n'est pas douteux que la mode de se montrer désarmé ne s'accréditât. Il ne s'agit que de donner le ton chez un peuple imitateur et qui cherche ses aises. On court le matin les rues de Paris, sans épée: on pourroit également les parcourir l'après-midi, mais en y mettant plus de décence.

ARTICLE LIV.

* *Testament singulier, traduit du Flamand.*

« M. Philippe Holbek étoit un Négociant des Pays-Bas qui avoit fait une fortune considérable dans le pays étranger et dans l'Inde. Il aimoit le jeu, le vin, les femmes, la bonne chair, et il assaisonnoit ses plaisirs d'une gaieté qui lui étoit naturelle. Son caractère étoit franc et généreux. Il n'avoit pas d'enfants, et ne tenoit qu'à des collatéraux éloi-

gnés. Il fut suffoqué par une goutte remontée; et, après sa mort, l'on trouva chez lui le testament qui suit, écrit de sa main, et enveloppé dans une piece de moire couleur de rose, garnie en argent ».

Moi, Philippe Holbek, sain de corps et d'esprit, gai par nature et par état, content du présent, incertain sur l'avenir, sans remords et sans scrupule, ai fait le présent testament de ma seule volonté :

Je donne mon ame à Dieu, mon corps à la terre, et au diable ceux qui font enrager les autres.

Je desire être enterré dans un lieu particulier pour ne point incommoder les autres, et n'en être point incommodé. L'esprit de charité est bon en tout temps.

Je ne donne rien aux Moines, qui sont censés avoir renoncé aux biens du monde. Je me borne à leur souhaiter du savoir, du désintéressement, et de la patience. Voilà la seule richesse qui doit contribuer à leur bonheur ici-bas.

Je laisse à M. de K. le Bourg - Mestre, pour 100000 écus de mépris, et autant en indignation. Le Public fera l'avance des fonds.

Je lègue une somme de 1000 florins à chaque fille qui, le jour de ma mort, travaillera à me remplacer, et en rapportera de bonnes preuves.

Je laisse pareillement 1000 florins à l'homme de la ville ou de la banlieue qui aura le nez le plus long, et autant à celui qui aura le nez le plus court, au dire des quatre plus anciens mesureurs de la Douane.

Je lègue 1500 florins à celui qui pleurera le plus fort à mon enterrement, et pareille somme à celui qui y rira le plus haut, suivant la décision de mes six plus proches voisins.

Je lègue à ma Paroisse une rente annuelle d'un baril d'huile d'olive de la meilleure espèce, pour sauver aux misérables mourants la disgrace d'en recevoir de mauvaise.

Je veux que tous les ans, le jour des Rois, le Mardi-gras, et à la fête de Saint Martin, on délivre des médecines *gratis* à tous ceux qui voudront se purger le jour même; et pour en faire les frais, je lègue un fonds de 15000 florins à M. Stuc, mon Apothicaire, à la charge de substitution, au profit de ceux qui, à perpétuité, occuperont sa boutique.

Je laisse 2000 florins pour fonder, à perpétuité, deux lits à l'Hôpital, en faveur de l'homme et de la femme qui auront eu le plus d'enfants légitimes en leur vie. Le Juge en décidera.

Je lègue également 3000 florins à celui qui justifiera avoir eu le plus de bâtards. La Supérieure de la Magdeleine adjugera la somme.

Je donne aux filles de ma Paroisse, lorsqu'elles se marieront, autant de fois cent flo-

rins qu'elles auront fait d'enfants avant leur mariage. Il faut favoriser la population et soulager les familles nombreuses. L'on remettra, à cet effet, 2000 florins entre les mains de M. Stourmank, l'Administrateur.

Je lègue mon incontinence aux RR. PP. C. mon orgueil aux J. ma paresse au Chapitre de... et ma gourmandise à l'Abbaye D... abondance de biens ne nuit pas.

Je lègue 200 florins aux deux Auteurs qui réussiront le mieux à dire du bien et du mal de moi, dans un Discours composé à ce sujet; mais à condition que, sans employer le secours du mensonge, ils ne parleront que des bonnes ou mauvaises qualités que j'aurai réellement possédées. Mes quatre plus proches parentes décideront au concours du mérite des Pièces.

Je lègue un cheval à M. SK. une chienne à Madame B. un chat à Mlle. Len... un âne au P. des C... une pie à Madame Th.. un jai à M. W... un taureau au G. des C.. un cochon à M. l'Ab. des M... un singe à M. Ch... un écureuil à Mlle. Gr... *un fouille-merde à M. Hu....* un paon à M. N... un perroquet à Madame du B.... un dindon au P^e. S.. et un hibou à M. F... Les Evangélistes ont pris autrefois des animaux pour symboles.

Je lègue à la Confrairie du Bon-Secours 100 florins, avec une bannière peinte et brodée en or, sur laquelle on représentera des

alloyaux, des éclanches, des dindons, des poulets et autres victuailles, pour enrôler des Administrateurs de bonne volonté et de bon appétit.

Je laisse aux Marguilliers de toutes les Confrairies de la Ville, pour 300 florins de boudin, de saucisses, d'andouilles, et de pieds de cochon, à partager entr'eux le jour de Saint Fiacre. Je leur donne aussi ce qui me reste de sens-commun. Ils devroient en faire provision.

Je laisse aux Officiers Municipaux une rente de douze cochons de lait payable de mois en mois, avec chacun un pot de bierre et un demi-setier d'eau-de-vie.

Je laisse à chacun de mes domestiques un habit rouge complet, une paire de draps, six chemises, un bénitier, une écuelle, un pot de chambre, deux tasses, le tout de faïance, avec 100 florins en argent.

Je donne aux donneurs d'eau bénite de ma Paroisse, cent francs en liards, cent francs en sous, et six bouteilles de vin.

Je lègue à mon Directeur tous les almanachs de Liège ou autres qui se trouveront dans ma Bibliothèque.

Je laisse à un Barbier qui m'écorchoit trois fois par semaine, douze livres pesant de savon, mes vieux souliers pour faire des cuirs à repasser, et six peignes de cornes pour augmenter sa provision.

Je laisse à Charles T. mon Cuisinier, qui m'a souvent volé, dix livres de lard pour se graisser les reins, et 200 coups de bâton. Je nomme, à cet égard, mon Exécuteur-Testamentaire, le Suisse de la Douane, parce qu'il a le bras bon.

Je laisse à mon Libraire, qui fait argent de tout, mes livres de dépense et mes *agenda*, pour en faire, s'il le peut, son profit.

Je lègue à M. B. F. mon gros manchon de peau d'ours, et le substitue de mâle en mâle dans la famille, à condition que tous les ans, du premier Juin jusqu'au premier Octobre, on le prêtera au Chanoine W, en donnant caution.

Je laisse, par année, 3000 florins aux Comédiens, à condition que tous les ans, au jour de Saint Philippe, mon patron, ils donneront une représentation gratuite au Peuple, depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf.

Je lègue à chaque fille enfermée pour libertinage, trois florins au sortir de la prison, pour lui donner le moyen de vivre jusqu'à ce qu'elle puisse faire autre chose, et la sauver de la nécessité de se faire reprendre le soir même, faute de pouvoir vivre autrement que du produit de son corps. Ma maison rue B. sera louée et destinée à cet emploi. Mon Légataire fournira le surplus.

Je lègue à chaque Capucin une paire de bas de soie pour homme ou pour femme, à

leur choix, et deux paires de chaussons de flanelle d'Angleterre.

Je laisse à ma vieille Gouvernante deux paires de lunettes, mon livre d'heures, une éponge pour essuyer ses larmes, mes peignes d'ivoire, mon casse-noisette, ma seringue, ma chaise-percée avec son bourlet, mon bénitier, mon chapelet, mes calottes de laine, mes mules, mon casaquin, mes cure-dents, mon cure-oreilles, mon bandage, mon plat à barbe, mes manuscrits, et mon urinal de faïance.

Je lègue à M. Bertoff ma maison de campagne à V... à condition que toutes les Fêtes et Dimanches, il fera danser les habitants du village dans la cour ou dans l'orangerie. Si le Pasteur s'en plaint, on lui donnera un tonneau de vin pour lui imposer silence, et le mettre en état de s'amuser à sa façon, pendant que les autres s'amuseront à la leur.

Un Légataire dit toujours qu'il n'est point touché de la quotité d'un legs, et qu'il n'est sensible qu'au souvenir du défunt; ainsi je lègue à mes trois cousins Burg, pour marque de ce cher souvenir auquel on est sensible, un tympanon, une vielle et un tambour de basque, pour les consoler de ce que je les ai fait attendre long-temps après ma succession. Ce n'est pas ma faute, et je n'ai pu faire autrement sans manquer à Dieu, aux hommes et à moi-même.

Comme M. Sch. a toujours aimé la Peinture et la Sculpture, je lui lègue les images qui sont dans mon livre d'heures, avec ma tête à perruque,

Je laisse à l'Abbé le M. une rente annuelle d'une culotte de peau, pour dérober au Public la vue d'un spectacle noir et indécent qu'il étale journellement dans les rues.

M. Gark. a toujours aimé les vers et la musique, c'est pourquoi je lui lègue ma Bible, des Noëls, ma serinette et ma Bibliothèque bleue.

Je laisse 100 florins à Mlle. N. parce qu'elle a desiré m'avoir pour mari; et 100 autres florins à Mlle. Cr. parce qu'elle a refusé de m'épouser.

Je laisse à Mlle. N. douze paires de gants pour cacher la difformité de ses mains, et deux paires de ciseaux à M. de B. afin qu'il ne ronge plus ses ongles.

Je laisse à M. Samuel Tr. toutes mes Gazettes d'Utrecht, pour exercer la profondeur de son génie en matière politique.

Je lègue mon épée, mon sabre, et mes pistolets au Curé de Bert. et mes livres d'Eglise au Colonel Vals... Ils seront les maîtres de troquer, en donnant chacun six florins à mon porteur d'eau.

Je lègue un florin à tous ceux qui ont la galle, deux à ceux qui ont de légères faveurs de Vénus, et trois aux infortunés qui

en ont obtenu de plus considérables. Il faut avoir pitié des misères humaines.

Je lègue 100 florins par an au Doyen des Notaires, à condition que tous les ans, le jour de ma mort, il fera tirer un feu d'artifice dans la place, à côté du cimetière. Ce spectacle attirera plus de monde qu'un service. On n'y invitera que les pauvres. Il n'y a qu'eux qui prient pour les défunts. Les riches se contentent de recueillir leurs biens pour en jouir.

Je laisse à ma Blanchisseuse une paire de manchettes de dentelles de Malines, et une garniture d'Angleterre, à condition qu'elle les mettra toutes les fois qu'elle ira à confesse. Je souhaite qu'elle blanchisse mieux son ame qu'elle ne blanchissoit son linge. Je l'ai souvent savonnée inutilement à ce sujet.

Je lègue à mon Tailleur des ciseaux de trois pouces de long, pour que, s'il est possible, il ne taille plus en plein drap. Je lui donne aussi tout ce qu'il m'a pris, attendu sa pauvreté.

Je donne à Hubner, mon Cordonnier, douze bottes d'oignons et douze cors-de-chasse, en reconnoissance des cors et des oignons qu'il m'a donnés. Mon intention est qu'il en rie et qu'il en pleure.

Je lègue à Simon Kirk, mon ancien domestique, ma garde-robe ancienne ou moderne, et 400 florins de rente, à condition que tous

les mois il fera donner une aubade à la porte de Salomon Grub, mon Boucher, pour le remercier de la réjouissance qu'il ne m'a pas épargnée.

Je laisse à Nebrok, mon Chapelier, qui est un homme de tête, une rente de trente-six lapins pour en faire des chapeaux. Je lui laisse aussi tout ce qui pourra se trouver chez moi en poil à son usage, et je voudrois pouvoir lui laisser mes trois filleules, qui sont des demi-castors.

Je laisse à M. Stakman, mon Médecin, ma canne en béquille, mes gants blancs, mon chapeau rond, mes perruques carrées, mes souliers à oreilles rouges, mes jarretières gris-de-lin, mes grandes besicles, ma bombonnière de coco, ma lanterne de poche, mes tablettes de cuir, mes Matthieu Lansberg, et toutes les phioles qu'il m'a fait vuider.

Je lègue à Herluk, mon Chirurgien, mon *Agenda* de remèdes, et quarante livres de mercure en nature, pour qu'il le fasse fructifier.

Je laisse à Hernik, mon Peintre, les deux portraits qu'il a faits de moi; mais je lui conseille de ne les pas montrer, sous peine de se décréditer, tant en huile qu'en détrempe.

Je lègue à l'Hôpital des fous 200 florins de rente, pour y fonder deux places à l'usage des gens de ma famille. Les plus vieux auront la préférence. Il faut, en bon parent, pourvoir à tous.

Je laisse à Jiencon Renouf, qui m'a fait banqueroute de 36000 florins, une place au pilori. On doit la lui donner *gratis*, et je voudrois bien voir sa figure, quand il l'occupera.

Je laisse cent livres de lard au Juif Natanael Borasch. Je lui donne aussi mes couteaux Turcs, au cas qu'il devienne Rabbin.

Je laisse à Magdeleine Vir... 600 florins de rente, à condition de nourrir honnêtement mon chien, mes deux chats, mon cheval gris, et l'âne qui m'apportoit mes provisions.

J'invite MM. les Ecclésiastiques à supprimer leurs cloches, qui tourmentent les vivants, sans honorer les morts.

Je lègue mes bâts et mes selles à l'Ecole de Médecine.

Je laisse mes calottes de papier gris à M. Gr. qui se plaint, depuis deux ans, d'avoir des fluxions.

Je laisse à M. de B. un tonneau d'eau pour mettre dans son vin.

La vanité, toujours déplacée, l'est encore plus lorsqu'on meurt et lorsqu'on est mort. L'on doit se souvenir qu'alors tous les hommes sont égaux. D'après cette réflexion morale et chrétienne, il m'est permis de penser que l'Exécuteur des hautes-œuvres de la Justice est un homme comme un autre, et qu'à ce titre, il n'est pas indigne d'être l'exécuteur de mes dernières volontés; ainsi donc je le nomme, à cet effet, et je lui donne, par reconnoissance,

reconnoissance, mes trois sabres de damas, six voies de bois de charpente, cent brasses de corde, et deux mille fagots. Il est de ceux avec qui il est bon de ne faire connoissance qu'après sa mort. Si quelques-uns de mes légataires avoient la délicatesse de ne pas vouloir recevoir leur legs de la main du bourreau, que je prie de leur en faire la délivrance avec des gants blancs, ce sera tant pis pour eux. Qu'ils me sachent toujours gré de ma bonne volonté. Je veux, au surplus, que tous les legs qui ne seront pas réclamés dans le cours de deux mois après ma mort, soient délivrés aux pauvres de ma Paroisse, à l'effet de prier Dieu pour le repos de mon ame.

Sur le surplus de mes biens, j'institue pour mes légataires universels, les deux hommes du monde les plus pauvres. Combien de gens vont s'écrier : *c'est moi, c'est moi ;* et se croiront en droit d'y prétendre ! Mais je n'en verrai rien, et décidera la question qui pourra. Ce sera du moins une belle matière pour exercer la subtilité des Avocats, l'industrie des Procureurs, et la pénétration des Juges. Fait à Anvers, le 17 Février 1758.

Signé, PHILIPPE HOLBEK.

ARTICLE LV.

* *A une jeune Veuve.*

SALOMON compare une veuve
A la vigne sans échalas.
Vous avez encor des appas
Autant que si vous étiez neuve ;
Mais il faut les mettre à l'épreuve.
Vous êtes une Vigne en fleurs,
Et pour que le fruit en mûrisse,
Après de nocturnes chaleurs,
De l'aurore ouvrez-vous aux pleurs,
Afin que la peau s'attendrisse,
Et que la séve la nourrisse.
Enfin prenez un bon soutien
Pour empêcher que le sep ne languisse,
Et que le grain sur terre ne pourrisse :
Chacun vous offrira le sien.
Je voudrois que l'amour propice
Pût vous faire agréer le mien.

ARTICLE LVI.

Anecdote.

« RIEN n'est plus cher à la société qu'une femme aimable, et comme Madame de T*** réunit tous les agréments de son sexe, sans en avoir les défauts, ses amis se piquèrent d'émulation au jour de sa fête, et lui envoyèrent des vers qui réunissoient le double mérite de renfermer des éloges flatteurs et vrais. Dans cette circonstance, M. de L*** se contenta de lui adresser une lettre conçue en ces mots ».

Le Dieu charmant qui règne à Cithère voudroit que son office fût tendrement fait aujourd'hui par l'élite de ses Courtisants, qui, pour de bonnes raisons, s'assemblent dans votre maison à l'effet de se divertir et de fredonner un air. Les assistants feront grand carillon pour célébrer la Patrone dont la sublime vertu sert tous les jours à vous perfectionner, tant pour vos amis, que pour votre excellent mari, qui vous donnera pour bouquet, un agréable bijou.

« On ne manqua pas de faire des reproches à M. de L*** sur la simplicité de son Epître en prose; mais il soutint qu'à l'exemple de plusieurs bons Auteurs, il avoit fait des vers qui enjamboient les uns sur les

autres, et que ce n'étoit pas sa faute si l'on s'y étoit trompé, faute de s'y connoître. Pour se justifier pleinement, il renvoya la même lettre construite ainsi » :

Le Dieu charmant qui règne à Cythère voudroit que son office fût tendrement fait aujourd'hui, par l'élite de ses Courtisans, qui, pour de bonnes raisons s'assemblent dans votre maison à l'effet de se divertir, et de fredonner un air. Les assistants feront grand carillon, pour célébrer la Patrone dont la sublime vertu sert tous les jours à vous perfectionner, tant pour vos amis, que pour votre excellent mari, qui vous donnera pour bouquet un agréable bijou.

« La tournure parut originale, et l'on convint qu'il étoit difficile de s'en douter. Voilà, au reste, un nouveau champ ouvert à ceux de nos Poëtes qui voudront bien prendre la peine d'en ôter les ronces et les chardons ».

ARTICLE LVII.

Lettre au Radoteur sur les Mêlanges *de Madame la Comtesse* de B.....

J'ai lu avec un plaisir infini, Monsieur, les Mêlanges de Madame la Comtesse de B..... et je n'ai pu m'empêcher d'écrire à la fin du premier volume les vers suivants:

Quelle ingénieuse magie !
Que de graces ! Que d'agrément !
C'est le Bon-Goût qui se marie
Sous les auspices du Génie
Avec le tendre Sentiment.
Au Parnasse, au Louvre, à Cythère,
B..... l'on peut vous placer,
Et l'Amour, s'il veut nous blesser,
Doit vous prendre pour Secrétaire:
Femme pour écrire et pour plaire,
Vous êtes Homme pour penser.

Quoique votre éloignement de Paris ne vous ait peut-être pas encore permis de lire les Mêlanges de Madame la Comtesse de B..... vous pouvez, Monsieur, employer ces vers sans craindre le reproche qu'on fait si souvent, et avec tant de raison, aux Journalistes, soit qu'ils louent ou qu'ils déchirent les ouvrages soumis à leur jugement.

Je suis, &c. M.....

Paris, le 22 Août 1776.

P. S. Il me paroît que le Radoteur s'intercepte quelquefois, et c'est une disgrace (1). Vous êtes, sans doute, arrêté par des contretemps (2).....? Faites-moi savoir, s'il vous plaît, si l'ouvrage se continue (3).

---

(1) Qu'on n'éprouvera pas après le mois de Septembre, parce que l'impression dépendra alors, comme le reste, uniquement de l'Auteur.

(2) A l'exception d'un ordinaire, il n'a dépendu ni de l'Auteur, ni du Censeur, ni de la Poste, ni vraisemblablement du Papetier que le Public ne soit servi exactement. Il pourroit aussi se plaindre de l'exécution typographique des dernieres Feuilles. Sur tous ces objets, on prie le Lecteur de se rappeller la réponse que Pasquin fit à Marforio, qui lui reprochoit d'être en linge sale.

(3) On se propose de le continuer jusqu'au douzième volume inclusivement, parce que, comme l'écrivoit M. Linguet à l'Auteur *, en se plaignant de ne le plus recevoir, *plusieurs personnes seroient fâchées qu'on l'interrompît*, parce que *c'est un plan qui prête beaucoup, et que le radotage peut servir de voile à une Philosophie profonde.* Voilà assez de motifs de continuer, pour quiconque ne prétend pas plaire à tout le monde.

* Le 8 Juin 1776.

N. B. *Le Libraire & l'Imprimeur préviennent que si le Radoteur a essuyé quelque retard dans l'expédition, ce n'est point à eux à qui il faut l'attribuer. Le seul dont le Libraire est cause, est arrivé Dimanche 8 du courant, parce qu'il a pensé qu'un article interrompu dans le dénouement ne feroit aucun plaisir. On peut en juger par le présent ordinaire.*

ARTICLE LVIII.

Des Petits-Ménages.

§. II.

PLUS un abus est commun, plus les suites en sont funestes, et plus il est du devoir de ceux qui écrivent de s'appliquer à le détruire. Si ceux qui persécutent les Philosophes savoient quelles obligations ils ont a la Philosophie, l'objet de leur haine deviendroit bientôt celui de leur vénération. Qu'ils se rappellent ces temps où l'apparition d'une comète, où l'événement d'une éclipse glaçoit tous les esprits; où l'on opposoit le son des cloches aux vents dans la direction des nuages; où le soir, auprès du feu, nos aïeux racontoient pour s'amuser des contes de sorciers, de vampires et de revenants qui les faisoient frémir d'horreur : qu'ils comparent ces siècles d'absurdité avec celui où nous vivons, et qu'ils prononcent, aux risques de démasquer l'impéritie, ou l'intérêt qui fonde leur aversion.

Chaque époque de l'âge du monde a eu ses Philosophes, sans doute; mais ils étoient trop isolés, ou plutôt la fermeté, ce caractère essentiel au sage, leur manquoit. Ils se contentoient de penser pour eux, et n'admet-

toient qu'un petit nombre de prosélytes dans la confidence de leurs secrets sentiments. Avec des connoissances plus perfectionnées que celles des Anciens, les Philosophes du dix-huitième siècle ont cru qu'ils manqueroient leur but en concentrant leurs lumières dans le cercle étroit de quelques disciples choisis, et que l'utilité commune devoit être préférée au bonheur particulier. Un seul d'entre ces derniers a plus fait pour l'humanité, que plusieurs Anciens pris ensemble. Ils attaquoient les préjugés par la voie du raisonnement dont si peu d'hommes sont susceptibles : l'homme célèbre dont nous parlons se servant d'une méthode plus abrégée et plus à la portée de tous, a ridiculisé les préjugés, et l'Europe a secoué une partie des siens; tant la crainte d'être ridicule l'emporte sur la honte d'être absurde.

Le propre de la Philosophie est de rendre l'homme bon, c'est-à-dire seulement, meilleur. Parler des obligations que les Nations ont aux Philosophes, ne signifie pas qu'il faille adopter toutes les opinions des Philosophes. Plusieurs ont erré; mais leurs erreurs ont été douces, et en général leur morale pure. Malgré les calomnies des zélés de leur temps, la postérité plus éclairée, après avoir pèsé les témoignages, leur a rendu justice : et il seroit encore plus difficile aujourd'hui d'enlever à l'Empereur Julien le surnom

de Philosophe, qu'il ne l'a été de lui ôter le sobriquet d'Apostat qu'il a conservé sous le long règne de la sottise et de l'ignorance.

Dans le grand nombre des erreurs, des chymères et des inepties dont le genre humain a été embéguiné, il en est telle qui a coûté des efforts incroyables à ceux qui ont entrepris de les déraciner : ce n'a été qu'en revenant sans cesse à la charge qu'on est parvenu, sinon à les détruire, du moins à marquer leurs Sectateurs au coin de la singularité. C'est principalement en matière de mœurs, qu'on ne sauroit trop se répéter, lors sur-tout que le point qu'il s'agit d'établir a pour opposés des défauts ou des vices dangereux dans leur principe et dans leurs conséquences.

De ce genre sont les *Petits-Ménages* sur lesquels nous nous sommes déjà permis quelques observations.

Sous quelque point de vue que l'on considère la Religion admise dans un pays, et ne la regarda-t-on que comme une institution politique, elle oblige du moins extérieurement, et lorsqu'un pacte est placé au rang des choses saintes dans le système religieux, les violations des promesses qu'il contient réunissent un double parjure, qui, à parler rigoureusement, approche du sacrilège. Alors plus le rang du violateur est élevé, plus l'infraction a de publicité, et plus la faute est

énorme, parce que la contagion de l'exemple embrasse un cercle plus spacieux. L'inférieur qui suppose toujours un certain degré de sagacité dans son supérieur, ne peut guère conserver de vénération pour les objets qu'il lui voit fouler aux pieds.

Si les suites d'un commerce illégitime se bornoient à n'intéresser que la conscience, la loi politique n'auroit que peu ou point d'action sur le régime des *Petits-Ménages*, et devroit peut-être se restreindre à les contenir dans l'obscurité qui leur convient. Il semble qu'il seroit pourtant de son objet d'empêcher que la femme sans titre ne l'emportât soit en aisances, soit en luxe, sur celle qui en a un; car enfin, dans tous les cas, la loi doit sa protection à ceux qui y sont soumis, par préférence à ceux qui la transgressent.

Mais lorsqu'il résulte d'un usage des effets qui non seulement portent préjudice aux Particuliers, mais encore à la Nation entière, il semble qu'alors les Loix doivent s'armer de vigueur, et si l'espèce n'est point de celles qui attirent sur les coupables des peines majeures, elles doivent en infliger de telles qu'elles impriment un caractère distinctif, toujours odieux, ou au moins humiliant : ou bien elles doivent employer le moyen des privations, qui n'est pas moins puissant pour retenir les hommes, que les peines les plus rigoureuses.

Il ne devroit pas être nécessaire d'entrer dans aucun détail sur les *Petits-Ménages* pour en faire sentir les inconvénients. Ils sont hors de la Loi : il ne sont donc pas dans l'ordre : ils sont donc repréhensibles. Cela devroit suffire, et cela suffiroit en effet aux yeux d'une Nation peu nombreuse, attentive, et où la liaison des intérêts particuliers avec l'intérêt général seroit démontrée, et sentie également par tous les Membres de l'association. Mais existe-t-il une semblable Nation? Assez généralement les hommes conviennent des principes; mais ils se gardent bien d'en tirer des conséquences qui leur seroient défavorables.

Ce que nous avons dit ailleurs du peu d'avantage qu'il y auroit à proscrire les unions illégales chez un Peuple flegmatique, plus guidé par le besoin que par le luxe des plaisirs, ne peut combattre en faveur d'un autre peuple qui seroit léger, voluptueux, et qui, par nature, seroit toujours emporté au-delà de son objet. Telle action, indifférente à l'égard du premier, devient la source des maux les plus graves à l'égard du second.

C'est toujours le dernier objet qui frappe le plus violemment l'homme léger et inconstant : la dernière impression qu'il reçoit efface presque toutes celles qu'il a précédemment reçues ; et au défaut de la passion qui fait aimer, l'orgueil, qui ne s'use jamais, le déterminera aux sacrifices les plus chers, pour s'as-

surer des jouissances dont il confond l'idée avec celle de son propre bonheur. Sa première famille, sa famille légitime lui devient, sinon odieuse, du moins à charge. Il s'en éloignera insensiblement, non pas par haine, mais par honte. On ne vit point à l'aise avec des personnes qu'on trahit, et malheur à l'homme qu'un reste de pudeur ne trouble pas à l'aspect de ceux qu'il déçoit.

C'est d'après les différences spécifiques qui se rencontrent dans le caractère des peuples, que nous devons aprécier les avantages ou les désavantages qu'un usage peut avoir parmi eux, relativement au bien particulier ou général; et, comme ces différences sont faciles à saisir, il nous suffira un jour d'indiquer quelques-uns des principaux inconvénients attachés en certains lieux aux *Petits-Ménages*, pour faire voir combien ils y sont plus susceptibles de l'animadversion des Loix qu'ailleurs, qu'en Hollande, par exemple.

ARTICLE LIX.

* *Caprice.*

LES hommes sont faits pour les femmes,
Les femmes réciproquement,
Des hommes font l'amusement,
Et sont les objets de leurs flammes.
Mais pour se plaire constamment
Le rapport dans le sentiment,
Et la conformité des ames
Doit se trouver communément.
Un fou doit aimer une folle,
Une femme grave, un Caton;
L'homme d'esprit et de raison
A tort de choisir une idole
Qui raisonne comme un oison.
Malgré cette règle vulgaire,
L'on voit chaque jour certains cas
Où le contraste est nécessaire
Pour prévenir mille débats.
Il faut à la femme colère
Un mari qui ne le soit pas.
Une causeuse impitoyable
Aime un homme qui ne dit mot.
Une coquette veut un sot
Qui soit pacifique et traitable.
Il faut un époux complaisant
A la femme capricieuse;

A telle autre, vive et quinteuse,
Il faut un époux indolent.
Mais l'avare et l'ambitieuse
Se croira toujours malheureuse
Si son époux ou son amant
N'aime les honneurs ni l'argent.
D'après cette légère esquisse,
Disons que quelquefois il faut
Du contraste dans le défaut,
Ou conformité dans le vice.
Souvent l'amour est assez fort
Pour contraindre le caractère;
Mais presque toujours son effort
N'aboutit qu'à le contrefaire.
On s'observe d'un air poli
Tant que l'espoir de plaire dure;
Mais, quand le charme est affoibli,
On en revient à sa nature,
Et l'on reprend bientôt son pli,
Qu'on trouve plus doux, plus commode,
Quand on s'aime de bonne foi,
Des enfants on suit la méthode;
On se brouille, on se racommode,
Et le tout sans savoir pourquoi.
L'Amour est une maladie
Qui peut rarement exister
Sans souci, sans tracasserie,
Et malheur si la jalousie
Achève de l'alimenter!
Mais quoique cette frenésie
Trouble le bonheur de la vie,

Et ne serve qu'à l'agiter,
Amour sera toujours de mode.
Avec ses défauts il nous plaît.
Si par fois il est incommode,
Il a souvent un doux attrait.
Le plus sage y prend intérêt,
Et le plus fou s'en accommode:
Ainsi laissons-le tel qu'il est.

LES REINES,

* *Quatrain.*

Les Reines Claude et Marguerite
Parent la table et les jardins:
Une autre Reine avec plus de mérite
S'emploie, en France, au bonheur des humains.

ARTICLE LX.

* *L'homme.*

NOTRE machine est une horloge
Dont l'aiguille, en réglant nos jours,
Les racourcit ou les proroge.
Elle s'entretient dans son cours
Par un industrieux concours
Du souffle léger qui s'y loge

Et des ressorts qui vont toujours.
On la monte avec l'Espérance ;
L'Amour guide le balancier :
Un rien la retarde ou l'avance.
Le temps parcourt le cercle entier,
Et tout bas d'un doigt meurtrier
Du cadran use la nuance.
Le cours achevé, recommence,
Sans indiquer l'instant dernier
Où s'opère la défaillance.
Malgré son peu de consistance,
On doit admirer l'Ouvrier.
Il n'est pas permis d'oublier
A qui l'on doit son existence.

Ceci doit servir de leçon.
Quand on n'a plus qu'une patraque ;
Plus l'on en tire le cordon
Pour lui faire rendre du son,
Plus le mouvement se détraque.

ARTICLE

ARTICLE LXI.

Lettre d'un Procureur au Siege Royal de Domfront, au Radoteur.

A Domfront, le 15 Août 1776.

M.

En qualité de Journaliste, vous devez être savant, et équitable; car Apollon n'a pas, ainsi que Thémis, un bandeau sur la vue. Comme savant, il est impossible que vous ne sachiez pas que dès la première ère du monde, la jalousie au teint bléme et la noise à l'œil sournois, vinrent établir leur domicile parmi les mortels, et que du mariage ou libertinage d'icelles, avec soupçon et ressentiment, naquirent querelles et rixes; d'où descendirent en direct lignage hoirs plus dangereux encore que leurs pères : c'est à savoir, procès et blessures.

La sagacité de nos recherches n'a pu jusqu'ici déterminer quels ou quelles furent les aînés ou les aînées; mais il ne conste pas moins de cette généalogie, que les Procureurs et les Chirurgiens ont équivalemment une existence dont la date se confond avec la troisième génération des enfants d'Adam. Il

seroit difficile de placer notre origine au-delà des temps dont je parle, puisqu'on ne sait si le meurtre d'Abel fut poursuivi juridiquement sur l'assassin, ni si aucun Chirurgien fut appellé pour la visite de l'assassiné : ce qui, soit dit par parenthèse, devoit exclure les sœurs et neveux dudit Abel de la portion d'hérédité qui leur étoit ouverte par sa mort ; car, aux termes de la Loi, l'héritier qui ne poursuit le meurtrier de son parent, est non seulement inhabile à lui succéder, ains véhémentement suspecté d'être complice du délit. Mais la modestie, qui sied si bien au premier rang, et qui par conséquent nous convient au mieux, doit s'en tenir à une époque que des pièces dans la forme la plus probante établissent, sans chercher à se donner une origine céleste, qui seroit démentie par le fait.

Les Procureurs sont, comme on voit, les premiers hommes qui aient exercé un ministère public pour le bien de l'humanité ; il n'y a que les Chirurgiens qui puissent disputer avec eux d'antiquité, et je ne doute pas que nous ne soyons fondés à leur opposer la fin de non-recevoir : leurs titres, s'ils en ont, étant tombés en désuétude. Cependant avec quelle hauteur, avec quel ton d'inégalité nous traitent ces gens, dont la profession ne remonte pas à des temps antérieurs à la naissance des Républiques de la Grèce et d'Italie ! je veux

parler des Jurisconsultes; et dans l'indignation que me cause leur fierté, je ne puis m'empêcher de leur crier : *Avocats ! passons au Déluge :* allons plus loin. Par-tout vous trouverez des Procureurs, sur les confins du jardin d'Eden, dans les Etats du vieux de la Montagne; et quel fut votre berceau ? Athènes et Rome.

Je connois la source de cette inégalité. Il fut un temps, et ce temps a été long, où les Avocats, moins avides de gloire ou de gain, consacroient une partie de leur vie à l'étude des Lettres, tandis qu'uniquement occupés de l'intérêt de nos Parties, du partage des biens des mineurs, &c. &c. nous ne connoissions des Lettres que la minute, la grosse et l'expédiée. Si quelqu'un prononçoit les noms d'Homère, de Cicéron, de Virgile, d'Horace ou de Tribonien, nous nous enquêtions d'abord quel étoit le Demandeur, le Défendeur, l'Appellant ou l'Intimé ? Et en effet, le moyen d'ester en Justice, sans prendre qualité ? Mais ce temps n'est plus. Un Procureur aujourd'hui ne donne que quelques heures de la matinée à ses Clients. Le reste du jour est à lui, et il l'emploie à des scellés; au défaut de scellés, à la promenade, et doit enfin s'arranger de façon à n'être jamais chez lui l'après-dîner, sous peine de..... ho ! c'est le secret de l'Ordre.

Quoi qu'il en soit, de ce désœuvrement

total, il a multiplié les lumières dans notre Corps. Un Procureur désespéré de n'avoir rien à faire dans son cabinet, où il végète *incognito* sous la discrétion de sa servante, prend un livre, lit, s'habitue à lire; le goût le saisit : il devient Auteur. Tels on a vu T..... (1) à la Cour, et F..... (2) au Châtelet. Nous citerons toujours ces deux noms avec complaisance, et sans risquer de trouver un grand nombre de contradicteurs parmi leurs Lecteurs.

C'est, M. pour contribuer ma quote-part au grand œuvre de la destruction de l'inégalité, qui jusqu'ici a été entre les Avocats et nous, à raison des Lettres, que je vous adresse une *déclaration d'amour* que je me suis imaginé de faire à la fille d'un Sergent de notre Siège. Ne la considérez, je vous prie, que comme le fruit d'un loisir qui m'est à charge; mais, telle qu'elle est, employez-la dans votre Journal. Si vous aviez ici quelque décret à poursuivre, quelque saisie réelle à faire, ou quelqu'inscription de faux à défendre, je vous offre mon ministère, et vous pouvez compter sur ma fidélité.

J'ai l'honneur d'être, &c. LA FORME.

(1) Les Œuvres de Me. T..... se trouvent chez lui.
(2) Celles de Me. F..... se trouvent par-tout; mais neuves seulement.

DÉCLARATION D'AMOUR,

Sur l'air : *Reçois dans ton galetas, &c.*

J'AI souvent vu vos beaux yeux,
Ils m'ont donné dans la tête:
Je présente contr'iceux
Au Dieu d'Amour une Requête :
J'entends qu'au-bas il soit mis,
Soit fait ainsi qu'il est requis.
Soit fait ainsi, &c.

JE vous ferai condamner
A ne pas être inhumaine,
Et je vous fais assigner
A comparoir à la huitaine
Au Tribunal de l'Amour
Pour me payer d'un prompt retour.
Pour me payer, &c.

AIMEZ-MOI bien tendrement,
C'est l'objet de ma demande;
Ou je poursuis chaudement
En complainte et réintégrande,
Pour r'avoir par des Arrêts
Mon cœur avec les intérêts.
Mon cœur avec, &c.

ME laisser prendre un défaut
Seroit de mauvaise grace,

Vous donneriez lieu bientôt
A des dépens de contumace ;
Mais pour me voir faire droit
Constituez-vous sur l'exploit.
Constituez-vous, &c.

Vous ne pouvez décliner
Pour cause d'incompétence,
Car je sais actionner
Suivant les us et l'Ordonnance :
L'on ne peut me démouvoir
Par des fins de non-recevoir.
Par des fins, &c.

Je connois au mieux le fin
Des détours de la Pratique ;
Je vous ménerai grand train,
Car je sais plus d'une rubrique.
En amour, comme en procès,
Je suis un grand faiseur de frais.
Je suis un grand, &c.

Présentez-vous bien duement
Et fournissez de défense,
Puis contradictoirement
Comparoissons à l'Audience ;
Mes moyens sont si puissants
Que vous porterez les dépens.
Que vous porterez, &c.

Mais si la Justice croit

Que, pour ne rien compromettre,
Il faut appointer en droit,
Ou si l'on nous appointe à mettre,
Sans exciper des délais
A produire tenons-nous prêts.
A produire, &c.

LES débats, les contredits,
Les productions nouvelles
Sous cent formes reproduits
Vous peindront mes ardeurs fidelles,
Et dans un *Factum* moulé
Mon cœur vous sera dévoilé.
Mon cœur vous, &c.

L'ON ne voit pas, j'en réponds,
Que ma procédure dorme;
Je sais entamer le fonds
Sans me négliger sur la forme:
Vous saurez, sans dilayer,
Si je m'entends à grossoyer.
Si je m'entends, &c.

POUR causer de l'embarras,
N'employez point les finesses.
Si vous ne consentez pas
De me communiquer vos Pièces
D'un compulsoire obligeant
Je prends le remède à l'instant.
Je prends, &c.

JE sais l'art de diviser
Pétitoire et possessoire,
Et si l'on veut m'amuser
Par quelqu'autre interlocutoire,
J'intente mon action
Pour jouir par provision.
Pour jouir par, &c.

SI j'obtiens mondit Arrêt,
Comme j'ai droit d'y conclure,
Je vous exécute après
Et sans quartier ni sans mesure,
Je pourrai par mes efforts
Avoir contre vous le par-corps.
Avoir contre vous, &c.

JE saisirai tout enfin
Dans la chambre et la cuisine
Et je mettrai sous ma main
Vos fruits pendants par la racine
Je voudrois dans mon dépit
Tout prendre jusqu'à votre lit.
Tout prendre, &c.

SI vous trouvez le secret
D'alonger ma procédure,
Je vous fais un bon décret,
Je vous mets en déconfiture.
Je soulagerai mes maux
En dressant des procès-verbaux.
En dressant, &c.

SANS me mettre au désespoir,
Sans fatiguer la Justice,
Transigeons, et dès ce soir
Si vous voulez m'etre proprice
Nous pourrons à peu de frais
Etre hors de Cour et procès.
Etre hors de, &c.

VOUS avez su me charmer,
J'ai ce qu'il faut pour vous plaire;
Je sais comme il faut vous aimer
Mieux que le plus fameux Notaire:
Rapportez-vous-en à moi,
J'instrumente de bonne foi.
J'instrumente de, &c.

NOUS ferons communauté
De corps, de bien, de tendresse:
Disposez à volonté
De ma personne et ma richesse.
Tout par moi vous est offert,
Je n'excepte que mon grand Clerc.
Je n'excepte, &c.

ARTICLE LXII.

Des Petits-Ménages.

§. III.

LES Princes, les Ministres et les Magistrats sont placés trop loin de la société, pour être frappés d'une foule d'accidents qui la détruisent avec plus ou moins de rapidité: d'un autre

côté, l'égoïsme, qui est, comme toutes les passions, une qualité, tant qu'il ne se borne pas exclusivement au soin de nous-même, mais qui devient un vice quand il nous détache de tout ce qui n'est pas nous, ferme les yeux sur les désordres. Il suffit qu'ils n'altèrent point notre félicité présente (et trop souvent ils semblent y contribuer), pour mériter notre indifférence.

Cependant les abus et les vices se multiplient. Chaque Particulier alimente la corruption, et s'élève contr'elle, comme s'il étoit jaloux d'être seul corrompu. Quelques zélés déclament, et avec plus d'entêtement que de lumières, ils s'en prennent à la législation. Mais l'œil du Législateur ne peut pas toujours percer l'enveloppe du désordre. Les hommes, malgré la dépravation, ont tant d'intérêt à paroître vertueux, et les moyens d'en imposer sont si communs et si faciles dans l'usage, que la familiarité la plus intime suffit à peine pour les connoître tels qu'ils sont. La société ressemble bien, comme on l'a dit tant de fois, à un Théatre; mais la situation où paroissent être les Acteurs sur cette vaste scène, n'est presque jamais celle dans laquelle ils sont. C'est dans leur loge qu'il faut les voir, lorsqu'ils ont déposé tout l'attirail de la prudence et tous les ornements de la représentation.

Le mariage est devenu un objet éternel de plaisanterie: l'esprit libertin qui ne sait que

déchirer et jamais plaindre, auroit bien d'autres sujets d'épigrammes, s'il connoissoit tous les maux dont l'union conjugale est affligée. Il faut en convenir, si les hommes y rencontrent quelques désagréments, plus d'une femme y trouve des supplices : plus d'une n'échappe à un sort rigoureux, qu'en se mettant au-dessus des devoirs que son époux a le premier trahis : et combien n'évitent la société humiliante d'une rivale, qu'avec le secours plus humiliant encore d'un amant?

On a vu des femmes se plaindre juridiquement de la servitude où leurs époux vouloient les réduire envers leurs maîtresses : que peut alors la Loi? Séparer. Mais une séparation n'est souvent point une peine : souvent au contraire elle est desirée, et c'est toujours le triomphe de la femme illégitime.

Séparer des époux, morceler des familles, punir à la fois l'innocent et le coupable, sont des moyens qu'il est quelquefois nécessaire d'employer, mais qui, dans l'invention, ne semblent pas avoir dû coûter de grands efforts à l'autorité : on appercevroit sans doute plus de philosophie dans des moyens qui conserveroient, qui garantiroient au moins des plus fortes atteintes une condition dont dépend si immédiatement le bonheur des Particuliers et des Etats en général.

Mais les Loix ont si peu d'empire sur les passions, et principalement sur celles qui ont leur source dans le cœur de l'homme, qu'elles

déploieroient en vain toute leur rigueur pour faire naître l'amour, ou pour éteindre la haine. Inutilement une femme liée à un époux barbare, mais prudent, se plaindroit de sa froideur, de ses mépris, des privations absolues où il la retient, des menaces secretes qu'il lui fait, des dissipations auxquelles il la force de consentir. On se bornera à la plaindre; et elle doit se contenter du tendre intérêt qu'elle inspire. Le spectacle seroit plus attendrissant encore, si l'on pouvoit entendre les foibles cris de cette multitude d'enfants qui, nés dans l'opulence, ne parviendront à l'âge de connoissance que pour apprendre qu'ils sont ruinés, que leur fortune est passée dans une famille étrangère, qu'enfin ils ne doivent à leur père qu'une existence dont le hasard les dispenseroit d'être reconnoissants, si quelque chose pouvoit les en dispenser, et dont le malheur les prive du plaisir si doux d'en chérir l'auteur.

Telles sont, en abrégé, les suites fâcheuses qu'entraînent ces associations illégales, si multipliées et si connues de nos jours, surtout en France, sous le nom de *Petits-Ménages*. L'Auteur des *Essais sur Paris*, ce Littérateur dont nous regrettons la perte encore récente, qui, dans ses Ecrits et dans les circonstances de sa mort, laisse des modèles à ceux qui prétendent au titre de Philosophe, dit qu'à la distance d'un demi-siècle du temps où il écrivoit, il n'y avoit pas dans Paris cin-

quante *Petits-Ménages*. Ils étoient tenus par quelques Courtisans retirés, ou par de vieux Financiers qui cherchoient à passer le reste de leurs jours dans une société paisible et obscure. Les femmes entretenues d'alors, menoient une vie retirée, si bienséante à leur état, et ne recevoient dans leurs réduits isolés, que les amis privés de leur amant. Aujourd'hui, ajoute notre Auteur, on compte plus de trois mille *Petits-Ménages* dans la Capitale. Nous ne croyons pas ce calcul forcé; car les modes en France ne sont plus le partage des seules personnes que l'opulence soumet impunément à tous leurs caprices : et le dernier courtaut rougiroit, s'il croyoit qu'un jeune Duc l'emportât sur lui en métaphysique, en fatuité et en corruption.

La description d'un *Petit-Ménage* pourroit révolter quelques-uns de nos Lecteurs; nous nous en abstiendrons; mais nous devons nous arrêter un moment à considérer leurs effets. Ces unions illégitimes commencent ordinairement par l'amour, ou par quelqu'étincelle d'un sentiment qu'une dupe prend pour de l'amour : elles dégénèrent bientôt en habitude. Les hommes sont naturellement routiniers et confiants : les femmes dont nous parlons, principalement celles dont les premiers exploits galants n'ont point été fructueux, sont à propos faciles ou repoussantes, intrigantes par art, et sans caractère propre, elles en ont toujours un de circonstance; ensorte qu'un

homme soit triste ou gai, phlegmatique ou emporté, qu'il répande les plus douces odeurs ou qu'il ait l'haleine d'un fumeur ivre, il n'est jamais déplacé chez la nymphe qu'il soudoie. Tout en elle porte l'empreinte de la complaisance.

Les hommes assez malheureux pour être réduits à acheter des jouissances, croient ne pouvoir jamais payer trop cher les facilités. D'abord ce sont les cadeaux, les menus présents. Les plus fines d'entre les femmes entretenues combinent leur air de désintéressement sur la générosité présumée de celui qui veut être leur amant. Après les dépenses préliminaires, elles font l'aveu perfide d'une passion dont elles redoutent les suites. Que n'ont-elles pas à craindre d'une épouse, des enfants, d'une famille, du Public ? Chacune de ces craintes en particulier mérite assurément d'être dissipée. A l'égard de l'épouse, des enfants, de la famille, on promet solemnellement de les oublier, on les oublie en effet. Mais comment faire taire le Public ? Il pourroit bien ne pas respecter un choix..... C'est une difficulté qu'il n'appartient qu'au coffre-fort de dénouer. Le premier pas fait, rien ne coûte. Les meubles les plus précieux, la vaisselle, les bijoux, vont passer de la maison paternelle chez l'avide esclave. Elle loue votre libéralité, elle s'en plaint; c'est exiger de nouveaux dons. Les contrats suppléeront au défaut de l'or, et la fortune épuisée, de

nouveaux besoins vous forceront à des emprunts. La Cuve des Danaïdes est l'emblême parfait des femmes entretenues.

Plus souveraines dans la maison de leur amant que l'épouse légitime, elles y disposent de tout quoiqu'absentes : ce sont elles qui en règlent la dépense et l'entretien ; des domestiques placés de leur main, leur rendent compte de tout ce qui s'y fait ; et leurs démarches sont calquées sur ces rapports. Une femme délaissée, méprisée, maltraitée peut-être, réduite à un étroit nécessaire, n'essaiera-t-elle point de se procurer des dédommagements ? On peut au moins en douter. Voilà donc au moins trois personnes dans le désordre ; une famille entièrement divisée. On substitue, on déshérite, et les haines vont croissant.

Tandis que les parents sont aux prises, que deviennent les enfants légitimes ? Qui prend soin de leur éducation ? Une mercenaire leur a ravi toute leur fortune, et ce qui, sans doute, leur étoit plus nécessaire, plus précieux, la tendresse de leur père. Il meurt enfin ce père, on rassemble les débris de sa fortune ; on est frappé de ses déprédations ; telle Terre est surchargée d'hypothèques, trois années des revenus d'une autre sont anticipées, ses bois sont détruits : enfin on ouvre son testament, et l'on est étonné d'y voir les noms de plusieurs inconnus appellés à partager le peu qu'il laisse après lui.

Qu'il s'agisse d'un Grand ou d'un Plébéïen, d'un Marchand, si l'on veut; qu'importe? Les effets d'un *Petit-Ménage* seront les mêmes à l'égard des uns et des autres. Heureux si, comme on le voit souvent, en mourant chargés de dettes, ils ne laisent pas une postérité réduite à devenir l'objet de la pitié publique!

Ceux qui savent à quels excès les passions adroitement maniées peuvent porter un homme foible, lors sur-tout qu'elles rencontrent des obstacles, seront tentés peut-être d'assigner aux *Petits-Ménages* des effets plus odieux encore, relativement aux femmes légitimes qui auroient assez de courage pour réclamer leurs droits. Mais est-ce un moyen bien sûr pour émouvoir le cœur, que de le déchirer? Et, pour l'honneur de l'humanité, ne vaut-il pas mieux se refuser aux plus fortes présomptions, que de supposer le plus atroce de tous les crimes?

Nous parlerons une autre fois des inconvénients des *Petits-Ménages*, relativement au Corps politique.

ARTICLE

ARTICLE LXIII.

MÉMOIRE A CONSULTER

POUR l'Abbé GRUGEFORT, Chanoine de la Collégiale de Médamothi (1), Défendeur, Appellant;

CONTRE les HÉRITIERS DU SIEUR SALOPIN, Bourgeois du même lieu, Demandeurs, Intimés.

L'ABBÉ Grugefort, né en Auvergne, s'étant convaincu de bonne heure que nul n'est prophete dans son pays, en sortit à l'âge de dix-huit ans. Après quelques courses infructueuses, il obtint un Canonicat dans l'isle de Médamothi, où il fait depuis plus de quarante années une résidence canonique.

Pendant ce long intervalle, il s'étoit intimément lié avec le sieur Salopin, riche Bourgeois qui vivoit dans son voisinage, où il possédoit des domaines assez étendus.

L'amitié les rendoit excessivement attentifs sur leur conservation mutuelle : l'Abbé

(1) Isle considérable sur la route des Indes par le nord, et dont Rabelais, liv. III, du Pantagruel, nous a donné la description.

étoit bilieux, le Bourgeois sanguin ; et, mus par une sensibilité réciproque, ils se conseilloient journellement, l'un la saignée, l'autre la purgation.

L'Abbé Grugefort, causant un jour avec son ami, lui fit confidence que, par intérêt pour sa santé, il lui laissoit, par testament, une rente viagère de trois cents livres, à condition qu'il se feroit tirer tous les quatre mois deux ou trois palettes de sang. Comme le sieur Salopin étoit fort replet, il sut bon gré à son ami de cette attention, et il se promit *in petto* de s'en souvenir en temps et lieu.

En effet, il fit son testament olographe le 16 Avril 1768, et il y mit une disposition conçue en ces termes :

Je donne et lègue à mon ami, M. Grugefort, Chanoine recommandable, mais très-bilieux, une rente viagère de trois cents livres, à prendre sur tous mes biens ; et afin qu'il en jouisse plus long-temps, j'exige pour condition qu'il PRENNE *tous les quinze jours deux onces et demie de manne : faute de quoi le présent legs demeurera nul et comme non advenu.*

Le Testateur survécut à ce testament pendant environ huit mois : le 12 Janvier 1769, il mourut d'apoplexie, et ses héritiers entrèrent en possession de ses biens, à la charge d'exécuter le testament trouvé après sa mort. L'Abbé Grugefort demanda la délivrance de son legs et l'obtint, en se soumettant à exé-

cuter la charge qui lui étoit imposée. En conséquence, il a joui de la rente à lui léguée jusqu'au mois de Mars 1775.

Alors un domestique sorti mécontent de la maison du Chanoine, alla donner avis à l'un des héritiers du Testateur que depuis sa mort, le légataire n'avoit point exécuté la condition apposée au legs, et qu'ainsi il y avoit lieu à la révocation de la libéralité.

L'héritier fit part de cette découverte à ses cohéritiers; ils se consultèrent: et par exploit du 9 Avril 1775, ils firent assigner en la Justice du lieu l'Abbé Grugefort, pour voir dire que le legs fait à son profit demeureroit révoqué; et qu'il seroit tenu de rendre à la succession Salopin ce qu'il avoit touché jusqu'alors du legs fait à son profit, faute par lui d'avoir exécuté littéralement la condition à lui imposée par le Testateur: avec dépens.

L'Abbé Grugefort a comparu, et il a soutenu qu'il avoit rempli exactement la loi à laquelle il étoit soumis: les Héritiers Salopin ont articulé le contraire; et par Sentence du mois de Juin de la même année, le Juge a ordonné une première enquête respective.

Les témoins ont été produits de part et d'autres. Ceux des Héritiers, au nombre de sept, ont tous déclaré que fréquentant habituellement la maison de l'Abbé Grugefort, ils n'avoient jamais vu ni entendu dire qu'il

eût été purgé : un seul ajoute que le Chanoine lui a dit et répété plusieurs fois, avec complaisance, que, depuis près de six ans, il n'avoit *avalé* aucune médecine, et qu'il s'en trouvoit au mieux.

Le Défendeur, de son côté, avoit fait entendre sa Gouvernante et son Apothicaire. Ce dernier atteste que depuis environ six ans, il a vendu tous les quinze jours à l'Abbé Grugefort deux onces et demie de manne, sans s'informer de l'emploi qu'il en faisoit. Il fortifie sa déclaration de la représentation de ses registres qui sont en règle, et qui constatent le fait.

Le Défendenr offroit encore d'affirmer qu'il avoit PRIS la dose de manne à lui imposée, avec la régularité la plus scrupuleuse, non pas, à la vérité, par la bouche, mais par une autre voie qui remplissoit également les vues du Testateur. Il ajoutoit que le testament portoit, en termes exprès, la charge de PRENDRE tous les quinze jours deux onces et demie de manne : or, que le mot PRENDRE ayant une acception indéfinie, il avoit la liberté de la PRENDRE par où bon lui sembloit ; puisque le Testateur n'avoit point spécifié comment ni par où la servitude seroit exercée. Enfin, il prétendoit que l'effet étant le même, et la clause indéfinie, on devoit lui laisser aussi la liberté indéfinie dans la forme de PRENDRE.

Les Héritiers, par leurs contredits, soutenoient qu'il falloit pénétrer dans l'intention du Testateur, qui vouloit, sans doute, que son ami fût louablement purgé; que sa disposition ne devoit pas être dénaturée; que le mot PRENDRE signifioit nécessairement ici AVALER, et qu'il ne falloit pas confondre un breuvage, avec une décoction subalterne; que l'effet en étoit différent; que le mot PRENDRE ne s'appliquoit qu'à ce qu'on saisissoit avec la main, pour le mettre à sa place: ainsi, que le légataire n'ayant pris la potion qu'indirectement, et peut-être d'une main étrangère, il n'avoit pas suivi l'esprit du Testateur, puisqu'il n'avoit recueilli que le bénéfice du legs, sans en avoir supporté les charges et les dégoûts.

Sur ces différentes contestations, le premier Juge, attaché à la lettre, par sa Sentence sur délibéré, du 19 Février 1776, a déclaré le legs nul, *faute d'exécution de la clause irritante*, et a condamné le Chanoine à restituer aux Héritiers Salopin ce qu'il a touché jusqu'à présent du legs à lui fait par un ami bien intentionné, avec dépens.

L'Abbé Grugefort est Appellant de cette Sentence au Tribunal Supérieur de l'Isle, et il prie MM. les Jurisconsultes d'Europe, d'approfondir la matière, et de vouloir bien l'aider de leurs lumières par la voie des des Journaux.

ARTICLE LXIV.

Relation d'un événement prodigieux.

DANS le siècle qui précéda celui du bel-esprit chez les Homoncules, il se forma diverses associations, dont les unes avoient pour but d'épurer la Langue, et les autres de perfectionner les choses : des Princes avisés et sages ne crurent pas ces établissements indignes de leurs soins, leur donnèrent des Loix, et s'en rendirent les Protecteurs.

Le Peuple singe voulut imiter ; il parodia ; et bientôt on compta dans la Capitale trois cents quatre-vingt-treize sociétés de bel-esprit, dont chacun avoit son Apollon fétiche, son Scribe journalier, ses membres naturels, ses excressences et ses pustules, ses admirateurs et ses contradicteurs. Les deux sexes y étoient admis, et par conséquent la médisance ; tous les genres en étoient l'objet, depuis le bout-rimé jusqu'à l'Ode en prose, depuis le vers blanc jusqu'au Drame noir, depuis l'Histoire Naturelle des petits de la Muse qui présidoit, jusqu'à l'anecdote vulgaire des sécrétions du Prince.

Comme il est plus facile de faire de l'esprit que de faire des souliers, de cheviller un vers que d'assurer une solive, de couper

un Drame que de tailler un habit, et qu'il est moins fatigant de feuilleter dans un livre que de labourer la terre, ces sociétés s'accrurent tellement, qu'on craignit, avec raison, de manquer des choses utiles, et ceux qui s'en occupoient se plaignirent enfin d'être surchargés. Les Sociétaires leur répondirent par des mépris, par des axiômes inintelligibles, et par les arguments de je ne sais quelle fatalité, d'où découloit pour les uns la nécessité d'être inutiles, et pour les autres celle de travailler.

Quelques mercenaires voulurent répliquer: on leur dit qu'ils étoient *bêtes comme des pots*. Ces mots mal-sonnants furent comme le signal d'un tumulte populaire. Chaque parti s'assembla. Les beaux-esprits préparèrent des harangues et des épigrammes: on dit même que des femmes se proposèrent de défendre publiquement la cause de l'esprit, et de prouver par le calcul infinitésimal, par l'intensité, l'impénétrabilité et l'éternité des entités et des monades, *et vice versâ*, que l'inertie absolue de certains modes de la matière, n'est pas plus incohérente à sa nature, que l'action perpétuelle où sont déterminés d'autres corps par les loix transcendantes de l'attraction et de la répulsion.

Les préparatifs du parti opposé furent plus simples et plus prompts. Chacun prenoit ce qui tomboit sous sa main. On croit même

que leur dessein étoit de corriger plutôt que d'écraser leurs Adversaires; car l'un portoit des escourgées, l'autre un nerf de bœuf, celui-ci son fouet, celui-là son tire-pied, et chacun ne sembloit se promettre que de châtier son fils, son neveu, sa bru ou sa cousine, et de les ramener aux professions pour lesquelles le Ciel les avoit fait naître.

Quelque dessein qui anima cette multitude, on la vit se réunir: les Sociétaires en firent autant. Ils voulurent pérorer, on étrilla l'Orateur: une jeune connoisseuse prit la parole, et dit: *le premier bien est le savoir*, et..... Comment, chienne! lui répartit sa mère, tu vas donc dans ces tripots d'écriture, au lieu d'aller coëffer tes pratiques? Et elle lui donna vigoureusement le fouet, au grand scandale des amateurs.

Pour tirer raison de l'outrage, on alloit se charger, quand tout-à-coup on sentit la terre trembler. Un nuage affreux déroba la lumière, et d'horribles sifflements se firent entendre par les airs. Ces préliminaires, qui étoient pour les deux partis le signal de quelqu'événement sinistre, firent reculer les assaillants. Une seconde secousse, plus violente que la première, acheva de glacer les esprits et les courages; et la multitude fut pétrifiée lorsqu'elle vit sortir du sein de la terre, au milieu des deux camps, un *pot* d'une structure admirable, et colorié des nuances les plus

ravissantes à l'œil. Sa matière étoit d'une transparence éblouissante, et les dessins dont il étoit orné enchantoient par leur noblesse et leur régularité. Un de ses côtés offroit aux regards les combats célèbres des rats et des grenouilles; l'autre présentoit un événement inconnu, mais assez semblable à celui qu'a décrit Tassoni : sur l'une de ses anses étoient peints des hommes portants habits et barbes de sages, et qui souffloient des bulles de savon, et une foule innombrable étoit sur l'autre anse dans l'action de courir après ces bulles.

A peine ce *pot* fut-il posé sur ses pieds, car il en avoit trois, qu'on entendit en sortir une voix semblable à celle dont parle Homère, plus bruyante que la voix de dix mille hommes, et qui dit : *vous êtes tous des pots, et plus bêtes que des pots.* Puis, inclinant son embouchure vers la troupe des ineptes, il ajouta, très - distinctement : prenez garde, mes amis, que vous agissez contre vos propres intérêts. Si vous compariez le bonheur tout uni dont vous jouissez, la grosse joie dont vous vous gorgez en buvant le vin de coco et l'hydromèle, vous ne seriez point jaloux des plaisirs laborieux après lesquels courent les beaux-esprits. Divisés entr'eux, mal avec le reste de la société qui les craint, se faisant une étude pénible d'apprendre la malice par cœur, voulant sublimer toutes leurs affections, ils méconnoissent cette amitié franche

qui vous unit, et cette solide volupté que vous trouvez dans les bras nerveux de vos robustes compagnes, qui seront toujours plus charmées de votre vigueur que de votre esprit.

Si vous saviez lire, ô mes enfants ! je vous conseillerois d'étudier l'histoire des *pots*. Vous y verriez que le bel esprit sans fortune conduit au vice, et qu'accompagné de la fortune il mène souvent au crime. Ce n'est pas que vous soyez tous vertueux ; il y a parmi vous des vauriens, mais le Pal en fait raison à la société ; au lieu que le mal commis par les gens d'esprit, plus réfléchi et plus odieux par conséquent, est quelquefois si artificieusement préparé et consommé, qu'il reste impuni.

Vous ignorez, sans doute, à combien de tourments votre ignorance vous fait échapper. Cet esprit qui est aujourd'hui l'objet de votre envie, et dont pendant tant de siècles vos pères se sont bien passés, savez-vous à quoi il aboutit ? à élever des doutes, à ne rien éclaircir. Demandez un peu à ces gens qui se croient en droit de vous mépriser, parce qu'on leur a appris à être inutiles, quelles sont les causes du flux de la mer, de la pesanteur des corps, de leur attraction, de la circulation du sang, de la génération des êtres, &c, &c, &c ? Ils vous diront qu'ils n'en savent rien, ou ils mentiront, ou ils déraisonneront. Vous, au contraire, votre pratique bornée, mais dirigée par un instinct

sûr, ne se fourvoie jamais dans l'usage des choses. Sans chercher la cause formatrice du cuir, vous en faites des babouches; sans essayer de déméler par quelle magie un grain de bled produit des épics, vous faites du pain; et supposez qu'il fût vrai que manquer d'esprit en ce monde soit une privation, elle est bien légère; car enfin vous êtes tous mortels, et la mort rend tous les hommes égaux, en lumières comme en dignités.

Solidité, utilité; voilà quels doivent être les objets de votre ambition : la supériorité en matière de finesse ou de dessin, ne fait qu'augmenter la fragilité du vase, et le regret de le voir se briser. Ces qualités extérieures n'en imposent qu'à des gens qui ont la vue courte. Aussi Wistnou ne réserve-t-il pas ces vases brillantés à meubler ses appartements et ses vergers. Il sait qu'ils ne sont faits que pour le plaisir des yeux, que l'intérieur en a été négligé, qu'il est raboteux, d'un coloris triste et faux; et quand ils se brisent, que les tessons ne sont bons qu'à être jetés dehors, sauf à être rebroyés, refaçonnés et recuits pour en faire des *pots* d'une consistence plus solide.

Croyez-moi, mes chers amis, les apparences sont trompeuses : ces *pots* élégants ou qui tâchent de l'être en se penchant tantôt sur une anse, tantôt sur l'autre, en présentant une panse chamarée de diverses couleurs, en cachant la difformité de leur embouchure par de superbes couvercles, différent peu de ceux

que vous fabriquez dans les villages voisins. Pour vous en assurer, touchez-les ; et s'ils sont plus sonores au tact, ne l'attribuez point à l'excellence de la matière dont ils sont formés, mais au vuide absolu qu'ils contiennent. Plus dignes de votre pitié que de votre haine, n'accélérez point leur destruction par la violence ; la plupart sont assez punis d'être ce qu'ils sont ; et si le hasard vous en approprioit quelqu'un, ne lui confiez jamais la liqueur destinée à célébrer les noces de vos fils, car il la laissera s'évaporer, ou s'en imboira, ou se fendra en éclat si elle est spiritueuse.

Mais est-ce à vous de censurer leur inutilité, tandis que vous semblez jaloux de la partager ? Une comparaison, moins offensante que ridicule, devoit-elle enflammer votre courroux, et ne suffisoit-il pas de la tourner contre vos adversaires ? *Pots, vous-même*, falloit-il leur répondre ?

Et en effet, qu'est ce monde entier, sinon une vaste manufacture, où, de quelque côté que l'on se tourne, on risque de briser des *pots*, ou de se blesser en heurtant des vases fragiles ? La matière et la forme en sont différentes : l'usage n'en est pas le même, il est vrai ; mais ce sont toujours des *pots* qui se détruisent entr'eux par le moindre choc, comme les Philosophes qui disputent sans cesse de ce qu'ils ne savent pas, et de ce qu'ils ne peuvent pas savoir. Les Grands, par exemple, sont des *pots* de porcelaine : ils sont lé-

gers et se brisent aisément. Les gens en place sont des pots de fer, il ne faut pas les heurter. Les gens de Justice sont des pots à deux anses ; ils ont un air important auquel il faut s'habituer. Les Financiers sont des pots dorés, dont les tessons sont lucratifs à la fonte. Les beaux-esprits sont des pots à prétentions, les Courtisans des pots de miel, les Bonzes des pots-à-œil, leurs dévotes des pots-à-part ; les vaporeuses des pots fêlés, les coquettes des pots-à-couleur, les jolies filles des pots-aux-roses, les jeunes mariées des pots-au-lait, les voluptueuses des pots-à-fleur, les laïs des pots-de-chambre, les Auteurs des hoche-pots, les petits-maîtres des pots-pourris, les Praticiens des pots-au-noir : telle Nation n'est composée que de pots de cidre, telle de pots de bierre, telle autre de pots d'hydromèle ; et dans les quatre parties de monde, les Intendants sont des pots-de-vin, et les Commis des pots-de-moutarde. Ce sont pourtant ces différents pots qui, loin de se préserver mutuellement du naufrage, alloient, dans leur aveugle fureur, hâter leur destruction, sans attendre qu'il en soit fait un choix judicieux pour être placés dans les palais de Wistnou, comme on range ici des pots étiquetés dans vos Apothicaireries.

Quel spectacle agréable et varié ! quel doux et suave mélange d'odeurs ! quel plaisir pour un simple pot-au-feu de devenir la

cuvette d'une belle nymphe ! tandis que des vases superbes, ou l'art semble s'être épuisé, sont destinés aux usages les plus abjects, dès qu'ils sont ébréchés. Mais défiez-vous de l'orgueil ; ce dragon à force de tourner autour du pot, y entrera. La présomption vous fait croire qu'il avaleroit plutôt la lune, que de vous entamer ; ainsi raisonnent les pots beaux-esprits, dans lesquels il se glisse, et cause toutes ces fêlures que vous y remarqué. Tout-à-l'heure ils vont se briser en éclats, et leurs tessons mis au rebut et confondus avec les immondices. Ne les imitez pas, vous seuls en paieriez les pots cassés, et ne pourriez plus prétendre à l'honneur d'être remplis des liqueurs les plus exquises, et placés un jour sur des piédestaux d'albâtre et de corail.

O vous, mes chers amis ! qu'un reproche de stupidité offense ; avez-vous pu, sans un inconcevable aveuglement, ne pas vous appercevoir que ce reproche frappe pour le moins autant sur vos adversaires que sur vous ? Ouvrez les yeux, et voyez cette foule innombrable de pots dont vous êtes environnés. Portez la vue au loin, et vous en découvrirez de blancs, de noirs, de gris, de rouges, de bariolés ; les uns sont longs, les autres ronds ou quarrés, grands ou petits ; quelques-uns à compartiments, à pans coupés, tantôt unis, tantôt façonnés, avec ou sans couvercle ; ceux-ci dorés, ceux-là

à fleurs. Oui, l'on en trouve par-tout, au Temple, à la Cour, à la Ville, à la Campagne, à table, à la promenade; et dans les premières qualités mêmes, croyez qu'il s'en trouve en nombre qui sont lourds, obtus et imparfaits. Et que seroit-ce si je voulois parler des cruches dont l'abondance est si grande, et dont sans doute le mérite se calcule aussi sur l'utilité?

Au reste, tous ces pots et ces cruches ont une origine commune; une même main en fournit la matiere, l'art en diversifie la préparation et la forme. Envain le luxe et la vanité, qui tyrannisent le monde, ont prétendu y introduire de frivoles distinctions; une fragilité égale les ramene à l'égalité. Les gens de qualité se croient d'une matiere plus épurée, et quoique souvent la pâte en soit épaisse et molle, ils se comparent aux pots les plus solides; leur peinture, leur dorure, leur émail, les autorisent à s'arroger des prééminences qu'un souffle détruit Les gens riches se croient de la manufacture de Pékin; mais souvent la pâte en est matte, et ils péchent par la mal-adresse du dessin; et les vrais connoisseurs en font peu de cas. Les Philosophes se croient au moins de la fabrique de Canton; mais leur pâte est communément transparente, vitrifiée et peu consistante. Les Petits-Seigneurs, les Petits-Maîtres se croient des pots de crystal; mais ils sont minces,

et ont souvent la tournure de Bohême. En un mot, chacun en proportion cherche à s'accréditer. L'un est de la Chine, l'autre du Japon, un troisieme du Mogol, un quatrieme de la Perse, ou de quelqu'autre manufacture, et tous se réunissent pour regarder avec mépris ces simples pots de terre ou de grais qui se fabriquent dans les Provinces, et dont l'emploi est le plus commun et le plus utile. Vain abus! Les vases où l'on conserve la liqueur sont préférables à ceux où on la dépose après l'avoir bue.

Pots fragiles! cessez donc de vous enorgueillir des ornements étrangers dont vous êtes surchargés. Au moindre heurte, vous éclatez en morceaux, et l'on vous foule aux pieds, Prenez leçon de votre néan. Ne raisonnez que quand le tact vous fait produire des sons, et soyez tous satisfaits de l'usage auquel vous a destinés l'Entrepreneur général de la manufacture des pots. S'il a rendu les uns si faciles à se briser, c'est pour qu'ils se succedassent plus rapidement; s'il a privé les autres d'un brillant extérieur, c'est pour les rendre plus solides et plus utiles; et soyez bien convaincus qu'il vaut mieux être pot sans résonner, mais d'usage, que d'être un pot frêle qui résonne par le seul contact de l'air, mais qu'on ne peut employer à rien, sans qu'il se brise.

ARTICLE

ARTICLE LXV.

Des Petits-Ménages, relativement à la Patrie.

§. IV.

LE mot Patrie, chez nos pères, avoit une valeur qui s'est insensiblement perdue. On ne le prononçoit qu'avec enthousiasme : ce n'est plus aujourd'hui qu'un terme auxiliaire, qui désigne une Ville, un pays : un Lyonnois partant de Paris pour Lyon, dit qu'il retourne dans sa Patrie : enfin ce mot est un exemple à citer des différents sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même Langue (1).

Seroit-il possible qu'un mot qui a produit tant de miracles, de bravoure et de générosité, fût un mot vain, sans autre signification que ce que lui en donnoit un cerveau échauffé ou perclus de sens? Comment des hommes dont toutes les actions d'ailleurs étoient marquées au coin de la sagacité, se sont-ils déterminés aux sacrifices les plus chers, même au dévouement personnel, pour le bonheur de la Patrie, c'est-à-dire, d'un être idéal, qui par conséquent ne pouvoit avoir d'influence sur la félicité ou le malheur d'aucun corps?

(1) Du Marsais, des Tropes.

On a dit que les Romains considéroient la Patrie comme un être distingué de la République : il est permis de douter qu'ils fussent capables d'une semblable antilogie : le peuple, qui a besoin d'images grossières pour être remué, a pu s'en former cette idée ; mais des Dictateurs, des Consuls, étoient-ils donc absurdes ? Si dans un Dictionnaire l'article *Patrie* eut été traité par Scevola, par Brutus, ou par celui des Horaces qui survécut à ses frères, peut-être verrions-nous que leur amour pour la Patrie n'étoit point aussi chimérique que des Modernes ont affecté de le supposer.

Si la Patrie n'a point d'existence, si le zèle et l'amour que des hommes fameux et même des Nations célèbres ont senti pour elle sont une illusion, elle est heureuse, et la réalité qui lui seroit opposée pourroit être funeste. Le prouver deviendroit inutile dans un temps où les Partis bleus de la Philosophie rendent peu sûrs les champs de la politique et de la morale, et sacrifient quelquefois d'utiles vérités, au plaisir de détruire une erreur indifférente. Une simple observation suffira : la fortune et les dignités qui ont été substituées à l'amour de la Patrie, n'ont point encore produit les mêmes effets, c'est au temps à montrer si la politique a quelque ressort équivalent à cet amour qui n'est plus, quoiqu'assurément il soit encore une Patrie.

Tous les hommes ne sont pas à portée de signaler leur amour pour la Patrie par des actions mémorables : presque tous ont le pouvoir de lui nuire par eux-mêmes ou par leur postérité. Le défaut de mœurs et de conduite dans un seul Particulier, causera, au bout d'un siècle, une foule inappréciable de maux. C'est sur ce calcul vague, mais trop vrai, qu'il faut évaluer les déprédations que trois ou quatre mille *Petits-Ménages* peuvent produire dans une Capitale.

Lorsque ces associations clandestines sont devenues un objet de luxe et de fantaisie, qu'elles sont motivées sur des haines et des dégoûts, d'une part, et de l'autre, sur l'avidité; qu'enfin elles ont acquis par la mode le droit de ne plus exister qu'à titre onéreux, on doit présumer que leur intérêt prévaudra dans tous les cas, sur l'intérêt des associations légitimes. Soit impossibilité, soit indifférence, les enfants d'une femme qui ne nous est plus chère, qu'on n'a peut-être cessé d'estimer, que pour avoir un prétexte de la haïr, seront abandonnés aux soins de la nature. Les Maîtres se prendront au hasard et au rabais; les progrès des Elèves, leur conduite ni leurs mœurs ne seront surveillés de personne; inconnus à leurs parents, privés des exemples domestiques, ou témoins peut-être des dissentions et des divorces les plus scandaleux, ils n'apporteront dans le monde que l'igno-

rance du bien ou l'expérience du vice, et répéteront à l'infini les scènes déplorables dont ils ont été les spectateurs. Leur enfance sera plus négligée encore, si les soupçons sont entrés pour quelque chose dans l'éloignement de leur père pour sa femme: regardés comme des étrangers que la fatalité des loix lui attache, il les réduira à ce qu'il ne peut leur enlever, à un nom qui, sans fortune et sans mérite, est une surcharge pour eux et pour la société.

Le secret des familles dévoilé aux yeux du Public, dissiperoit la contradiction qu'il croit voir entre la conduite de bien des Grands et l'idée qu'il a de la grandeur. En portant la vue sur leur enfance, il se rendroit raison de ces goûts dépravés, de ces mœurs crapuleuses, de cette ineptie, de cette impuissance à tout, *fors au mal*, qui ne sont après tout que l'effet des mauvais exemples, ou la privation des bons dans le premier âge.

Des hommes que le hasard a décorés d'un nom honorable, dénués des talents propres à le soutenir, auront des intervalles d'ambition; ils voudront paroître ce que naturellement ils devroient être: ils suppléeront le mérite par le manège et la bassesse, par un jargon de capacité, et trahiront la confiance du Prince et celle de l'Etat.

L'existence des *Petits-Ménages* dans le second ordre des Citoyens, a des effets en-

core plus funestes, parce qu'ils frappent sur un plus grand nombre d'individus. Les femmes de cette classe ne sont pas moins adroites, ni moins avides que dans la première; les hommes y sont plus simples et plus faciles à tourner; on y use moins fréquemment de la précaution de substituer les biens. La différence du ton qui règne dans l'intérieur d'une famille bourgeoise, avec l'air d'aisance et de gaieté qu'on respire chez une femme entretenue, a quelque chose de trop marqué, pour n'être pas sentie par le plus épais plébéïen : il est ravi des avances qui lui sont faites, et il date son bonheur du moment où il a imaginé de s'attacher, à prix d'argent, une femme qui ne lui parle ni de ses pertes, ni de ses gains, ni d'aucun détail relatif à sa profession.

La saison des *Petits-Ménages* est assez volontiers fixée pour cette classe au-delà de quarante ans. A cette époque, la fraîcheur de l'épouse est passée; une jeune maîtresse se présente : la comparaison est toute à son avantage. La réunion de ces circonstances rend la captation certaine, et si une maman réelle ou d'emprunt conduit l'intrigue, la famille légitime est perdue. Pour comble de malheur, on dédaignera de donner des talents utiles à des enfants qui devoient, il est vrai, succéder à la fortune de leur père; et comme dans la société, tout ce qui ne sert pas, nuit, ils en deviendront les fléaux : les filles cherche-

ront à réparer leurs désastres par les mêmes moyens qui les ont causés ; les garçons prendront des partis plus dangereux : l'extrême misère, quand elle n'est point originelle, conduit au désespoir, et plus souvent au vice.

Les facultés du plus grand nombre des Particuliers étant très-bornées, les enfants qui naissent dans les *Petits-Ménages* sont à la charge de l'Etat dès qu'ils viennent au monde. Cet abandon, inconcevable dans l'ordre de la nature, et dont les plus féroces animaux n'offrent point d'exemple, est encore plus difficile à imaginer dans deux amants; mais divers prétextes le fondent, au défaut de la nécessité : tels sont la crainte de laisser subsister les preuves d'un commerce dont on auroit à rougir, et peut-être à se repentir, s'il étoit découvert, ou la parcimonie qui ne s'étend pas au-delà des besoins et des plaisirs d'une femme.

Il est probable qu'une Nation gagneroit à acquérir des hommes au prix modique de leur subsistance. Il ne s'agiroit peut-être, pour se procurer un bénéfice certain à cet égard, que d'établir un régime qui manque à presque tous les Etats de l'Europe. Mais combien d'impossibilités n'y trouveroit on pas, soit de la part de la Religion, soit du côté des mœurs actuelles, qui n'accordent une liberté dont on abuse sans cesse, que pour ramener à l'autorité qui s'étend et se fortifie par le relâchement !

Dans l'état où sont les choses, les soins qu'une Nation donne aux enfants abandonnés sont à-peu-près en pure perte. Outre les vices dont sont frappés la plupart de ces fruits du libertinage, la surveillance de leurs tuteurs politiques a toujours un effet trop indirect sur eux, et cesse trop tôt. On a vérifié par des calculs exacts, que de cinquante enfants-trouvés (1), il n'en vient qu'un au plus à l'âge de puberté. Ajoutons qu'un cinquantième de ce cinquantième ne forme pas d'établissement. Cependant quelle dépense dont les *Petits-Ménages* sont au moins en partie la cause !

On ne sait pourquoi l'homme, de tous les animaux le plus raisonnable, a besoin d'être guidé sans cesse. Tenant peu à lui-même, s'il ne tient à personne, il vague dans la société, sans savoir où s'arrêter. Les brutes ont à cet égard, quelqu'avantage sur l'homme ; mais il faut convenir qu'elles n'ont pas à surmonter les mêmes obstacles que lui.

Le Corps politique doit des secours au besoin réel ; mais cette obligation ne semble pas devoir s'étendre jusqu'à faire les frais des plaisirs, des caprices et du libertinage des Citoyens qui sacrifient au luxe beaucoup plus qu'on n'exigeroit d'eux, pour la subsistance de leurs enfants. Le crime dont on a le plus à

(1) L'Auteur des Corps politiques.

redouter les effets, deviendroit d'autant plus rare, qu'on accorderoit plus de facilités pour sauver, d'un côté, la honte, et de l'autre, pour rassurer la tendresse des parents sur le sort des enfants. D'ailleurs la voix de la nature et la crainte des châtiments l'emporteront toujours sur de foibles intérêts, sur-tout lorsqu'on pourra y satisfaire, sans se compromettre.

Quelques Nations ont adopté, par rapport aux enfants privés de la légitimité, un régime favorable à l'espèce humaine, et qui jusqu'ici n'a point produit les mauvais effets occasionnés ailleurs par des systêmes différents. Aussi voit-on dans les pays dont je parle, des hôpitaux riches, où une multitude d'enfants sont bien élevés, ou pour le moins élevés d'une manière utile pour la société et pour eux.

Et d'abord on n'admet dans le gouvernement de ces hôpitaux que des gens graves, éclairés et riches. Le respect et la vénération sont leur salaire, et ces sentiments pour eux s'étendent à proportion du bien qu'ils font pendant leur administration.

Les enfants des pauvres nés dans la province y sont reçus *gratis*. Un gueux ne s'expose pas aux supplices, plutôt que d'avouer sa misère.

Ceux des femmes publiques qui ne pourroient donner que des preuves équivoques sur la qualité de père, y sont admis aussi sans frais. On n'a point à craindre qu'une mauvaise

honte porte ces espèces à cacher leur fécondité par un crime.

Mais ceux dont les père et mère ont encore des facultés, ceux des filles séduites, ou dont des raisons retardent ou empêchent le mariage, ceux provenants des *Petits-Ménages* n'y peuvent entrer qu'en payant une somme modique et fixée, tant à l'égard des Nationaux, qu'à l'égard des Etrangers. Les conditions une fois remplies, les parents peuvent s'en rapporter aux soins de l'hôpital, ou veiller eux-mêmes ou faire veiller sur leurs enfants. En tout temps et à tout âge ils peuvent les voir, leur parler, les reprendre au moyen d'un foible dédommagement; sinon la maison les pourvoit.

Il n'a été question, comme on voit, pour perfectionner ces établissements, que de calculer et mettre une juste proportion entre l'intérêt de l'hôpital et celui des Particuliers, l'un fondé sur le hasard, assez régulier pourtant, de la durée de la vie d'un grand nombre d'enfants; les autres sur l'avantage que des parents trouvent à se débarrasser, à peu de frais, d'une postérité gênante, sans aucun risque d'être compromis, et avec l'espoir même de retrouver un jour des enfants qui leur sont chers ou qui peuvent le leur devenir à plus d'un titre. Mais si le succès a répondu à l'attente dans les lieux où l'on a adopté ce régime, pourquoi ne l'admettroit-on pas ailleurs, et dans les Capitales sur-tout où les

Petits-Ménages, et tous les genres d'unions illégitimes sont si multipliés et si fréquents? Pourquoi?.... Parce qu'on n'y a peut être pas pensé. Il y a tant d'objets que les grands Gouvernements oublient, qu'ils devroient savoir gré à ceux qui leur en rafraîchissent la mémoire.

ARTICLE LXVI.

De la Société.

§. IV.

MALGRÉ ce que nous avons dit des femmes, dans l'Etat policé, à la fin du troisième paragraphe (1), il faut convenir cependant que ce n'est pas sur le chapitre de l'amour qu'elles se sont le plus écartées de la nature. A ne consulter que leur penchant, elles sont infiniment moins rigides que nous ne le sommes sur les convenances politiques et morales: elles visent à plus de réalités; mais le frein des loix, du pouvoir domestique, et celui de la honte, le plus puissant de tous, mettent de continuels obstacles à leurs tendres sentiments. C'est un aveu que bien des femmes, parvenues à l'âge de ne plus devenir coupables, ont la bonne foi de faire.

Si donc quelques-unes cherchent à jouir

(1) V. art. L. pag. 286.

des plaisirs de l'amour, ou succombent aux premières occasions qui se présentent d'en jouir, avant que d'être en état de les goûter utilement, ce n'est pas toujours l'ignorance, ou une indiscrette curiosité qu'il en faut accuser. On conçoit bien que les exemples domestiques peuvent exciter, ou débrouiller des desirs encore foibles et confus; mais la certitude de jouir, sans courir les risques attachés à la jouissance, n'est-elle pas le plus souvent le mobile d'une corruption anticipée ? Ce soupçon, si ce n'en est qu'un, pourroit être pris pour une satyre, et ce n'est que la conséquence de ce principe, sur lequel on est assez généralement d'accord, que la honte est la mère de la retenue.

Au surplus, les fautes que commettent quelques-unes d'entre les femmes, ne peuvent, sans injustice, inculper tout leur sexe, et il leur reste d'ailleurs un moyen de justification bien triomphant. Leurs fautes, et je parle même des plus graves, sont l'effet de l'obsession et de l'instigation des hommes. Supposons un pays où tous les hommes seroient vertueux; il est hors de doute que les femmes y seroient toutes vertueuses aussi, parce que le pouvoir domestique imprime profondément sur leur timidité naturelle, et que l'attaque ouverte n'entre point dans le caractère d'esprit des plus décidées. Ne pourroit-on pas tirer de ce raisonnement trivial

un grand nombre de leçons utiles aux jeunes hommes?

Les ressorts secrets qui font agir certains individus, ne peuvent servir à déterminer la conduite qu'il faut tenir à leur égard, puisque ces ressorts sont inconnus, et que notre pénétration ne va point au-delà des choses sensibles. Reste donc à s'appuyer sur des probabilités; et les plans que la présomption construit sur cette base mobile ne tardent pas ordinairement à s'écrouler.

Voilà pourquoi l'on voit tant d'hommes passer leur vie entière à édifier et réédifier sur ce fonds mouvant, sans qu'aucun succès ait couronné leurs soins. Leur exemple cependant ne corrige personne. Celui qui entreprend puise dans sa vanité des motifs de réussite, qu'il se garde bien de supposer dans celui qui a échoué. On entre avec sécurité dans le tourbillon de l'inconséquence, pour n'en sortir que lorsqu'il n'est plus temps de rien entreprendre. Les sages, en petit nombre, examinent le terrein, et bâtissent pour le temps. Ces sages sont pour l'ordinaire des hommes auxquels on a appris de bonne heure à se connoître, et à connoître, autant qu'on le peut, leurs semblables; mais les Maîtres de cette science sont fort rares. Il ne faut pourtant pas présumer qu'il n'en soit point. Des gens doués d'un bon-sens exact et d'une légère dose d'esprit feroient d'excellents Instituteurs en ce genre.

Dans la foule innombrable des objets relatifs à la société, deux points seuls sont capables d'exercer la sagacité éclairée par le flambeau de l'expérience; et les plus habiles même ont à s'applaudir de n'être pas continuellement pris en défaut sur ces deux points : les femmes et les concurrents.

Les peuples agrestes n'ont, à proprement parler, aucune règle à suivre à ces deux égards : elles leur seroient inutiles. La force, parmi eux, décide d'une proie présente; le hasard, le besoin rapprochent les sexes. Ce n'est donc pas de l'impulsion naturelle qu'il faut attendre des maximes de conduite à ces mêmes égards. Le choix des moyens s'établit sur l'état des personnes, et non autrement; et vouloir suivre uniquément la nature dans des lieux où elle est éclipsée par l'art et subordonnée à des convenances arbitraires, ce seroit ressembler à quelqu'un qui prétendroit honorer une Françoise en lui jetant le mouchoir au milieu d'une assemblée.

Chez les Sauvages, la nature est toute nue; l'œil n'y sert qu'à voir et à réfléchir les mouvements spontanés de l'ame : dans l'état social, l'individu est non seulement vêtu, il est masqué. L'ire se peindra dans ses yeux sous les couleurs de la sérénité. C'est un optique prestigieux où la haine et l'envie prennent les caractères de la bienveillance; et tel ne s'engagera à vous être utile, qu'à dessein d'ex-

citer votre confiance, et de vous faire servir à ses vues.

Aux difficultés qui naissent de la dissimulation et de l'artifice; de la différence qui est entre la valeur convenue des mots, et celle que leur donne celui qui les prononce, se joignent les empêchements qui résultent des loix positives, des usages locaux, de l'opinion très-variable, mais cependant très-respectée, et dont les décrets sont d'autant plus irréfragables, qu'elle ne se contente pas toujours de punir par un ridicule que rien n'efface, quiconque ose négliger de s'y soumettre.

Ainsi, dans les sociétés policées, celui qui ravit les faveurs d'une femme est un scélérat que les loix proscrivent; celui qui les achète est un sot dont on a droit de se moquer: celui-là seul qui les obtient réunit les suffrages des loix et de l'opinion.

Mais souvent que d'obstacles à surmonter, avant de parvenir à cet échange de passions pur, simple et désintéressé! Cléon aime Eglé et en est aimé; mais les parents d'Eglé détestent Cléon. Pour parer à ce terrible inconvénient, mille projets seront conçus et aussi-tôt détruits: dans la foule des moyens, on s'arrêtera à ceux qui sont le plus impraticables; et voilà deux personnes réduites au désespoir, à moins que l'une ne consente à se déshonorer, selon l'opinion; et l'autre, à se

faire punir selon les loix. Quelques leçons sur cet important objet ne seroient peut-être pas déplacées dans l'éducation des deux sexes; mais il faudroit parler franchement. Les fautes des jeunes personnes viennent très-souvent de ce qu'on ne leur a parlé de leur cœur qu'en style de logogryphe.

Les circonstances se multiplient à l'infini dans la société, et presque toujours elles se succèdent si rapidement, qu'on n'a que le temps d'en sentir l'influence: à plus forte raison n'a-t-on pas le loisir d'en démêler les causes et de délibérer sur les moyens de les faire changer. Alors la plus étonnante perspicacité est quelquefois réduite à l'inaction; et souvent la bourasque est si violente, que le parti le plus sage est de se laisser ballotter par les événements, jusqu'à ce que l'occasion présente l'instant favorable de s'en rendre maître.

Au milieu de cette mer couverte d'écueils et agitée de tant d'orages, que fera le jeune Nautonier sans boussole et sans expérience? Pour un que des cas fortuits échappent du péril, cent mille y succombent. L'esprit, le génie, sans la science de la manœuvre, ne pourront jamais le ramener au port. L'intrépidité peut lutter contre les dangers, mais elle ne les détruit pas; et l'exemple a fait voir plus d'une fois que, dans l'ordre moral, elle les accroît.

AVIS.

Les retards survenus dans l'impression de la première année du Radoteur, dont il reste encore deux feuilles à distribuer, nous obligent de ne commencer la distribution de la seconde qu'au premier Novembre prochain, pour finir au dernier jour du même mois 1777.

Le prix de la souscription est, comme par le passé, de 15 liv. par an, pour recevoir chaque Dimanche l'Ouvrage franc de port par toute la France & ses dépendances. Rien ne sera changé dans l'ordre des envois. Les matières y seront de plus en plus variées, et l'on y insérera les morceaux qui seront adressés à l'Auteur, autant que le goût et la discrétion pourront le permettre.

On continuera de souscrire à Paris, chez J.-Fr. Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, F. S. G. chez les principaux Libraires des différentes Villes, et aux Bureaux des Postes et de Correspondance.

Les personnes qui n'ont pas souscrit pour la première année, en trouveront à la fin de ce mois des exemplaires complets en deux volumes *in*-8°. chez le sieur Bastien.

On prie MM. les Souscripteurs de faire renouveller incessamment leur abonnement pour la seconde année du Radoteur, afin de déterminer les tirages ; et d'affranchir tant les lettres, que les paquets et l'argent qu'ils adresseront au Libraire.

Les personnes qui voudront communiquer plus directement des morceaux de n'importe quel genre, pourront, en affranchissant, les adresser à M. de Cerfvol, rue de Séve, F. S. G. qui en fera l'usage convenable, et l'on ne nommera que les personnes qui voudront être nommées.

ARTICLE

ARTICLE LXVII.

*PROJET UTILE,

*Trouvé dans les manuscrits de M. le Marquis de T***.*

C'EST vainement que nos prétendus sages déclament depuis long-temps, et avec amertume, contre la frivolité et de nos usages et de nos modes : c'est précisément du sein de notre inconstance que sortent l'abondance et la circulation qui font notre gloire nationale (1).

Si les Citoyens opulents gardoient pendant vingt ou trente ans le même habit, le même carrosse, la même vaisselle; s'ils ne varioient

(1) M. le Marquis de T*** étoit François; ainsi il n'a pu se tromper sur cette gloire nationale, que nous ne lui disputons pas. Au reste, le luxe et ses effets sont plus une affaire de calcul, que de Philosophie, et les sages n'en parlent que relativement à la morale. Ils pensent, par exemple, que le luxe, qui met tous les Particuliers hors de leur place, pourroit bien n'être pas essentiel au bon ordre. Les Calculateurs admirent avec l'Apologiste l'énorme circulation que produit la mode; ils sont seulement fâchés de voir que cette circulation entraîne dans son cours orageux la fortune des premières Maisons, et celle des Particuliers qui veulent bien la confier à leur indiscrétion. *Note de l'Editeur.*

pas dans leurs ameublements et dans les choses de fantaisie, que deviendroient cinq cents mille Artistes, Marchands, Artisans et Journaliers que leur caprice renaissant entretient (1)? C'est leur seule légèreté qui met les mercenaires en état de vivre, de subvenir aux impositions, d'acquitter leurs loyers, et d'élever leur famille pour augmenter la force de l'Etat (2). Si les riches n'étoient pas tentés, si l'industrie et la vanité ne les soutiroient pas, les pauvres seroient accablés de

(1) Il semble que cette question suppose un trop grand numéraire d'hommes. Cette foule immense d'Ouvriers luxuaires ne sont entretenus que précairement par la mode, qui varie sans cesse, et qui laisse sans pitié ses vétérans manquer de tout. L'Ouvrier du luxe, semblable au Chymiste qui travaille sur des substances dangereuses, ne peut s'en occuper quelque temps, sans en recevoir d'atteintes. Les Hôpitaux, les Parthénions regorgent d'Artisans et d'Ouvrières. Les Laboureurs meurent dans leurs villages, leurs filles s'y marient. Il faut beaucoup aux mercenaires pour subsister dans les Capitales, et ils ne sont pas l'un portant l'autre occupés la moitié du temps. *L'Editeur.*

(2) La force de l'Etat consiste dans les hommes tirés des Provinces. Ceux de la Capitale sont foibles, mal-sains et libertins. Si la moitié des Marchands et des Ouvriers établis dans Paris étoit rendue aux travaux des champs, il y en auroit encore assez, et au bout de deux générations, ces nouveaux agricoles pourroient contribuer à la force de l'Etat, parce qu'eux-mêmes seroient forts et robustes. *L'Editeur.*

faim, de misère, et le Royaume ne seroit bientôt plus qu'un vaste désert (1).

Ce sont ces considérations qui m'occupent depuis plus de trente ans, et après y avoir mûrement réfléchi en bon Patriote, je pense que la saine politique ne sauroit donner trop d'émulation à tout ce qui tend à favoriser le luxe d'une grande Nation. Un grand Général, quelqu'habile qu'il soit, fait périr bien des hommes; un grand Ministre, malgré ses lumières, peut ruiner bien du monde; tandis qu'un *Frivoliste* industrieux peut enrichir dix mille Ouvriers par un seul trait de génie (2).

Il seroit donc de la plus grande importance

(1) Il a été un temps où il y avoit moins de luxe, moins de pauvres; et les dénombrements d'alors font voir que le Royaume n'étoit point un désert. A l'égard des pauvres, en vit-on jamais plus? C'est l'effet, non pas du luxe, mais d'un sot espoir fondé sur le luxe, qui fait abandonner de petites propriétés où l'on a une subsistance certaine, mais laborieuse, pour embrasser de frêles talents dans lesquels on ne réussit pas toujours, ou qu'on ne peut exercer qu'un temps. *L'Editeur.*

(2) Beau trait de génie qui ruine l'Inventeur et les Marchands qui fournissent les matières de l'invention! La découverte d'une nouvelle branche de commerce ou d'industrie n'est profitable que lorsqu'elle n'anéantit pas quelqu'autre branche. On a vu des Nations refuser le prix à des inventions assez jolies, mais qui rendoient inutiles plusieurs milliers d'hommes; et je me souviens que dans ma jeunesse on trouvoit que ces Nations étoient sages. *L'Editeur.*

pour l'Etat, qu'on établît des honneurs, des distinctions et des récompenses flatteuses en faveur de ces génies profonds, qui, par les connoissances réfléchies du bon goût, se sont mis à portée de fournir au Public les modèles les mieux choisis dans tous les genres d'ajustements. Les recherches studieuses à ce sujet, ne sauroient être trop encouragées; et c'est pour conférer à leurs auteurs un caractère aussi public que glorieux, que j'ose proposer l'érection d'un établissement où les sublimes découvertes dans les modes puissent être à jamais consacrées, avec les noms de ceux qui les ont faites (1).

La France s'est toujours honorée de l'établissement de l'Académie Françoise qui a illustré les règnes de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV; mais cette Académie n'est qu'un Tribunal érigé pour décider du sort des mots qui sont à la mode, de la proscription de ceux qui n'y sont plus, et de la valeur de ceux qu'on y peut mettre; or, assurément la convenance dans les habillements,

(1) Il y avoit autrefois à Marseille un Tribunal supérieur et très-nombreux, qui accordoit à ceux qui vouloient mourir la permission d'user d'un poison qui se conservoit dans l'Hôtel de Ville. On se bornoit là; point d'honneurs décernés au défunt, point de distinctions ni de récompenses pour sa famille. Les Marseillois d'alors ne connoissoient pas tout le fin de la politique. *L'Editeur.*

est, pour le moins, aussi intéressante que la convenance des mots.

L'Académie des Belles-Lettres met également des systêmes à la mode, et elle anéantit les anciens; mais toutes ses opérations sont de pures spéculations, et souvent sujettes à la controverse : il en résulte peu de bien en faveur de la chose publique : tandis qu'une découverte nouvelle dans les modes fait ouvrir les bourses, fructifie dans les Provinces, et fait au bout d'un mois circuler un million qui seroit resté oisif entre les mains des Propriétaires (1). Un point de science n'intéresse pas cinq cents Citoyens : une mode agréable affecte quatre millions de Sujets (2).

Les autres institutions publiques sont à-peu-près aussi bornées dans leur genre : il est vrai qu'à l'Observatoire on trouve des points fixes en découvrant la marche immuable des astres : mais y a-t-il deux hommes sur cinq cents qui s'embarrassent plus de ce qui se fait dans le Ciel, que de ce qui se passe sur la

(1) La stagnation des espèces est un vice sans doute; quelques Nations s'en sont corrigées; des Médecins politiques prétendent qu'une circulation trop rapide et qui dessèche absolument les sources, n'est pas moins dangereuse. *L'Editeur.*

(2) Ce sont sur-tout les Sujettes que les modes affectent. Celles qui n'ont pas le moyen d'en acheter, souffrent qu'on leur en donne, et sont reconnoissantes. *L'Editeur.*

terre ? L'empire des modes agit puissamment sur toutes les têtes : leur autorité passe des Palais jusques dans les cabanes ; et insensiblement les Grands et les petits s'en rendent les esclaves. Il est donc de l'intérêt universel d'établir un certain ordre sur une matière qui, à la vérité, n'exige point de règles rigoureuses (1), mais qui mérite des encouragements capables d'en soutenir noblement le cours. Or, l'aiguillon de la gloire est le plus puissant de tous les véhicules.

C'est dans cet esprit que nous osons proposer l'établissement d'une *Académie des Modes*, qui, en signalant notre goût et en multipliant nos richesses, nous rendra l'admiration et le modèle des autres Nations.

Le plan de ce sublime établissement se trouve presque tracé dans les fondations cimentées par les grands hommes du siècle dernier.

La nouvelle Académie doit être composée de soixante personnes, trente hommes et trente femmes, tous supérieurs en matière de

(1) Il y a cependant bien des hérésies en matière de goût et de modes dans Paris, et qu'on ne parviendra à réprimer que par des règles rigoureuses. On nous marque que les Fanchons, les Nanettes et les Gorrons ne le cèdent point aux grandes Dames par la tête ; mais, ajoute notre Correspondant, l'Indienne qui endimanche ces espèces et leur jargon barbare dissipent bientôt l'illusion où l'on est sur leur compte. *L'Editeur.*

goût, et choisis parmi les gens de la Cour ou de la Ville qui se piquent de l'élégance la plus recherchée,

Il leur sera expédié des brevets en bonne forme.

Ces soixante Académiciens en titre formeront deux Bureaux.

Le Bureau des Dames s'assemblera tous les vendredis depuis quatre heures précises de l'après-midi jusqu'à six heures, temps où les Académiciennes pourront encore aller au Spectacle pour s'y faire voir et y faire leurs remarques.

Les hommes s'assembleront pareillement le mardi pour s'instruire, conférer, et rédiger les observations relatives au progrès des connoissances journalières.

Les deux Bureaux se réuniront une fois, au moins, chaque mois (1), pour arrêter ensemble, d'après les essais, la forme la plus séduisante des ajustements qui peuvent servir aux deux sexes conjointement. A l'égard de ce qui appartient à chaque sexe en particulier,

(1) On n'a point indiqué l'heure de cette assemblée générale. A quelques instants du jour qu'elle soit fixée, il faut absolument qu'il y ait, pour les Dames au moins, une heure ou deux entre celle du rendez-vous et l'ouverture de la séance; car il est impossible de déterminer précisément la durée d'une toilette, quand il est question de paroître dans une compagnie nombreuse d'hommes. *Note de Madame la F.....*

comme les coëffures, les chaussures, les rubans, les plumes, les pretintailles, la monture des diamants, la forme ou la matière des boucles, des chapeaux, des nœuds d'épée, des falbalas et autres accessoires, les hommes feront, de leur côté, les règlements pour le sexe masculin, et les Dames pour le sexe féminin : à condition cependant que le tout sera vu, lu et approuvé, à la pluralité des voix, dans l'assemblée générale, et consigné dans le registre des délibérations.

Le poil et la plume entrant nécessairement dans la composition des parures, l'Académie en règlera l'usage et le mélange (1); mais il sera loisible à chacun de choisir, sans restriction, telle forme ou telle couleur que bon lui semblera. La liberté indéfinie est l'ame et le soutien de la mode, qui n'est qu'un accès passager, et un objet autant de fantaisie que de commerce.

Les chapeaux, habits, perruques, cannes, épées, tabatières, boutons, brasselets, et généralement tout ce qui sert à l'ornement (2)

(1) Règlera, non d'une manière invariable, mais pour l'espace de temps qui s'écoule d'une séance à l'autre seulement. *Note de l'Exécuteur-testamentaire.*

(2) Les fausses boucles, les faux tempéraments, les faux sentiments, les fausses hanches, les fausses croupes, les fausses couleurs, les fausses dents, les faux diamants, et cette multitude innombrable de jolies *fausetés* qui entrent dans la composition d'une jolie femme, ont été omises par erreur sans doute.

ou à la commodité du corps humain, sera du ressort de l'Académie, qui, toutes les semaines, y donnera son approbation, ou rejettera la nouveauté, sans appel.

Chaque Comité aura son Secrétaire perpétuel particulier, et la compagnie entière en aura un en chef, qui seront tenus d'avoir des registres en bonne forme pour les délibérations.

Lorsque la première nomination aura été faite, les places vacantes seront remplies au scrutin et à la pluralité des suffrages, sans brigues, sans cabales ni autorité, ainsi qu'il se pratique dans les autres Académies.

Chaque Bureau élira tous les ans, au jour de la Magdeleine, un Président ou une Présidente pour son Comité; et la Compagnie entière en choisira pareillement un ou une, dont l'office cessera après l'année révolue.

A la fin de chaque séance, il sera délivré, à chacun des associés présents, un ruban propre à faire un nœud d'épée ou une paire de gants d'un nouveau goût; mais ceux ou celles qui se seront endormis, outre qu'ils seront privés du droit de préséance, perdront encore leur voix délibérative à la séance. On a besoin de toute sa tête pour faire des règlements (1).

(1) L'Auteur n'a rien statué sur les absences sans causes légitimes. J'estime qu'il faut les punir, à l'égard des femmes, par la privation de la mode

Tout Inventeur, Fabricant ou Marchand sera tenu de remettre au Secrétaire de chaque Bureau, ou à celui du Comité général, selon la compétence, l'invention, le chef-d'œuvre ou la composition qu'il voudra accréditer, même les remèdes de mode. Le rapport en sera fait à la prochaine séance, à l'effet d'obtenir de la Compagnie l'approbation nécessaire pour le débit. Le Secrétaire en délivrera un certificat ; et sur l'agrément signé de lui et du Président, l'objet présenté obtiendra le droit de circuler par tout le Royaume, et d'être même envoyé à l'Etranger avec affranchissement du demi-droit de sortie. Les contrevenants subiront une amende de mille livres, et la confiscation des choses saisies.

Il sera établi deux chaires de *Modes* où deux Professeurs, homme et femme, donneront chacun une fois par semaine, des leçons sur l'art d'inventer et de perfectionner, sur le goût, la coquetterie, et généralement sur tous les moyens de plaire.

L'on distribuera annuellement deux médailles d'or du poids de cinq cents livres chacune, qui seront le prix des inventions nouvelles, ou de la pratique la plus assidue des nouveautés. Il y aura aussi deux *accessit* pour

courante d'un comité à l'autre. Je laisse aux hommes à prononcer sur leurs propres négligences. Si les comités eussent été mi-partis, il est à présumer qu'il y auroit eu plus d'exactitude. *Note de Mlle. d.s T.....*

les deux Elèves les plus distingués. Ces faveurs seront accordées avec impartialité, et sans acception de personnes. Les Prix de cette année seront décernés à ceux qui justifieront avoir porté le bonnet le plus élevé en pyramide, le panache le plus étendu, le plus ondoyant et le plus varié en couleurs, et les boucles les plus longues (1).

Il y aura à l'Académie des Honoraires, des Vétérans, et quatre Pensionnaires suivant l'ancienneté, à raison de mille livres chacun; les Secrétaires auront les mêmes émoluments, et chaque Académicien sera tenu de se conformer à la mode nouvelle, si-tôt qu'elle aura été agréée par la Compagnie.

Les Apprentives de différents arts ou métiers, relatifs aux modes, pourront être employées sur l'état de l'Académie; savoir, les jolies à raison de leurs attraits, et pour servir

(3) Cet article semble donner l'exclusion à une multitude de jeunes personnes qui ont les intentions les plus élevées, sans pouvoir y atteindre. Il faudroit donc ajouter pour correctif au bonnet le plus haut, *suivant son état et le caprice des parents*; car enfin il faut reconnoître la bonne volonté, et venir au secours des pauvres filles qui, avec une médaille de 500 liv., auroient une polonoise, un panache, et peut-être un mari, ayant d'ailleurs, ce que n'ont pas toujours les plus hupées, un tempérament (*), et des sentiments naturels. *Note de Mlle. K.....*

(*) Touffe de cheveux très-élevée sur le front, et un peu saillante.

aux expériences des nouveautés proposées, et les laides eu égard à leurs talents.

Les Acteurs et Actrices seront admis deux fois par an aux séances générales de l'Académie, pour se perfectionner dans l'art de se bien mettre (1).

Les fonds de l'Académie seront établis sur les réceptions des Tailleurs, Coëffeurs, Chapeliers, Dessinateurs, Marchandes de *Modes* et autres coopérateurs au soutien du bel-air.

La médaille académique représentera un vaisseau en pleine mer, ayant toutes ses voiles déployées, et agité par les quatre vents en sens contraire, avec ces mots à l'entour : MORS AUT SALUS EX VENTIS. Le revers portera une Renommée dont la coëffure se perdra dans les nues, et tenant en main, au lieu de trompette une corne d'abondance, d'où tomberont des fleurs, des écus, et des papillons, avec cette légende : PLUS DAT QUAM SONAT. Au-bas on verra des enfants les mains étendues dans l'action de danser.

(1) Ceci ne doit s'entendre que des Acteurs des grands Spectacles ; ceux des autres Théatres pourront se tenir dans une pièce voisine, d'où ils entendront et verront l'assemblée sans en être vus, au moyen d'une glace disposée à cet effet. Il faut seconder les dispositions par-tout où elle sse trouvent ; et il seroit à souhaiter qu'on établît de semblables Académies pour la cuisine, le jeu, et pour tous les autres agréments de la vie. *Note de l'Exécuteur-testamentaire du Marquis de T***.*

L'Académie vivra en paix, et n'aura de rivalité que pour mieux faire : elle méprisera les satyres, et se croira assez au-dessus pour dédaigner d'y répondre ou de s'en venger. Elle ne pourra admettre aucun Membre des Académies déjà établies ; mais tous les autres états pourront y prétendre, sans exclusion même des Abbés, pourvu toutefois que leurs prétentions ne soient point renforcées de brigues et de cabales.

ÉPIGRAMME.

ALCIDOR est fier et brutal
Et ses ruades sont fréquentées :
Sur son écusson martial
Il porte des armes parlantes :
C'est une tête de cheval
Dans un champ d'herbes mordicantes.

ERRATA.

Page 38, ligne 8, contamment, *lisez*, constamment.
52, l. 8, *ôtez* toujours.
63, l. 24, daus, *lis.* dans.
69, l. 13, plnsieurs, *lis.* plusieurs.
100, l. 4, saison, *lis.* raison.
107, l. 3, chaire, *lis.* chère.
123, l. 3, soir, *lis.* soin.
128, l. pénult. Il y a, *ajoutez*: dans.
148, l. 13, raprésentât, *lis.* représentât.
180, l. dern. distinct, *lis.* d'instinct.
189, l. 9, leur patrimoine, *lis.* leurs droits.
194, l. pénult. mérite, *lis.* le mérite.
197, l. 3, famille. *après ce mot mettez un point*, l. 4, composent *mettez une virgule après ce mot.*
215, l. 29, l'esprit ne peut *ajoutez*: consister à.
222, l. 3, épargnées, *lis.* épargnés.
226, l. dern. enmale, *lis.* accumule.
227, *ôtez la virgule après* l'éloquence. l. 12, voyant, *lis.* voient.
233, l. 18, chenits, *lis.* chenils. l. 27, chercheuses, *lis.* chercheurs.
238, l. 15-16, contraction, *lis.* contradiction.
240, l. dern. Homoncaliopolis, *lis.* Homonculiopolis.
247, l. 6, fonds, *lis.* fond.
267, l. 17, confondent, *lis.* confond.
290, l. 21, iudividu, *lis.* individu.
291, l. 4, bonheur; *lis.* bonheur, l. 15, d'ailleurs il, *lis.* d'ailleurs,.
310, l. 24, chair, *lis.* chère.
339, l. 19, enquêtions, *lis.* enquérions.
364, l. 13, éclat, *lis.* éclats.
368, l. 15, heurte, *lis.* heurt. l. 18, raisonnez, *lisez*, résonner.
369, l. 14, miracles, *lis.* miracles de *sans virgule.*

Fin du second Volume.

TABLE

TABLE des principales matières contenues dans le second Volume.

A

ABBÉ de Vatteville, ses Mémoires, page 99, 113
Abbés reçus à l'Académie des Modes, 397
Absurdités cruelles, 283
Abus, ce qui les entretient, 136
Académicien (Lettre à un), 260
Académiciens peu connus, 137
Académie des Belles-Lettres, 389
Académie-Pantomime, 19
--- des Modes, 387
Académies (Petites), 233, 358
Académiques (rétributions), 98
Actions (sort des belles), 140
Affiches (des Petites), 273
Aimer (moyen de se faire), 190
Amadou, son utilité, 36; son origine, 37
Ambitieux (caractère des), 281, 372
Ami (choix d'un), 211
Amitié (de l'), 190
Amour paternel, 181, --- propre, 129, --- peu nécessaire au mariage, 301
Anecdotes, 29, 65, 185, 323
Angleterre (Rois d') s'intitulent Rois de France, 31
Arrevelle, Chef de parti, 32
Artisans ne doivent jouer la Comédie, 295
Artistes célèbres indépendants des Modes, 35

Arts libéraux ne doivent être exercés par la multitude, page 358
Athénée cité, 8 ; Athéniens aimoient les Spectacles, 271
A *fix étoiles* (aventures d'), 69. Son horoscope, 72
Auguste protège les Pantomimes, 5
Aumône, son usage, 294
Auteurs chorégraphiques, 9 ; --- mal-jugés, 210 ; --- célèbres doivent l'exemple, 54 ; --- moraux, 269
Avis à la belle jeunesse, 88

B.

Bandits, cause de leur multitude, 297
Ballet de Médée, 4 ; (projet d'un) 16
Baptême (cérémonies extrinsèques du), 112
Barbier de Séville (le), Comédie, 232
Barbiers bannis, 35
Batylle d'Alexandrie, Pantomime, 6
Beaux-esprits craints, 361 ; du Bel-esprit ; 363
Bengaliennes (portrait des), 19
Besoin (du vrai), 375
Biens dont on profite mal, 76
Bon-mot de Segrais, 124
Bon-sens préférable à l'esprit, 216
B*** (M. de), ses qualités, 55
Bourg (le C. du) obtient la grace de Boile, 27
Brigues, Académies en sont exemptes, 393
Brossard découvre l'amadou, 37
Bruits populaires, 188
But d'un Auteur, 52

C.

Cachemire (mœurs de), 186
Cahusac (M. de) cité, 7

Caprice, page 333
Capucin (avantage d'un), 61, 63
Caractère de l'amour, 128
Casauban cité, 261
Catinat cité, 46
Cercle, ou compagnie, 29
Certificat de Rancio, 127
Charles-le-Bel (de), Roi de France, 31
Chasseurs (des), 93
Chevalier, manière de prononcer ce mot, 262
Chine (politique de la), 240
Chirurgiens, leur ancienneté, 337
Choix (droit du), 137
Choses bien rendues, mal-prises, 111
Citoyen riche, son utilité, 109
Cliens maltraités, 52
Cocus (des), 190
Commerce (du), 387, *en note.*
Commis (sur les), 49, 365
Compagnie (de la), 136
Complainte sur un air connu, 49
Comtes et Marquis admis, 89
Conduite (règle de), 99
Confiance (abus de), 51
Connoisseuse (encombre d'une jeune), 360
Conseil (choix d'un), 211
Copies défectueuses, 29
Conservation des mœurs, 25
Corps (parler aux), 4
Cruches (des), 367

D.

Daca (corruption du Peuple de), 20
Danse (oracle sur la), 5
Danse, son état sous Auguste, 7; ses avan-

rages sur la parole, 14; elle est admise dans plusieurs canonisations, 15; son antiquité, page 14
Danse italique, 8
Danses allégoriques à Athènes, 5
Déclaration d'amour d'un Procureur, 341
Défauts (des), 190
Desirs (d'où naissent les), 280; considérés dans l'état social, 286, 290
Dévotes (ce que sont les), 365
Diamant, sans valeur intrinsèque, 43
Dissimulation (de la), 381
Dissolution (de la) du mariage, 181
Divorce (du), 182
--- (Question sur le), 183; ce qui y est opposé, 184
Domitien bannit les Pantomimes, 9
Drames (les) dansants, 3

E.

Ecriture-Sainte (mauvais usage de l'), 146, *en note.*
Edgard, Roi d'Angleterre, y détruit les loups, 31
Edouard III, Roi d'Angleterre, prend le titre de Roi de France, 31
Education, ses progrès, 138; à qui ne peut être confiée, 182, 264; blâmée, non-corrigée, 268, 286, 379; n'est point suppléée par l'esprit, 267; celle des enfants négligée dans le trouble des familles, 351, 371; objets d'éducation, 383
Effet nécessaire, 241
Effronterie (effet de l'), 288
Egoïsme (effet de l'), 346
Eloge du dix-huitième siècle, 140

---- De la Philosophie, page 327
Emeute populaire, 359
Emile ou de l'éducation (sur), 268
Empuse (sur l'), 5
Enfants (avoir des), les élever; examen de ces deux devoirs, 145
---- Distinction de ces deux devoirs fondée sur la nature des objets, 179
---- Effet de l'exemple sur eux, 379
Enfants-trouvés (différents régimes sur les), 375, *& suiv.*
Enthousiasme à craindre, 109
Epingles, leur utilité méprisée, 42
Epître (en vers) à mes oreilles, 197
Esope et Rocius sont oubliés, 7
Esprit (l') et le Jugement, fable, 252
Esprit, guide peu sûr, 56, 189, 238; avoir de l'esprit, 209; effet de l'esprit, 213; abus de l'esprit, 215; esprit, terme de ralliement, 216; a besoin du jugement, 217; danger de l'esprit et son influence dans les procès, 222, 230; va toujours au-delà de son objet, 232; ses diversités, 235; ses inconvénients, 237; ne supplée point à l'éducation, 267; ne se donne pas, 289; sa cause soutenue par des femmes, 359
Esprit (de l') chez les Romains, 218
Esprits frivoles exclus d'une société, 98
Estime (de l') et du mépris, 142
---- (nécessité de l') dans le mariage, 301
Estrades (démêlé du Comte d') à Londres pour la préséance, 101
Etat (vraie force d'un), 386
Etoile (de l') citée, 143
Etourdis et vieillards exclus, 91

Evénement prodigieux (relation d'un) page 358
Evénements, nécessité d'y céder, 383
Exemples domestiques, leur influence, 379

F.

Fable de l'esprit et du jugement, 252
Far. .... Procureur, Poëte, 340
Fatalité des évenements, 383
Faussetés (jolies) à l'usage des femmes, 392, *en note.*
Femmes (éloge des), 59; leur privilège, 96; vœu de quelques femmes, 192; d'où dépend leur vertu, 379
Femmes, moyen d'en être aimé, 112; de les faire cesser d'être sages, 189; paradoxes sur leurs devoirs, 126, sur leurs ornements, *ibid.*
Femmes de chambre doivent être surveillées, 92, font ramper les valets, 246, 249
Femmes entretenues, comment distinguées, 23-25; taxées et exclues de la société, *ibid.* annoncées dans les Papiers publics, 273; leur caractère, 349, 373; leur pouvoir, 351
Femmes publiques, comment traitées à Daca, 21; par qui doivent être servies, leurs ressources, leur punition, 23; de leur postérité, 376
Filles (jeunes), peines contre les parents qui favorisent leur luxe, 25; de leur conduite, 293; causes de leurs fautes, 383
Filles du Peuple; danger qu'elles courent aux Spectacles, 296
Financiers (définitions des), 111
Flamands révoltés, sur quel prétexte, 32
Fontenelle (de M. de) et du Grand-Thomas, 191
Fragilité (sur la), 368

François (arrivée d'un) chez les Homoncules, page 239
François (conversation de quelques), 261
Frivoliste industrieux, 387
Frivolité des François, 142

G.

Gaieté du Peuple, 361
Gain (économie du), 294
Garçons préférés aux gens mariés, 91
Gens officieux (leçon aux), 37
---- A talents, les admettre tour-à-tour, 94
---- Discrets (choix des), 97
Gentilhomme (éloge d'un), 136
Glorieux, son rôle, 112
Gouvernantes (des), 130
Gouvernement, par qui décrié, *ibid.*
Gouvernements (combien d'objets échappent aux grands), 378
Graces, comment distribuées, 112
Grands (problême résolu sur les), 372
Grecs (des) et des Romains, 140
Grisettes (sur les), 390, *en note.*
Grosseur (votre), titre ridicule essayé sur un Commis, 50

H.

Habitude (de l'), 109; sa force, 182
Harangue du Président de Harlay à Louis XIV, 193, du Parlement de Grenoble au Maréchal de Villars, 207, d'un pot, 361
Hare (le Docteur) cité, 146
Hérésiarques ignorants, 219

Herneutes (idée du régime des), page 148
Heureux (principe pour être), 129
Holbeck (testament d') enveloppé dans de la moire rose, 310
Homme (idée de l'), 335
Homme, son peu de retenue, 112, est vain, 190; important, 192; son désavantage sur les brutes, 375
Hommes (les) sont de nature mêlangée, 130, 134; leur injustice envers la fortune, 133; leur égoïsme, 134; exception, 135; se sont toujours ressemblés, 139; il en est peu à citer, 140; motifs de leur réunion, 153, sont comparés à des pots, 361
Hommes (grands) déprimés, 141
Homoncules (caractère des), 239, 257, 269, 282, 292, 358
Hôpitaux (des), 110, 376
Horace cité, 131; conseil qu'il donne, 234

I.

Idées, effet que causeroit leur renversement, 34
Idées détachées d'un Quart-de-Philosophe, 108
Idées détachées, 188
Importance (votre) titre ridicule, 51
Improbation (d'où dérive l'), 137
Indissolubilité du mariage (de l'), 153. L'argument tiré de la nécessité d'élever les enfants ne l'établit pas, 181, quelle opinion en ont eue les anciens Législateurs, 184
Ingratitude des Auteurs de Dictionnaires envers l'amadou, 38
Intérêt (de l'), 110
Intérêts des enfants ruinés par les Petits-Mérages, 348
Inutiles, espèce abondante; 3

J.

Jalousie, ancienne parmi les Acteurs, page 6
---- des rangs, 112
---- (la) fait valoir les anciens, 141
Javotte (Histoire de), 241. Son mariage; sa fin, 247-251
Jeunes gens mal-élevés, 111
Jeux (certains) de l'enfance dangereux, 241-251
Job cité, 46
Jouissances prématurées (des), 291
---- Achetées, 350, 378
Jugement (le) et l'Esprit, 252
---- Rendu contre Raisin, Comédien, 65
Jurisprudence (trait de la) Ottomane, 223
Juvénal cité, 8

K.

K..... (note de Mademoiselle), 395

L.

Lacédémone (exemple tiré de), 150
La P *six étoiles* (Histoire de Mlle.) 69-74, 81-87
Laquais (caractère des), 245
Léda (effet de la représentation des amours de), 8
Lettre de Boile au Comte du Bourg, 28
— Sans *E*, 43
— Sans *I*, 57
— Sans *O*, 60
— Sans *U*, 75
— Du Duc de Vendôme à Louis XIV, 195
— De la Duchesse du Maine au Duc de Vendôme, 196
— De Saurin à Madame Voisin, 205

— D'un Capucin au Radoteur, pag. 239, 257, 269, 282, 292
— Du Radoteur à un Académicien sur la prononciation, 260
— De M. M. au Radoteur sur les Mêlanges de Madame la Comtesse de B...., 325
— De M. Linguet au Radoteur, 326, *en note.*
— D'un Procureur au Radoteur, 337
Liberté (de la) en Librairie et en Spectacles, 76
— (Effet de l'amour de la), 103
— Un peuple corrompu en parle sans cesse, 297.
— Ramène à l'autorité, 374
Libertinage forcé au mystère, 26
— (Effets du), 241, 296
Libraires (des) relativement aux livres dangereux, 54
Loi (la) répute les hommes méchants, 109
Loix angloises concernant les femmes prostituées, 21, *en note.*
— De Daca sur le même objet, 21-26
— Anciennes sur le divorce, 183
— Aucunes n'ont admis le vice, 184
— (les) ont peu d'empire sur les passions, 347
Louis XIV obtient le pas sur l'Espagne, 102: est harangué, 193
Louis XVI: ses mœurs louées, 135
Loups (destruction des) en Angleterre, 31
Lucien cité, 7
Lunettes, leur invention, 41
Luxe, manière de le retrancher, 108
— (paradoxe sur le), 125: ses effets, 144
— interdit aux femmes entretenues, 330

---- (apologie du), page 385. *V. la note.*

M.

Mari et amant, pourquoi sont les moins amoureux, 126
Mariage (du), 145, 147 : méprisé par les Peuples les plus religieux, 301
Marseille (anecdote sur), 388, *en note.*
Médecins bannis, 35
Médée (critique du ballet de), 413
Médisance (de la), 110
Mémoire fourni au nécrologe des vivants, 69
---- A consulter pour l'Abbé Grugefort, 353
Mémoires de l'Abbé de Vatteville, 99
Mémorie, conte allégorique, 154
Memphir, célèbre Pantomime, 8
Mendicité (sur la), 110
Mère (respecter les amis de sa), 110
Ministres loués, 135
Miroir, confident de la vanité, 188
Modes (nécessité des), 305
----(Académie des), 385
---- Qui elles affectent le plus, 389, *en note.*
Mœurs douces, 137
----(Sur les), 329, 371
Moïse et autres Législateurs sur le mariage, 182
Monarques (sur l'éducation des), 265
Monastères détruits à la Chine, sur quel motif, 127
Morale liée à l'Histoire, 99. Tous les hommes sont susceptibles de l'apprendre, 290
Moralité en vers, 48

N.

Nations, leur ressemblance, 239
Nature (la) favorable aux desirs, 151
Nécessité (la) corrigée par le plaisir, 154

---- (sur la) d'élever ses enfants, page 180
Necessités (les) sont peu coûteuses, 132
Néron bannit les Pantomimes, 9
Nicolet (le sieur), ses succès, 3
Noverre (le sieur), rival de Corneille, 4

O.

Obligation résultant de l'état social, 152, 179: ses inconvénients, 183
Observation sur le projet d'une Dame, 97
Oisiveté (réflexion d'un Empereur Chinois sur l'), 127
Opéra, comment se traitent ses intérêts, 13
Oracle sur la danse, 5
Ouvriers luxuaires, 386, *en note.*

P.

Papiers perdus, 50
Pantomime servant d'interprète, 6
---- Signification de ce mot, 8
Pantomimes occasionnent des tumultes dans l'Empire, 8, bannis et rappellés, 9
Parades (sur les), 271
Paradoxes, 125
Paresse (contre la), 22, 294
Paresseux (sur les), 143, 189
Paris (sur la ville de), 3
Patrie (sur le mot), 369
Pauvres, sur leur nombre, 387, *en note.*
Petits-Ménages, 200, 327, 345, 369. Des enfants qui en sortent, 377
Peuple (bas) corrompu, 141
Philippe IV, Roi d'Espagne, cède le pas à la France, 102
Philosophes et Poëtes anciens peu propres à l'éducation, 287
Philosophie, des obligations qu'on lui a, 327

---- De Pythagore expliquée par un Pantomime, page 8
Pilade, fameux Pantomime, 5
Plaisir (observation sur le), 239, 257. Ses effets, 259, 269, 282
Plancus, célèbre Pantomime, 8
Pointes et railleries (des), 95
Politique (question de), 145
Port d'armes (sur le), 306
Possesseurs, injustice de leurs plaintes, 131
Postérité (soin de sa), 153
Pot (discours d'un), 361-368
Préface de la vie de M. B. 52
Prêtres imposteurs, 148
---- Eunuques, 186
Principes (utilité des), 268
Prisons (réflexion sur les), 110
Procureurs (ancienneté des), 337
Profession, nécessité de suivre la sienne, 360
Projet échoué, 297
Projet utile, 385
Prônes (effet des longs), 58
Prononciation vicieuse de quelques mots, 260
Propagation décrétée, 150
Prostitution (loix angloises sur la), 21, *en note.*
---- (Loix de Daca sur la), 21-26
Prothée, ce qu'il étoit, 5
Publicisme (sur le), 19

Q.

Quatrain (les Reines), 357
Question de Droit, 357

R.

Rabelais cité, 353
Raisin (Jugement rendu contre), 65

Ravisseur (du), page 382
Réflexions morales, 77
----- Sur la commodité, 305
Relation d'un événement prodigieux, 358
Religion (soumission extérieure due à la) 329
Remords (des), 189
Renonciation (effet de la) des époux, 183
Représentations morales (effet des), 298
Réputation (de la), 192, 214
Rescrit du Roi de Daca sur les mœurs, 19
Riches, leur vanité tentée, 386
Ridicule (du), 338, 292

S.

Sages et fous, leur conduite, 132
Saint-Foix (M. de) cité avec éloge, 346
Saisons, leur cours uniforme, 131
Salive, son utilité 38
Sauvages (mœurs des), 180, 278, 292, 381
Seigneur sottise d'un), 110
Seigneurs (grands), leur accueil, 33 : exclus d'une société douce, 89
Sens, ce qui les flatte, 289
Sensibilité permise, 69 : momentanée, 109 : affichée, 134
Séparation des époux (sur la), 347
Siècle, éloge du dix-huitième, 137
Situation masquée dans la société, 346
Société (la) : comment on l'amuse, 112
---- (la) comparée à une partie de jeu, 134
---- Considérée telle qu'elle est, 137
---- (De l'éducation relative à la), 264, 277, 286, 346, 378
----- Des qualités qui y ont rapport, 278

Sot (du) par art, page 190
Spectacles, dangereux au bas-peuple, 295
Spina (Alexandre) invente les lunettes, 41
Subsistance gratuite à qui due, 110
Sujets historiques mis en pantomimes, 6
---- Sur lesquels on doit se taire, 92
Systêmes (vie d'un homme à), 55

T.

Tacite cité, 99
Temps présent (éloge du), 129
----- (sur le) de Henri IV, 143
Testament singulier, 310
----- De Salopin, 353
Tibère bannit les Pantomimes ; 8
Timèle, fameuse Danseuse sous Dioclétien, 6
Titres mangés par un chien, 50
----- (des) d'honneur, 49
Tout ce qui reluit n'est pas or, 33
Trait de bravoure et de générosité, 27
----- D'une plate Bourgeoise, 30
------ Spirituel, 111
------ D'un Professeur, 288
------ D'une mère imbécille, 293
Travail (aversion du), 272
Trop d'esprit nuit, 209
Tr..... Procureur, Auteur, 340
Turcs, leur police, 307
Tyrannie, son effet, 191

U.

Uni, séparer ce qui ne peut l'être, 187
Union des sexes indépendante des opinions, 152
Urine : ses propriétés, 40
Utile (préférer l'), effet de sa simplicité, 34, 35

Utiles (choses), page 55
Utilité (se borner à l'), 363

V.

Valets des Grands (des), 192
Vanité : ce qu'elle persuade, 111
Vatteville (Mémoires de), 99-108, 113-124
Vatteville (le Baron de), frère du précédent, Ambassadeur d'Espagne à Londres, 102
Vers répandus dans le second volume du Radoteur, 48, 77, 80, 197, 252, 327, 325, 333, 335, 341, 397
---- Enjambés, 323
Veuve (comparaison d'une) à la vigne, 322
Vices sont toujours les mêmes au total, 138 : de ceux de la nature, 277
Viduité semblable au divorce, 183
V*** (M. le Président de la) cité, 375
Vœux inconsidérés, 99
----- Du Peuple, 282

Fin de la Table.

LE RADOTEUR.

ARTICLE PREMIER.

Sur les Journaux.

S'IL est vrai que l'objet des Journalistes soit de louer ce qu'il y a de bon dans un livre, et de censurer ce qu'il y a de défectueux, le sort d'un ouvrage soumis à leur jugement doit être fixé d'une manière aussi certaine, que le seroit l'addition de 2 et 2 faite par différentes personnes. Si l'unanimité ne se rencontre pas dans les jugements, il en résulte une conséquence fâcheuse contre les Journalistes, ou au moins contre plusieurs d'entr'eux, et le mérite de l'Auteur censuré devient un problême. Alors chacun se décide d'après l'opinion de son Journal favori, et se passionne pour ou contre l'Ecrivain : on va jusqu'à l'aimer ou le haïr ; et comme rien n'est plus rare que les gens qui se décident par eux-mêmes et sans impulsion étrangère, un Auteur se fait une réputation ou tombe dans le discrédit, sans trop savoir comment ni pourquoi. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que ses Approbateurs et ses Détracteurs n'en

savent pas davantage. Les hommes sont plus Pythagoriciens que jamais, et la grande raison de la plûpart est qu'on le leur a dit.

Mais croit-on qu'il soit moins répréhensible de jouir d'une réputation usurpée, que d'une fortune mal acquise ? Non, assurément ; et tous les Gens-de-Lettres en conviendront. Nous en connoissons même plusieurs dont la pudeur est si fort allarmée de leur célébrité, qu'ils feroient sans regret une restitution utile à leur salut. Nous ne les nommerons pas ; ce seroit faire violence à leur modestie, et d'ailleurs les péchés d'ignorance et les fautes d'omission doivent se couvrir du manteau de la charité.

Pour rétablir le bon ordre à cet égard dans la République des Lettres, il semble qu'il suffiroit de n'admettre au rang de Journaliste que des Ecrivains qui eussent fait leurs preuves dans les genres que leur Journal embrasseroit. Il est à présumer que celui qui a traité un sujet sur lequel il aura désormais à prononcer, portera sur ce sujet un jugement plus certain, plus motivé : il en connoîtra les difficultés ; les parties qui sont susceptibles de développement, celles sur lesquelles tout est épuisé ; celles enfin qui perdroient à être embellies et celles qui sympathiseroient avec de nouveaux ornements. La pureté de la diction convient à toutes les matières ; mais les matières ne se prêtent pas

toutes également aux diverses espèces de dictions. C'est plus par l'assortiment du stile, que par l'invention, que La Fontaine ne sera jamais effacé, peut-être pas même imité. Il ne paroît pas impossible d'écrire comme La Bruyère. Ces différents cas se présentant, je souhaiterois qu'un Journaliste ne se contentât pas de louer, ou de déchirer en plaisantant l'ouvrage dont il parle, mais qu'il spécifiât les motifs de son jugement ; qu'il allât même jusqu'à nous dire pourquoi telle pensée, telle expression est heureuse, d'où elle tire sa beauté, son énergie ; si elle est née du sujet tout naturellement, ou si elle a été amenée là par un de ces coups de l'art qui n'appartiennent qu'aux maîtres, et qui sans cacher absolument les endroits foibles d'un sujet, ne les laissent appercevoir que pour faire admirer la sagacité de l'Auteur. En deux mots, je voudrois qu'un Journaliste obligé par état d'avoir des principes sûrs, m'indiquât par des règles certaines pourquoi une beauté est beauté, et pourquoi une faute en est une. Il en est qu'on ne peut éviter.

Sans doute, on verroit moins de disparates dans les jugements, si ceux qui les prononcent étoient astreints à les motiver. Inutilement prétendront-ils que leur critique ou leurs éloges sont une affaire de goût et de sentiment, plutôt que de règles : les choses qui flattent le goût et qui piquent le senti-

ment, ne produisent ces effets que par une suite de l'ordre observé dans leur confection et dans l'arrangement de leurs parties. Le sublime de l'art ne consiste pas à ne point travailler un sujet, à négliger dans sa composition des principes dont la roideur et la sécheresse en éloigneroient les graces; mais à voiler le méchanisme, et à faire naître les roses sur les tiges épineuses des règles dont l'Auteur seul doit avoir à combattre l'inflexibilité.

En admettant le goût et le sentiment pour juges, à l'exclusion des règles, qu'a-t-on fait, sinon prostituer la littérature à une foule de petits despotes, qui tous d'avis opposés, se fondent néanmoins sur le goût et sur le sentiment? Et l'on ne peut nier que chaque homme n'ait le droit d'avoir le sien; mais c'est-là précisément ce qui conduit à l'anarchie. En littérature comme en religion, il faut qu'un petit nombre enseigne, prescrive, et que le reste écoute et observe. Sans cette sage précaution, l'esprit particulier prend le dessus; un maussade faiseur de Drames se croit en droit d'insulter Molière; le Patriarche Voltaire eſt fous la férule de Clément qui l'aſſomme, ainsi que le Public, par des Lettres de 400 pages *in*-8°.; les Journaliſtes prennent parti, chacun suivant ses intérêts, son goût, son sentiment, et le goût et le sentiment de sa petite société.

La plus violente critique des Journaux consisteroit peut-être à rapprocher les divers jugements qu'ils renferment sur les mêmes ouvrages (*). Il arriveroit souvent que tel livre seroit à la fois bon, médiocre, détestable; chaud, froid, lumineux, obscur, etc., etc., etc. Il s'agiroit ensuite de déterminer quels ont été les motifs de ces variations, et la besogne ne seroit pas facile. Pour y parvenir, du moins jusqu'à un certain point, il faudroit s'affilier à telle petite Académie, s'introduire chez telle Comtesse, faire sa cour à telle jolie femme qui tient bureau d'esprit, et qui n'est que jolie. Ce n'est pas tout. Il conviendroit d'examiner la tournure d'esprit des personnages; car le triste amateur qui pâme d'aise, en lisant des Romans théologiques, des Contes philosophiques, en voyant représenter des Drames funèbres, n'admirera plus ni Cervantes, ni Boccace, ni Molière, ni Favard. Quand une fois on s'est accoutumé à rire au *Déserteur*, on est tout de glace pour la *Chercheuse d'Esprit* et pour le *Bucheron*. Il faudroit enfin s'assurer des dispositions personnelles du Journaliste, et la conduite à tenir en pareil cas, est susceptible de beaucoup de difficultés. N'a-t-il point écrit, et

(*) Il y a tel Journal qui survivroit à cette cruelle opération. Ce n'est pas, sans doute, celui qu'on lit le plus.

sur une matière semblable ou à-peu-près? N'a t-il point échoué ? N'a-t-il point dîné chez l'ennemi de l'Auteur ? N'a-t-il point suivi l'impulsion d'un protecteur puissant ? En un mot, la reliure du livre, la visite de l'Auteur au Journaliste, etc. tout contribue au jugement qu'il en portera.

Ce ne sont là qu'une partie des inconvénients résultants du mépris des règles. En soumettant exclusivement les ouvrages à ce qu'on appelle le sentiment et le goût, comme personne aujourd'hui ne manque ni de l'un ni de l'autre, la littérature s'est vue livrée à l'arbitraire. La liberté, l'humanité, le goût, le sentiment, sont dans toutes les bouches, font gémir toutes les presses, et bâiller sur tous les Théâtres. Un homme de génie a prédit qu'il n'y auroit plus de Géomètre, dès que la Géométrie seroit commune ; mais nous ne croyons plus guères aux prophéties, et l'événement n'altère point notre incrédulité.

Cependant il faut convenir que l'ordre et la subordination ne sont pas moins essentiels ni moins desirables dans l'empire des Lettres qu'ailleurs ; et s'il suffit, pour les rétablir, d'assujettir les Journalistes à l'usage des règles ; c'est une rigidité qu'on doit aux pauvres Lecteurs qui *journalisent* sans fruit, et non sans dépense. La méthode une fois établie, si des louanges déplacées m'ont fait acquérir un méchant livre, la restitution aura lieu. Si au

contraire une injuste critique cherche à nuire à un bon ouvrage, le Journaliste dédommagera l'Auteur : l'ignorance ou la mauvaise foi seront amendées.

On ne doit pas s'imaginer plus de difficultés qu'il n'y en a dans la rédaction d'un Journal raisonné et motivé. Les seuls bons ouvrages sont susceptibles d'analyse et de discussion ; c'est dans ceux-là seulement qu'il faut relever les fautes, les erreurs, et jusqu'aux moindres négligences : à cet égard le travail n'a rien d'effrayant. C'est le passage d'une comète : la vigilance de l'astronôme doit être excitée par l'espoir d'un long repos.

Il faut plus d'esprit, qu'on ne le croit communément, pour faire un livre médiocre ; c'est pourquoi il en est peu, dans lesquels il n'y ait au moins quelques idées, quelques expressions à conserver. De ceux-ci je ne prendrois que les pensées ou les tournures heureuses, neuves, ou empruntées, ajoutant toujours le *pourquoi*, le *comment*, le nom de l'Auteur original, l'avantage ou le désavantage de l'Imitateur ; un mot du plan, s'il y en a un ; ce qu'il y a à perdre ou à gagner dans la lecture ; l'utilité, l'inutilité d'un tel ouvrage, à quoi il supplée, par qui il est suppléé, etc.

Sur le surplus des denrées littéraires, il est une méthode facile à suivre : le titre, l'année, le prix, le nom de l'Auteur, celui du Librai-

re ; le sujet de l'ouvrage, point de réflexions ; mais un blanc de quelques lignes, destiné à l'usage des Lecteurs : car, enfin, quiconque a sacrifié vingt-quatre sols à une brochure, doit avoir la liberté d'en juger, et peut être flatté de trouver un vuide pour y rédiger son jugement.

Un Journal fait sur ce plan pourroit devenir vraiment utile, sur-tout aux personnes de Province, qui jugent sur le rapport des Journalistes, parce qu'elles ne peuvent souvent se procurer les ouvrages. A coup sûr on ne liroit pas dans ce Journal, comme dans le N°. 2. du *nouveau Spectateur*, que *la Grippe*, Comédie épisodique sur le rhume épidémique de l'Hyver dernier, *a été représentée avec succès sur un des premiers Théâtres de Paris* ; ce qui pourra faire croire à Quimper qu'elle a été jouée aux François ; ni que l'Auteur, M. *Nougaret*, est déjà avantageusement connu par *la Tragédie de Mentzicoff*. Cette dernière Pièce, portant dans son titre, par MM. *M.* et *N.*, il eut fallu s'assurer si elle n'étoit pas faite en société, ou si M. et N. n'étoient pas le monogramme d'un Auteur et d'un Editeur, etc. Les archives de la littérature, n'en déplaise à M. *le Fuel*, n'exigent pas moins d'exactitude que le Chartrier d'un Prince. L'Auteur le plus célèbre peut se permettre des misères pour se délasser ; mais alors il suffit d'annoncer la babiole, et de laisser au-dessous un blanc.

ARTICLE II.

De la Vie.

APRÈS avoir parlé de la mort (*), il convient de dire quelque chose de la vie, quoique, selon les Sceptiques, il y ait une parité exacte entre ces deux modes de la matière, ou si l'on veut ces deux états.

La vie n'est pas un bien; car un bien est l'accomplissement d'un desir: or les individus qui ne sont pas, ou qui ne sont encore que dans la possibilité de l'existence, ne forment point de desir.

La vie n'est pas non plus un mal; car on ne peut donner le nom de mal qu'à l'accident qui en survenant prive celui qui l'éprouve d'un bien dont il jouissoit: mais nul vestige de bien ne se conçoit dans la possibilité d'exister. A quelque analyse que nous soumettions les sujets qui vaguent dans le cahos des possibilités, nous ne découvrons en eux que la plus parfaite indifférence, et si l'on vouloit gratifier hypothétiquement un germe quelconque, d'amour ou d'aversion, nous pourrions toujours soutenir que ces sentiments sont imperceptibles à nos regards.

Mais si la vie n'est ni un bien, ni un mal, qu'est-elle donc? Si l'on vouloit prendre la

(*) *Art. 7. T. 1. première Ann. N°. 4.*

peine de lire tout ce qu'ont dit là-dessus les Métaphysiciens, les Philosophes et les Théologiens, nous sommes persuadés qu'on finiroit par ne savoir à quoi s'en tenir.

Ne cherchons point à faire usage de la science sur un objet par rapport auquel nous sommes, et seront vraisemblablement toujours dans la plus profonde ignorance; raisonnons plutôt d'après ce que nous pensons et ce que nous sentons; et puisque la vie fait le sentiment, c'est par le sentiment même qu'il faut chercher à connoître ce qu'elle est, non pas essentiellement, mais par rélation à ceux qui en jouissent.

Les Philosophes Sceptiques ont soutenu que la vie et la mort étoient une seule et même chose, et aussi-tôt l'ignorance a crié à l'impiété, sans considérer d'abord, que les plus célèbres d'entre ces Philosophes avoient vécu avant les temps de la révélation, et que d'ailleurs leur opinion étoit peut-être la seule qui fut conséquente au sens où ils prénoient cette proposition : *la vie et la mort sont une seule et même chose.*

Jamais les Sceptiques n'ont prétendu, qu'il fut égal à un être vivant de mourir ou de continuer de vivre. L'expérience faite sur tout ce qui existe, depuis l'homme jusqu'au ciron, eut démenti leur opinion, et le même dégré de répugnance se rencontrant dans tous les individus, proportion gardée entre

la quantité de force et de sentiment dont ils sont doués, eut rendu leur absurdité palpable. La parité de la vie et de la mort, dans leur langage, ne doit donc s'entendre que matériellement, et n'a lieu qu'à l'égard des portions d'Être, qui sont encore dans l'état de pure possibilité. Aussi qu'on examine avec attention les endroits de leurs ouvrages, où ils s'appliquent à établir cette parité, on n'y voit point la description des maux qui accompagnent l'existence, ce qu'ils n'eussent pas manqué de faire pour prouver leur sentiment, ou du moins pour rendre leur doctrine agréable par la comparaison du repos qui suit le néant, avec les tribulations inséparables de la vie.

Que la matière, sous certaines modifications, soit indifférente à l'action ou au repos, cela semble être prouvé à la manière des hommes; c'est-à-dire qu'il n'est pas impossible que la chose soit ainsi : et c'est, sans doute, en considérant la matière sous ce point de vue, et abstraction faite de toute forme individuelle, que les Philosophes dont nous parlons ont embrassé l'opinion de la parité de la vie et de la mort. Loin donc de croire que les Sceptiques admissent qu'il fut égal à un Être de vivre ou de mourir, bornons-nous à penser que ces Sages qui ne nous ont appris à douter, que pour nous apprendre à connoître et à croire, n'étoient point absurdes.

L'indifférence accompagne les molécules matérielles tant qu'elles sont dans l'ordre des possibilité seulement; considérées séparement, ces mêmes molécules peuvent continuer d'être dans l'indifférence après leur assemblage; voilà qui établit la parité de l'existence et de la non-existence à leur égard; mais dès que la vie a succédé à la possibilité d'être, toute parité cesse; et cette nouvelle modification, la vie, en un mot, est un bien pour celui qui en jouit, puisqu'elle lui procure le sentiment qui lui fait aimer l'action et la lui fait préférer au repos absolu.

Oui, la vie est un bien, et lorsqu'elle est prolongée, elle est un très-grand bien, à moins que de funestes accidens ne la traversent. En vain des gens qui ont la manie de voir tous les évenements sous un aspect fâcheux, tâchent de la rendre haïssable : elle ne peut être odieuse qu'au scélérat et au fou. L'honnête homme, l'homme raisonnable que des circonstances fatales ou de trompeuses apparences mettroient au rang des criminels, n'acquiéreroit pas encore le droit de maudire son existence et de s'en affranchir. Il a pour lui sa conscience, et si l'idée d'une peine ignominieuse l'effraye, qu'il se rappelle que l'infamie ne dérive que du crime. S'il étoit un cas où la mort volontaire fût tolerée, ce seroit celui d'une mort méritée.

Non seulement la gravité des peines, celle des douleurs et de ce qu'on appelle chagrin, tient beaucoup à l'imagination chez la plûpart des hommes, mais les plaisirs surpassent de beaucoup toutes les peines qui traversent la vie. Il en est un entre autres, devant lequel toutes sortes d'afflictions disparoissent, c'est celui d'aimer. Plaisir ineffable et tout-puissant qui semble accordé aux hommes en compensation des maux dont ils sont susceptibles; plaisir dont l'impression se fait sentir avec autant de force dans un cachot que sur le trône, et dont le seul souvenir produit des sentiments agréables lors même que l'âge ou les infirmités nous en interdisent l'usage.

Une expérience uniforme nous atteste l'attachement des brutes à la vie, et leur conduite à cet égard seroit la réfutation la plus complette du sentiment qui regarderoit la vie comme un mal; car l'instinct est constamment dirigé par l'attrait et la répugnance : mais par combien plus de liens les hommes ne tiennent-ils pas à la vie ? Il n'y a point d'animal qui soit sujet à tant d'inconvenients : il n'y en a point aussi dont les jouissances soient plus multipliées. Avec le secours du simple bon sens, l'homme se met au-dessus de cette foule d'évènements qui semblent se réunir pour contrarier son bonheur, et plaignant l'atrabilaire qui s'attriste

méthodiquement de tout ce qui arrive, il convertit en voluptés ce que d'autres regardent comme d'affreux revers : et c'est peut-être en cela que consiste uniquement la philosophie, qui, soit qu'elle nous représente les accidents, comme ayant leur cause hors de nous, soit qu'elle les suppose dans notre dépendance, nous fait triompher des destinées en nous convaincant de leur immutabilité.

L'Indiscret.

Un Ministre judicieux
Disoit, au sujet de Valère :
Il écrit bien ; il parle mieux ;
Mais le sot ne sait pas se taire.

Sur un homme qui vantoit sa force.

Par les qualités des taureaux,
R*** mérite une hécatombe,
Et l'on écrira sur sa tombe :
Ci gît le Roi des animaux.

ARTICLE

ARTICLE III.

SUR LA POLYGAMIE.

A M. le Comte Louis de Rantzow, à Wologda.

MONSIEUR LE COMTE,

J'AI lû, quoiqu'un peu tard, votre *Discussion sur la Polygamie.* S'il s'agissoit de l'examiner en Théologien, son procès seroit bientôt fait : il ne seroit question que de rapporter quelques textes de nos Livres Sacrés ; et si ces textes manquoient d'un certain dégré d'évidence, les Conciles, les Peres de l'Eglise, les Commentateurs et une foule d'autorités y suppléroient. Ce n'est pas là mon dessein. Je suis trop convaincu que c'est un moyen d'éterniser les disputes, que d'y employer des principes sur lesquels on n'est pas d'accord ; et je me garderai bien de suivre cette méthode, qui exige beaucoup d'appareil, et qui sert plus souvent à étourdir, qu'à convaincre.

Mais la raison est de tous les temps, de tous les lieux ; elle devroit être de toutes les religions, et malheur à celles qui y répugnent. Elle est le juge souverain de tout ce qui concerne le bonheur des hommes : vous

l'avez senti. C'est à elle que vous en avez appellé : vous ne la récuserez pas.

Ce sera donc par la seule raison que j'examinerai votre sentiment sur l'utilité de la Polygamie. Point d'arguments de l'école, point d'autorités : elles ne manifestent souvent que l'élévation de ceux que l'on cite à des dignités qui supposent le mérite, et ne le donnent pas. L'usage des principes qui n'ont qu'une vérité de convention, n'a pas plus d'avantage; à ces passages on en oppose de semblables: la matière s'obscurcit, on tombe dans le *Bathos*, et l'on se trouve emporté bien loin de son sujet.

C'est-là, Monsieur, où je me trompe fort, la marche que vous avez prescrite à quiconque ne seroit pas de votre avis sur la Polygamie. Il semble cependant que vous ayez craint d'être traduit au tribunal de la religion. Soupçonneriez-vous les livres qui la fondent, Saint Paul même à part, de renfermer quelques textes qui vous soient contraires ? L'Evangile défend de *juger*, de *condamner* (*), et appuye cette défense par la peine d'être *jugé* et *condamné* soi-même. Cela ne peut s'entendre, je crois, que des jugements téméraires, et je présume que vous trouveriez très-absurde qu'un de vos serfs alléguât cette inhibition, pour éluder les vôtres.

Quoiqu'il en soit, vous vous faites de ce

(*) Matth. VII. 1, 2.

passage un rempart, dans l'espoir, sans doute, qu'aucun Chrétien n'osera le franchir. Je vous laisse dans votre forteresse : aussi-bien ne veux-je pas vous juger. Prenez cette tâche vous-même, à vos risques, et commencez pas vous demander de quel droit vous choisissez dans l'Evangile, ce qui peut contribuer à votre sûreté, tandis que vous rejettez d'ailleurs tout ce qui peut servir au triomphe de vos adversaires ?

Cette vieille ruse, qu'on tolère par pitié dans un pédant ignorant et enthousiaste, ne sied point à un Gentilhomme. L'égalité des armes est une loi de l'honneur, qu'il n'est pas plus permis d'enfreindre dans un livre, que sur le pré. Vous ne l'auriez assurément pas employée, si vous y eussiez fait attention : son injustice vous eut frappé. Mais vous avez été séduit par l'exemple de ce procédé inexact, que plusieurs modernes ont adopté, parce qu'ils l'ont trouvé commode. Des textes favorisent-ils leur cause ? Ils les admettent. Ceux qui y sont contraires, ils les écartent. Le même Auteur n'a raison, ne fait foi, que tant qu'il est pour eux. N'est-ce pas ressembler à quelqu'un qui, voulant se battre, débuteroit par exiger de son adversaire qu'il se désarmât, ou qu'il ne pût se servir que d'armes de rebut, inutiles à sa défense.

L'imitation demande beaucoup de choix, et sans de sérieuses réflexions, on court

risque d'être absurde. En vain prétendroit-on se justifier par d'illustres exemples : on est absurde pour son compte. Il arrive seulement aux Imitateurs de ne point offrir les mêmes dédommagements, que les modèles qui les ont égarés. Une erreur maussadement copiée, prend une teinte de sotise aux yeux des gens de goût.

Dans tous les Systêmes religieux, les livres qui les établissent ne souffrent aucun choix de leurs passages. Soit Partisans, soit Contradicteurs, ils doivent les admettre en entier, ou leur refuser toute autorité; et c'est, de part et d'autre, une inconséquence égale, que d'exiger ou d'accorder des restrictions sur cet objet qui n'en admet point. Quand une religion a laissé entamer une fois la divine inspiration de ses livres, elle est vaincue : mais convenons aussi que ceux qui l'attaquent, prêtent le flanc au ridicule, lorsque, rejettant l'inspiration d'un écrit, ils en réservent cependant des passages pour la défense de leur opinion.

Et qu'aviez-vous besoin, Monsieur le Comte, de vous retrancher dans l'Evangile, pour proposer vos vues sur la population de l'Europe ? Imaginez-vous que les Princes et leurs Ministres délibèrent constamment sur les livres Saints ? Non; la raison les guide; c'eſt-à-dire, ce qu'ils prennent pour elle; et voilà pourquoi ils font tour-à-tour de si

grandes choses, et de si hautes sotises. C'est l'effet nécessaire d'un flambeau sujet à des vacillations, et dont la réflection n'est pas la même sur tous les objets. Faute de mieux, nous devons nous en contenter, sauf à employer la moitié de la vie à rectifier une partie des erreurs que nous avons commises dans l'autre, ainsi qu'il arrive à vous et à moi, et vraisemblablement à tous nos Concitoyens civilisés ou sauvages.

Mais en étayant votre Système sur l'Ecriture, vous avez eu un but. C'est, comme vous le dites, de repousser les traits de *ceux qui vivent dans la crasse de l'ignorance*, ou *dont l'esprit est préoccupé de prévention.* Ne craignez rien de leur part, je vous réponds de leur docilité. De ces gens que vous *craignez*, les uns ne lisent pas plus la Bible, que le Timée de Platon. Ils ne vous liront pas non plus. Dites-leur que l'Evangile prescrit la servitude, ils le croiront en enrageant : apprenez-leur ensuite que l'égalité et la liberté s'y trouvent établies ; ils le croiront encore : ce second acte de foi sera seulement accompagné d'un sentiment plus flateur que le premier. Il ne faut pas se créer des Contradicteurs pour le seul plaisir d'avoir à les combattre : les quatre-vingt-dix-neuf-centièmes du genre humain n'ont jamais manqué de foi. Avec du pain et de l'eau-de-vie, vous ferez croire à vos Russes, que la lumière

procède de la lune : c'est à-peu-près comme chez nous.

Quant à l'esprit de prévention religieuse, il ne s'en trouve pas autant qu'on voudroit le dire, parmi ceux qui tiennent le haut bout dans un Etat, soit de l'Ordre Politique, soit de l'Ordre Ecclésiastique. Une autre boussole dirige la conduite des Empires; et je ne sais pourquoi, au milieu d'un siècle où l'on fait ostentation de tant d'esprit, nos Ecrivains se rabattent continuellement sur l'ignorance, sur la prévention, sur les préjugés, comme s'il s'agissoit encore du tems de Saint Louis. Je voudrois qu'ils s'accordassent une fois avec eux-mêmes, et avec l'opinion commune, et qu'ils nous assignassent la place que nous occuperons dans la postérité. Je pense encore qu'il vaudroit mieux que MM. les Auteurs prissent la peine de nous éclairer, que de nous gronder sans cesse et sans fruit, sur notre ignorance.

C'est une espèce de règle établie dans les Ouvrages de n'importe quel genre, que l'on veut assaisonner d'un peu de Philosophie, d'y lâcher quelque trait mordant sur le Clergé. Les Prêtres sont cruels, fourbes, ignorants. Que cette proposition soit vraie ou fausse, c'est ce que je n'examine pas; mais quels avantages un Système de Politique ou d'Astronomie, peut-il tirer de ces indécentes qualifications?

Il ne me seroit pas aisé d'évaluer précisément la masse des talents, départie aujourd'hui à votre Clergé Russien; mais généralisons la thèse. Dans ces tems de barbarie, où l'âme humaine sembloit n'avoir conservé que deux propriétés excessives, la férocité et l'enthousiasme, les Ministres des Autels des diverses Religions, possédoient entr'eux plus des trois-quarts de l'esprit et des lumières restées sur le globe. Si c'est-là un problême, je ne vous inviterai pas à lire, pour le résoudre, tous les Conciles, et cette multitude d'actes qui déposent en faveur de leur sagacité : jettez un coup d'œil sur leurs richesses, et remontez aux dates de leur possession.

Ce n'est pas qu'il n'y ait encore de la prévention : il y en aura vraisemblablement tant qu'il y aura des hommes et des intérêts. Mais au fond, à quoi aboutiroit de nos jours le zèle d'un esprit prévenu ? Croyez-vous qu'il armât les Puissances ? Eh ! ne voyez-vous pas que, dans les pays-mêmes où les Ministres du Culte Religieux ont retenu le pouvoir du glaive, le Magistrat Politique en détruit constamment l'effet, en usant du droit essentiel et incommunicable qu'il a sur les corps ?

Ainsi, Monsieur le Comte, quand votre *discussion* seroit jugée *blasphématoire*, *abominable*, *digne* enfin (comme il vous plaît

de supposer que la prévention la jugera } *d'être brûlée*, *avec son Auteur*, soyez certain d'être distingué de l'ouvrage. Et alors que d'abondantes consolations pour le survivant ! Que la honte légale est avantageusement compensée par l'accueil du Public ! C'est une ressource qui appartient uniquement à la Littérature, et que nous ne verrions pas sans jalousie devenir commune à d'autres professions. Combien d'entre nous feroient volontiers les frais du fagot, pour procurer à leurs Œuvres les honneurs du bûcher ? L'esprit participe de la nature du feu : rien ne lui est plus contraire que l'humide ; et c'est pourquoi un Auteur, quand il a le choix, préfère de voir son livre devenir la proie des flammes, plutôt qu'il moisisse dans un magasin.

Un tems viendra, et l'on peut se flatter qu'il n'est pas éloigné, où l'on se contentera de corriger l'erreur par le raisonnement. Comme elle est le fruit, non de *l'egarement du cœur* mais de *celui de l'esprit*, il semble que ce n'est point au corps qu'on devroit s'en prendre. Les tourmens qu'on lui fait éprouver ne servent qu'à troubler le jugement, loin de le redresser. Pour ramener à la vérité, la violence et l'aigreur sont les plus débiles moyens. Ce seroit aux Philosophes à donner des modèles en ce genre. Les Tribunaux civils, quand ils condamnent un Livre, ne préten-

dent pas en rendre l'Auteur infâme ni *abominable*. Ils ne cherchent pas seulement à le rendre ridicule. Ils se contentent de donner à l'Ouvrage les qualifications qui, dans leurs principes, lui conviennent; et l'on s'apperçoit qu'ils n'ont d'autre objet que de prévenir les altérations qu'il pourroit causer à ces mêmes principes, qu'ils doivent regarder comme imperturbables. A l'égard de l'Ecrivain, il paroît qu'il n'a point à se plaindre des épithètes de *téméraire* ou de *novateur*, qui lui sont personnellement données. Il n'y a pas là de cruauté, pas même d'inconséquence: il suffit que son sentiment contraste avec le sentiment commun, pour les mériter. Quand une maxime a été adoptée par un corps de Nation, elle se consacre en vieillissant: c'est alors une témérité, que d'oser y toucher. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut jamais hasarder de témérités. Il y en a d'heureuses, d'utiles même, et dont on finit par savoir gré au téméraire. Celles qui sont privées de ces caractères, ne sont pas, pour cela, des abominations ni des blasphêmes: ce ne sont, comme la plupart des actions humaines, que des erreurs. Ceux qui s'en apperçoivent ont droit de les rectifier; mais sans humeur, sans sarcasmes, sans employer l'arme déchirante du ridicule, et sur-tout sans apporter, au soutien de son sentiment, des raisonnements étrangers à l'objet de la

dispute. En s'y prenant de la sorte, on doit espérer des succès. L'Auteur, qui dans sa préface, n'a pas manqué de protester de sa docilité, s'éclaire au flambeau de la critique, se rend, et tout est dit.

Je suis très-respectueusement,

MONSIEUR LE COMTE,

Votre etc.

D'Amsterdam, le 23 Octobre. LE RADOTEUR.

ARTICLE IV.

De la Corse.

ESSAI CHRONOLOGIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE SUR L'ISLE DE CORSE, avec des notes importantes sur les droits de la France, relativement à cette possession; ensemble l'origine de ses peuples, leurs mœurs, leur caractère, la description de son sol, & ses différentes révolutions, jusqu'à sa réduction aux armes du Roi, par M. FERRAND DUPUY, *Conseiller de Confiance de la Maison Souveraine de Nassau*, vol. *in*-12 de 136 p. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, F. S. G. 1776. *Prix*, 1 *liv.* 4 *sols.*

Tel est le titre d'une brochure que son

Auteur n'annonce que comme l'esquisse d'un ouvrage plus considérable, dont il s'occupe depuis douze ans. Il faut que l'Histoire d'un Pays, d'environ quarante lieues dans sa plus grande longueur, soit bien ténébreuse, si elle n'est pas éclaircie par un aussi long travail; mais il ne s'agit pas du tems qu'on a employé à la construction d'un édifice : son élégance et sa solidité décident du mérite de l'Architecte.

Lorsque l'Histoire complette de l'Isle de Corse paroîtra, on doit présumer qu'il ne restera rien à desirer sur la connoissance de cette nouvelle acquisition de la France. M. Dupuy ne s'est servi que de *Mémoires aussi vrais que solides*; et sans doute ce qu'il néglige du côté de la méthode et de la pureté du langage, sera compensé par l'exactitude des détails.

La plûpart des Auteurs débutent par des *essais*; c'est peut-être par où ils devroient finir : car rien n'est plus difficile à réunir que l'élégance, la précision et la clarté qu'exigent ces sortes d'esquisses ou de croquis. Toutes leurs parties doivent avoir un caractère marqué; la suppression des détails doit donner de la rapidité à la diction, et jusqu'aux *laissés* doivent être expressifs, et faire sentir aux Lecteurs que l'Auteur connoît à fond l'Histoire dont il ne donne que l'ébauche.

L'essai de M. Dupuy ne réunit pas toutes

ces qualités ; et cependant il intéresse. Il est toujours avantageux d'écrire sur un peuple peu ou mal connu, lors sur-tout qu'on en a acquis des connoissances assez certaines, pour contredire les anciens et les modernes, et qu'une révolution encore récente a fixé l'attention de l'Europe sur le sort de ce peuple.

Ce n'est pas en discutant la légitimité des droits de la France sur l'Isle de Corse, que M. Dupuy attache le plus ses Lecteurs. La République de Gênes, en l'unissant à sa souveraineté, *avoit acquis les droits des divers prétendants* ; ces droits qui sont à elle, puisqu'elle les a achetés, *elle les transporte à la France*, qui arme et soumet ceux qui s'opposoient à l'effet de la cession : voilà à-peu-près tout ce qu'il étoit essentiel de savoir.

On apprend avec plus de plaisir les diverses fortunes des Corses, parce que la plûpart des révolutions que leur Pays a éprouvées, ont eu leur cause dans cet esprit inquiet, défiant et inconstant, qui les prédominoit, et que l'Histoire de leurs malheurs est en même-temps celle de leurs mœurs, c'est-à-dire, la plus essentielle à apprendre.

An. de Rom.
180. L'Isle de Corse, successivement soumise aux *Phocéens*, aux *Etruriens*, fut enfin subjuguée par les *Carthaginois*, qui la dévastèrent, et défendirent aux habitants d'y rien semer ni planter, sous peine de mort.

483. Dans le cours de la première guerre puni-

que, *Scipion* s'étant emparé d'*Aléſia*, la perte de cette place importante entraîna celle de toute l'Isle. A peine vaincus, les Corses veulent secouer le joug; *Varus* envoye *Glicias* pour les réduire; celui-ci fait avec eux un Traité qui déplait au Consul: il est condamné à mort, et les insulaires châtiés et soumis.

L'année suivante, les Corses convaincus de leur impuissance, fomentent avec la Sardaigne un soulévement général; les Romains descendent dans leur Isle, les battent, et font un grand nombre d'esclaves qu'ils emmènent à Rome pour être vendus.

Les Carthaginois voyoient avec peine cette Isle entre les mains des Romains, et y entretenoient des pratiques secrettes. Pendant 70 ans, le Sénat traita inutilement ces insulaires avec beaucoup de douceur; ils ne cédèrent qu'à la force. *Cicerius* les dompta, et leur impoſa un tribut annuel de 200 mille livres de cire, au lieu de 100 mille qu'ils avoient coûtume de payer. Mais ni les dévastations, ni les tributs exhorbitants ne les pouvoient contenir. Ce ne fut qu'en y faisant passer des colonies et des troupes, que Rome y maintînt un calme apparent, qui cessa dès que l'Empire fut affoibli par les divisions.

Il paroît, au reste, qu'un amour excessif de la liberté se respire en Corse avec l'air. *An. de J. C.* 650.

Charles Martel ayant défait les Sarrasins en déçà des Pyrénées, ils s'emparèrent de cette Isle dans leur retraite. *Anciza*, leur Chef, y établit un Royaume qui subsista 166 ans, et lorsque dans la suite Charlemagne, vainqueur de l'Italie, voulut s'en rendre maître, *Nugulo*, le dernier Prince de cette dynastie, et son fils *Abdala*, résistèrent à tous les efforts des Gouverneurs de Gênes. Retirés dans leurs montagnes, ils s'y maintinrent 50 ans, et sans l'entremise des Papes, et la
806. victoire qu'*Adémar* (*), Comte de Gênes, remporta sur eux, il eût été difficile de les expulser.

1144. Unie au Gouvernement de Gênes sous les Successeurs de Charlemagne, la Corse en devint sujette, à l'érection de la République. De nouveaux mécontentements portèrent ces insulaires à demander au Pape de ne relever que de lui seul. Leur demande fut acceptée; mais Urbain II, se repentit de l'acquisition de ses Prédécesseurs et les donna
1224. à la République de Pise, qui fut forcée par

(*) Ou *Adimar*. Le Dictionnaire de Vosgien le nomme *Adimur*, *Amiral des Gènois*. Il y a apparence qu'*Adémar* est la bonne leçon. L'Italie compte parmi ses Poëtes un Seigneur de ce nom, que porte aussi le *Comte d'Adhémar*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, et Ministre de France à Bruxelles. L'*H* qu'on voit dans son nom est un *présent* de l'illustre Marquise de Sévigné.

le sort des armes de les rendre aux Gènois.

Enfin, après avoir passé de la domination de Gênes sous celle de Naples, de celle-ci à la la première, puis sous celle de plusieurs Rois de France ; après avoir été cédée, prise et reprise à diverses époques, les droits réunis de conquête et d'acquisition semblent assurer la possession de l'Isle de Corse à la France.

En rassemblant les faits épars dans l'essai de M. Dupuy, la partie historique de son Ouvrage devient plus lumineuse. C'est au Lecteur à suppléer à ce qui lui manque de méthode. Nous croyons même que ce défaut ne l'empêchera d'intéresser, lorsqu'il parle de la situation de la Corse, de sa température, de ses productions, de l'usage qu'on en pourroit faire dans le commerce, de sa population et des moyens de l'augmenter, des défrichements, des desséchements, et de la manière de les faire. Les esquisses qu'il donne de la religion, des mœurs et des usages, souvent absurdes, de ces insulaires, si voisins des Pays policés, amuseront en instruisant. Les Physiciens ne seront peut-être pas d'accord avec lui sur la nature des bois de la forêt d'*Aitonne*, qui sont incorruptibles *lorsqu'on les coupe en nouvelle lune* ; mais les Philosophes souscriront volontiers à son sentiment, sur les causes qui fomentoient l'esprit de division et de révolte parmi les Corses, et qui en faisoient un peuple de Sauvages au

sein de l'Europe. Des Moines ambitieux et ignorants sont les ennemis les plus dangereux de l'ordre et de l'autorité légitime. Il est peu d'Etats qui n'en aient fait la triste épreuve. M. Dupuy présume avec raison que les loix douces et sages, et la civilisation des François, procureront un calme constant dans cette Isle. Il finit par donner une notice des hommes illustres que la Corse a produits, de ceux qui se sont illustrés en la subjuguant, et des Auteurs anciens et modernes qui en ont écrit: c'est de quoi flater la vanité et la curiosité.

Le desir de se survivre.

Je ne veux pas être Valère;
Mais je voudrois l'avoir été:
Je déteste son caractère;
J'aime son immortalité.

Nota. *Que c'est par erreur que le nom de* MARC-MICHEL REY, *Libraire d'Amsterdam*, a été omis dans le titre de quelques exemplaires du cahier précédent.

ARTICLE

ARTICLE V.

Seconde Lettre à M. le Comte Louis de Rantzow, à Wologda, sur la Polygamie.

MONSIEUR LE COMTE,

C'ÉTOIT, sans doute, une chose bonne et sainte que cette Loi de Nature, dont on parle tant et qu'on connoit si peu. Quelle perte pour nous qu'il n'ait pas vécu des Philosophes dans des temps rapprochés de son institution! N'en eussent-ils conservé que des fragments: il en coûteroit moins pour rétablir une certaine liaison entr'eux, que pour l'imaginer toute entière.

Les *Ebauches*, les *Systèmes* qu'on en a donnés, sont ingénieux; mais il y a souvent loin de l'ingénieux, au vrai. La région des conjectures confine à celle de la vérité, comme l'océan à la terre; avec cette différence qu'il fait toujours nuit dans le pays des conjectures; en sorte qu'il peut arriver qu'étant près de toucher à la vérité, on la prenne pour un écueil, et qu'on s'en éloigne à toutes voiles.

Pour raisonner exactement sur un sujet, il faut le définir; et pour le définir il faut pouvoir le comparer à un autre sujet, dont la nature et les propriétés soient connues.

Sans ces conditions, on dispute de mots, et l'on ne s'entend pas.

S'il est encore un Peuple, une Nation qui vivent sous la Loi de Nature, sans mélange d'aucune institution étrangère, allons chez eux, copions-les. Après cette opération, qui est facile, nous serons en état de démontrer aux hommes, combien ils ont eu tort de se civiliser; et peut-être préfèreront-ils encore de rester dans leur tort.

Rien de plus sacré que le principe de la Loi de Nature, à raison de la perfection de sa Source; mais soit vice foncier, soit dépravation dans l'homme, les conséquences qu'il en tire relativement à lui et par rapport à ses semblables, sont absolument différentes, opposées même.

L'attrait et la répugnance : ne vous semble-t-il pas comme à nous que c'étoient-là les deux uniques mobiles de la Loi de Nature? Sous cette Loi, tous avoient un droit égal à tout. Mais voilà précisément la boëte de Pandore, cette source féconde du bien et du mal. Ajoûtons, si vous voulez, un correctif à ce droit énergique, qui le restreigne à respecter le droit d'autrui. Qui jugera de ce droit, de sa lézion? Qui punira le Meurtrier, l'Usurpateur, le Ravisseur? La propriété est une absurdité sous le droit naturel, où tout est de pur choix : la juger en seroit une autre. Ce n'est alors que par la force, que la

force se repousse ; et voilà tous les hommes en état de guerre. C'est l'effet nécessaire d'une Loi qui permet tout, et qui n'impose de privations que celles auxquelles la force nous soumet.

Que vous admettiez ou non, Adam pour le premier homme, il n'en sera pas moins vrai que les premiers hommes connus ont ensanglanté la terre. Direz-vous que des Pontifes cruels inspirèrent le meurtre à Caïn? Non, sans doute. Ce ne fut point non plus par l'impulsion de la Loi de Nature qu'il consomma son crime ; le penser seroit une impiété; mais il devint cruel, parce qu'une passion violente l'anima, et qu'une puissance réprimante, actuelle et exécutrice, ne le retint pas.

L'instinct que nous voyons diriger les brutes, accompagné de la raison humaine : tels sont les guides, *sûrs* selon vous, *incertains* selon moi, auxquels la conduite des hommes étoit soumise dans l'état naturel. Et observez, je vous en supplie, M. le Comte, que j'adoucis le mot en disant *incertains* ; car, chaque homme ayant son instinct propre, formé de sa manière de voir et de sentir, et une raison d'attrait ou de répugnance dépendante des objets qu'il croit devoir aimer ou haïr, il ne gardera aucun ménagement dans le choix, ni dans la recherche de ceux qu'il croira utiles à son bonheur, et déployera

toute sa force pour repousser ceux qu'il prévoira lui être nuisibles.

Nous n'ignorons pas qu'on peut opposer des raisonnements à cette assertion ; mais ne nous égarons pas dans le vuide des hypothèses. On peut prévenir avec des raisonnements : on convainc par des faits. Jettons donc un coup-d'œil sur les premiers monuments de l'histoire. Que nous apprendront-ils ? Que dans les temps les plus reculés dont nous ayons connoissance, et qui sont à notre égard comme les plus rapprochés de l'origine du monde, les chefs de famille ont réuni dans leurs personnes la possession et l'exercice du double pouvoir de Pontife et de Roi.

Cette puissance patriarchale, ou *familière*, comme on voudra l'appeller, entretenoit l'ordre, ou le rétablissoit en réprimant ce qui y étoit contraire : elle étoit donc un supplément nécessaire à la Loi de Nature : autrement elle eût été une absurdité. Cependant elle a existé cette puissance des chefs de famille. Non-seulement, on en retrouve des traces caractérisées dans les plus anciens monuments historiques, mais les Philosophes en ont souvent placé l'éloge à côté du roman de la Loi Naturelle, sans penser que l'existence de l'une étoit la preuve la plus complette de l'insuffisance de l'autre.

La lecture des Philosophes est sans contredit la plus utile à l'homme ; elle devroit

lui être la plus agréable. Quel temps mieux employé que celui qu'on sacrifie à apprendre à penser ! Mais avant que de se livrer à cet intéressant amusement, il faudroit au moins être en état de distinguer le vrai, du faux, et ceux-là d'avec le probable. Tous les hommes n'ont pas la bonne-foi de n'écrire que pour instruire, ni la force de résister au plaisir de se faire admirer. Les livres ressemblent assez *au fumier d'Ennius* ; mais tous les Lecteurs n'ont pas la perspicacité de *Virgile* pour en tirer l'or.

Cette réflexion, trop générale pour avoir l'air d'une Satyre, prise en rigueur signifieroit tout au plus que vous avez pû vous égarer en suivant des guides peu fidèles. Nous n'osons cependant l'assurer encore. Loin delà, si dans le cours de vos recherches vous aviez acquis la connoissance de temps antérieurs, à ceux où l'on retrouve des vestiges de la puissance des chefs de famille ; si dans quelqu'une des Myriades qui précédèrent le règne de *Thot* en Egypte, vous nous montré des hommes vivants uniquement sous la Loi de Nature, sans addition d'aucun autre pouvoir, nous sommes vaincus. Mais si vous êtes dans l'impuissance de nous satisfaire à cet égard, nous demeurerons persuadés que cette Loi, dont on fait de si brillantes descriptions, est un Phœnix moral, et que son insuffisance ayant été sentie dès le commen-

cement, elle n'a pû subsister seule qu'autant de temps, qu'il en a fallu à un homme pour se donner des enfants qui fussent soumis à ses loix, même à ce qu'elles pouvoient avoir d'arbitraire ; car enfin on ne peut se persuader que les divers chefs des diverses Nomades eussent un même esprit, une même façon de penser.

Vous-même, Monsieur, avez fortifié notre opinion en convenant, « que l'histoire des » temps les plus reculés nous enseigne, qu'il » y a toujours eu des fanatiques jaloux de » leur propre bonheur et de celui du pro- » chain, qui se sont appliqués à rendre les » hommes malheureux, en changeant la » douce Loi de la Nature en un joug insup- » portable, par un amas de préceptes inep- » tes, ... en établissant des Loix et des Re- » ligions conformes à leur cervelle em- » brouillée ou à leur intérêt ». Mais il règne ici un peu de confusion. Si dans les temps les plus reculés, c'est-à-dire, dans tous ceux dont nous avons quelques notions, la Loi naturelle a été altérée, comment assurer que cette Loi est douce ? Nous ne l'avons jamais connue.

Vous faites, au reste, trop d'honneur aux Pontifes, en supposant que ce sont eux qui les premiers ont altéré la Loi de Nature. L'origine des Prêtres, faisant une classe à part des autres hommes, ne jouit pas d'une si

haute antiquité. Qui donc a pu *défigurer* cette Loi, lui substituer des *préceptes durs*, des Loix civiles, en un mot, le despotisme et la tyrannie? La nécessité.

D'abord les chefs se sont vus contraints de suppléer la Loi naturelle par leur propre pouvoir, pour le régime de leur famille. Un frère maltraite son frère; la Loi de Nature réprouve cette action, à la bonne heure; mais comme elle n'a point de force empêchante, ni actuellement punissante, le chef qui a une telle force, la déploye et pare au mal ou le punit, s'il est consommé. Or, voilà la Loi primitive déjà altérée; car elle donne à tous un droit égal à tout, qui admet bien le combat où la force décide; non le châtiment et la punition, où le pouvoir agit. Observons encore par qui elle est altérée: par un pouvoir égal au sien en dignité, puisqu'il découle d'une même source. D'ailleurs cette Loi devoit avoir une uniformité absolue, et à coup sûr les défenses de ces chefs varioient dans leurs motifs et dans leurs objets, comme les punitions dans leur genre.

Mais, direz-vous, le pouvoir des chefs de famille tient trop à la nature, il participe trop de cette *Loi douce*, qui laissoit aux hommes l'exercice libre et entier de toutes leurs facultés, pour avoir produit cette foule de Loix irritantes, qui convertissent *tout en péché* et condamnent les *actions les plus inno-*

centes et les plus indifférentes en elles-mêmes, comme la Polygamie; et enfin, le despotisme et la tyrannie. Assurément les pères ne sont pas devenus les tyrans de leurs propres enfants, et ce sont encore les Ministres du Ciel, qui *reconnoissant* combien *les hommes sont foibles, amateurs des nouveautés, superstitieux*, ont *employé le nom de la Divinité* pour établir des Loix aussi barbares qu'absurdes.

Encore un anachronisme, M. le Comte. Les Loix civiles, le despotisme, la tyrannie ont existé sur la terre, bien avant qu'il y eut aucun Système religieux d'établi : si la puissance patriarchale ne sembloit pas dater de l'origine du monde, on pourroit douter qui d'eux ou d'elle l'emporte en ancienneté. Pour en retrouver l'époque, remontez au-delà des temps qui ont vu naître les plus anciens Législateurs religieux. Leur source devient alors un problême, n'est-il pas vrai : d'où découlent-elles donc? De la nécessité, comme nous venons de le dire.

Une rixe entre deux hommes excite un combat entre deux familles, ou deux peuplades : le parti le plus foible revient à la charge fortifié d'un allié, l'animosité s'étend à plusieurs familles ; les moins nombreuses sont d'abord vaincues, ensuite assujetties. Il faut subir de nouvelles Loix, adopter des usages étrangers ; le murmure s'en mêle, on

se révolte : alors plus de milieu entre la victoire et l'esclavage.

Il est fâcheux pour cette *Loi douce*, pour cette Loi favorite de tous ceux qui se font un triste plaisir de ne trouver rien de bien dans leur âge, d'être la mère ou la complice de l'esclavage et de la tyrannie ; non qu'elle les comportât dans son institution ; mais parce que donnant à tous un droit égal à tout, il étoit impossible que les passions de l'homme n'en abusassent, et qu'ils ne substituassent la ruse et la violence dans tous les cas où ce droit manqueroit d'efficacité pour les faire jouir.

Mais enfin, quand cette Loi auroit eu autant d'étendue dans sa durée, et autant d'action sur la conduite des hommes, que vous le supposez, qu'étoit-il besoin de la faire intervenir dans votre Discussion ? Que ce soit ou non les Ministres des Dieux qui les premiers l'aient altérée ; qu'elle ait prescrit ou tolèré seulement la Polygamie, quel avantage en peut tirer votre cause ? Tout cet appareil de citations des écritures, et de faits arrivés avant ou sous la Loi écrite, est au moins inutile ; personne ne s'avisera de nier que ni sous les Loix patriarchales, ni sous celle de Moyse, il ne fut loisible à un homme d'avoir plusieurs femmes ; à plus forte raison sous la Loi de Nature ; car alors, plus particulièrement qu'en tout autre temps, tout

ce qui n'étoit point défendu, étoit permis.

Il reste à examiner si la Polygamie a été d'un usage universel dans le monde à des époques connues; si elle n'a pû cesser en certaines contrées sans l'influence des Systêmes religieux qui y étoient admis, et uniquement, parce qu'elle y devenoit impratiquable; enfin si elle est en vigueur chez quelques peuples que nous regardons comme les plus rapprochés de l'état naturel, et que nous nommons Sauvages.

Ce n'est pas parce qu'une chose est défendue qu'elle est mauvaise; ainsi les inhibitions lancées contre la Polygamie ne changent point sa nature. Si donc nous revenons sur cet objet, il conviendra d'établir 1°. que son admission ne pareroit point aux inconvénients que vous attribuez à sa suppression. 2°. Qu'elle ne procureroit pas tout l'avantage que vous en espèrez. 3°. Qu'en bien des lieux elle seroit un vain privilége, si elle ne devenoit pas bientôt la source des plus grands désordres. Plus les droits qu'on accorde aux hommes sont flatteurs, plus ils ont de relation avec leur sensibilité habituelle, et plus ils sont irrités, lorsque les circonstances les mettent dans l'impossibilité de les exercer.

Je suis, etc.

LE RADOTEUR.

D'Amsterdam, ce

ARTICLE VI.

* *Epître à Doris.*

On marque par un Astérisque tout ce qui n'est pas du Radoteur ou fait pour le Journal exprès.

CHER et cruel objet d'une flamme éternelle,
Tu vis à tes genoux l'Amant le plus fidèle
En faveur de toi seule, oubliant sa fierté,
Jurer par son amour, jurer par ta beauté
De vivre désormais sous ta loi souveraine,
Esclave glorieux d'une si belle chaîne ;
De ne respirer plus qu'afin de te servir ;
De n'adorer que toi jusqu'au dernier soupir ;
De livrer, à tes yeux, aux flammes dévorantes
Les lettres qu'il reçut jadis de ses Amantes :
A peine cependant tu daignas m'écouter.
Parle, ingrate, à quel prix te dois-je mériter ?
Veux-tu que mon épée abrège mon supplice ?
D'un cœur au désespoir reçois ce sacrifice.
Tu dédaignes mes pleurs : c'est demander mon sang.
Mais, non .... sans que le fer en épuise mon flanc,
Il suffit de tes yeux ... leur atteinte est plus sûre.
Leurs traits laissent toujours la mort dans la blessure.
Du feu des diamants ils brillent, ces beaux yeux.
Moins froids, moins durs que toi ces cailloux radieux
Cèdent au fer. Ton cœur à mes efforts résiste.
La froide indifférence est un plaisir bien triste.
Ce sommeil léthargique, image de la mort,
De ton ame assoupie énerve le ressort.
Ah ! crois-moi, l'Amour seul est le dieu de ton âge,

Le temps fuit sans retour : jouir, c'est être sage.
Tu ne reçus du Ciel que le don de charmer ;
Don stérile pour toi, si tu ne sais aimer.
Que n'ai-je point tenté pour verser dans ton ame
L'impétueuse ardeur de ma naissante flamme ?
Muette à mes serments & sourde à mes sanglots,
J'ai cru voir ton orgueil insulter à mes maux....
La honte, le dépit, la douleur me saisissent ;
Soudain mon front pâlit, mes regards s'obscurcissent,
Ma voix tremble, s'éteint... tout mon sang s'est glacé...
Tu vis alors le trait dont tu m'avois blessé ;
Tu daignas me parler d'une voix attendrie,
Et d'un regard plus doux tu me rendis la vie.
Ciel !.. que ne dois-je pas à ces tendres secours !
Quels droits, belle Doris, n'as-tu pas sur des jours
Sauvés par tes bienfaits, consacrés à te plaire !
Mais ces jours ne seroient qu'un don de ta colère
Si, toujours inflexible à mes plus tendres vœux,
Tu ne couronnois pas ma constance & mes feux.
Garde pour mes rivaux cette fierté sauvage :
Ta sensibilité doit être mon ouvrage.
Apollon & l'Amour sont les Dieux que je sers ;
C'est moi qui le premier te consacrai des Vers
Qu'Amour seul a dictés, qu'Amour seul peut entendre,
Que tu daignes relire avec un souris tendre.
Ils t'ont même inspiré le desir glorieux
De parler avec moi le langage des Dieux.
Tu daignas me choisir pour guider ta jeunesse
Vers ces bois de lauriers qu'arrose le Permesse :

La main des doctes Sœurs doit en parer ton front.
De tes charmes naissants ces lieux s'embelliront.
Je conduirai tes pas vers ces belles retraites
Où ces Maîtres de l'Art que l'Amour fit Poètes,
Tibulle, Anacréon, cueilloient jadis ces fleurs
Que l'Aurore en naissant fait naître de ses pleurs.
Ton éclat est semblable à la rose vermeille;
Ton haleine est plus douce & ta fraîcheur pareille....
Des rosiers hérissés d'une forêt de dards
Ma main fera tomber les perfides remparts.
Mais, Doris, si mes soins fidèles à te plaire
Sont dignes à tes yeux d'obtenir leur salaire,
Il est dans ces bosquets des myrthes amoureux,
Asyle où le plaisir attend l'Amour heureux,
Où la décence étend les voiles du mystère:
Je te plais.... tu m'entends : je t'aime & sais me taire.

OBSERVATION sur l'Epître à Doris.

Cette Pièce, faite il y a plus de 30 ans par un homme d'environ cinquante, n'a point eu les honneurs littéraires; elle ne les a pas recherchés. Son Auteur pensoit qu'il doit être fort difficile de se passionner pour une froide médaille, même pour un siége à bras, dont on n'a l'usage qu'hors de chez soi; il disoit qu'il falloit être amoureux pour faire des Vers qui le fussent. Aussi m'écrivoit-il en m'envoyant l'Epître à Doris : « Ces Vers, » que je ne veux point répandre, sont pour-

» tant dignes d'être conservés : j'ai droit de » les trouver bons, puisqu'ils ont produit » leur effet : Doris est sensible, et je suis heu- » reux. Si vous connoissiez Doris, vous pen- » seriez, comme moi, qu'ils sont bons, et » très-bons »... Je souhaite que le Public.... Mais le Public d'aujourd'hui n'est guère amoureux. On dit que les femmes l'en dispensent. Comme tout est changé depuis cinquante ans ! Je me souviens d'un temps où les moins jolies n'accordoient qu'à l'Amour. Le pauvre défunt ! *Requiescat in pace.*

ARTICLE VII.

* *Lettre de Madame de Maintenon à Madame la Duchesse de Savoye.*

IL y a long-temps que je n'ai eu l'honneur d'écrire à V. A. R., parce que j'ai toujours cru qu'elle voyoit mes Lettres avec Madame la Duchesse Royale, et que je craindrois d'importuner par mes répétitions, quelque agréable qu'en soit le sujet. Je n'ai qu'à confirmer aujourd'hui ce que j'ai déjà mandé. Je suis surprise de la Princesse, et je n'ai vu rien de si extraordinaire que son esprit ; il ne se montre ni par des bons mots, ni par des réparties vives et surprenantes, ni par des effets de mémoire qu'on voit en d'autres enfants : elle parle si peu, qu'elle ne dit jamais rien de mal-à-propos ; elle écoute sans faire semblant d'écouter, et souvent paroissant n'être

occupée que de son plaisir ; elle n'est point pressée de montrer son esprit : elle craint de déplaire, mais elle ne cherche point à plaire avec empressement. Elle n'aime point la flatterie ; elle reçoit les avis qu'on lui donne avec douceur, et en sait bon gré dans la suite ; elle en profite à coup sûr, et je n'en ai pas encore vu d'inutile. On l'examine pour lui trouver quelque défaut, et on s'allarme à la moindre lueur ; ses femmes crurent voir un peu d'impatience à sa toilette : on lui en parla, et ce défaut a disparu. Elle a un pouvoir incroyable sur elle : enfin, Madame, c'eſt un trésor que vous n'avez pas connu, et que la timidité cachoit. La douceur qu'on a pour elle, l'a rendue un peu plus hardie ; mais on voit bien qu'il seroit très-aisé de l'intimider. Elle fait tout le plaisir du Roi, elle l'amuse par sa gaieté et son badinage plein d'esprit et de discrétion. Elle sait l'arrêter, quand il le faut. On peut lui parler sérieusement, et elle ne s'ennuie pas. Elle garde un secret, sans se couper par la moindre mine. Quand il devient public, elle ne se fait pas un mérite de l'avoir su, et de l'avoir tû. Encore une fois, Madame, tout en eſt surprenant. Elle embellit tous les jours, son visage se raccourcit ; on la coëffe à merveille. Son teint eſt incarnat et blanc ; elle croît un peu ; elle à la taille parfaite ; on lui donne des corps tous les huit jours. Elle est propre et nette contre l'ordinaire des enfants, et du reste, on

ne peut la fournir d'habits. Je ne m'oppose pas à sa magnificence, afin que rien ne la contraigne. Elle danse très-bien ; et jamais personne n'eût tant de grace. Je sais bien, Madame, la tendresse paternelle de V. A. R. pour cette Princesse ; et c'est ce qui me donne la confiance d'entrer en toute sorte de détails. Je n'ajoûte rien à la vérité, j'ose dire que j'en suis incapable. Voilà ce qu'elle est jusqu'ici ; et après tout cela on ne peut répondre de l'avenir. Elle est renfermée dans un petit nombre d'honnêtes femmes, qui lui disent toutes la même chose : personne ne pense à la gâter ; au contraire tout s'unit pour son éducation. Il n'en sera peut-être pas toujours de même. On tend des piéges aux Princes, comme aux plus petits particuliers ; et plus on la loue présentement, plus on excite l'envie contre elle. J'espère que Dieu la protégera : elle le craint, elle l'aime, et a un grand respect pour la religion. Son éducation a été excellente ; et il est surprenant qu'elle ait autant de connoissances qu'elle en a. Elle apprend présentement quelque chose de la fable et de l'histoire romaine ; mais seulement pour qu'elle n'ignore pas certaines choses qu'on trouve à tout moment dans son chemin. Je m'estime trop heureuse d'avoir à rendre à V. A. R. un compte qui lui est si agréable, et de pouvoir en même temps l'assurer de mon profond respect.

1er. *Juillet* 1697.

ARTICLE

ARTICLE VIII.

Troisième Lettre à M. le Comte Louis de Rantzow, à Wologda, sur la Polygamie.

MONSIEUR LE COMTE,

PRENDRE les motifs apparents pour les causes réelles, est une erreur dans laquelle nous tombons trop ordinairement, pour essayer de la dissiper. Ce n'est pas toujours par méchanceté que les hommes se trompent : c'est plus souvent par foiblesse. Ils veulent juger à quelque prix que ce soit, et ils sont paresseux : les apparences sont faciles à saisir, et les réalités sont la plûpart indéchifrables : il est donc bien naturel qu'ils s'en tiennent aux premières, et qu'ils négligent les autres ; dont aussi bien quelques-unes résisteroient aux plus opiniâtres recherches.

C'est ainsi qu'on fait honneur à la Religion Chrétienne d'un grand nombre d'événements désastreux auxquels elle n'a pas plus de part, que le bruit des Tambours à la défaite d'une Armée.

Le commun des hommes, surtout cette classe immense qu'on nomme Peuple, croit volontiers ; mais comme sa créance est précaire et dépend plus de l'autorité, que d'une

conviction intime, qui suppose un examen réfléchi, dont il est incapable; il entre rarement dans l'enthousiasme, à moins qu'il ne soit mû par une force étrangère. Prenez, s'il vous plaît, la peine de méditer l'histoire, et vous verrez l'Amour, l'Ambition, la Haîne et toutes les passions humaines faire couler le sang, et produire toutes les horreurs qu'on attribue à la Religion, parce que les chefs de ces cruelles entreprises prétextoient les intérêts du Ciel.

Ce n'est pas cependant que la Religion n'ait produit du mal : vous trouveriez difficilement aujourd'hui des gens instruits, dans quelque ordre que ce soit, qui soutinssent qu'on n'en a jamais abusé pour colorer un ressentiment particulier, ou pour appuyer d'injustes prétentions. C'est un accident dont malheureusement tous les cultes ont été susceptibles. Avant que le Christianisme dominât, et dans ces temps même où la tolérante Rome avoit la bonne politique d'admettre les Dieux des Nations, soumises par ses armes, sans les forcer à recevoir les siens, Lucrèce reprochoit à la Religion d'être la source d'actions méchantes et impies :

Religio peperit scelerata atque impia facta.

Ce reproche, que nous supposons vrai, ne forme pas un argument contre les Religions

mêmes sur lesquelles il tombe. Ce n'est pas parce qu'elles étoient fausses qu'elles produisoient le mal ; c'est uniquement parce que les hommes ont le dangereux pouvoir d'abuser des institutions les plus sages, et même des plus saintes. Imaginez un culte quelconque, et donnez-le à des hommes, je ne dis pas sans passions ; mais qui sachent les maîtriser : il leur suffira, dans l'ordre moral. Ainsi tous les sages de l'univers forment une espèce de société douce et paisible. Si on les rassembloit, on verroit avec surprise qu'ils seroient d'accord sur les points fondamentaux de la Religion naturelle et de la morale, et également éloignés de l'impiété et de la superstition. Il y a des ames honnêtes qui le sont indépendamment de toute loi, comme il y en a qui sont vicieuses en dépit des meilleures institutions.

Mais au surplus, Monsieur le Comte, que les hommes se soient égorgés pour la défense de leur culte, ou pour acquérir quelques arpents de terre indéfrichables, quelques villes qu'ils ne conserveront pas, après les avoir prises ; cela et assez égal : ils ont été et seront toujours aux prises avec le même acharnement, quoiqu'avec différents motifs. Et croyez-vous que ces motifs, au moins les vrais, soient ailleurs que dans la tête des chefs ? A Marathon, à Pharsale, à Damiète, à Fontenoy, on ne reconnoît autre chose,

sinon des desseins dans ceux qui commandent, et partout une obéissance également aveugle dans ceux qui combattent. Soit citoyens, soit stipendiaires, la multitude va où on la conduit, agit sans approfondir ce qui la met en action; et il ne seroit pas surprenant qu'un Général, tel que César, eut souillé le soir le même temple, dont le matin il auroit vengé la profanation.

La Religion n'a pas eu plus de part aux guerres que les hommes se sont faites, qu'à la suppression de la Polygamie; c'est-à-dire, que ce n'est pas précisément, parce que la Religion défend d'avoir plusieurs femmes, qu'on n'en a plus qu'une; mais parce qu'il est impossible, au moins en beaucoup de lieux, d'en avoir davantage.

Les Romains, qui ne le cédoient à aucun Peuple en politique, et qui savoient si bien faire plier la Religion à leurs intérêts, adoroient tous les Dieux et toutes les Déesses, et n'épousoient qu'une femme. Ce Peuple sage, tant qu'il ne fut pas corrompu par ses conquêtes, pensoit, avec raison, que la Polygamie, qui peut être un remède apparent contre un trop grand numéraire de femmes, seroit au moins inutile, si elle n'étoit pas impossible, dans des contrées où la masse des naissances est à-peu-près la même dans les deux sexes; et, cette réflexion, ils l'avoient faite avant les inhibitions lancées

sur cet usage par la Loi nouvelle. Ce n'est donc pas dans le quatrième siècle de l'Eglise, comme on le suppose dans la *Discussion*, que la Polygamie fut abrogée par l'autorité des Pontifes.

La Polygamie a eu lieu de temps immémorial en Asie ; elle y subsiste de nos jours ; et cependant les mariages y sont moins populeux en général que parmi nous : cela vient de ce que la pluralité des femmes, en donnant trop de facilité à l'amour, ou en le divisant par la multiplicité des objets, en énerve le ressort. Aussi ceux des Asiatiques qui usent sans réserve du privilége que leur Loi accorde à cet égard, sont-ils obligés de recourir constamment à des Stimulants qui provoquent la volupté ; et on les accuse même assez généralement de ne pas dédaigner des moyens que la nature réprouve, pour se procurer des sensations dont leur intempérance les a privés.

Il faut convenir que le goût dépravé des Turcs Polygames, goût auquel nous présumons qu'on ne peut soumettre que des femmes complettement esclaves, ne cadre pas parfaitement avec l'idée que vous vous êtes faite de la Polygamie, comme d'un préservatif contre les désordres qui révoltent la nature. Mais, Monsieur, si jamais on veut faire l'essai de votre Système, je vous prie d'établir dans le voisinage des *Polygames*, une

petite Colonie de *Monogames :* au bout de vingt ans, on s'assurera par l'expérience, qu'après la disette réelle, la satiété est de tous les moyens le plus destructif de la population.

Si la Polygamie est bonne au moral, elle n'est pas moins excellente au physique : c'est de son *interdiction qu'est provenu le désordre contre nature*, c'est-à-dire, selon vous, Monsieur, l'usage des jouissances après la conception : « Crime, *ajoûtez-vous*, dont même » les Créatures que nous appellons brutes, » ne se souillent pas, vû que n'ayant point » péché contre le Créateur, elles ont l'innocente Loi de la Nature pour guide ». Il y a tel Lecteur qui applaudira à ce passage de votre Discussion : tant de gens se payent de mots ! Mais ceux qui veulent des choses et des raisons s'appercevront aisément, que votre assertion n'est fondée que sur une confusion de termes et de rapports, que sur le mêlange inextricable qu'il vous a plu de faire de la nature humaine avec la nature brute, et enfin sur l'idée d'un crime de votre création.

Et ils vous demanderont d'abord quelle connexité il peut y avoir entre la matière théologique du péché originel, et l'action très-physique d'une femme qui s'abandonne à l'impulsion de la volupté, après avoir conçu ? Elle peut être dans l'erreur, et alors où est le crime ? Cependant vous n'auriez pas dû ignorer que si les jouissances sont fatales

aux fruits de l'amour, ce n'est que dans les premiers temps de leur existence. Si ces fruits ont acquis assez de consistence pour ne rien craindre des secousses que le plaisir donne aux organes, ils n'en reçoivent aucun dommage : et en ce cas encore où est le crime ? On est toujours surpris en apprenant que l'incrédulité a ses Jansénistes. Croyez-moi, M. le Comte, un brave homme doit prendre son parti : s'il tergiverse de la négation de la Loi, à l'admission du Péché, ce n'est qu'un Capucin sans barbe, et par conséquent sans caractère ; et jusqu'aux Frères-Lais lui manqueront de respect.

Quelles bornes donnerez-vous à la Polygamie ? Aurons-nous autant de femmes que Salomon ? Convenez que cela entrainera une furieuse dépense. Mais si nous n'en avons que deux, comme le Comte *Frédéric de Pyrmont* (*), nous commettrons encore bien de

(*) On raconte de ce Seigneur, de la maison de Gleichen, qu'ayant été fait esclave en Turquie, une Sultane s'en enmouracha, et le délivra sous condition qu'il l'épouseroit à leur arrivée en Europe, et que le Pape donna dispense pour ce second mariage ; que le Comte et ses deux épouses vécurent dans une parfaite union, et qu'un même tombeau les renferme dans un Château d'Allemagne. Ce fait, qui n'est pas démontré, ne prouveroit rien en faveur de la Polygamie, quand il seroit vrai ; car 1°. ce ne seroit qu'une exception à la règle générale, et 2°. ce ne sont point les décisions des Pontifes qui constituent le Christianisme.

ces péchés *contre nature*. Donnons en douze à chaque homme, et craignons encore qu'il ne devienne coupable.

Tout l'art des Médecins ne peut souvent décider de l'état d'une femme : mais dans le doute on s'en séparera pendant neuf ou dix mois. Un écueil plus dangereux se présente : une femme charmante nous agacera : par hasard notre inclination nous portera à lui donner la préférence sur ses compagnes ; mais elle est grosse, et à raison de cela nous serons tout de glace pour elle ? Nous pensons qu'outre un Médecin, il sera bon d'avoir dans chaque ménage un Directeur, et nous osons assurer que son emploi sera très-plaisant.

On croit avoir tout fait en offrant aux hommes des règles de conduite, tirées de celle des animaux : c'est confondre tous les genres et les facultés qui leur sont propres. Si les Femmelles, parmi les brutes, évitent les approches des Mâles après la conception, ce n'est pas par respect pour la Loi de Nature ; c'est parce qu'à raison de leur constitution, les dispositions au plaisir et à la fécondité naissent en même temps chez elles, ou plutôt se confondent, et qu'elles cessent au même instant les unes et les autres ; et le tout par des causes que nous ignorons. Si vous pouviez placer à des époques différentes l'aptitude au plaisir, et la puissance à la génération, dans ces brutes que vous nous

opposez, vous les verriez enfraindre continuellement la Loi naturelle, et les Mâles, qui pourtant n'ont pas *pèché*, n'ont guère d'autre saison marquée pour la jouissance, que leurs desirs, la puissance et les occasions.

De tous les objets soumis à la disposition des humains, ce n'est pas l'usage qu'il en faut blâmer: il n'y a que l'abus ou les excès qui soient condamnables. Loin donc de faire un crime aux hommes de la faculté qu'ils ont de jouir et de la liberté d'en faire usage, sans avoir toujours pour motif unique de perpétuer leur espèce, on pourroit peut-être regarder cette faculté comme une sorte de dédommagement et de compensation de toutes les peines qu'ils éprouvent, et de toutes les misères dont leur espèce est plus particulièrement susceptible qu'aucune autre: et enfin la sagesse des Loix soit divines, soit humaines, n'a pas voulu qu'il fut fait des crimes des actions de la nature de celles-ci, qu'on ne peut prévoir ni empêcher. D'ailleurs, la pluralité des femmes ne pareroit point à cet inconvénient, quand même elle seroit indéfinie; et l'Amour, qui est au-dessus de toutes les règles, porteroit toujours les deux sexes à se rapprocher, quelquefois par ignorance et plus souvent encore par goût.

La destruction des enfants qui proviennent des unions furtives, soit après leur naissance, soit au moment qu'ils commencent

d'exister, ne nous semble point, comme vous l'avancez, Monsieur, une suite nécessaire de l'interdiction de la Polygamie, qui, si elle étoit admise, pourroit bien amoindrir le nombre des intrigues avec des filles; mais qui en revanche augmenteroit prodigieusement celui des adultères. Ce n'est pas toujours parce qu'une fille ne trouve point à se marier, qu'elle accorde à l'Amour des privautés qui ne sont dues qu'à l'Hymen : une multitude de causes l'y déterminent, et parmi ces causes l'espoir d'être épousée tient, sans doute, sa place. Mais si elle se porte à cacher sa foiblesse par un crime, c'est uniquement par l'impression d'un préjugé, funeste quand il produit cet horrible effet; mais en général utile quand il retient des filles prêtes à succomber, par la considération de la perte irréparable de leur honneur.

On court risque de se tromper, au surplus, en appréciant le nombre de ces victimes malheureuses de la honte, sur la quantité d'enfants apportés dans les établissements formés au sein des grandes villes. Beaucoup de luxe, beaucoup de célibataires, produisent nécessairement beaucoup de libertinage; et ce sont des sources corrompues, dont heureusement les campagnes sont privées, du moins jusqu'à un certain point. Ainsi l'on peut mettre en fait que la rareté du cas, d'un côté, et de l'autre la sévérité des

Loix, empêchent que l'humanité n'éprouve une perte considérable, par le soin cruel que des filles pourroient prendre de leur réputation. Peut-être même suffiroit-il de multiplier les maisons destinées à recevoir ces fruits de l'Amour et du libertinage, et d'en changer le régime, pour obvier aux accidents. Comme nous en avons parlé ailleurs, nous y renvoyons pour éviter une répétition inutile (*) : nous nous contenterons d'ajoûter qu'après avoir mis en œuvre tous les moyens que suggère une prudence éclairée, s'il reste encore des inconvénients, il faut les souffrir comme des nécessités, punir les coupables quand ils sont connus, et ne point s'épuiser en vaines spéculations, pour en accroître le nombre par des suppositions arbitraires.

Je suis très-respectueusement, etc.

LE RADOTEUR.

D'Amsterdam, ce etc.

(*) Voyez 1re. Année, T. II., Art. *Enfants-trouvés.*

ARTICLE IX.

Brevet d'Agrégation à une Société littéraire.

COMME ainsi soit que l'empire des Lettres est le refuge naturel de tous ceux qui dans l'âge tendre ont manqué leur vocation, néanmoins la pitié ne doit émouvoir ceux qui le gouvernent à recevoir dans son sein les déserteurs des Arts méchaniques, si ce n'est que leur insuffisance à les professer ne soit notoire; car agir autrement, ce seroit s'exposer à d'importunes réclamations de la part desdits Arts, qui ne voyent pas sans chagrin des ouvriers de toute espèce déguerpir de leurs territoires, pour chercher des établissements sur le double vallon.

Après donc nous être informés, que N. N. a déjà parcouru une période d'environ trente-six ans, sans pouvoir s'instruire en art ou métier quelconque, ains au contraire a dissipé ledit espace de temps sans nulle utilité, ni pour lui, ni pour les autres; et nous être assurés que son dessein est d'employer le reste de la fusée de sa vie à cultiver et orner son esprit, ainsi qu'il a fait par le passé; nous avons résolu de l'aider dans cette tâche laborieuse et pénible, et pour cet effet de nous l'associer: afin, que comme le bois sec et pourri s'enflamme par le frottement, de

même son esprit s'échauffe et s'exalte par le choc fréquent des autres esprits de l'association, et qu'à son tour il devienne un foyer ardent auprès duquel se vivifient, ceux qui se sont épuisés sans succès dans la recherche des talents.

Mais avant de procéder à la réception formelle dudit N. N., nous avons, de son consentement, fait une enquête rigoureuse de ses vie, mœurs et ordinaires occupations, et à notre grande satisfaction, nous avons appris qu'il étoit tel qu'il convient, pour faire, avec le temps, un Bel-Esprit, au sens le plus équivoque où l'on puisse prendre ce mot. En effet, il paroît que jusqu'ici, ses travaux ont un faux air de ressemblance avec les délassements d'un grand homme. Sans employer le temps précieux de la jeunesse à étudier les ouvrages de ces Auteurs, dont la sotte Antiquité s'honore, il les jugea, et réussit; car nous sommes unis de sentiment avec lui à cet égard.

Il subsistoit, depuis long-temps, parmi les François, un préjugé en faveur de ceux qu'ils regardent comme les Créateurs de la Scène Dramatique. Pour prouver qu'ils n'avoient pas le sens commun, N. N. fit une *méthode*, suivant laquelle il n'y avoit de bons Drames que ceux du R. P. la Chaussée et les siens.

Si Molière saisit nos ridicules et nos vices moraux, pour nous corriger et nous faire

rire, N. N., mit en œuvre la mort et les maladies, qui sont des vices physiques, dans le même dessein.

Suppléant d'ailleurs par une noble assurance, à l'obscur savoir qu'il a dédaigné de se procurer, il s'est soumis tous les genres; et soit qu'il les traite, soit qu'il les juge, le succès suit toujours l'entreprise. Avec le seul secours de la Table des Matieres de la Gazette, il rédige l'Hiſtoire secrette d'un des plus grands Princes de l'Europe. Concurrent redoutable de Vittorio Siri, il ne lui échappe pas une seule anecdote des Boulevards ni des places publiques. Laissant aux génies vulgaires le soin d'imaginer, il s'approprie avec une merveilleuse adresse les pensées des autres, vous fait d'un Dictionnaire un Traité, et d'une Histoire un Dictionnaire; et le tout sans contention d'esprit, sans autre dépense que la main d'œuvre et l'invention d'un titre.

A l'égard de la Langue, nous avons été agréablement surpris de la noble fierté avec laquelle il la traite : malheur au mot propre, s'il se fait chercher; un autre lui est substitué aussi-tôt. Il la considère, cette Langue, comme une Coquette vieille et bizarre, à laquelle il seroit honteux qu'un galant homme cédât, et à qui il n'est permis d'avoir de caprices qu'avec ses amants.

Vû la relation circonstanciée des faits ci-dessus énoncés, et la preuve desdits faits

résultant de la compulsion des œuvres dudit N. N., nous l'avons admis, et par le présent Brevet l'admettons au corps de notre Société; voulons qu'à l'avenir, il jouisse de tous les droits et priviléges, dont jouissent les autres Membres de l'association; en conséquence qu'il y prenne séance au premier jour d'assemblée, et qu'il lui soit loisible d'y faire telle lecture ou déclamation que bon lui semblera; enjoignons à ses Confrères de le claquer des pieds et des mains en signe d'applaudissement, à la charge de revanche de sa part. Lui permettons de prendre, comme par le passé, ce qui lui conviendra dans les ouvrages des autres, de s'intriguer pour mettre son nom à des ouvrages qui ne seroient pas de lui, afin de se faire connoître; lui ordonnons de ne point souffrir qu'il soit fait d'éloges de Corneille, ni de Molière en sa présence; même de ne point assister à la représentation de leurs pièces, s'il n'a le *gratis*, à moins qu'il ne soit payé pour siffler; mais de fréquenter assiduement les Spectacles Forains où l'esprit et le goût sont en deshabillé.

Lui enjoignons de se comporter avec décence envers les Dames associées, sans perdre jamais de vue que ce sont elles qui doivent animer nos travaux et couronner nos succès, et que c'est d'elles, que nos assemblées tirent tout leur lustre par l'affluence des Amateurs qu'elles y attirent; c'est pour-

quoi aucun confrère ne doit se refuser à leurs desirs, soit qu'il s'agisse de remplir les bouts-rimés qu'elles présentent, soit qu'elles exigent une Epigramme, une Satyre, une Ode, une Elégie, un Sonnet sur la mort d'un Serin, sur les espiégleries d'un Enfant, sur l'infidélité d'un Amant, etc. Soit enfin qu'elles proposent le canevas d'une Histoire, d'un Roman ou d'un Drame à tisser : bien entendu pourtant que la présente injonction ne s'étendra pas jusqu'aux liaisons de cœur, dont l'attrait peut en déterminer plusieurs à être assidues à nos assemblées.

Au surplus, il aura soin, avant que de donner son avis, d'observer les yeux de celle qui préside, afin de se conformer à ses intentions; de ne point traiter de matières qui ne soient à sa portée, de ne point louer ce qui lui déplait, d'applaudir à tout ce qui la flatte, de couvrir d'un voile officieux les fautes qu'elle commet contre la langue ou contre l'usage; se souvenant toujours, que si le défaut d'éducation est un obstacle aux connoissances sublimes, le desir ardent d'avoir de l'esprit supplée à tout, et même à l'esprit.

Donné en notre assemblée plenière, Madame ******, Maitresse Couturière, Présidant sous le nom de Sapho, ses Ouvrières représentant les Graces et les Muses; M. l'Abbé Y... tenant la plume; le etc.

ARTICLE

ARTICLE X.

OBSERVATION sur le précédent Article.

Suum cuique decus posteritas rependit.
TAC. Ann. L. 4.

LORSQUE nous parlâmes des Petites-Académies (*), qui se sont si fort multipliées à Paris et dans les Villes de Province, ce ne fut que sur les notions vagues et générales que nous en avions acquises : ainsi il seroit très-possible que nous n'eussions pas donné une idée complette de ces assemblées, ni rendu aux graves objets qui les motivent, toute la justice qui leur est due.

Quelques petites erreurs, sur une matière qui nous est si étrangère, ne sembloient pas devoir mériter des reproches amers, ni exciter des plaintes, qu'il n'appartient qu'à la cruauté d'arracher. Nous nous doutions bien que Messieurs et Mesdames les Beaux-Esprits étoient d'une nature fort sensible; qu'il ne faut les toucher que très-légèrement; qu'on les irrite sitôt qu'on appuie sur leurs qualités, qui participent apparemment du *Noli me tangere*; mais nous ne croyions pas qu'ils dussent prendre la mouche pour une plaisanterie.

Si nous nous sommes écartés de la vérité, on nous trouvera toujours prêts à lui rendre

(*) Voy. ce mot à la Table du Vol. II., 1re. Année.

hommage ; et il ne tiendra qu'aux Présidentes et aux Secrétaires des Petites-Académies de nous fournir l'occasion d'une rétractation authentique : ils n'ont qu'à publier leurs séances. Un vieux préjugé fait croire que ces associations littéraires contribuent peu aux progrès de l'esprit humain, et qu'avec une multitude de manouvriers dans l'atelier des Muses, la besogne n'en est pas mieux faite. Nous avons le malheur de penser un peu à l'antique : mais, comme dit le Proverbe, à l'œuvre on connoit l'ouvrier ; et si c'est pour n'avoir pas connu les vôtres que nous nous sommes égarés, c'est votre faute encore plus que la nôtre.

Ce que nous avons hasardé, d'ailleurs, étoit si général, qu'il est étonnant qu'on y ait trouvé des personnalités. La Sibylle de Cumes avoit de gros os : nous nous rappellons ce trait en parlant des Petites-Académies, nous l'employons sans y penser ; et voilà vingt ou trente Présidentes qui se plaignent ; comme si c'étoit un crime d'avoir lû les anciens Auteurs et d'avoir de la mémoire. Il est vrai que nous aurions dû citer ; mais ce n'est pas notre habitude.

Une autre singularité vient de l'identité parfaite, qui se trouve entre toutes ces plaintes et ces reproches : on diroit qu'une même sensibilité, qu'un même esprit animent toutes ces Sociétés, qui néanmoins vivent en rivales, et se traitent sur ce pied-là. L'histoire nous offre l'exemple d'une semblable

conduite. On se rappelle un Peuple, assez peu estimé du reste des nations, qui pendant le siége de sa Capitale, profitoit des moments de relâche que les Assiégeants lui donnoient, pour s'entr'égorger; puis se réunissoit pour s'opposer aux assauts.

Jusqu'à ce que le voile qui couvre ces Sociétés, soit déchiré, par la publicité de leurs productions, il se fera plus d'un jugement téméraire sur leur compte. Pourquoi du mystère? Est-ce honte, ou modestie? Ne voit-on pas tous les jours des enfants contrefaire dans leurs jeux, les actions les plus sérieuses des personnes raisonnables, sans que cela tire à conséquence?

Allons, Messieurs les Académiciens et Mesdames les Académiciennes, un peu moins de timidité. Que signifie ce silence stupide dans lequel vous plonge l'apparition d'un savant ou d'un homme d'esprit? On passe à des Filles de joie d'être glacées de crainte à l'aspect imprévu du Commissaire; mais vous!.... comment un même étourdissement peut-il résulter de la présence de deux personnages si différents dans le caractère et dans la conduite? L'homme de robe perorera, interrogera, verbalisera et emmenera; et très-certainement l'homme d'esprit saluera, s'en ira, s'il ne s'enfuit pas, ne dira mot et ne touchera à rien.

Un Roi de France a dit, que si la vérité étoit perdue, ce se seroit dans la bouche de

ses pareils qu'il faudroit la retrouver : ajoûtons en l'honneur des Petites-Sociétés que si jamais la Pudeur s'égare, c'est dans leur sein qu'il faudra l'aller chercher. Nous y renvoyons dès-à-présent les Rigoristes qui s'imaginent qu'elle s'est envolée de dessus la terre, parce qu'ils ne l'apperçoivent plus, disent-ils, sur le visage des Femmes ; comme si changer de demeure étoit toujours changer de pays?

On voit qu'il n'est pas nécessaire de nous gronder bien fort, pour nous amener à résipiscence. Nous ne manquerons jamais les occasions de nous corriger, et nous ne nous sommes empressés de publier le Brevet qui précède qu'avec le dessein de réformer ce qu'il y a de réformable dans nos premières observations sur cet objet.

ARTICLE XI.

Quatrième et dernière Lettre à M. le Comte Louis de Rantzow, à Wologda, sur la Polygamie.

MONSIEUR LE COMTE,

EN combattant votre moyen, nous ne prétendons pas refuser à vos vues les justes éloges qui leur sont dus. La Population des Etats, la richesse des particuliers qui les composent, sont des objets trop intéressants, pour ne pas assurer à ceux qui s'en occupent

un tribut de reconnoissance. Ne fit-on que rappeller à ceux qui gouvernent les hommes, que telle branche de l'administration a besoin de leur surveillance, que peut-être il n'est pas impossible qu'il ne leur reste encore quelques devoirs à remplir; ce seroit toujours un bien.

Sans doute, une nombreuse Population fait la fortune d'un Empire, et nous pensons, comme vous, que plusieurs Etats de l'Europe pourroient suffire à un plus grand numéraire d'hommes, que celui qu'ils contiennent. Il semble même que ce soit une vérité de fait, puisque les Historiens de ces Etats nous les montrent plus peuplés, à quelques siècles de distance, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Si la Population s'est trouvée altérée, sans que le régime du Mariage variât; si la France, par exemple, renfermoit, selon ses Historiens, plus d'hommes au temps de Charles IX, qu'elle n'en a de nos jours, quoiqu'elle se soit accrue par les conquêtes et par les négociations, voilà un sujet digne des plus profondes recherches.

Sont-ce les Guerres, les Epidémies, qui ont causé le dépérissement de l'espèce humaine? Un ami que j'avois autrefois, et dont j'ai parlé en plusieurs rencontres, ne le croyoit pas. Pendant le cours d'une vie très-longue, il avoit observé, et il prétendoit que ces fléaux naturels et politiques étant à-peu

près les mêmes dans tel nombre d'années ou de siècles qu'on voudra choisir, il falloit chercher d'autres causes à une diminution sensible d'hommes.

Le Luxe des Princes, et ce mot a une signification très-étendue; le Luxe en général, cet effet des fortunes médiocres qu'il masque, et qui devient insensiblement la cause de l'indigence absolue; ne seroit-ce pas là le principe le plus actif de la dépopulation d'un Etat?

Supposons des circonstances où le faste des Princes ait exigé de leurs sujets des contributions, qui excédassent leurs facultés; alors les Grands auront mis en œuvre les mêmes moyens relativement à tous les objets soumis à leur pouvoir: mais tout ce qui brille, frappe, plaît, ravit même: le caractère imitatif des particuliers a dû saisir avidement l'exemple qu'offroient les premières classes: bientôt on a exigé de proche en proche, et il s'est établi une sorte de réciprocité d'exaction entre le propriétaire et le mercenaire, entre l'acheteur et le vendeur, et enfin d'homme à homme. Cependant un espace de terrein, d'une grandeur donnée, ne peut produire qu'une certaine quantité de matières premières, et il en est de même d'un certain commerce, d'un art, etc. Il a donc fallu qu'il subsistât un vuide dans la réalité des fortunes: en ce cas de qui les hommes auront-ils pris conseil? De la vanité,

Plus la fortune s'amoindrit, plus il convient d'en relever les apparences : et c'est ainsi qu'en gémissant sur un tribut qui l'appauvrit, l'homme inconsidére s'en impose un qui l'accable, non-seulement parce qu'il est ajoûté à un tribut déjà onéreux ; mais parce qu'il est indéfini dans son taux.

Le Luxe en s'introduisant a pû faire la fortune de plusieurs : mais une fois établi, il a causé un mal-aise générale : un très-petit nombre des plus forts, des plus heureux ou des plus fins ont par divers moyens accru leurs facultés. Dans cette mutation de situation les hommes ont connu l'égoïsme : la plûpart des vices naissent des circonstances. En calculant sa fortune, on s'est apperçu qu'on ne pouvoit la partager sans l'amoindrir ; et comme le Luxe est une de ces passions qui ne s'affoiblissent ni par l'âge, ni par la jouissance, tous les soins dus à la postérité se sont tournés sur soi-même.

On voit à ce période le célibat devenir la condition favorite, et, jusques dans le lit conjugal, s'opposer aux progrès de la Population.

Ne concevez-vous pas, M. le Comte, que, si la diminution de l'espèce humaine avoit une telle cause, la Polygamie seroit de tous les moyens le plus incapable de la rétablir ? Vous l'avez prévû même, en invoquant de nouvelles Loix Somptuaires. Et quel sera l'effet de ces Loix ? Opéreront-elles ce que le pouvoir paternel, le pouvoir marital, et en-

fin le pouvoir de la honte n'ont pû opérer jusqu'ici ? D'ailleurs l'étamine et la bure ont leur luxe, comme le brocard, et la simplicité a le sien, qui n'est pas le moins ruineux ; car les dépenses sont respectives.

Si vous me demandiez un remède contre le Luxe, je vous répondrois d'abord que je n'en sais point ; qu'il ne falloit pas souffrir qu'il s'introduisît. Si vous insistiez, je vous indiquerois l'exemple soutenu : moyen long, faillible peut-être..... attendez ; en voici encore un autre : laissez-le aller ; il tombera d'épuisement.

Entre le Luxe, le Célibat et le Libertinage il y a un rapport semblable à celui qui se trouve entre les principes et leurs conséquences. L'homme n'est pas fait de façon à souffrir de longues privations, quand il est en son pouvoir de les faire cesser : et cette vérité, pour avoir quelques exceptions, n'en est pas moins une vérité. Or, que feroit la Polygamie contre trois causes destructives et qui tirent de leur identité une triple activité ?

La Religion a bien le bonheur des hommes pour objet ; mais comme c'est principalement sur leur félicité future qu'elle porte son attention, ses préceptes et ses conseils ne cadrent pas toujours avec les moyens politiques, que notre ignorance nous fait considérer comme propres à rendre les hommes heureux. Ainsi le Système religieux et le Système humain sont dans une sorte d'op-

position par rapport au Célibat, que l'un n'approuve qu'à raison de la pureté des motifs qui y conduisent, et que celui-ci blâme comme susceptible d'une extension abusive dont les effets lui sont funestes.

Ce n'est point, au reste, parce qu'il n'est pas permis d'épouser plusieurs femmes, que le nombre des Célibataires s'est si prodigieusement accru : c'est plutôt, à ce que croyent les Spéculateurs, parce qu'il n'est plus loisible de quitter celle qu'on a épousée et d'en choisir une autre, lorsque la fatalité des circonstances ne permet plus de vivre avec la première. Un usage aussi ancien et beaucoup plus universel que la Polygamie, semble ôter à ce sentiment l'air odieux de la novation, et si l'on n'étoit retenu par des considérations supérieures à celles de la Politique, on seroit tenté de regarder le divorce comme un moyen de mœurs, d'autant plus aisé dans l'usage, que son rétablissement ne feroit que restituer en droit une multitude de séparations de fait, dont la société reçoit le plus grand dommage. Les conséquences d'une irrégularité tacite, sont infiniment plus dangereuses que ne le seroit un divorce légal, qui ne s'accorderoit qu'à la nécessité et à l'utilité, et qui seroit d'autant plus rare qu'il ôteroit à l'inconstance et à l'intérêt tout espoir d'en abuser.

La Polygamie et le Divorce ne peuvent subsister ensemble : ce seroit ouvrir la porte

aux plus criants abus, et livrer tout un sexe aux caprices de l'autre. Mais, dans le système de l'indissolubilité, que deviendra le mari de trois femmes, qui le haïront et qu'il détestera? Où fuira l'époux d'une demi-douzaines de beautés, qu'avec la meilleure volonté du monde il ne pourra plus aimer, au sens où la nature entend ce mot? N'entrevoyez-vous pas déjà, que si la Polygamie offroit une ressource momentanée à quelques jolies filles qu'on s'attacheroit pour l'agrément, elle feroit constamment le désespoir de tous les hommes?

Les remèdes politiques ont cela de délicat dans l'invention et dans l'usage, qu'ils doivent être bons au malade et à celui qui se porte bien. C'est-à-dire, qu'il faut qu'une Loi, en prévenant ou punissant le mal, devienne un bénéfice pour celui qui s'abstient de le commettre. Les cas où la *raggione di stato* doit seule être écoutée, sont rares; et cette *raison* est l'arme des tyrans. Nous ne voyons pourtant pas qu'aucun autre motif pût faire admettre la Polygamie en Europe: car, si vous l'y introduisez sans changer les Loix, vous rendez les hommes malheureux; et si vous transportez en Europe la constitution Asiatique, vous faites les femmes esclaves: encore ces dangereuses variations seront-elles sans fruit.

La Dépopulation de l'Espagne, du Portugal, et celle de quelques États situés au

Nord, que vous attribuez à la suppression de la Polygamie, sont des exemples peu concluants; en ce qu'on y donne à une cause ce qui appartient à d'autres. Pour vous garantir de l'erreur où vous entraîne l'enthousiasme de votre sujet, il suffisoit de vous rappeller ce qu'étoit l'Espagne avant la découverte du nouveau monde. Ce sont précisément les richesses qu'elle a tirées de ses conquêtes qui l'ont appauvrie. La Population a souffert des transplantations; la culture des terres a été négligée pour l'exploitation des Mines du Potosi. Or, on manquera toujours d'hommes dans un pays où l'on manquera de laboureurs.

Les mêmes causes de déprédations n'agissent point dans le Nord, et vous y avez un moyen de mœurs qui n'a pas lieu partout: je veux parler du Divorce qui, supposant tous les mariages unis, les suppose aussi tous peuplants. A ce moyen, si vous joignez le dégré d'aisance qui procure l'étroit nécessaire, et cette liberté qui n'exclut pas la plus parfaite soumission aux Loix, cette liberté enfin, qui n'est autre chose que la propriété de soi-même, et dont nul homme n'a droit de priver son semblable; si, dis-je, vous ajoûtez ces deux moyens dont l'expérience assure l'efficacité, au premier qui répare l'erreur où peuvent tomber les hommes en s'assortissant, vous aurez fait à-peu-près tout ce qu'il est possible de faire en faveur de la

Population. L'esclavage et l'indigence réelle font en certains lieux autant de mal, que le célibat et le libertinage en font ailleurs.

Ajoûterons-nous, M. le Comte, pour achever de détruire l'illusion où vous êtes par rapport aux bons effets qu'auroit la Polygamie, qu'elle est impratiquable dans presque toutes les contrées de l'Europe? C'est une vérité, dont vous auriez dû vous administrer vous même la preuve, en examinant la conduite de tous ces Princes *independants de la cour de Rome.* Croyez-vous que ceux de ces Princes, qui se sont déclarés Chefs visibles de l'Eglise dans leurs Etats; que ceux qui, après avoir élagué la Religion, ont détruit la Hiérarchie dans ses Ministres pour les soumettre exclusivement au pouvoir civil, n'eussent pas en même temps accordé plusieurs femmes à chaque homme, si ce régime eut pû favoriser leurs vues. Encore une fois les hommes font tout ce que veulent leurs Souverains, et une Loi comme celle-là, qui semble pouvoir servir à accroitre et à varier les plaisirs, n'auroit pas éprouvé de violentes contradictions. Ce n'est point non plus par ce qu'une telle Loi peut avoir de conforme ou de répugnant à la Loi de Nature, qu'ils ne l'ont point admise; c'est parce que, s'ils y ont pensé, ils ont senti d'abord que son usage étoit impossible, s'il naissoit à-peu-près autant d'hommes que de femmes; or, tous ceux qui se sont appliqués aux

dénombrements, soutiennent qu'il naît même un peu plus de la première espèce, que de la seconde. J'avoue que la guerre et les voyages de mer consomment plus d'hommes que de femmes; mais les accidents particuliers auxquels celles-ci sont sujettes, tels que l'entrée et la sortie de la puberté, les grossesses, les couches, et le retour périodique de leurs infirmités, compensent et au-delà les pertes d'hommes qne cause la guerre, etc.

D'après ces faits, appuyés sur des observations trop répétées pour être faux, quel effet produira l'admission de la Polygamie? Vous conviendrez, sans doute, que plus l'homme a de pouvoir et de facultés, et plus il a de desirs; mais des desirs ne sont pas toujours des synonymes d'une puissance fort étendue : cependant l'avidité des plaisirs en portera plusieurs à acquérir ou épouser le plus grand nombre de femmes et les plus jolies qu'ils pourront : alors le commun des hommes ne trouvera plus de femmes, ou sera privé du choix; ce qui revient presque au même. Ainsi d'un côté, l'inertie et la vanité d'un petit nombre d'hommes retiendront des milliers de femmes dans la stérilité, tandis que de l'autre la réproduction du Peuple sera arrêtée par la rareté de l'espèce féminime.

Ce n'est pourtant pas là le seul inconvénient qu'entraîneroit la Polygamie. Les femmes, dans ce système, ne pouvant plus se flatter d'être l'objet d'un amour qui perd ce nom dès qu'il est divisé, redouteroient avec

raison de devenir l'esclave, non-seulement d'un mari ; mais des favorites successives qu'il honoreroit de la préférence. Malgré cet obstacle, on conçoit que l'ambition de bien des filles sans nom et sans fortune, et l'avarice des parents, peupleroient les nouveaux Sérails des minois les plus agréables ; mais supposer, comme vous le faites, Monsieur, qu'une fille riche, fut-elle laide, ira porter sa fortune à un homme qui n'en usera que pour entretenir une ou plusieurs rivales plus chéries qu'elle, c'est mal connoître le cœur humain, et plus mal encore les femmes. Vous faites, il est vrai, quelques restrictions sur ce dernier article, et vous autorisez la femme à exiger de son époux une renonciation au droit commun, *tant qu'elle vivra :* mais une Loi à laquelle il est permis, nécessaire même de déroger en une infinité de cas, est une dérision, et donne toujours naissance à plus d'abus qu'elle n'en réprime.

Tels sont apparemment les motifs qui ont empêché les Souverains de l'Europe de recourir à la polygamie, comme à un moyen de mœurs et de Population. Ils ont senti que les naissances étant à-peu-près égales dans les deux sexes, si l'on donnoit plusieurs femmes à quelques hommes, on seroit bientôt réduit à donner plusieurs maris à une seule femme ; que si une fille sans attraits et riche ne vouloit point d'époux, celle qui seroit privée de la fortune et de la beauté, n'en trouveroit point ; et qu'en un mot, l'affoi-

blissement des empires et la destruction des familles seroient les suites nécessaires d'un pareil établissement. Pour prendre un parti à cet égard, ils n'ont eu besoin de consulter ni la Loi Nouvelle, ni la Loi de Nature. L'une *est dans l'Etat*, comme ledit M. De Réal, et puisque sa conservation dépend de celle du corps politique qui la renferme, elle doit soumettre son régime au régime civil, dans tout ce qui n'est point d'un ordre surnaturel. Quant à la Loi naturelle, elle est rarement, je crois, l'oracle des conseils. L'éloignement de son origine en a fait perdre les chapitres les plus intéressants, et les bribes qu'on en retrouve dans quelques Amateurs, ne font pas absolument regretter cette perte. Pour consoler ceux qui paroissent inconsolables de n'avoir pas vécu sous la *douce Loi de Nature*, nous allons rapporter en finissant un de ses Articles, qui renferme un privilége bien précieux pour une portion de l'humanité. Ce texte, M. le Comte, nous le conservons dans toute son intégrité sur la foi que vous avez eu la même attention. « Il est certain, (dites-vous en développant les avantages de votre Système (*), » que par la Polyga- » mie des Paysans, les Gentilshommes ver- » roient augmenter le nombre de leurs su- » jets, et que conséquemment ils auroient » un plus gros revenu. Si donc leurs sujets » sont serfs, comme on le voit en Russie,

(*) Page 65 de la Discussion.

» en Bohême, en Livonie, en Mecklenbourg » et en quelques autres Pays, et que le » Seigneur se trouve en avoir un plus grand » nombre qu'il n'en a besoin pour la culture » de ses terres, il peut les faire aller dans les » villes pour y travailler, pourvu qu'ils lui » payent annuellement un certain impôt; » ou bien il peut les céder à un autre, qui » possede un plus grand terrein, sans avoir » le nombre suffisant d'hommes, et se faire » donner en échange des terres; ou bien, se- » lon ce qui se pratique en Russie, les re- » mettre à la Couronne, pour servir à peupler » des Pays déserts, et se les faire porter en » compte de recrue; enfin il est aussi en *droit* » de les vendre » .... Oui, M; et dix lignes plus bas il est écrit, qu'ils sont en *droit* de déchirer à belles dents, l'homme féroce qui les opprime et qui se joue si cruellement de la liberté de ses semblables. Vous avez glissé sur ce texte; nous avons cru devoir suppléer votre négligence, pour faire voir que la nature dans la rédaction de son code, ne s'est pas tellement occupée des priviléges du plus petit nombre, qu'elle n'ait accordé quelques droits au plus grand, qui presque partout est le plus malheureux.

Je suis très-respectueusement,

MONSIEUR LE COMTE,

Votre, etc.

D'Amsterdam, le etc.

ARTICLE

ARTICLE XII.

ANECDOTE PERSANE.

Communis utilitatis derelictio contra naturam est.
CICER. de Offic. 3.

LES Orientaux aiment passionnément la Poésie, et l'on sait par ceux de leurs Ouvrages qui ont passé dans notre Langue, qu'ils employent dans leurs compositions des images gigantesques et des métaphores éblouissantes. Quand ils ont saisi un sujet, l'enthousiasme les transporte du haut des Cieux dans les abîmes de la terre : alors les figures outrées jusqu'à l'extravagance ne les arrêtent pas ; et dans leur délire, ils divinisent jusqu'aux passions les plus dangereuses et tournent en allégorie les actions de la vie les plus communes.

Avant l'époque où l'Histoire place le fait que nous allons rapporter, plusieurs Sophis avoient favorisé les Arts : cette protection, chez un peuple dont l'imagination est vive et la langue harmonieuse, produisit un effet, qui surpassa de beaucoup l'attente : elle fut un véhicule qui exalta tous les cerveaux persans : grands et petits devinrent Poëtes. Dans cette mutation générale, il eut semblé ridicule de s'exprimer avec le langage ordinaire : on se disoit bon soir, on demandoit ses besoins en Vers ; c'étoit en Vers que les

Généraux commandoient les armées, et les Conducteurs de Chameaux observoient, en leur parlant, de ne point pécher contre la quantité.

L'attention fastidieuse de mettre de la mesure et de la figure partout, fit qu'à la fin on ne s'entendoit plus; et à force d'esprit, on devenoit bête. Les Ouvriers abandonnoient leur travail pour faire leur Cour aux Muses. Les Comptoirs, les Manufactures et les Ateliers devenoient déserts, et les Champs mêmes étoient abandonnés par les Cultivateurs qui, sur la foi trompeuse des encouragements et des succès, couroient en foule au Parnasse. Séduite par l'exemple, toute la jeunesse se consacroit à Apollon, et jusqu'aux Perroquets ne répètoient que des Vers.

Mais le Peuple entier, livré à une occupation si peu faite pour lui, ne tarda pas à devenir paresseux, efféminé, bavard, présomptueux et surtout misérable : la rareté des denrées, en augmentant journellement le prix, fit appercevoir que la Nation étoit menacée d'une disette prochaine.

Le Sophi, frappé des maux que pronostiquoit une si redoutable épidémie, sentit, un peu tard il est vrai, que la protection indiscrette accordée à certains Arts de pur agrément, n'a pas moins d'inconvénients que le mépris des Arts utiles : ne trouvant point en lui-même de ressources contre un danger si pressant, il ouvrit son ame, et consulta se-

crettement un vieux Santon, qui, dans sa jeunesse, avoit été grand Poëte. Voici la réponse qu'il en reçut.

Quand les Poëtes ont exalté dans leur phrénésie, les charmes et la prééminence de la Poésie, c'étoit leur vanité même qu'ils vouloient servir. Ils cherchoient à se mettre en crédit, et à s'acquérir de l'empire sur les esprits en déifiant un Art qui n'a aucune utilité en soi, et auquel ils s'étoient consacrés par paresse, par effervescence de tête, ou faute d'autres talents pour faire des choses profitables à la Société.

Il seroit à souhaiter que ce genre d'occupation ne fût adopté, que par ceux qui y sont vraiment appellés par la nature : car, c'est principalement en versification qu'une vocation forcée est à craindre : alors chaque siècle nous fourniroit à peine trois ou quatre Poëtes ; et c'en seroit assez. Mais par malheur ils fourmillent parmi nous, où l'amour-propre secondé par une absurde tolérance, persuade à tout Ecolier qu'il a reçu en naissant une inspiration surnaturelle, et qu'il s'élevera au plus haut période de la renommée. Chaque quartier, chaque famille a son Poëte anticipé : le mauvais goût, l'ignorance les encouragent tous ; et il n'y a ni bourgade, ni village où l'on ne cite deux ou trois Versificateurs, qui se piquent d'être Chansonniers, et d'amuser leur cotterie en faisant rimer *Oison* et *Anon*, *Pinde* et *Dinde*.

Un Adolescent, dont la tête est bitumineuse, achève de la perdre en entreprenant de faire une Tragédie. Il se travaille jour et nuit; il en débite avec transport des morceaux détachés à ses camarades, à ses parents, à ses voisins qui s'extasient, et faute de s'y connoître applaudissent à sa manie, et la fortifient par un suffrage stupide. Dès-lors croyant ses fruits verds en parfaite maturité, il se constitue lui-même Homme-de-Lettres, et croit l'être en effet, parce qu'il n'embrasse pas d'autre profession honnête qu'il puisse citer.

Un autre Adolescent devient amoureux d'une fille de son âge, et pour se frayer une route dans ses bonnes graces, il met en Vers ridicules et désordonnés la passion qu'elle lui inspire: la jeune fille, peu difficile et flattée, se montre enchantée et reconnoissante; elle distingue l'Auteur, de ses rivaux, et cette préférence achève de lui troubler la cervelle. L'Amour est le père nourricier des Muses: ainsi un étourdi se persuade aisément que sa verve est un passe-par-tout, qui lui fera conquérir toutes les femmes qu'il pourra desirer: en conséquence il s'écarte de plus en plus de la route, qui peut le conduire à des choses grandes ou raisonnables.

Qu'un Jouvenceau, de la classe du peuple, ait fait quelques mauvais Couplets de Chanson: (car, qui n'en fait pas et ne se croit pas Poëte?) dès l'instant il se met à la cime du Pinde: il juge souverainement les Pièces

et les Auteurs ; il les critique et se fait valoir par son impudence dans ces obscurs réduits, où les prétentions à l'Esprit confondent tous les rangs ; et le voilà devenu Littérateur par état : il n'ambitionne plus d'autre titre.

C'est cette ivresse de l'Esprit qui corrompt vos Etats, qui les appauvrit, et qui menace d'entraîner leur ruine.

Un bon Laboureur, un Vigneron laborieux, un Menuisier actif, un Tailleur honnête homme, un Méchanicien habile et autres gens de cette espèce, servent cent fois mieux leur patrie et les particuliers. En effet, quel genre de bien ont jamais produit les Poëtes ? Quel art, quelle invention, quelle découverte leur devons-nous ? De quelle manière contribuent-ils aux charges de l'empire, ou à l'accroîssement de ses richesses ? Ont-ils jamais sauvé ou conservé la vie à un seul Citoyen ? Au contraire, la Poésie en a fait mourir mille de faim et de misère : elle a égaré une multitude de têtes, et n'en a pas rectifié une seule. Voilà donc cet art divin, dont des Charlatans nous préconisent l'excellence, et qu'ils élèvent jusqu'aux nues. Mais les embrions qui le cultivent, ont-ils étendu le Commerce (*) ? Ont-ils fortifié les connoissances Militaires, ou fait fructi-

(*) Non : pas même celui de la Librairie ; car la satiété des méchants ouvrages empêche le débit des bons.

fier l'Agriculture ? On n'en parle pas : sur quoi donc porte leur triomphe ?

Vainement vous dira-t-on que la Poésie a excité le courage de différents Peuples, et leur a mérité la palme de la victoire : ces succès que les Poëtes se sont attribués, sont de pures fables. Le langage des Muses est plus propre à énerver le courage, qu'à l'accroître ; et si les instruments guerriers inspirent l'ivresse et la valeur, c'est qu'ils n'expriment pas des paroles mesurées ou rimées, et qu'ils ne rendent que des sons bruyants capables d'animer ou d'étourdir. Un Tambour, une Trompette, un air de Violon même excitent plus d'ardeur, qu'une Eglogue, une Elégie, et même qu'une Ode ou un Poëme épique de la façon d'un Auteur ordinaire ; car je ne proscris que la médiocrité et la quantité affadissante.

En certains Etats, on a banni tous les Poëtes, comme plus dangereux qu'utiles. Le motif de cette rigueur, c'est qu'on les accusoit de pervertir la jeunesse par un attrait inconnu : et plusieurs se sont vraiment rendus coupables de ce crime. Vous rendriez donc un service important à l'Empire, si vous usiez de la même sévérité. Vous éprouveriez d'abord un bourdonnement assommant : l'essaim des Frélons chercheroit à satisfaire son dépit et sa vengeance, par des coups d'aiguillon : leur fureur s'expliqueroit par des Vaudevilles, des Brocards, des Fictions em-

poisonnées et des Turlupinades ; mais cet orage ne seroit qu'une bourasque d'Eté, qui feroit refleurir les arts nécessaires dans vos Etats. Les Sauterelles, les Crapauds et les Insectes disparoîtroient en croassant, en bourdonnant, et le Soleil rameneroit le beau temps dans des Parterres déshonorés.

A quoi servent dans un Royaume cent mille Poëtes ? En temps de paix, leur platitude est fatiguante ; ce sont toujours des Iris, des Chloés, des Prés, des Bois, et tous les lieux communs de l'Idylle : en temps de guerre ils rimaillent des invectives contre les Généraux, sur le choix desquels ils n'ont pas été consultés : et de qui souffre-t-on de pareilles impertinences ? De gens moins précieux que le dernier des Soldats. Cependant cette espèce parasite, ne subsistant pas uniquement de fumée et de vaine gloire, demande, emprunte, exige.

Ainsi leur manière d'exister fatigue et surcharge les ressorts de la machine politique, comme le superflu nuit à l'ordre. D'ailleurs, plus vous leur donnerez, plus ils pulluleront, et à titre de Dispensateurs de l'immortalité, à laquelle ils renoncent ; jamais leur avidité ne sera satisfaite.

Si vous avez des succès, cent mille plumes mercénaires s'empresseront à les célébrer : mais dans cette multitude prodigieuse, à peine en trouverez-vous deux qui s'en acquittent dignement. La chiourme des Singes,

des copistes et des affamés, est plus propre à flétrir les triomphes d'un Héros, qu'à les chanter.

Joignez encore à l'inutilité des Poëtes, le danger qui résulte de leurs talents imparfaits. Ils chantent avec une hardiesse égale les Vertus et les Vices, les bons et les mauvais Princes, le Maître ou le Serviteur. A peine un Enfant desiré est-il né, qu'ils lui prodiguent les fadeurs : ils voudroient pouvoir lui persuader dès le berceau, ainsi qu'à ses parents, qu'il est déjà supérieur à tous les autres hommes et qu'il excelle en tout genre : c'est un prodige que l'on vante, comme comblé de toutes les perfections ; et l'expérience a souvent fait voir qu'ils n'étoient pas bons sorciers. Cependant on berce les Princes en grandissant de ces sornettes enmiellées, et l'on pervertit leur caractère, avant que leur discernement soit formé. C'est ainsi qu'on corrompt leur cœur, en l'accoûtument à la fade adulation, et en le nourrissant de sottes louanges que leur orgueil naturel adopte aveuglément. S'ils ne se gâtent pas, il faut que ce soient des anges ; mais comme ils ne sont que des hommes, dès qu'ils ont bû le poison de la flatterie, ils deviennent indociles, rejettent fièrement les instructions, les avis ; et tout en se persuadant, d'après les leçons de leurs Adulateurs, qu'ils savent et peuvent tout, ils ne veulent rien apprendre, rien écouter, et ne montrent plus

que de l'humeur, de la vanité et de l'impéritie.

Ces vices, ces imperfections, dont leurs sujets sont les victimes, prennent leur source dans la bassesse des Rimailleurs, qui pour leur intérêt particulier chantent le bien et le mal, et dont l'art n'a pour fondement que le prestige et le mensonge.

En effet, l'usage familier de la Versification est d'outrager la vérité, et de la submerger dans un déluge de suppositions chymériques. Par cela seul, ce seroit une peste à écarter avec soin. Le bon-sens ne dit pas qu'un Pygmée est un Géant : le Poëte le dit; mais le bon-sens doit l'emporter sur les illusions de l'Esprit.

D'un autre côté, il semble que la Poésie soit contraire au bonheur de la Société, par l'impression fausse qu'elle donne à l'esprit des femmes et surtout à celui des filles.

Il n'est point de jeune personne qui ne desire être chantée, et qui ne s'énorgueillisse de l'encens qu'on lui donne. Une petite mortelle ordinaire s'applaudit de se voir transformée en Nymphe, en Déesse, et fut-elle simple esclave et laide, elle se caresse comme une Divinité, en se croyant au-dessus de toutes ses compagnes. Apollon sert souvent de Mercure à l'Amour, et des déclarations faites dans un genre nouveau pour celle qui les reçoit, flattent tellement la vanité, que la foible vertu se trouve ébranlée.

Chaque Poëte a sa Babet (*), vraie ou idéale : l'un écrit à sa Blanchisseuse, l'autre à sa Racommodeuse de bas ; et toute Créature, jusqu'aux animaux domestiques, a son Chanteur qui lui décerne un hommage public. On préconise avec la même emphase la beauté, la laideur, la bêtise et l'esprit, la sagesse et le désordre, les qualités sensibles ou occultes ; enfin sur une tête, des pieds, des bras ou d'autres charmes supposés, on a fait cent mille Vers qui n'en valent pas douze bons.

Une femme accoûtumée à entendre chanter ses graces, ses talents, ses rares qualités, se croit d'une nature plus relevée que tout ce qui l'environne, et l'encens dont elle s'enivre la rend méprisante, hautaine, impertinente, au moins bégueule et scabreuse envers son mari, qui ne fait que de la Prose et qui souvent n'a point sujet de la louer. Avide de fumée, vous la verrez négliger le soin de son ménage, de ses enfants, et quelquefois, de sa propre réputation : entièrement livrée au soin d'avoir des Versificateurs à sa Cour, en s'abreuvant des vapeurs de l'Hélicon, elle méprisera tout autre devoir. Mais cent Beaux-Esprits femmelles, valent-ils une mère de famille qui connoit son état et qui en remplit toutes les obligations ?

Le génie Poëtique est enclin à la Satyre ;

(*) En traduisant en notre langue, on est obligé d'employer des noms François à la place des noms Perſans qui ne s'entendroient pas.

et les Versificateurs confondent communément la licence avec la liberté de leur art. Comme ils n'ont dans le monde que des Vers à souder les uns aux autres, on les voit à l'affut des affaires publiques, pour en dire leur sentiment. Ils fréquentent les Promenades, les Caffés, pour débiter ces Gazettes ténébreuses où l'honneur est sans cesse immolé à la méchanceté. Les Epigrammes, les Vaudevilles, n'apprennent rien aux hommes, et ne servent qu'à les rendre médisants, calomniateurs, et quelquefois plus malheureux qu'ils ne le sont.

Chassez donc cette vermine du Parnasse, autour duquel elle ne fait que murmurer, piquer et causer des ampoules. Si Apollon et les Muses n'étoient pas des Êtres fantastiques, il y a longtemps qu'ils auroient expulsé à coups de fouet cette pépinière de fainéants qui passent leur vie à perdre du temps, barbouiller du papier et ennuyer la Public : supprimez les concours et les prix de Poésie ; mais fondez-en pour la marine, pour les manufactures et surtout pour les bonnes-mœurs. Vous ferez de bons ouvriers, aulieu de ces insectes oisifs et affamés. Les premiers font du bien, et ne cherchent point à dire du mal.

Ne conservez dans vos états que six Poëtes proclamés par la nation. C'en est un nombre suffisant pour chanter votre gloire, et vos exploits, quand vous en ferez. Les Vers médiocres ou mauvais font plus de tort

que d'honneur à leur Héros et à leur Mécène.

Que ces six Poëtes privilégiés aient seuls le droit de célébrer vos belles actions, et surtout ne permettez pas qu'ils présentent la coupe dangereuse de la louange à vos enfants, avant que ceux-ci aient atteint l'âge de vingt-cinq ans ; à moins que les acclamations unanimes de la nation n'attestent qu'ils méritent d'être encouragés.

Notifiez au reste des Versificateurs une défense absolue de faire et de débiter des Vers, sous peine d'être bannis, ou enrôlés dans vos troupes, s'ils sont de taille, sinon parmi vos esclaves. La gloire, après laquelle ils courent s'acquiert mieux par l'épée, que par la plume ; ainsi ils n'auront point à se plaindre.

Quant aux Amateurs de Poésies, ils liront les ouvrages qui sont déjà faits, et qui valent bien ceux qu'on nous donne actuellement. On ne pillera plus, on ne défigurera plus les Anciens, on ne se déshonorera plus par des chamailleries scandaleuses; et s'il se trouve encore des Satyriques audacieux, qui désobéissent et pointillent indécemment sur votre ordonnance, condamnez-les à travailler toute leur vie dans une Manufacture d'Aiguilles.

Par ces sages précautions, vous rendrez aux arts nécessaires un tas de sujets oisifs, qui, dégoûtés de tout état utile, perdent leur temps, le font perdre aux autres, affligent leurs familles, suscitent des querelles littéraires, et qui, gonflés de vent, ne sont au

fond, dans leur médiocrité, que des Frères-Quêteurs glorieux et nuls dans l'Etat. D'ailleurs vous empêcherez que le poison de l'adulation n'infecte l'esprit de vos Ministres, de vos Femmes, de vos propres Enfants, et enfin de l'universalité des Femmes et des Filles, perverties par des fadeurs mensongères qui les exaltent bien au-delà de l'humanité.

Vous aurez de plus la satisfaction de soulager votre Peuple du fardeau assommant de toutes les platitudes dont on l'accable journellement, et qui deviennent entre les mains de l'avide Bibliopole, un moyen de contribution sur l'ignorance et l'indiscrette curiosité : les lectures ordinaires en seront moins fastidieuses, plus instructives, et l'on se déshabituera de courir, comme on fait, après des amusements superficiels qui corrompent le cœur, sans satisfaire l'esprit.

Mon sentiment, au reste, est fondé sur celui de tous les grands Versificateurs : ces hommes célèbres ont unanimément pensé, qu'en fait de Poëtes et de Poésie la qualité étoit plus à considérer que la quantité.

Le Sophi goûta les réflexions du Santon, et rendit une ordonnance conforme à l'avis judicieux qu'il en avoit reçu. Quelques Poëtes entêtés ne voulurent pas renoncer à leur métier, et de ce nombre les uns se noyèrent de dépit, les autres désertérent par nécessité et se réfugièrent en un coin de l'Europe, où l'on assure qu'ils ne font pas moins de mal

qu'en Perse, où enfin l'épidemie cessa entièrement au bout de trois ou quatre années. Alors on vit refleurir les Arts inventés pour pour le bonheur des Citoyens.

ARTICLE XIII.

OBSERVATION sur les Spectacles.

A Mesure que nous avançons en âge, nous devenons plus difficiles en matière de Spectacles, et nous assistons froidement à ces mêmes Pièces qui, vingt ans auparavant, nous avoient procuré les plus vives sensations. C'est principalement à l'égard des Tragédies que nous éprouvons ce changement, qui n'est pas toujours l'effet de l'inflexibilité des organes, comme le présument ceux qui se flattent de jouir encore de toute la souplesse des leurs; mais plutôt de la perfection de notre raison. Des faits tirés de la Fable, ou de l'Histoire ancienne, qui est très-fabuleuse, impriment peu sur nous, parce que nous n'y croyons pas, et que le jugement rectifié par l'âge exclue l'illusion. En vain nous offre-t-on des Héros, nous n'en voyons que les simulachres, que nous connoissons trop pour nous y méprendre. Des Rois et des Princesses, morts il y a deux mille ans, qui viennent tenir leur Conseil, soupirer leurs amours en Vers Alexandrins et se tuer dans un Palais de toile; une Symphonie qui ne se taît que pour les laisser parler, et qui n'at-

tend que leur retraite ou leur empoisonnement, pour exécuter un rigaudon ; toutes ces choses sont quelques pas au-delà du naturel ; et pour s'y prêter avec plaisir, il faut croire aux Revenants ou tout au moins aux Sorciers, et n'avoir point d'idée de la manière dont se tiennent les Conseils des Princes, comment-ils font l'amour, comment-ils se tuent. Les jeunes gens trouvent de la possibilité partout.

La Comédie nous offre des sujets plus rapprochés, et par conséquent plus faciles à saisir. Ses Scènes calquées sur les évènements communs de la Société, souvent même sur la conduite du Spectateur, n'ont pas besoin qu'il s'épuise en efforts pour trouver des rapports d'identité : ce qu'il voit, il le croit, parce que ce qu'il voit est vrai, à quelques ornements près ; et si la Pièce est écrite en Prose, si les caractères en sont naïfs, la vraisemblance lui garantit une croyance que la vérité seule ne pourroit obtenir. Alors les originaux se présentent en foule à la mémoire ; c'est tel, ou tel, et notre malignité sourit ; ou bien c'est nous-mêmes et nous rions encore pour donner le change aux autres.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'un homme au-delà de soixante ans rit encore aux bonnes Comédies de Molière et de Regnard ; et que les femmes versent des larmes à tout âge, sur toutes les situations embarrassantes ou dangereuses : il suffit que la Scène soit atten-

drissante : leur inépuisable sensibilité fait que l'invraisemblance ne les arrête pas.

Ces réflexions, qu'on pardonnera à notre âge, nous sont venues à l'occasion d'un *Drame* nouveau, qui a pour titre le Vuidangeur Sensible, en trois Actes et en Prose (*) précédé d'une Dissertation sur le *Drame*. Le style de ce Drame, les traits de Critique et de Morale qui y sont répandus, décèlent une main exercée et un grand fond d'usage. L'Auteur en employant des personnages bas et terminant sa Pièce par une atrocité, parodioit ces Scènes populaires, ces Catastrophes sottement cruelles et toutes ces *delicieuses horreurs*, par lesquelles les Apôtres de l'humanité prétendent nous la faire chérir : nous craignons que l'Editeur en voulant (comme il le dit dans son Avertissement) faire de ce badinage *un Drame complet*, ne l'ait privé en partie du sel de l'ironie.

Au reste, nous sommes charmés d'apprendre, par cet Avertissement, que les Drames de *MM. Fabre et Mercier sont traduits en Italien, en Allemand, etc.* Nous souhaiterions qu'ils le fussent en Slave, en Ibernois et en Bas-Breton : les Peuples chez lesquels les Arts sont encore dans l'enfance ne sauroient choisir de meilleurs modèles : Corneille et Molière sont trop peu didactiques : ils ne les entendroient pas.

(*) Londres 1777, et à Paris chez Bastien, rue du Petit-Lion, Fauxbourg S. Germain.

ARTICLE XIV

ARTICLE XIV.

De l'Ingratitude & des Ingrats.

Les bienfaits aux Ingrats sont des titres de haîne.

LA Société est fondée sur la réciprocité des services, et celui d'entre les hommes qui n'en recevroit ni n'en rendroit, pourroit à juste titre passer pour une brute, ou pour un Dieu, comme l'a dit Aristote (*).

Cette dépendance mutuelle où sont les hommes les uns à l'égard des autres, sembleroit établir une exacte proportion entre la masse des bienfaits et celle de la reconnoissance; mais les divers dégrés de dureté ou de sensibilité dans ceux qui accordent et dans ceux qui reçoivent, ont apporté beaucoup d'exceptions sur un sujet qui n'en paroissoit pas susceptible : car, pour accorder facilement ce qui est en sa puissance, et pour s'acquitter avec plaisir du devoir de la reconnoissance, il suffit de se rappeller qu'à chaque instant, nous changeons nécessairement de rôle, et qu'obliger et être obligé sont deux situations dont nous ne sortons point tant que nous sommes sur la terre.

Malgré le sentiment intime de nos be-

(*) Polit. Lib. 1. c. 2.

soins, dont la satisfaction n'est presque jamais exclusivement en notre pouvoir, et tout en répétant la maxime qui veut que nous traitions les autres comme nous desirerions qu'ils nous traitassent, s'ils étoient en notre place, nous sommes souvent des Bienfaicteurs exigeants, ou des protégés ingrats. Tel accorde qui désoblige par ses hauteurs, par ses délais, par de froides difficultés qui portent l'empreinte du refus : tel ne reçoit que pour avilir le bienfait, ou pour en diminuer le prix en le calculant sur son mérite personnel.

Si la morgue et l'insensibilité sont un défaut, l'ingratitude est un vice ; et il en est de ces mauvaises qualités, à-peu-près comme du Luxe : On les blâme hautement ; mais s'en corrige-t-on ? Il n'y a pas même d'apparence de les voir s'affoiblir jamais, parce que des défauts et des vices laissés à notre propre estimation, prennent la teinte de notre caractère et de nos passions, et qu'une conscience sourde et subordonnée à notre vanité, évite de leur donner les odieuses qualifications qu'ils méritent. C'est-là, sans doute, l'origine des Loix qui ne sont que la mesure de nos actions.

Il eut été impossible de faire des Loix obligatoires sur la bienfaisance : c'eut été une inquisition de la puissance et des facultés de chaque particulier. D'ailleurs seroit-il utile

d'en avoir contre les Ingrats ? Doivent-ils jouir impunément des fruits d'un bienfait, dont ils dénient la redevance naturelle, et d'autant plus exigible, qu'elle n'appauvrit point celui qui y satisfait?

Une Loi d'Athènes confondoit le débiteur d'un bienfait, avec le débiteur d'une somme, et donnoit au Bienfaicteur un droit égal à celui du Créancier. On ne sait pourquoi l'usage de cette Loi s'est insensiblement abrogé. Peut-être donnoit-elle lieu à de trop fréquentes récriminations : peut-être elle occupoit trop le grave Aréopage ; ou plutôt il ne convenoit pas à la majesté du Sénat, d'avoir souvent à juger ses propres membres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une telle Loi n'a pas dû s'anéantir faute de coupables, ou les hommes seroient bien changés.

Nos Législateurs semblent avoir mieux présumé du cœur humain, en laissant et la bienfaisance et la reconnoissance dans le ressort de la morale. Ils ont cru apparemment que la nécessité réciproque des offices suffisoit pour établir l'harmonie entre les hommes, et que des Loix, en imposant la contrainte, n'influeroient pas avantageusement sur des actions qui n'ont de mérite, qu'autant qu'elles sont libres : ou plutôt ils s'en sont rapporté au penchant invincible de l'homme vers le bonheur : or, si le don exalte l'ame et l'anoblit, la reconnoissance

l'épure et dénote un caractère d'équité, auquel il ne manque que la puissance pour réunir toutes les perfections sociales.

Mais au défaut des Loix, l'opinion publique prend vengeance de l'oubli des bienfaits, et ne se contente pas toujours de punir l'Ingrat par le mépris qu'inspire une action basse, gratuitement commise ; elle lui ferme encore les sources de la bienfaisance, et le réduit en quelque sorte à la condition de ces coupables, que leur patrie outragée privoit des feux et des eaux. La parité du crime entraîne celle de la peine. En effet, rien n'est plus capable d'affoiblir l'inclination à faire du bien, que les exemples multipliés de l'ingratitude, et ceux qui s'en rendent coupables, détruisant autant qu'il est en eux le commerce des bons offices mutuels, sans lequel la Société ne peut subsister, en doivent être considérés comme les ennemis.

L'équité du jugement prononcé contre les Ingrats reconnus, ne justifie point l'orgueilleuse sévérité des Bienfaicteurs ; et lorsque par de mauvais procédés, ils ont extenué le bienfait, soit par une attente qui épuise le desir, soit par une exigence qui rend impuissant à satisfaire, soit enfin par des reproches ou des conditions, qui convertissent les graces en injures, ils ont perdu leurs droits à la gratitude. Ce ne sont plus que des Usuriers qui, après avoir retenu les intérêts au mo-

ment du prêt, prétendent qu'on les leur paye une seconde fois; mais l'exclusion à la reconnoissance de celui qu'ils ont obligé n'en affranchit point celui-ci, parce qu'elle est due au bienfait, distinctement, du Bienfaicteur.

Il arrive quelquefois que les circonstances qui ont motivé, précédé, suivi ou accompagné le bienfait, rendent problématique de quel côté est le tort ou le mérite: c'est, ce semble, le cas de condamner celui qui a reçu, sans néanmoins absoudre celui qui a donné, et même la peine imposée au premier doit être mitigée. Mais lorsque le Bienfaicteur exige impérieusement la reconnoissance, qu'il en fixe le taux au gré de son caprice; ou lorsque l'obligé la refuse impudemment; le concert unanime des honnêtes gens les condamne tous deux; l'un à raison de son motif: et n'est-ce point assez de ressembler aux Dieux? Vouloir, et en même temps pouvoir faire le bien, n'est-ce pas une jouissance assez délicieuse, sans prétendre encore y ajoûter l'effet du sentiment de la reconnoissance, qui ne peut enfin procurer qu'un plaisir de l'imagination, puisqu'il existe hors de nous et de la dépendance de notre volonté, et qu'il n'est en notre pouvoir ni de l'exciter, ni d'en accélérer ou d'en prolonger la durée? Sans doute, le service rendu à son semblable acquiert un droit sur lui; mais ce

droit est tel qu'il semble appartenir plus essentiellement au bienfait, qu'à celui qui l'accorde, et que celui-ci n'y peut participer qu'en ne l'exigeant pas.

Quant à l'Ingrat, sa sentence est plus rigoureuse. On le regarde, avec raison, comme un débiteur de mauvaise foi, qui désormais ne mérite aucune confiance. En effet, qu'exigeoit-on de lui? Des sentiments. Telle est la monnoye des services rendus, et elle n'est point sujette à un essai rigoureux, qui en indiqueroit trop souvent le mauvais aloi. Or, quand on peut se libérer à ce prix, et qu'on ne le fait pas, il faut être bien gueux, et l'on mérite de perdre l'estime publique par le peu de soin qu'on a pris de la conserver.

Obliger gratuitement, c'est peut-être le dernier effort de la vertu humaine. Les sages de l'antiquité pensoient que cette action élevoit l'homme en quelque sorte à la nature des immortels, dont l'immuable félicité ne peut s'accroitre par d'impuissantes actions de graces. Avoir de la reconnoissance est un devoir indispensable dû au bienfait, sans qu'aucune loi l'exige, et quoique le Bienfaicteur y renonce volontairement ou s'en rende indigne par sa conduite envers l'obligé. Peut-être est-ce là le fondement des divers jugements de l'opinion, sur ceux qui accordent et sur ceux qui reçoivent, lorsque l'indiscrétion porte leur cause au tribunal du Public.

S'il traite avec moins de rigueurs les premiers, c'est non-seulement parce qu'ils ont dû jouir de tous les avantages du bienfait au moment qu'ils l'ont accordé ; mais encore parce que nous ne regardons pas du même œil celui qui exige, même impitoyablement, un devoir dû, et celui qui refuse une servitude à laquelle il s'est soumis volontairement, et qu'il a toujours le pouvoir d'acquitter.

D'après ce que nous venons de dire, on apperçoit que le bienfait et la reconnoissance sont susceptibles de trop de nuances et trop étroitement unis au domaine de la liberté, pour qu'on put les soumettre au régime astreignant d'aucune loi. Mais, dira-t-on, les services, les graces les plus signalés venant à être méconnus, n'auront donc pour tribut que les vaines plaintes de la bienfaisance trompée, contre les Ingrats ? Si, comme nous venons de le voir, une faveur, un service quel qu'important qu'il soit, est censé acquité par le plaisir qu'il procure à celui qui l'accorde, le devoir de la reconnoissance ne regarde plus, pour ainsi dire, que celui qui l'a reçu. C'est à lui d'apprécier son obligation et de la remplir, au moins, si par respect pour sa propre gloire il ne va pas au-delà. S'il y manque, la Société en fera raison ; et d'un côté l'élévation et la puissance de l'Ingrat, de l'autre le zèle et la médiocrité

du Bienfaicteur, seront les motifs d'un jugement qui fixera à jamais nos idées sur les deux personnages.

Nous pensons qu'après le plaisir qui accompagne une action bienfaisante, il n'y a point de satisfaction plus flatteuse que le cri public ? Mais comment le fera-t-on naître ? Est-ce au Bienfaicteur à le provoquer ? Nous ne le présumons pas. Mais si l'outrage se joint à l'oubli des services ; si, par exemple, l'hôspitalité accordée étoit violée, la confiance trahie ?... C'est de toutes les circonstances la plus délicate où se puisse trouver un honnête homme. Peut-être en ce cas peut-il.... Non ; sa vengeance n'a qu'un moyen : le mépris ; mais il doit craindre de l'affoiblir, même à ses propres yeux, par une indiscrétion, et tout attendre du temps qui rend justice à tous.

ARTICLE XV.

* *Fragment d'une Lettre écrite de Paris à Milord Cor...., à Londres.*

LES enfants de Saint François d'Assise et de Saint François-de-Paule, triomphent actuellement, Milord, de voir porter leurs livrées à la plus brillante jeunesse de Paris. Il n'y avoit eu jusqu'à présent que les vieilles

Femmes et les Dévotes qui se piquassent de paroître Franciscaines ou Minimesses; mais aujourd'hui les Filles de quinze ou dix-huit ans ont pris l'uniforme des Ordres Religieux, et elles en rehaussent la couleur sombre par un mêlange de rubans bleus, verds, rouges et apparents.

Ce goût général s'appelle l'habillement de PUCE, et ce nom convient au mieux à celles qui le portent.

Les anciennes PUCES démentoient leur titre par la gravité de leur maintien ; mais celles de nos jours sont alertes, sémillantes et ne marchent qu'en sautant : aussi dans nos assemblées, l'on croit voir réellement des poignées de PUCES éparses, dont la plûpart sont, même au milieu de l'Hyver, très-piquantes, et nous rappellent l'idée d'un petit animal incommode, agissant, et qui suce le genre humain pendant l'Eté.

Le propre des PUCES, vous le savez, est de tourmenter les hommes ; et c'est un rapport de plus qu'ont ces insectes avec celles qui sautillent dans nos Sociétés. Nous en avons de si élastiques parmi ces dernières, que, quand leurs ressorts sont tendus, elles s'élancent vingt et trente fois de suite à des hauteurs considérables. Celles-là nous mettent souvent la Puce à l'oreille par la tension de leurs jambes, dont les mouvements sont aussi variés que ceux de leur tête.

Il faut espérer que nous ne perdrons rien à la métamorphose qui s'est faite. Si la jeunesse s'est emparée de la couleur sombre et grisâtre, dont la vieillesse étoit en possession, celle-ci, à son tour, doit s'emparer des nuances que l'autre a abandonnées : ainsi tandis que nous verrons nos Spectacles tendus en couleurs rembrunies, nous verrons nos Eglise et nos Hôpitaux tapissés en rose, en bleu, en cerise, en citron et autres couleurs tendres et éclatantes. Ce sont les couleurs que le bon Pape Benoît XIV conseilloit à la vieillesse pour orner ses rides, et aux Dévotes pour égayer leurs austérites. Son conseil sera suivi, et l'on se flatte que nos Philosophes-mêmes, quittant leurs habits couleur de muraille, chercheront aussi à s'éclaircir en se consacrant aux teintes, que le Saint Père a prétendu être l'attribut des Saintes et des Anges.

Il n'y aura rien à perdre à ce changement. La blancheur de la peau d'une jeune personne ressortira mieux sous un ajustement rembruni, et si la Dévote est Vieille, si elle est encore laide sous la livrée de la jeunesse, on ne regardera que sa parure et son ajustement, en faisant abstraction de l'individu.

Au reste, Milord, on ne sauroit trop vous féliciter sur le triomphe complet, que votre nation a obtenu sur la nôtre. C'est une supériorité décidée qui doit trancher sut la riva-

lité des deux Peuples. Nos meilleures têtes ont donné l'exemple de l'hommage qui vous est dû ; ainsi il ne nous reste plus qu'à faire nos Enfants à l'*Angloise*. Vos Cabinets de nécessités, vos jardins, vos voitures, vos paris, vos fracs, vos bâtons, vos cols, vos chapeaux, vos boucles, et tous vos usages ont passé chez nous ; nous en viendrons bientôt à *toster*, à nous battre à coups de poings, et l'on nous prépare pour la foire Saint-Germain prochaine un combat de Cocqs, après lequel un jeune Bateleur mangera un Chat et un Chien tout cruds.!

Cette conformité de goûts, doit établir la confraternité entre nous ; et j'augure assez bien de votre grandeur d'ame, pour penser que vous n'abuserez pas des soumissions que nous vous avons faites. Elles sont une suite de la prévenance dont nous nous piquons, et non pas le fruit des corrections que vous nous avez infligées dans la dernière guerre : ne le présumez point.

Vous voyez que le temps surmonte les antipathies que l'on croit les plus invincibles. Sous le règne glorieux de Louis XIV, c'eut été un crime que d'afficher l'anglomanie, et ce Prince auroit vû de mauvais œil ses courtisans entichés de toutes les singularités dont fourmille votre Patrie. Il les auroit envoyé étaler leur manie à Saint-Germain-en-Laye, ou plus loin ; mais toute jalousie nationale a disparu avec lui. Nous

vous avons reconnus pour nos maîtres en tout genre, et nous vous décernons les titres glorieux de Rois de la Mer et des Modes. Nos Beautés vous préfèrent aux Ducs les plus opulents : vos Chiens, vos Chevaux et vos Philosophes sont supérieurs aux nôtres, à ce que disent les Connoisseurs ; enfin vos Matelots mêmes sont préférables à nos Abbés.

Jouissez donc, Milord, de toute votre gloire ; vous êtes d'excellents modèles ; et comme nous outrons jusqu'à l'imitation, nous nous ferons incessamment un honneur de boire de l'Eau-de-vie, de nous pendre ou de mourir de la consomption.

En attendant ce bonheur, je suis, etc.

De Paris le 1er. *Novembre* 1776.

ARTICLE XVI.

OBSERVATIONS sur FO-KA, *ou* les Métamorphoses, *Conte Chinois*, dérobé à M. DE V***, 2 *part. in*-12°. *A Pekin, et à Paris, chez la Veuve* DUCHESNE, *Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût*, 1777.

QUE penser des mœurs d'un Peuple assez enclin au vol, pour *dérober* jusqu'à des *Contes*, et assez inconséquent pour publier, par la voye de l'impression, une action si digne du mépris des honnêtes-gens ? Ce n'est qu'un

Conte, dira-t-on : eh ! ne peut-il pas arriver qu'un Auteur soit plus sensible à la perte d'une page de son travail, qu'à celle d'une Montre ou d'un Diamant ? L'une ne peut-elle pas lui être plus préjudiciable, que l'autre ? Les Ouvrages d'un Auteur sont ses propres enfants, et c'étoit le vol de ceux-ci que les Romains punissoient *ad plagas*, c'est-à-dire, à coups de fouet. Une réclamation juridique de la part de M. De V***, embarrasseroit fort les Editeurs de ce *Conte derobé*; ils auroient contre eux leur propre aveu ; mais l'Europe entière, qui connoit la maniere inimitable de cet homme célèbre, déposeroit à leur décharge, et ils ne pourroient être punis alors que comme des voleurs mal-à-droits, suivant les Loix de Sparte.

Les Lecteurs, au reste, ne prendront point le change sur ce prétendu larcin, et s'appercevront avec plaisir que ce Conte agréable et court, ne doit point sa publicité à une méchante action, qui s'accorderoit mal avec la morale qu'il renferme.

Un Bonze magicien, et protecteur de *Fo-Ka*, avoit le secret de rendre les hommes heureux. Son moyen étoit infaillible, puisqu'il consistoit à leur faire connoitre et toucher au doigt les chagrins attachés certainement aux vices, et la félicité qui suit constamment la pratique des vertus. Sans perdre le tems en leçons inules tant que l'expérience n'en fait pas sentir l'utilité, il séparoit les ames des corps, et dé-

gagées de leur enveloppe matérielle, il les faisoit voyager. Leur impalpabilité les mettoit à portée de s'introduire par tout, et de s'unir mêmes aux ames des personnages que la curiosité leur rendoit intéressant de connoître à fond.

Dans ces divers transmigrations, l'ame de *Fo-Ka* et celle de *Zizie*, jeune fille coquette, qui avoit méprisé ses tendres hommages, parce qu'il n'étoit pas aussi riche qu'instruit, furent témoins d'une infinité de scènes honteuses ou ridicules; et elles les affectoient d'autant plus, que pendant leur union à celles des Acteurs, les impressions étoient communes. Celle de *Fo-Ka* sur-tout étoit dans des positions aussi étranges qu'intéressantes, lorsque se trouvant unie à celle de Zizie, ou de quelqu'un de ses adorateurs, elle devenoit en quelque sorte l'instrument et la complice de ses infidélités.

Dans la foule des portraits qui ont frappé nos ames errantes, il y en a de si ressemblants, qu'on seroit tenté de croire qu'elles ont voyagé parmi nous, et la malignité trouvera son compte à en faire l'application : nous sommes fâchés seulement que l'Auteur ait pris la peine d'esquisser certains personnages qui ne sont qu'imparfaitement connus de ceux-mêmes qui sont obligés par état de chasser dans les halliers de la Littérature. Quand donc le Lecteur se sentira obligé de chercher, pour trouver un original, qu'il ne s'arrête pas. Il

ne parviendroit jamais à saisir ces physionomies imperceptibles ; car, il faut être dans l'état de pure spiritualité, où sont des ames sans enveloppe, pour les appercevoir.

Le même instant où les ames de *Fo-Ka* et de *Zizie* eurent acquis la perfection dont elles étoient susceptibles, fût celui où le charme cessa. Les deux Amants se retrouvèrent sur un riche Sopha dans le Cabinet du Bonze, qui, unissant leurs mains, en fît de sages époux, tandis que, de son côté, l'Amour, en unissant leurs ames, en fit d'heureux Amants. Il étoit bien naturel qu'après avoir vû le monde tel qu'il est, à-peu-près, ils sentissent que leur félicité devoit être leur propre ouvrage.

Nous ne pouvons nous empêcher, en finissant cet Article, de déplorer le sort de la pauvre Langue françoise, qui, si Dieu n'y met la main, sera bientôt un Jargon, que Pascal, Bossuet et Boileau n'entendroient plus, s'ils revenoient au monde. Les Editeurs de *Fo-Ka* ne nous ont malheureusement pas diverti de cette triste réflexion, que nous avons faite il y a déjà longtemps. Comment une Nation qui a une Académie spécialement chargée du soin d'enrichir, d'épurer et de fixer sa Langue, peut-elle être divisée sur la manière de l'écrire et de la prononcer? Comment un Editeur ou Imprimeur françois peut-il se permettre dans le même Ouvrage d'employer tantôt la diphtongue *oi*, tantôt celle *ai* à la terminaison de

l'imparfait des verbes ? de supprimer des Articles nécessaires, d'en ajoûter d'inutiles, de négliger toute ponctuation ; de confondre les genres ? Comment dans un Ouvrage où l'on blâme avec raison le néologisme, y donne-t-on des exemples de néologisme ? Pourquoi en parlant de la nécessité de bien parler sa langue, y dénature-t-on les mots, en disant *argoter* pour *ergoter* ; les noms, en appellant *Cingales* les habitans de l'Isle de Céilan, que les Géographes s'accordent à nommer *Chingulais*, et qu'on eut pû nommer plus simplement Céilanois, du mot Céilan, en latin *Celanum* ? Les ouvrages d'agrément comme celui-ci, exigent plus particulièrement d'être purement écrits et exactement imprimés, parcequ'ils sont souvent les seuls maîtres des jeunes personnes.

Ces fautes, qui ne doivent point nuire au succes de *Fo-Ka*, nous ont d'autant plus frappé, qu'elles se trouvent dans une Brochure, où (*page 16 de la 2e part.*) l'on rappelle avec éloge le premier François qui ait imaginé d'apprendre à ses Compatriotes leur langue, par principes. Recourez-donc, Messieurs les Auteurs et Editeurs au Professeur (*a*) que vous indiquez aux autres, et profitez de ces leçons, pour écrire et imprimer correctement.

(*a*) M. de Villencour, demeure rue Bétizy, au Magazin des Princes.

ARTICLE XVII.

ARTICLE XVII.

Avis aux Commerçants Littéraires.

LA Littérature est une République dont les différentes Provinces sont perpétuellement en guerre ouverte ou cachée. La Nation principale est celle des *Ferneiſiens*, qui s'est élu un Stathouder ou Capitaine général, lequel réunit en sa personne le double pouvoir de Pontife et de Roi. Le caractère des *Ferneiſiens* est composé, impérieux, et on les soupçonne d'aspirer à la domination universelle par le ministère de leurs chefs par le secours de leurs troupes nombreuses et les intrigues de leurs Lettrés.

Cette imputation de tyrannie, vraie ou fausse, a soulevé contre eux une multitude d'*inſurgent*. Ceux-ci n'ont ni Généraux connus, ni Villes fortifiées, et sont peu accrédités; cependant ils harcellent sans cesse les *Ferneiſiens*, les attaquent avec avantage dans des défilés, et quelquefois les attirent dans des embuscades où ils les dépouillent.

Les combats entre ces différents Peuples ne sont pas moins fréquents sur mer que sur terre: chaque parti a ses Armateurs qui vont en course, et ses Intéressés qui mettent à la grosse aventure.

La plûpart des bâtiments qui trafiquent sont exposés à être pris, et les vaisseaux neutres ne sont pas plus ménagés que les autres : quelque pavillon qu'on arbore, on est assailli jusques dans les Ports : chaque Parti, et quelquefois tous les deux ensemble, se disputent à l'envi la cargaison, qu'on croit profitable, et qui ne consiste souvent qu'en un leste de sable et de poussière.

Le Capitaine *Harpin*, brave, hardi, mais quelquefois malheureux, se distingue dans ce genre d'incursions : les blessures profondes qu'il a reçues n'ont ralenti ni son zèle, ni son intrépidité ; et l'Ordre dont il a été décoré a acru son activité, qui le porte de sang-froid aux entreprises les plus téméraires. Il avoit fait ses premières armes contre un Corsaire renommé par sa force, par l'énormité de sa taille, et sur-tout par ses déguisements, qui le rendoient fort dangereux : son nom redouté étoit *Norfer* : il avoit blanchi dans la carrière et pendant plus de trente ans il s'étoit signalé par des assauts journaliers. Cet infatigable Forban avoit été criblé de blessures auxquelles il survêquit avec un courage toujours renaissant : son nom terrible, son audace, son expérience et la trempe de ses armes, avoient répandu la terreur dans tous les parages ; au point que les plus considérables Commerçants n'osoient tenir la mer dans la crainte d'être mis à con-

tribution. Il s'attaquoit également aux gros équipages et à ceux qui ne faisoient simplement que le cabotage : on l'a vu étendre ses prises sur la mer rouge, la mer noire, et jusques sur la mer pacifique : les plus forts et les plus nombreux armements, la plus grosse artillerie et même les naufrages ne l'intimidoient pas. Il étoit bon nageur, et connoissoit parfaitement la Carte des pays où il s'engageoit. On ne le redoutoit pas moins sur les côtes, où il venoit attaquer les Vaisseaux jusques sous le canon des forteresses, que dans la pleine mer.

Norfer avoit un jeune Fils, destiné à le remplacer dans son périlleux métier, où la fortune n'avoit pas favorisé ses entreprises ; et il l'avoit déjà hasardé dans les combats, lorsque la mort le surprit ayant encore les armes à la main ; ne laissant à ce Fils chéri qu'un nom formidable et des ennemis sans nombre.

Les *Ferneisiens* d'un côté, et de l'autre des Contrebandiers et toute la Populace de la République, se flattèrent de faire plus librement leur trafic ; plusieurs petits Partis même espéroient pouvoir pirater impunément ; mais le jeune *Norfer* et les partisans du défunt ne se rallentirent point. Ils s'attachèrent un Pilote consommé, armèrent de nouveau pour tomber sur les autres Ecumeurs de mer, et ils mirent à contribution tout ce qui leur parut de bonne-prise.

La guerre se continue donc avec le même acharnement : les Armateurs *Ferneiſiens* et les *Inſurgents* fondent mutuellement les uns sur les autres : ils vont courageusement à l'abordage, et se criblent impitoyablement de coups dès qu'ils se rencontrent dans les mêmes parages. Mais suivant ce qu'a dit Despréaux, médiocre Épigrammatiste,

Corsaires attaquant Corsaires
Ne font pas trop bien leurs affaires.

Ainsi il leur faut encore d'autres ennemis dont la conquête soit moins épineuse, et dont la dépouille leur fournisse de plus riches pacotilles : c'est pourquoi dans un *Avis* nouvellement imprimé, un des Armateurs de la troupe de *Noſer* invite les Commerçants des diverses contrées de la République à faire de nouveaux embarquements dont la cargaison mérite d'exercer leur valeur, et puisse contribuer à les enrichir.

Ces Flibustiers modernes sont semblables aux vieillards, qui répètent sans cesse que le siècle a dégénéré, que le temps ne vaut plus rien, que l'Empire des Lettres tombe en décadence, et que le Commerce du Parnasse est dans un anéantissement absolu ; mais ils n'affectent de se plaindre de la défection générale, et ne se récrient sur la disette, que pour engager à risquer de nouvelles cargaisons par l'espoir de n'avoir point

de concurrents, et se procurer des objets capables de les occuper utilement. Plus la saison est orageuse, plus la mer est fréquentée, et plus ils trouvent à exercer leur industrie et à multiplier leurs captures.

Malgré l'intrépidité qui fait leur caractère, il faut convenir pourtant que s'ils ne rencontroient que des vaisseaux de haut-bord, ils seroient contraints à caler les voiles, ou ils n'auroient pas beau jeu ; mais plus il s'expédie de petites flotes particulières, plus leurs actions haussent de prix.

Ces champions décidés ont bonne grace en vérité à se plaindre de ce que leur moisson est devenue stérile cette année : les Négociants ont tort en effet de ne pas s'exposer à être pris ou coulés à fond. On rit d'entendre leurs condoléances sur le peu de prises qu'ils ont trouvé à faire depuis la Saint-Martin dernière, et de l'embarras où ils s'avouent être pour le payement de leurs dettes et de leurs engagements : nous doutons qu'ils attendrissent personne, et qu'on s'expose de gaîté de cœur pour améliorer leur fortune, dont ils attribuent le dépérissement à deux causes. 1°. A la protection accordée à certains Bâtiments privilégiés qui voyagent sous un pavillon respectable, et qu'au moyen de leurs passeports, les Corsaires n'osent attaquer. 2°. A un soulèvement général formé contre eux, dont le résultat semble être de

ne point armer pour décréditer et anéantir leurs entreprises en les retenant dans l'inaction. En conséquence ils proposent indirectement des encouragements, ou des défis, comme on voudra, aux Entrepreneurs qui se tiennent avec eux sur la réserve.

Des Négociants trouveront plaisant sans doute que des Corsaires se plaignent de ce qu'ils n'exposent pas leur Avoir à l'avidité des Pirates qui les guètent sur leur passage pour les envahir : ils ne manqueront pas sans doute encore de dire que ce sont les Pirates seuls qui rallentissent l'activité du Commerce, et que s'ils trouvent moins de captures à faire que par le passé, c'est uniquement à la dureté de leurs procédés qu'ils doivent s'en prendre. On peut, sans être poltron, ne pas aimer à combattre contre des ennemis plastronnés, pointilleux, et qui sans cesse étudient les ruses ou l'art de l'escrime. De plus, la rigueur avec laquelle ces Ecumeurs de mer traitent les équipages de leurs prises, dégoûtent ceux qui voudroient former de grosses pacotilles et ceux qui les conduisent. La multiplicité des écueils et le danger des combats réduiront les Forbans à ne plus trouver dans leurs courses que des barques de Pêcheurs.

Ils semblent avoir compris cette vérité, et pour parer à leur destruction un de leurs Chefs vient, comme nous l'avons dit, d'in-

viter plusieurs trafiquants paisibles et connus à se munir de passeports, qu'il offre de leur délivrer lui-même: ainsi il ouvre pour son propre compte un Bureau d'Assurance, comme les Anglois faisoient avec les François dans la dernière guerre. Cet Assureur est sans doute en commendite.

Nous ignorons, au reste, si cette Compagnie de Commerce obtiendra un grand crédit : elle n'a pas encore acquis beaucoup de confiance parmi les Agents qui négocient sur la place : ainsi nous croyons devoir avertir les Commerçants que l'on cherche à tranquilliser et à attirer par des propositions flatteuses, de n'embarquer cependant leurs effets qu'avec précaution et après s'être fait donner des cautions qui garantissent la fidélité, la solvabilité et l'exactitude des principaux intéressés dans la nouvelle Compagnie qui se propose.

ARTICLE XVIII.

De l'Indiscrétion.

L'INDISCRÉTION. L'INDISCRÉTION simple a peut-être causé plus de mal dans le monde que n'en ont produit plusieurs vices réunis; et lorsqu'elle est commise à dessein, elle doit être placée au rang de ces atrocités qui affligent la société, sans qu'elle y puisse apporter de remede; car la punition même de l'Indiscret ne répare point le mal de l'indiscrétion.

La Médisance qui révèle nos défauts, et la Calomnie qui nous attribue des vices dont nous sommes exempts, sont moins à craindre que l'indiscrétion, parce que des gens de toute espèce, inconnus de nous, ou qui nous connoissent mal, peuvent exercer leur malignité sur notre compte, sans que cela tire conséquence; au lieu que la révélation de nos secrets suppose une liaison intime, une confiance motivée, sans lesquelles nous n'aurions point appris à l'indiscret des choses que nous ne voulions pas librement qui fussent sues.

On peut considérer l'indiscrétion comme l'aiguillon de la prudence. Voilà peut-être pourquoi les Loix n'ont point imposé de

peine aux Indiscrets, du moins dansl'espèce commune en général. Sans doute qu'en les punissant les Législateurs eussent craint d'avoir trop à punir, ou plutôt que l'esprit confiant, rassuré par le châtiment qui auroit suivi l'indiscrétion, se seroit porté à des excès capables de troubler l'ordre général et particulier, et qu'il vaut mieux que l'appréhension qu'on n'en abuse, retienne dans le sein des familles des secrets qui souvent n'intéressent qu'elles tant qu'ils sont ensevelis, et qui causeroient leur ruine ou leur destruction, s'ils étoient divulgués.

Mais ce qui est bon, ce qui est vrai en général, perd quelquefois toutes ces qualités en se particularisant. Si l'impunité dont jouissent les Indiscrets nous avertit sans cesse de ne point leur livrer notre secret, en combien de circonstances ne sommes-nous pas contraints de passer à cet égard par-dessus toutes les règles de la prudence? C'en est une même en certain cas de ne point hasarder une démarche sans consulter ceux qui sont présumés plus experts que nous au fait dont il s'agit : il nous est même ordinaire de taxer de témérité ceux qui échouent n'ayant suivi que leur propre avis; car le vulgaire ignorant applaudit toujours aux succès, sans trop s'embarrasser de la discussion des moyens qui les ont produits, ni de l'efficacité de plusieurs ressorts souvent inconnus à ceux mêmes qui ont réussi.

Pressé d'un côté de s'ouvrir sur son état ou sur celui de ses affaires ; retenu de l'autre par la crainte d'une indiscrétion, quel parti prendra l'homme le plus sensé, l'homme doué du plus excellent jugement, et que l'âge ou les emplois auront consommé dans la connoissance du monde ? Restera-t-il dans l'inaction ? Peut-il même ne point agir en certaines occurences sans danger pour lui, ou sans s'exposer au juste reproche d'une défiance excessive ou d'une insensible stupidité ?

La sagesse indique le temps opportun pour agir : la prudence enseigne comment il faut diriger son action, et dans tous les cas que prescrivent elles l'une et l'autre ? Un choix judicieux de moyen et de personnes. Voilà à quoi elles se bornent. Mais comme les accidents de quelque ordre qu'ils soient, moraux ou physiques, surviennent la plûpart à l'improviste, et demandent presque toujours des secours prompts, nous ne sommes point assujettis à étudier les qualités du cœur et de l'esprit de ceux dont nous voulons faire nos confidents et exiger des conseils : trop d'obstacles s'opposeroient à la célérité qu'exige le besoin. La vie de l'homme ne lui suffira pas toujours pour connoître son semblable, et le secours doit être administré au moment : pour le reclamer il nous suffit donc de nous assurer du caractere public de celui auquel

nous nous adressons. Ce caractère est l'équivalent d'une enseigne qui m'indique qu'on ne me donnera pas des poisons au lieu d'un remède que j'implore.

Ainsi tout homme revêtu du caractère de Prêtre, de Médecin, de Jurisconsulte, a droit à ma confiance sans examen de ses qualités individuelles, et j'ai aussi le droit de déposer dans son sein tout ce qui concerne mon salut, ma santé et mes affaires, encore que dans les détails il s'en trouvât qui répugnassent à son opinion, même à ses intérêts personnels : je puis lui tout dire à ma charge et à ma décharge, et mes réserves, si si j'en ai avec lui, ne peuvent être que l'effet de ma timidité, ou bien ne tomber que sur des choses que je juge inutiles aux éclaircissements que je demande, car ce n'est point à sa foi que je me confie ; je ne le connois pas : c'est à son caractère, dont la fidélité m'est garantie par les loix particulières de ceux de sa profession, tandis que les loix générales décernent des châtiments contre quiconque oseroit usurper ce caractère.

Les Loix, qui régissent les trois états, de Prêtre, de Médecin et d'Avocat, sont les mêmes quant à l'effet extérieur, sur la matière du secret : c'est-à-dire qu'elles mettent celui qui y a manqué dans le cas de n'en plus recevoir, en le privant du caractère public qui autorisoit la confiance sans bornes,

et par cette dégradation avertissent qu'ils rentrent dans la classe des hommes ordinaires auxquels on ne doit confier des secrets qu'à ses risques et périls.

Quoique les caractères imprimés aux gens de ces professions ne soient pas les mêmes, et que l'abus qu'ils en feroient put être susceptible de suites plus ou moins graves, néanmoins l'ordre public exige d'eux une égale circonspection, parce que les secrets que nous sommes dans le cas de révéler au Jurisconsulte, par exemple, sont par leur nombre et par leur espèce aussi importants au bonheur et à la tranquillité des familles, que les aveux que nous faisons au Prêtre et au Médecin, le peuvent être au bien des ames et à la santé des corps.

L'intérêt personnel qui ne justifieroit pas, même dans un particulier, la plus simple indiscrétion, ne seroit pas un motif qui autorisât ceux qui exercent ces professions ; à plus forte raison le mécontentement, ce prétexte si arbitraire ne peut-il en aucune circonstance leur délier la langue : et pour ne point sortir de notre exemple, quel est le Jurisconsulte, un peu ancien dans son état, qui n'ait à se plaindre de l'ingratitude de quelques-uns des ses cliens. La profession d'Avocat est libre ; mais cette liberté qui va en plusieurs rencontres jusqu'à refuser la Cause d'un Client, ne s'étend jamais jusqu'à la

trahir, lors même qu'elle est vuidée. Les Loix se sont tues sur l'ingratitude, et leur silence devient une maxime de conduite pour les hommes.

Ce n'est pas que la société n'applaudise à la correction des Ingrats, mais il faut n'employer que des moyens autorisés; et l'indiscrétion ne l'est pas. D'ailleurs à quoi mène-t-elle? Elle ne roule presque jamais que sur un objet confié dans l'intimité et d'homme à homme; et nos Loix frappent de nullité la déposition d'un témoin unique sur quelque fait que ce soit. Voilà sans doute pourquoi un usage fondé sur la probité n'a pas voulu qu'il fut loisible aux hommes de défendre leurs intérêts, de les rétablir, ni de venger une injure ni un tort fait à leur fortune ou à leur réputation, et que les Loix peuvent réparer, par une indiscrétion: moyen réprouvé dont l'emploi n'iroit qu'à bouleverser l'ordre général, toujours préférable aux avantages particuliers.

Ce seroit bien ici le lieu de spécifier les différentes espèces d'indiscrétions, et d'établir les cas, au moins en général, où l'on devient indiscret, même sans aucun dessein blâmable: cette matière feroit l'objet d'un traité assez volumineux. Disons, en deux mots, qu'il n'est pas toujours nécessaire pour commettre une indiscrétion, que le secret sur l'objet révélé nous ait été im-

posé par celui de qui nous le tenons : ce seroit témoigner avoir une opinion peu favorable de la prudence de celui auquel on confie des particularités quelconques, soit de vive voix, soit par écrit, que de lui recommander la discrétion sur chaque article, et ce style seroit choquant. Toutes les fois donc qu'on nous instruit d'une chose que nous ignorions, nous devons la présumer un secret, sans qu'on nous en avertisse, du moins jusqu'à plus ample explication, ou bien jusqu'à ce que le Public en soit saisi comme d'une trivialité. Alors même nous devons être les derniers à confirmer le bruit populaire par un aveu qui tire toute sa force de l'intimité des liaisons que nous avons eues ou que nous avons encore avec les personnes qui y ont intérêt. Ces maximes, qui devroient faire loi pour le commun des hommes, sont de rigueur pour ceux dont le caractère est le garant d'une inviolable circonspection.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Supplément.

ARTICLE I.	*SUR les Journaux*,	page 5
ART. II.	*De la Vie*,	11
ART. III.	*Sur la Polygamie ; à M. le Comte Louis de Rantzow, à Vologda*,	17
ART. IV.	*De la Corse*,	26
ART. V.	*Seconde Lettre à M. le Comte Louis de Rantzow, à Vologda, sur la Polygamie*,	33
ART. VI.	*Epître à Doris*,	43
	Observation sur cette Epître,	45
ART. VII.	*Lettre de Madame de Maintenon à Madame la Duchesse de Savoie*,	46
ART. VIII.	*Troisième Lettre à M. le Comte Louis de Rantzow, sur la Polygamie*,	49
ART. IX.	*Brevet d'aggrégation à une Société Littéraire*,	60
ART. X.	*Observation sur l'article précédent*,	65
ART. XI.	*Quatrieme & dernière Lettre à M. le Comte Louis de Rantzow, sur la Polygamie*,	68
ART. XII.	*Anecdote Persane*,	81
ART. XIII.	*Observations sur les Spectacles*,	94
ART. XIV.	*De l'Ingratitude & des Ingrats*,	97
ART. XV.	*Fragment d'une Lettre écrite de Paris à Milord Car...., à Londres*,	104
ART. XVI.	*Observations sur Fo-Ke, ou les Métamorphoses, Conte Chinois, dérobé à M. de V****,	108
ART. XVII.	*Avis aux Commerçants Littéraires*,	115
ART. XVIII.	*De l'Indiscrétion*,	120

Fin de la Table.

PQ 1961 C6R3 t.2

Cerfvol, de
Le radoteur

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY